



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°31 – janvier 2019

*Accents du français : approches
critiques*

Numéro dirigé par Maria Candea, Gaëlle
Planchenault, Cyril Trimaille

SOMMAIRE

- Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille : *Avant-propos et présentation du numéro – l’accent qu’on a, l’accent qu’on nous donne, l’accent qu’on est.*
- Alexei Prikhodkine : *Accents régionaux du français : interroger des évidences.*
- Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen : « *C’est toujours l’autre qui a un accent* » : *Le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec.*
- Mathieu Avanzi, Philippe Boula de Mareüil : *Peut-on identifier perceptivement huit accents régionaux en français ? La réponse des sciences participatives.*
- Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle, Caroline Émond : *Cachez cet accent qu’on ne saurait entendre : la langue du doublage fait au Québec.*
- Liudmila Smirnova, Alain Dawson : « *La ch’tite famille* » : *derrière le film à accent local, un chantier de politique linguistique ?*
- Médéric Gasquet-Cyrus, Gaëlle Planchenault : *Jouer (de) l’accent marseillais à la télévision, ou l’art de mettre l’accent en boîte.*
- Myriam Dupouy : *Dire (avec) l’accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones, l’accent comme indicateur d’identité linguistique assignée, subie ou choisie.*

Traduction

- Rosina Lippi-Green : *Le mythe du non-accent* (1^{re} édition 1997), traduit de l’anglais par Gaëlle Planchenault.

Compte-rendus

- François Gaudin : *Signifier, essai sur la mise en signification (parcours dans l’espace épistémique et dans l’espace communicationnel ordinaire)*, de **Robert Nicolai**, 2017, ENS éditions. Collection Langages, Lyon, ISBN-13978-2-84788-924-6.
- Doyle Calhoun : *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, de **Cécile Van de Avenne**, 2017, Paris, Vendémiaire.
- Catherine Adam : *La Bretagne Linguistique n°21*, **Mannaig Thomas, Nelly Blanchard** (dirs), 2017, CRBC, UBO/UBL, Brest, 320 p., ISBN : 979-10-92331-31-8.
- Fabienne Leconte : *Dessiner les frontières*, sous la direction de **Michelle Auzanneau et Luca Greco**, 2018, ENS éditions, collection Langages, Lyon.
- Anaïs Delabie : *Language, capitalism, colonialism – toward a critical history*, de **Monica Heller et Bonnie S. McElhinny**, 2017, University of Toronto Press, 336 pages, ISBN-13: 978-1442606203.

AVANT PROPOS ET PRÉSENTATION DU NUMÉRO – L’ACCENT QU’ON A, L’ACCENT QU’ON NOUS DONNE, L’ACCENT QU’ON EST

Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille

Ce numéro constitue la première publication issue des échanges entre membres du réseau *Accents, Discriminations et Idéologies*¹, que nous avons co-fondé avec quelques autres collègues. Ces échanges ont commencé lors du congrès de Montpellier 2017 du Réseau francophone de Sociolinguistique et se sont poursuivis et élargis, grâce à la revue *Glottopol*, durant tout le processus d’appel à publications et de relectures croisées des contributions reçues pour ce numéro.

C’est à partir de l’expérience partagée de nombreux épisodes de violence ordinaire dont nous avons été témoins, violence subie par celles et ceux dont l’accent était objet de préjugés, que nous avons souhaité déconstruire et objectiver, ensemble, de manière plus systématique les mécanismes sociaux qui sous-tendent ces processus de catégorisation et, potentiellement, de discrimination. Cette perspective nous a incité-es à associer la catégorie « accents », trop souvent tenue pour évidente et mobilisée sans grande distance critique, à deux autres notions qui rendent les accents opérationnels : les idéologies et les discriminations.

Les membres de ce réseau de recherche travaillent selon des approches très variées sur des problématiques liées à la production ou la perception des accents en français en accordant une grande attention aux personnes qui utilisent ces accents *in situ*, sur des marchés langagiers (au sens de Bourdieu, 1977) où ces ressources linguistiques ont une valeur qui en fait des ressources à échanger. Une volonté commune anime ce réseau : celle de montrer les expériences humaines derrière les discours savants.

Ces questions ne sont pas nouvelles et il arrive même qu’elles se retrouvent sous les projecteurs des médias. Citons trois exemples survenus en France au cours des vingt dernières années et qui ont marqué les esprits ; captés par des caméras, ces trois épisodes ont été visionnés des dizaines de milliers de fois sur internet et ont été cités comme emblématiques de la discrimination de et par l’accent.

Le plus ancien, tout d’abord, s’est déroulé en 2001, sur le plateau de l’émission de télévision *Tout le monde en parle*. Ce jour-là, le présentateur, Thierry Ardisson, recevait Nelly Arcand à qui il avait demandé ce qu’elle trouvait de moins sexy en elle. Avant que l’écrivaine québécoise puisse répondre, il avait lui-même affirmé qu’il s’agissait de son

¹ <https://accents.hypotheses.org/>

accent et l'avait enjoint à effacer ce dernier avec ces mots : « On ne parle plus comme ça depuis le 18^e siècle ! ».

Treize ans plus tard, en 2014, et alors qu'il était l'invité d'une conférence du parti politique l'UMP, le philosophe Alain Finkielkraut affirmait :

Je suis très frappé que maintenant nombre de Beurs, et de gens même qui vivent dans les banlieues, quelle que soit leur origine ethnique, ont un accent qui n'est plus français tout à fait. Mais ils sont nés en France ! Et pourquoi ont-ils un accent ? Et pourquoi leurs enfants auraient-ils un accent ? C'est tout à fait sidérant.

Enfin, le dernier en date s'est déroulé fin 2018, lors d'une conférence de presse mouvementée autour du député et chef de file du mouvement la France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon. Au moment où celui-ci, interrogé par une journaliste de France 3, avait trouvé à propos d'imiter l'accent toulousain de celle-ci tout en affirmant qu'il ne comprenait pas la question.

Ce qui frappe spectateurs et spectatrices dans ces exemples est la logique implacable de mépris exprimé par ces discours. Alors qu'en 2001, aucun des autres invités sur le plateau n'osait commenter (mais que tous se contentaient de rire et d'applaudir), la sortie du philosophe, dont on connaissait déjà les positions vis-à-vis du supposé déclin de l'identité française face à l'immigration, ainsi que celle de l'homme politique catégorisé de gauche et investi comme député de Marseille ont déclenché des vagues de contestations sur les médias sociaux et parmi les linguistes (dont celles de Médéric Gasquet-Cyrus, co-auteur d'un article dans ce numéro).

À la lumière de ces controverses médiatiques, ce numéro proposait d'approfondir deux interrogations :

- comment mieux définir l'accent en tant qu'objet social et scientifique ?
- quel est dès lors le rôle des (socio)linguistes dans l'identification de cet objet et l'analyse des rapports sociaux dans lesquels il est impliqué ?

Ensemble souvent flou et hétérogène de traits phoniques (« loose bundles of prosodic and segmented features distributed over geographic and/or social space », Lippi-Green 1997 : 142), la notion d'« accent » est souvent invoquée dans les discours ordinaires autant, voire plus, pour ce qu'elle symbolise que pour sa réalité phonétique. Quel que soit l'acteur social qui en est à l'origine, catégoriser une pratique comme « un accent », en méconnaissant les potentielles variations stylistiques, permet de la rendre visible et de la minorer en l'associant à un stigmat social et, corolairement, de rendre invisibles d'autres pratiques considérées comme non marquées qui jouiront d'un statut valorisé par défaut (« sans accent »). Ainsi, pour Gasquet-Cyrus (2012 : 241) « Avoir un accent régional, dans un pays marqué par une idéologie centralisatrice et monolingue, c'est être enfermé (par ceux qui dénie avoir un accent) dans une altérité sinon dégradante, du moins folklorique, risible et peu sérieuse ». En français, les locuteurs et locutrices légitimes (au sens de Bourdieu) sont réputé-es ne pas avoir d'accent, et pour caractériser la variabilité de leurs prononciations, on parle plus volontiers de style. En effet, à l'opposé du processus sémiotique qui rend l'accent saillant et conduit à le minorer, catégoriser une pratique comme un style permet de la rendre visible et de la valoriser, de l'associer à une forme d'agentivité distinctive, à un mérite ou à une originalité. Or, que l'on parle d'accents (étrangers ou régionaux) ou de styles de parole, on parle en premier lieu de processus de catégorisation des êtres humains eux-mêmes. L'utilisation de la catégorie *accent* revient à focaliser l'attention sur les déterminismes que subissent les individus concernés, à escamoter leur agentivité, leur capacité d'affiliation et leur aptitude à la variation stylistique ; l'utilisation de la catégorie *style* revient à focaliser, au contraire, l'attention sur la marge de manœuvre et la recherche d'individuation et à ignorer tous les

déterminismes subis par ailleurs. L'étude de la prononciation devrait dès lors prendre en compte la complexité des processus de catégorisation des êtres humains et intégrer une approche dialectique de l'agentivité et des déterminismes. Nombre de locuteurs partagent une connivence tacite sur le fait de savoir qui a un accent et qui n'en a pas, comme s'il s'agissait d'un phénomène directement observable et mesurable sur une échelle objective. Pour Boyer (2015 : 12), « si l'«accent» relève bien de la variation sociolinguistique, il relève surtout d'une évaluation de cette variation faite par les usagers de la langue, singulièrement par ceux qui pensent ne pas avoir d'«accent» ». Rarement ces usagers ont-ils conscience de ce mythe qu'est « l'absence » d'accent (Lippi-Green 1997 – voir la traduction française d'un chapitre de cet ouvrage dans ce numéro) ou de percevoir cette variation au travers des cadres idéologiques et culturels dans lesquels ils/elles sont socialisé·es. Bien qu'il fonctionne comme un acte de localisation (Auer, 2013 : 10) et qu'il soit donc souvent associé de façon exclusive à une dimension spatiale, un accent régional est aussi un phénomène éminemment social. Si c'était un phénomène strictement territorial, sans doute n'y aurait-il pas de territoires « sans accent », et l'origine géographique de quiconque pourrait être aisément inférée sur la base de sa prononciation. En outre, la stratification sociale étant le plus souvent territorialisée, notamment en Europe, on constate une forte tendance à effacer (au sens d'Irvine et Gal, 2000) la dimension sociale des habitudes de prononciation présentées comme régionales (en Belgique, en France, en Suisse) ou locales/spatialisées. Par exemple, le syntagme « accent de banlieue » repose sur un double processus d'iconisation² et d'euphémisation qui permet de désigner des locuteurs sans faire référence à leur origine sociale et sans avoir recours à une racialisation explicite. Ces processus d'effacement permettent de ne jamais parler d'accent social et de ne jamais parler d'accent de pouvoir, ce qui méritait d'être questionné.

Malgré le fait que l'«accent» soit utilisé comme catégorie de sens commun, censée s'imposer à l'observation comme une évidence, sa consistance empirique peut être remise en question (Gasquet-Cyrus, 2010 ; Candea, 2017). Dans la mesure où il représente en fait le résultat d'une construction idéologique, culturelle et sociale qui opère dans différentes sphères (sociales, institutionnelles, médiatiques, etc.), l'accent est une catégorie qui peut être négociée, voire réappropriée, par les personnes concernées (Planchenault, 2012 ; 2015).

Avant d'être envisagés en termes phonétiques, nous avons proposé d'envisager ici les accents en termes :

- d'appartenance et d'affiliation, d'allégeance et de loyauté (à une communauté géographique ou à un groupe social) ;
- d'authenticité et de légitimité : l'accent est tantôt évalué en termes de qualité et en relation avec ce qui est considéré comme une norme nationale, régionale ou sociale, tantôt instrumentalisé par les personnes concernées elles-mêmes comme par des acteurs institutionnels ou économiques comme gage d'authenticité et/ou comme valeur marchande.

Grâce notamment aux données rassemblées les quinze dernières années par les enquêtes du projet PFC (Phonologie du français contemporain), nous disposons à présent d'un grand nombre d'observations empiriques sur la variation phonétique en français dans différentes

² Pour Irvine (2001 : 33, cité et traduit par Trimaille, 2007 : 202), « les différences linguistiques fonctionnent comme des représentations iconiques de contrastes sociaux qu'elles indexent — comme si, d'une certaine manière, un trait linguistique décrivait ou exhibait l'essence d'un groupe social ». Cette conception de l'iconisation pourrait être reformulée en termes de naturalisation ou d'essentialisation d'un lien sémiotique, comme l'opposition qui existe par exemple entre, d'une part, voix graves et masculinité/virilité et, d'autre part, voix aiguë et féminité ou absence de virilité.

régions francophones (Durand, Laks, Lyche, 2009 ; Simon, 2012). Mais les descriptions phonétiques des variantes de prononciation ne permettent de comprendre, à elles seules, ni les préjugés qui y sont liés, ni les risques d'évaluations péjoratives ou discriminatoires associées à l'identification d'un « accent » en français, ni le rôle des habitus langagiers dans le maintien *versus* la contestation des hiérarchies et des normes.

Présentation des contributions

Les travaux sur les accents se positionnent généralement vis-à-vis de deux objets de recherche : la production des accents, d'une part, et leur perception d'autre part. Les sept articles inédits rassemblés dans ce numéro ainsi que le texte de Rosina Lippi-Green traduit de l'anglais sont ainsi consacrés soit aux processus et contextes de production, soit à la réception des accents. Certains se positionnent à l'interface entre les deux approches, en reconnaissant les processus d'adaptation du discours selon le contexte et l'interlocuteur (ce que Bell a défini sous le concept *d'audience design*, 1984).

Perceptions/catégorisations des accents

Le numéro présente d'abord trois articles qui s'intéressent à la perception, aux catégorisations et aux évaluations de différentes constellations de traits phonétiques considérés comme accents régionaux. Leurs méthodes impliquent des tests perceptifs, l'étude des discours épilinguistiques ou d'autres techniques de la dialectologie perceptuelle.

Dans sa contribution, **Alexei Prikhodkine** s'appuie sur une étude empirique menée en Suisse Romande pour développer une approche critique de deux positions qu'il nomme « extrêmes » en matière d'analyse des significations sociales de la variation, et particulièrement des accents régionaux. En premier lieu, l'auteur interroge ce qu'il appelle, à la suite de Britain, le « sédentarisme nativiste », tendance qui consiste à essentialiser et à figer, entre autres éléments, les dimensions spatiales des biographies langagières, contribuant à alimenter l'idéologie de l'authenticité et à biaiser les recherches sur les accents par l'exclusion d'une partie importante des locuteurs et locutrices. Ensuite, en quelque sorte à l'autre extrémité du spectre épistémologique, Prikhodkine invite également à ne pas céder au travers inverse, attesté dans les études qui placent la mobilité et l'agentivité des sujets au cœur d'une conception dès lors « idéalisée », allant parfois jusqu'à nier les contraintes qui pèsent sur les acteurs sociaux.

Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen examinent et comparent les représentations et les attitudes que des auditeurs·trices du Sud de la France, des Antilles et du Québec ont par rapport à leurs propres accents régionaux et aux accents d'autres régions souvent perçus encore comme « périphériques », parmi lesquels les accents guadeloupéen, haïtien, marseillais, montréalais, etc. Pour ce faire, les auteur·es mettent en place une étude quantitative par questionnaire dans laquelle on demande aux participant·es d'associer des adjectifs comme correct (*correct*) et sympathique (*pleasant*) aux différents accents évalués sur des dimensions classiquement utilisées pour renvoyer à deux types de prestige sociolinguistique : le prestige manifeste (*overt prestige*) et le prestige latent (*covert prestige*). Outre la confirmation du fait que les variétés périphériques bénéficient d'un prestige latent pour les locuteurs·trices qui les utilisent, l'étude montre une tendance à l'évolution dans le sens d'un accroissement du prestige manifeste qui leur est accordé.

Enfin, **Mathieu Avanzi et Philippe Boula de Mareüil** cherchent de leur côté à évaluer l'aptitude d'auditeurs à reconnaître, sur la base d'extraits de parole présentant des traits accentuels prototypiques, l'origine géographique de locuteurs originaires de huit régions francophones d'Europe (Belgique et Suisse ainsi que six régions françaises). Pour ce faire, les auteurs s'appuient sur une démarche de crowdsourcing en ligne qui leur a permis d'obtenir des réponses d'environ 1500 sujets. Ces réponses conduisent à catégoriser globalement, perceptuellement, les accents du français européen en trois grands groupes : Nord-Est (Alsace, Belgique et Suisse), Nord-Ouest (Bretagne et Nord) et Grand Sud (Sud-Est, Sud-Ouest et Corse). Leurs questions portent également sur la capacité à distinguer l'accent de sa propre région des accents d'autres régions ; ils établissent que les personnes sollicitées parviennent à reconnaître l'accent de leur région à plus de 50 %.

Accents et médias

Les trois articles suivants de ce numéro ont pour objet d'étude des interprétations d'accents produites dans les médias (en particulier à la télévision et au cinéma).

Dans leur contribution sur la variété utilisée dans les procédés de doublage/synchronisation de films étasuniens au Québec, **Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle et Caroline Émond** comparent les versions québécoises et françaises de onze films et épisodes de séries télévisées. Ils montrent que dans les versions québécoises, les traits phonétiques et prosodiques caractéristiques du français québécois sont systématiquement évités, qu'il s'agisse de formes non marquées utilisées par tous profils de locuteurs·trices québécois, ou de prononciations qui indexent des situations de proximité. Que ces choix en faveur d'un français international soient dus à des contraintes techniques, artistiques et/ou à des considérations commerciales, les autrices et auteurs s'interrogent sur cette variété hors-sol, voulue et conçue comme neutre.

Liudmila Smirnova et Alain Dawson étudient de leur côté la façon dont Dany Boon met en scène l'accent ch'ti dans son film (français) *La Ch'tite famille* (2018), mais surtout la manière dont cet accent du nord de la France est utilisé à des fins comiques, au risque de renforcer certains stéréotypes liés à l'existence d'une diglossie enchâssée entre plusieurs variétés. Puis les auteurs, discutent la pertinence de considérer une telle œuvre cinématographique comme un chantier d'aménagement linguistique par le bas, concluant à un relatif échec de la démarche. Leur conclusion suggère qu'un des leviers pour rompre avec la stigmatisation du ch'ti serait de le réinscrire dans l'ensemble de la langue picarde.

Enfin, l'article de **Médéric Gasquet-Cyrus et Gaëlle Planchenault** traite de la mise en scène de l'accent marseillais à la télévision et analyse les raisons possibles des controverses qui ont pris place lors de la diffusion de la série télévisée *Marseille*, produite par Netflix en 2016. Ils se demandent entre autres si les discours critiques des journalistes et du public qui ont pris pour cible l'interprétation de Benoît Magimel se basent sur la qualité du jeu de l'acteur ou bien plutôt sur sa légitimité à s'approprier un accent qui n'est pas le sien.

Ces travaux montrent une grande cohérence et semblent confirmer les quatre caractéristiques essentielles des interprétations d'accents dans les médias (Planchenault, 2015), à savoir le fait qu'elles sont (1) mises en scène (construites avec soin, donc réfléchies et délibérées) ; (2) médiées (leur réception est souvent différée, le médium choisi imposant son propre cadre d'interprétation) ; (3) entextualisées (le discours qui est mis en scène a été extrait d'un contexte d'origine et proposé dans un autre cadre discursif) ; (4) commodifiées (les accents, mais aussi la compétence à les interpréter, sont fonction d'une valeur marchande qui est négociée entre le producteur et l'acheteur, en fonction d'une demande).

Accents étrangers et mythe de l'accent natif

Les deux derniers articles, rédigés à vingt ans d'intervalle et portant sur deux langues différentes, le français et l'anglais, traitent du mythe de l'accent natif. Ils en analysent les bases empiriques et les effets en interaction.

La contribution de **Myriam Dupouy** rend compte d'une enquête ethnographique menée en Bretagne, en contexte d'enseignement du FLI (« français langue d'intégration »), auprès de stagiaires adultes plurilingues signataires d'un Contrat d'Intégration Républicaine. Grâce à des observations directes, des entretiens et des analyses de discours épilinguistiques d'apprenant·es et d'enseignant·es, l'auteure montre que la notion d'accent demeure peu ou pas questionnée en formation, que ce soit du point de vue pédagogique ou du point de vue idéologique. Mais cette absence de questionnement n'empêche pas que l'accent soit souvent évoqué et associé à de forts enjeux (l'« accent étranger » dont il faudrait se défaire ou le « bon accent » qu'il faudrait au contraire acquérir) qui touchent des questions d'authenticité, de loyauté de légitimité et d'intégration.

Enfin, ce numéro spécial se clôt avec la première traduction française de « The myth of non-accent », chapitre extrait du livre fondateur et pionnier de Rosina Lippi-Green, *English with an Accent : Language, Ideology and Discrimination in the United States* (1997). Écrit à une époque où on commence à s'interroger sur les idéologies associées aux catégorisations linguistiques (populaires ainsi que scientifiques), peu remises en cause jusqu'alors, ce texte frappe par la simplicité de son propos et l'audace de son argument, proposant de questionner les préjugés qui identifient les accents (vis-à-vis du mythique « non-accent »), ainsi que ceux qui hiérarchisent les accents acceptables et les accents qu'il serait légitime de discriminer.

Les premières pierres du chantier des approches critiques des accents sont posées. Mais ce travail est loin d'être achevé et nous espérons que ce numéro saura en inspirer d'autres. Les définitions des « accents » et des « styles » ne cesseront de continuer à se négocier collectivement, et les (socio)linguistes ont vocation à contribuer pleinement aux débats linguistiques et citoyens.

Références bibliographiques

- Auer Peter, 2013, « The Geography of Language : Steps toward a New Approach », *FRAGL: Freiburger Arbeitspapiere zur Germanistischen Linguistik*, n°16, <http://portal.uni-freiburg.de/sdd/fragl/2013.16>.
- Boudreau Annette, 2016, *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Classiques Garnier, Paris.
- Boyer Henri, 2015, « Vous venez d'où pour avoir cet accent ? », *Lengas*, n°77, mis en ligne le 15 juin 2015, <http://journals.openedition.org/lengas/868>
- Boughton Zoé, 2005, « Accent levelling and accent localisation in northern French : Comparing Nancy and Rennes », *Journal of French Language Studies*, n°15 (03), pp. 235-56.
- Bucholtz Mary, 2003, « Sociolinguistic nostalgia and the authentication of identity », *Journal of Sociolinguistics*, n°7(3), pp. 398-416.
- Candea Maria, 2014, « Discours sociolinguistiques et discours profanes face à la variation stylistique dans la prononciation du français », *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n°50, pp. 45-61.
- Candea Maria, 2017, « La notion d'« accent de banlieue » à l'épreuve du terrain », *Glottopol*, n°29, pp. 13-26.

- Coupland Nikolas, 2001, « Language, situation and the relational self: theorizing dialect-style in sociolinguistics », dans Penelope Eckert et John R. Rickford (eds), *Style and Sociolinguistic Variation*, Cambridge University Press, pp. 185-210.
- Eckert Penelope, 2012, « Three Waves of Variation Study : The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation », *Annual Review of Anthropology*, n°41, pp. 87-100.
- Eckert Penelope, 2016, « Variation, meaning and social change », dans Nikolas Coupland (Ed.), *Sociolinguistics: Theoretical Debates*, Cambridge University Press, pp. 68-85.
- Fries Susan & Christine Deprez, 2003, « L'accent étranger : identification et traitement social en France et aux Etats-Unis », *Cahiers du français contemporain*, n°8, ENS Editions, pp. 89-105.
- Gasquet-Cyrus Médéric, 2010, « L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun », dans H. Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Lambert-Lucas, Limoges, pp.179-188.
- Gasquet-Cyrus Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n°6, pp. 227-246.
- Heller Monica, 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Éditions Didier, Paris.
- Heller Monica & Alexandre Duchêne, 2012, *Language in Late Capitalism : Pride and Profit*, Routledge.
- Irvine Judith & Susan Gal 2000, « Language ideology and linguistic differentiation », dans P. V. Kroskrity (ed.), *Regimes of language : Ideologies, politics, and identities*, Oxford, James Currey, pp. 35-83.
- Irvine Judith, 2001, « "Style" as distinctiveness : the culture and ideology of linguistic differentiation », dans Penelope Eckert & John R. Rickford (eds), *Style and sociolinguistic variation*, Cambridge University Press, pp. 21-43.
- Jaffe Alexandra, 2013, « Sociolinguistic diversity in mainstream media : Authenticity, authority and processes of mediation and mediatization », dans Helen Kelly-Holmes et Tommaso M. Milani (eds), *Thematising Multilingualism in the Media*, John Benjamins, pp. 562-586.
- Lippi-Green Rosina, 2012 [1997], *English with an Accent : Language, Ideology and Discrimination in the United States*, Routledge, London, New-York.
- Planchenault Gaëlle, 2012, « Accented French in films : Performing and evaluating in-group stylisations », *Multilingua*, n°31 (2-3), pp. 253-275.
- Planchenault Gaëlle, 2015, *Voices in the Media : Performing French Linguistic Otherness*, Bloomsbury, London.
- Rampton Ben, 1990, « Displacing the "native speaker" : expertise, affiliation, and inheritance », *ELT Journal*, n°44 (2), pp. 97-101.
- Remysen Wim, 2016, « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », *Lingue, culture, mediazioni*, numéro spécial (*Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie : enjeux culturels, linguistiques et géographiques*, dirigé par Dino Gavinelli et Chiara Molinari), Milan, pp. 31-57.
- Simon Anne-Catherine, 2012, *La variation prosodique régionale en français*, De Boeck Duculot, Bruxelles.
- Trimaille Cyril, 2007, « Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente », *Cahiers de praxématique*, n°49, pp. 183- 206.
- Trimaille Cyril, Maria Candea, et Iryna Lehka-Lemarchand, 2012, « Existe-t-il une signification sociale stable et univoque de la palatalisation/affrication en français ? Étude sur la perception de variantes non standard », *Actes du CMLF*, Lyon.

- Trimaille Cyril & Jacqueline Billiez, 2007, « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de « parler » ? », dans *Les français en émergence*, édité par Chiara Molinari et Enrica Galazzi, Peter Lang, Berne, pp. 95-109.
- Woolard Kathryn, 2008, « Why *dat* now ? : Linguistic-anthropological contributions to the explanation of sociolinguistic icons and change », *Journal of Sociolinguistics*, n°12(4), pp. 432-452.

ACCENTS RÉGIONAUX DU FRANÇAIS : INTERROGER DES ÉVIDENCES

Alexei Prikhodkine

Université de Genève, Ecole de langue et de civilisation françaises (ELCF)

*Research is a zoo. There are elephants in the room, moose on the table.
(Eckert, 2003 : 392)¹*

Introduction²

Dans son article « Sedentarism and nomadism in the sociolinguistics of dialect » (2016), David Britain invite les chercheurs à réfléchir, de manière critique, à des postulats théoriques et méthodologiques tenus pour acquis dans leur domaine, mais qui n'auraient plus de potentiel heuristique pour rendre compte de la complexité des pratiques sociales. C'est précisément ce genre de postulats que Eckert (2003 : 392) appelle « éléphants dans la pièce » et qui constituent des évidences dont l'examen critique est mis de côté par des chercheurs désireux de mener à bien leur projet. Pour Britain, ces « éléphants », dans le domaine de la dialectologie sociale anglo-saxonne, sont le traitement de la mobilité et les idéologies du « locuteur authentique » qui y sont relatives. En examinant l'histoire de la recherche dialectologique dans le domaine anglophone, il note ainsi que les approches sédentaristes sont, jusqu'à présent, prédominantes dans la théorie et la pratique dialectologique, notamment dans le choix des locuteurs enregistrés et l'analyse proposée des résultats. Le sédentarisme, qui « voit la mobilité à travers le prisme du lieu, de l'enracinement, de l'ordre spatial et de l'appartenance... conceptualisés à travers le prisme de la fixité comme un idéal » (Cresswell, 2006 : 26, 28 cité dans Britain, 2016 : 218), a pour caractéristique non seulement d'ignorer la mobilité, mais aussi de traiter les individus mobiles comme une menace à la stabilité des catégories spatiales.

Dans cet article, je propose de considérer la recherche dans le domaine des français régionaux à l'aune de la critique de Britain. Je m'intéresserai plus particulièrement à un type

¹ « La recherche est un zoo. Il y a des éléphants dans la pièce, des élans sur la table » (traduction de l'auteur).

² Je remercie Isabelle Racine, deux évaluateurs anonymes ainsi que les directeurs du numéro pour leurs commentaires constructifs sur la première version de cet article. Lors de la conception de la recherche dont certains résultats sont présentés ici, j'ai aussi pu bénéficier, grâce au soutien du Fonds national de la recherche scientifique suisse (IZK0Z1_147454/1), de stimulants échanges avec Philippe Hambye pendant mon séjour à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

de sédentarisme, celui que l'on pourrait qualifier de « nativiste » et qui consiste à circonscrire l'étude de la variation géographique aux locuteurs natifs. Pour ce faire, j'examinerai d'abord quelques étapes dans l'étude des français régionaux dans la deuxième moitié du XX^e et le début du XXI^e siècle à la lumière des idéologies langagières de l'authenticité (Bucholtz, 2003) pour comprendre pourquoi une certaine forme de sédentarisme est encore présente aujourd'hui dans des travaux traitant de la variation géographique. Tout en me basant sur certains résultats d'une récente étude menée en Suisse romande, je discuterai ensuite des développements plus récents de la sociolinguistique, qui proposent, notamment à travers les notions de *style* et de *bricolage*, une perspective non essentialiste et non déterministe de l'hétérogénéité langagière, mais qui tendent toutefois à dépolitiser l'analyse de la variation.

Variation géographique et sédentarisme « nativiste »

L'intérêt pour la variation géographique en francophonie du Nord s'est accentué dans la deuxième moitié du XX^e siècle et a été porté essentiellement par des chercheurs issus de la tradition dialectologique³, qui a servi de réservoir de méthodes confirmées et expérimentées pour l'étude des français régionaux. Concrètement, ces « emprunts » méthodologiques peuvent se résumer en deux points :

- Focalisation ruraliste. Un village était un terrain d'études par excellence des pratiques issues des parlers locaux et les perpétuant.
- Profil des témoins. « Le témoin reste donc, par définition, le vieux villageois qui est né dans le pays qu'il habite encore et où l'enquêteur le rencontre », notait Jacques Chaurand dans son « Introduction à la dialectologie française » (1972 : 189). On retrouve cette disposition méthodologique dans bien des travaux consacrés à la variation géographique du français. L'enquêté âgé, de sexe masculin et de profession liée à la terre devient, en effet, le prototype de ces études.

Les caractéristiques susmentionnées des témoins privilégiés des enquêtes issues de la tradition dialectologique ne sont pas sans rappeler l'acronyme NORM (non-mobile, older, rural males) que Chambers & Trudgill (1998) ont proposé pour décrire le profil des locuteurs des études anglo-saxonnes de la même époque. Naissance et socialisation dans un milieu rural ainsi qu'absence de mobilité sont des critères qui devaient permettre de trouver des locuteurs authentiques de telle ou telle variété géographique, qui avaient su préserver une manière de parler non teintée de la modernité urbaine.

L'avènement de la sociolinguistique variationniste a considérablement modifié les dispositifs méthodologiques de la recherche sur les français régionaux. Non seulement le lieu de résidence, mais aussi les appartenances sociales, générationnelles et de genre ont servi de variables dans les études visant à décrire la variation de la prononciation en français. Si, sur plusieurs décennies, le degré de description et les phénomènes décrits ont considérablement varié, il y a un point qui unit les études s'inspirant des méthodes variationnistes : elles continuent de promouvoir une approche sédentariste, fait très bien résumé par Britain sur le terrain anglo-saxon : « Despite this expansion of who was an “acceptable” informant,

³ Cette affiliation est, par exemple, explicite dans les propos de Taverdet (1977 : 5) contenus dans l'avant-propos du premier grand recueil d'articles consacrés aux français régionaux et annonçant d'emblée les nouvelles priorités des dialectologues : « [...] notre mission était avant toute chose de noter ce qui pouvait rester des patois encore vivants ça et là, mais la plupart du temps en voie de disparition rapide ; il nous fallait courir au plus pressé, noter des formes qui s'éteignent avec les réalités, noter des langues qui meurent avec les derniers utilisateurs ; mais, aujourd'hui, notre immense moisson touche à sa fin et la plupart des atlas linguistiques régionaux sont publiés ou en cours de publication ; nous pourrions alors regarder du côté du français régional. »

however, community nativeness remained a central and core criterion for selection»⁴ (Britain, 2016 : 225). L'étude des situations sociolinguistiques en francophonie du Nord est basée, dans une large mesure, sur ce dispositif méthodologique (par ex., Moreau & al., 2007 ; Prikhodkine, 2011⁵). Il est à noter, à ce propos, que le déterminisme dans la définition des locuteurs peut faire appel au critère biologique (naissance dans un lieu précis sélectionné pour les besoins de l'enquête), au critère de socialisation (stabilité géographique dans le parcours de vie) ou aux deux à la fois (Avanzi & Boula de Mareüil, 2017). Enfin, le traitement de la mobilité dans les études sur « les parlars jeunes », qui ont largement contribué à la constitution de la sociolinguistique en tant que discipline autonome à travers l'exploration des effets de contact de langues (Gadet & Guerin, 2015 : 11-12), n'échappe pas toujours à des formes de sédentarisme « nativiste » dans la définition des locuteurs issus de milieux multiculturels (voir, par exemple, Auzanneau & Juillard, 2012 pour une approche critique).

Raisons du sédentarisme « nativiste »

Le tableau d'une certaine persistance du sédentarisme « nativiste » que je viens de brosser vise moins à le condamner qu'à inviter à s'interroger sur les présupposés théoriques et les conséquences d'une telle définition de la population. Que veut dire en effet étudier la dynamique des accents et le changement linguistique à partir d'un échantillon composé uniquement de locuteurs natifs ? Pourquoi exclure les non natifs qui constituent aujourd'hui une part importante de la population en Europe occidentale⁶ ? On peut raisonnablement supposer que si les uns sont inclus et que les autres sont exclus, c'est que la compétence linguistique des premiers est jugée comme plus authentique ou plus représentative du phénomène étudié. À ce propos, Bucholtz (2003 : 400) note que l'idée de l'authenticité est fondée sur une conception essentialiste des groupes sociaux : ce qui différencie les locuteurs authentiques des autres, c'est qu'ils possèdent, de naissance ou à travers leur socialisation, des caractéristiques inhérentes qui déterminent leur inclusion « naturelle » dans une catégorie sociale. Réduisant l'hétérogénéité linguistique à une partie de la population⁷, le sédentarisme « nativiste » se nourrit, en outre, de différentes idéologies dont la plus répandue, selon Bucholtz (2003 : 404), est celle de l'isolationnisme linguistique. Sa particularité est de présenter un contact linguistique (de variétés ou de langues) comme un problème qui viendrait corrompre la langue authentique, associée à un groupe social lui-même homogène⁸. Même si la sociolinguistique variationniste porte un regard plus ouvert quant aux types de

⁴ « Malgré cet élargissement de la définition d'un informateur "acceptable", le fait d'être natif d'une communauté est resté un critère central de sélection » (traduction de l'auteur).

⁵ Même si mon étude de 2011 traite de la variation lexicale, elle participe pleinement de ce sédentarisme « nativiste ».

⁶ En Suisse, par exemple, si les étrangers constituent 25 % de la population résidente, l'origine migrante touche bien davantage la population, car elle en représente le tiers environ en comptant tant les migrants de la première génération que leurs descendants, qu'ils soient naturalisés ou non (OFS, 2017).

⁷ La critique du « sédentarisme nativiste » ne suppose pas que l'étude de la variation doive être élargie, de manière inconditionnelle, aux locuteurs non natifs. En effet, les critères de définition de la population sous investigation sont définis en fonction des hypothèses du chercheur, et ce sont ces critères qui justifient les contours de chaque groupe social. Ce qui est l'objet de critique ici, c'est une non correspondance entre la population définie (par ex., locuteurs résidant dans un point géographique ou des locuteurs issus de milieux multiculturels) et le profil des locuteurs étudiés (par ex., uniquement des locuteurs nés ou scolarisés dans un point géographique). C'est précisément cette absence de correspondance qui, lorsqu'elle n'est pas justifiée, fait voir le choix de certains locuteurs comme « naturel ».

⁸ La critique de l'usage que la recherche en linguistique fait du locuteur natif ne concerne bien sûr pas que le domaine des français régionaux. Voir Doerr (2009) et Muni Toke (2013) à propos de la dimension politique du concept de locuteur natif.

variation linguistique pris en compte (par ex., la variation sociale ou générationnelle des locuteurs), la persistance de la ligne de partage entre ce qui peut légitimement faire partie de l'analyse (parole native) et ce qui ne peut pas l'être (parole non-native) peut se révéler une source de tension au niveau de la conceptualisation théorique. Le révélateur de cette tension est le décalage entre, d'une part, une tolérance déclarée envers toute forme d'hétérogénéité linguistique, que l'on trouve, par exemple, dans des travaux prônant un renouvellement didactique autour de l'enseignement de la variation aux apprenants du français langue étrangère et, d'autre part, les propositions concrètes d'inputs (le matériel sonore) qui préconisent de ne prendre pour modèle que les usages des locuteurs natifs⁹.

Une autre raison qui peut expliquer cette tendance au sédentarisme « nativiste » est celle proposée par Piller (2002), lorsqu'elle essaie de comprendre pourquoi la recherche en acquisition d'une L2 porte traditionnellement sur les apprenants débutants et intermédiaires au détriment des apprenants avancés. Elle attribue ce manque d'intérêt à une hypothèse bien établie dans le champ acquisitionnel, connue sous le nom d'hypothèse de la période critique, et qui pose des contraintes de maturation sur le processus d'acquisition. Mettant en doute la validité de cette hypothèse dans le contexte L2, la chercheuse distingue cinq biais méthodologiques des études menées dans ce paradigme : le biais monolingue (le fait d'avoir pour référence les locuteurs natifs), le biais phono-syntaxique (l'usage d'énoncés isolés comme stimulus), le biais de production (l'absence de prise en compte des effets de perception), le biais de la 3^e personne (le fait de ne pas s'intéresser au discours des apprenants), le manque de validité écologique (le fait de négliger les liens entre le linguistique et le social). Forte de ces constats, Piller montre, à travers une étude ethnographique, que l'âge n'est pas aussi déterminant dans le processus d'acquisition d'une L2 chez les apprenants adultes, plusieurs signalant un degré d'expertise élevé en L2 et mentionnant même avoir été pris, dans certains contextes, pour des locuteurs natifs.

Faisant suite à la critique, par Piller, de la portée de l'hypothèse de la période critique, le sédentarisme « nativiste » dans le domaine des français régionaux pourrait donc aussi être expliqué notamment par la croyance que les locuteurs non natifs n'atteignent pas un niveau d'expertise suffisant en français pour s'approprier la variation géographique. Le manque d'études investiguant ladite variation dans le domaine de l'acquisition de la variation sociolinguistique par les apprenants L2 en immersion est, à cet égard, éclairant (cf. Prikhodkine, 2018 pour une synthèse). Parallèlement, des chercheurs supposent que les apprenants désinvestissent l'usage de variantes vernaculaires à cause de leur aspect stigmatisant (Howard *et al.*, 2013 : 343). Or, plusieurs recherches (Piller, 2002 ; Drummond, 2012 ; Spini & Trimaille, 2017) montrent que non seulement les locuteurs non natifs font usage de la variation géographique et sont conscients de la signification sociale des variantes régionales, mais qu'ils choisissent aussi d'ajuster leur manière de parler aux variétés non standard locales. C'est ainsi, par exemple, que des locuteurs non natifs de l'étude de Piller (2002) utilisent bien plus fréquemment que les natifs des variantes phonétiques stéréotypées de Hambourg (Allemagne) et, conscients de leur signification sociale, tendent à en faire un usage stratégique pour se faire passer pour des natifs.

Les études qui montrent que l'usage de la variation géographique n'est pas circonscrit par la catégorie des natifs ont ceci de particulier que leurs auteurs adoptent un positionnement épistémologique différent, en ce sens qu'ils ne cherchent plus à présenter leurs locuteurs sous la forme d'un faisceau stable de catégories sociologiques, mais visent, au contraire, à rendre compte de pratiques langagières qui dépassent les frontières sociales.

⁹ On passe ainsi de la mention explicite du locuteur natif dans Galazzi, 2015 (« pour de futurs enseignants de FLE, le « standard natif » reste certes une référence, à condition cependant d'y inclure les variantes régionales ») à la définition plutôt implicite du modèle à enseigner dans Lauret (2007), pour qui le meilleur de la prononciation est « une production la moins marquée possible par un accent ».

Style, bricolage et problème d'agentivité

Ce nouveau positionnement épistémologique – que l'on peut qualifier de post-structuraliste (par ex., Baxter, 2016) et qui marque un changement de paradigme de recherche en sociolinguistique, surtout à partir des années 1990 – consiste en une lecture non essentialiste des rapports entre identité et langue. Dans le cadre de cette approche, les catégories sociales auxquelles les individus s'identifieraient ne sont plus considérées comme homogènes et stables : ces appartenances ne sont plus des attributs acquis dès la naissance (conception biologique) ou grâce à la socialisation (conception moderniste). Corollairement, les manières de parler ne sont plus vues comme entièrement déterminées par ces deux facteurs. Cette caractéristique de non-fixité du lien entre langue et identité est bien résumé par Bucholtz & Hall (2005 : 588) dans ce qu'elles appellent le principe d'émergence des identifications : celles-ci sont considérées « as the emergent product rather than the pre-existing source of linguistic and other semiotic practices and therefore as fundamentally a social and cultural phenomenon »¹⁰. De ce fait, les traits linguistiques peuvent être utilisés comme des ressources que les individus ou les groupes utiliseraient pour négocier les frontières sociales. Ce positionnement épistémologique a entraîné un changement dans le focus des recherches en sociolinguistique : de la recherche sur la régularité et des traits communs propres à un ensemble social aux frontières fixes, l'attention s'est déplacée vers la recherche sur la diversité et les irrégularités (Rampton, 1995 ; Cameron, 2005). Fait remarquable, ces dernières se révèlent peu dignes d'intérêt pour un linguiste lorsque le cadrage épistémologique ne lui permet pas d'en rendre compte, comme le montre, par exemple, l'étude de Blom & Gumperz (1972 : 434), qui examine les schémas de la variation linguistique dans une localité norvégienne. Ses auteurs qualifient, en effet, d'instable un résultat qui remet en question l'incidence de la socialisation sur l'usage de ressources langagières et qui met en évidence un usage plutôt stratégique de la variation. Ce n'est donc pas un hasard si les études susmentionnées, qui ne restreignent pas l'examen de la variation géographique à la catégorie des natifs et qui, de fait, déstabilisent la dichotomie « natif / non natif », s'inscrivent pleinement dans ce nouveau paradigme de recherche.

Style et *bricolage* sont deux notions qui inscrivent ce paradigme au niveau de l'analyse linguistique fine. La particularité de ces notions par rapport aux approches précédentes en sociolinguistique variationniste est qu'elles postulent qu'une variante linguistique n'a pas une signification sociale fixée une fois pour toutes : celle-ci se définit, en effet, à l'intérieur de styles qui sont des ensembles de variables faisant partie d'un système de distinction (Irvine, 2001 ; Eckert, 2008 ; 2012). À cet égard, Coupland (2007 : 23-24) parle de la signification sociale des variantes linguistiques en termes de potentiel qui peut être activé, validé ou remis en question. De cette façon, un élément linguistique peut apparaître dans différents styles, en véhiculant des significations différentes. La notion de bricolage, quant à elle, est celle qui illustre le mieux un changement du rôle du locuteur dans l'activité langagière. Pratique stylistique qui consiste à réinterpréter des variables et à les combiner avec d'autres pour créer des nuances de styles ou de nouveaux styles, le bricolage est basé sur le rôle actif (agentif) des locuteurs, qui deviennent des *agents*. La réhabilitation de la capacité d'agir des locuteurs – de la capacité de choisir comment on parle – a été certainement bienvenue après le peu de liberté dont ils ont bénéficié lorsque leurs choix linguistiques étaient présentés comme directement tributaires de leur socialisation.

Si, comme le note Bell (2016 : 400), la recherche est ressortie gagnante à travers la richesse et la nuance des analyses intégrant l'agentivité, ce virage s'est fait largement au

¹⁰ « comme un produit émergent plutôt qu'une source préexistante de pratiques linguistiques et d'autres pratiques sémiotiques, et donc fondamentalement en tant que phénomène social et culturel » (traduction de l'auteur).

détriment de la prise en compte de la structure sociale. Cependant, reconnaître l'effet de celle-ci signifie moins sous-estimer le rôle actif joué par les locuteurs que comprendre comment l'agentivité se trouve limitée par la structure sociale. Une solution serait de considérer, comme le suggèrent Sealey & Carter (2004) dans le cadre de leur approche *réaliste*, que les propriétés agentives et structurelles relèvent de deux dimensions différentes, les secondes étant marquées par l'antériorité, la durabilité ainsi que par le pouvoir d'habilitation et de contrainte. La conséquence la plus importante de considérer l'agentivité et la structure sociale comme deux dimensions distinctes serait que l'existence et l'effet des structures peuvent être indépendants de la connaissance dont ils sont les objets (Sealey & Carter, 2004 : 16). Une telle conception accorde ainsi un rôle important à la capacité d'agir des individus, mais leur pouvoir d'action se trouve circonscrit par des facteurs qui, s'ils peuvent, sous certaines conditions, être négociables, sont structurels et dépassent, de ce fait, la volonté d'un seul individu.

Pour rendre compte de cette interaction entre agentivité et structure au niveau langagier, on peut admettre, tout d'abord, que les locuteurs sont théoriquement libres d'agir (i.e. de parler) avec des ressources langagières (langues, styles, « accents ») de leur choix, comme en témoignent de nombreuses études sur la stylisation et la performance. Cependant, comme l'ont noté Hambye & Siroux (2007), leur capacité d'agir est limitée non seulement par la disponibilité de ces ressources, mais aussi – et surtout – par la légitimité des affiliations auxquelles ces locuteurs prétendent. Des études sur le phénomène de *crossing*¹¹ (Rampton, 1995 ; Rampton & Charalambous, 2012), notion fondée précisément sur la légitimité des identifications à travers les frontières ethniques et sociales, montrent bien que les enjeux d'affiliations se posent au niveau du groupe auquel on s'identifie à travers les pratiques langagières et également au niveau du groupe dont on est considéré comme l'héritier. Aussi, sur le plan méthodologique, investiguer uniquement les usages et les représentations des locuteurs aurait pour effet de grossir le poids de l'intentionnalité dans leur agissement, tout en diminuant l'incidence des enjeux de légitimité, dont on ne pourrait rendre compte qu'en reconnaissant le rôle des acteurs sociaux qui définissent cette légitimité¹². Dans le chapitre qui suit, je vais montrer, à partir de quelques résultats d'une récente étude menée en Suisse romande, que, dans le domaine de la variation géographique, le problème de légitimité se pose avec acuité lorsque des personnes issues de l'immigration s'approprient des variantes phonétiques locales.

Faire « local » avec un accent étranger

Éléments de méthode

L'étude menée en Suisse romande avait notamment pour but d'investiguer l'impact de la voyelle longue diphtonguée [eɔ̃] sur l'évaluation des discours prononcés par des migrants de

¹¹ *Crossing* peut être défini comme « [...] the use of a language or variety that feels anomalously “other” for the participants in an activity, involving movement across quite sharply sensed social or ethnic boundaries, in ways that can raise questions of legitimacy » (Rampton & Charalambous, 2012 : 482) (« [...] l'usage d'une langue ou d'une variété qui est ressentie comme anormalement “autre” par les participants d'une interaction ; cet usage implique un déplacement à travers des frontières sociales ou ethniques nettement perçues, ce qui peut soulever des enjeux de légitimité » ; traduction de l'auteur).

¹² Duchêne (2016 : 78) formule une critique similaire à l'égard des travaux de Norton sur la notion d'investissement langagier : « En ce sens, comprendre l'investissement langagier nécessite non pas uniquement de comprendre comment l'apprenant – investi ou pas dans la chose – interprète le contexte social dans lequel il évolue, mais requiert aussi une analyse des processus qui conduisent ou empêchent l'apprenant à s'investir dans la langue, en prenant en compte les acteurs, les structures, et les conditions du marché qui définissent la légitimité et créent les conditions de l'investissement. »

la 1^{re} génération¹³ résidant dans le canton de Vaud, en Suisse romande. Le choix de centrer la recherche sur cette voyelle se justifie par sa diffusion relativement large dans la partie francophone de la Suisse ainsi que par les rapports de type diglossique dans lesquels elle s'inscrit. En effet, si le français de Suisse romande a conservé l'opposition de longueur en finale de mot (ex. « penser » vs « pensée »), la possibilité d'y ajouter une diphtongaison ([eɨj]) est un trait distinctif du français en usage dans certaines régions de Suisse romande, notamment dans le canton de Vaud (Andreassen *et al.*, 2010). L'exemple de l'usage de cette variante est le marquage morphologique dans privé/privée, le dernier item pouvant être réalisé [pɨiveɨj]. Malgré un manque de prestige apparent (Armstrong & Pooley, 2010), cette prononciation semble constituer un marqueur d'ancrage régional et d'identification à une certaine idée de terroir.

L'expérience a été divisée en deux parties. Dans la première, des informateurs suisses romands (n=50) ont dû évaluer, sur une plateforme internet, de courts récits¹⁴ lus à voix haute¹⁵ par des locuteurs natifs et non natifs, ces derniers étant représentés par des locuteurs lusophones résidant dans le canton de Vaud et scolarisés au Portugal ou au Brésil¹⁶. Chaque enregistrement contenait un item se terminant en <ée> (par ex., privée) et les productions avec ou sans allongement et diphtongaison ont été élicitées en fonction de la variante qui a été produite spontanément lors de la première lecture. Un montage des enregistrements (par *cross-splicing*¹⁷, cf. Campbell-Kibler, 2010 pour une description de cette procédure) a ensuite été effectué de manière à ce qu'ils ne diffèrent que par le mot ou le groupe prosodique contenant le mot en <ée>. Les informateurs devaient écouter chaque récit et évaluer, sur une échelle allant de 1 à 7, la rapidité du débit, l'intelligibilité, le degré d'accent vaudois et l'adéquation à un poste de cadre. Les participants étaient tous résidents dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans et déclaraient avoir le français pour langue première¹⁸. Au-delà de ces quelques points de similitude, les profils des informateurs variaient notamment en fonction de l'âge, du genre, de la formation et des langues parlées.

La deuxième partie de l'étude a consisté en une série d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une partie des informateurs (n=11) ayant participé à la première phase de l'expérience. Le but de ces entretiens a été d'observer leurs représentations de la signification sociale de la variante [e:j] lorsqu'elle est utilisée par les non natifs. Les profils des personnes interviewées sont tout aussi variés que ceux des membres de l'échantillon général (n=50). D'une durée moyenne de 10 minutes, les entretiens se sont déroulés au domicile ou au travail

¹³ Personnes nées à l'étranger et n'ayant pas été scolarisées en Suisse romande.

¹⁴ En voici un exemple : « Le jury a enfin pris sa décision dans l'affaire des casinos clandestins. Tous les accusés écotent d'une amende de 100 000 francs. Le chef de l'organisation criminelle est en outre condamné à deux ans de prison pour le vol et la violation de propriété privée. ».

¹⁵ Puisque l'expérience portait sur une voyelle en particulier, dont la production est fonction de contraintes lexicales et contextuelles (position dans la chaîne parlée), la lecture de textes préfabriqués était un moyen de créer un environnement favorable à la production de la voyelle [eɨj] et de garantir un gain de temps considérable dans la récolte des enregistrements. Un critère de pertinence du choix de ce mode de recueil des données peut être une possibilité de production de la variante ayant moins de prestige (la voyelle diphtonguée, dans ce cas). Cette variante ayant été réalisée spontanément par plusieurs locutrices, le choix de la lecture à voix haute apparaît comme une technique appropriée.

¹⁶ Le portugais est la deuxième langue la plus parlée dans le canton de Vaud (9 %) après le français (83 %) (données du Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud, www.scris.vd.ch).

¹⁷ Cette technique consiste à combiner (ou « coller ») des sons provenant de différents échantillons sonores, produits généralement par le même locuteur. Les fragments combinés sont rendus aussi similaires que possible quant à leur fréquence fondamentale, leur durée et leur amplitude. Cette opération aboutit à la création de paires ne différant que par un élément phonétique.

¹⁸ Ce choix s'explique par le fait qu'on recherchait, dans un premier temps, des informateurs représentant le groupe auquel les locuteurs pouvaient vouloir s'identifier à travers l'usage de [e:j]. Voir Prikhodkine (soumis) pour plus de détails.

des informateurs (le lieu était déterminé d'entente avec les participants), après que ces derniers ont eu terminé la passation de la première partie de l'étude sur internet.

Les résultats qui suivent ne concernent que les données produites lors des entretiens semi-directifs¹⁹. L'analyse de contenu (Smith, 2000) a été appliquée aux réponses des informateurs. Dans la présentation ci-dessous, ces dernières sont rapportées au contexte (question) de leur production. Vu le nombre de personnes interrogées et compte tenu de l'objectif de cet article, le but de la discussion qui suit n'est pas de quantifier tel ou tel profil de réponse, mais plutôt de déceler des représentations mettant au jour d'éventuels enjeux de légitimité.

Quelques résultats

La première question posée aux informateurs était formulée de manière délibérément vague et se présentait ainsi : « Est-ce que vous avez entendu quelque chose de particulier dans la prononciation des personnes que vous venez d'entendre ? ». Aucun participant n'a mentionné la présence de la voyelle diphtonguée [e:j] ou de tout autre élément phonétique. Ce résultat n'est pas étonnant, quand on sait que tous les faits de langue ne sont pas également disponibles pour les locuteurs. Contrairement au lexique, les traits phonétiques ne sont, en effet, que très rarement commentés de manière explicite. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'on peut les considérer comme non accessibles à la conscience des locuteurs : ils peuvent être évoqués par d'autres moyens, par exemple sous forme de catégories plus globales, telles l'accent (voir Preston 1996 et 2016 pour une discussion des modes de conscience linguistique). C'est ainsi que si une personne a simplement évoqué des « chutes » à la fin de certains mots (voir le verbatim 1), plusieurs ont fait état de mélanges entre accents local et étranger (verbatim 2-3) :

Il m'a semblé que certaines personnes avaient dans le fond des chutes de euh après un certain nombre de mots. (verbatim 1)

Il y avait un mélange parce qu'il y avait un truc vaudois et puis en même temps elle avait un truc d'ailleurs. Pour moi, il y avait le mélange de deux accents euh enfin d'une personne qui avait appris ou qui avait pratiqué le français euh dans le canton de Vaud euh en étant en seconde langue en fait. (verbatim 2)

Il y avait des personnes qui, à mon avis, n'étaient pas de langue maternelle française et je me demandais même si elles avaient aussi l'accent vaudois en ayant appris le français chez nous. (verbatim 3)

Après avoir précisé qu'il s'agissait de la voyelle diphtonguée [e:j], l'enquêteur a demandé aux participants s'ils la connaissaient et si elle était employée par tout un chacun ou par une partie seulement de la population. Les réponses montrent que, connue des informateurs, cette variante phonétique est, pour eux, pleinement constitutive de ce qu'ils nomment « accent vaudois ». Elle est ainsi « enregistrée »²⁰, selon les termes d'Agha (2007), et reconnue comme appartenant à une manière de parler distincte (voir les verbatims 4-5).

Ça c'est une particularité vaudoise, je crois bien [...], ici on entend beaucoup, ce sera, ouais, tous ces termes où ils poussent à la fin un peu. (verbatim 4)

Si on entend quelqu'un avec un bon accent vaudois, ça ([-e:j]) viendra automatiquement. (verbatim 5)

¹⁹ Pour une présentation détaillée de la méthodologie et des résultats issus de la première partie de l'étude, voir Prikhodkine (soumis).

²⁰ Ce terme est une traduction de « enregistered » (Agha, 2007), qui évoque l'idée d'inscription (enregistrement) d'un signe dans un registre sémiotique (i.e. une manière de parler distincte).

Le fait d'« enregistrer » un élément linguistique à une manière de parler distincte implique, selon Agha (2007 : 81), que cet élément soit connecté aux valeurs indexicales stéréotypées attachées à cette dernière. C'est précisément ce que font les répondants qui, comme le montrent les verbatims 6 à 8, associent [-e:j] à un faible prestige social, en l'occurrence au milieu rural du canton de Vaud. Il s'agit, en effet, des caractéristiques stéréotypées qui sont généralement attribuées à l'« accent vaudois » (voir Singy *et al.*, 2004 ; Prikhodkine, 2011) et que, sous une forme élargie, on peut décrire à travers l'acronyme NORM (non-mobile, older, rural males) proposé par Chambers & Trudgill (1998). En même temps, comme en témoignent les verbatims 8 et 9, le manque de prestige social est contrebalancé par des valeurs de sociabilité (« bon enfant », « plutôt agréable »). L'assignation de ces valeurs peut être interprétée comme une stratégie de compensation en faveur des variantes non légitimes (voir Francard, 1993 : 14-19), qui permet leur maintien sur le marché linguistique « restreint » (Bourdieu, 1982).

Ça me ferait peut-être plus penser à des gens qui sont pas de la ville mais qui sont du, euh, on dirait du terroir, qui sont de la campagne plus facilement que des gens qu'on croiserait dans la ville de Lausanne. (verbatim 6)

Elle est plus particulière au canton de Vaud. [...] Elle est plus frappante dans le milieu plus agricole, plus rural, à la campagne. (verbatim 7)

C'est bon enfant, disons. Comment dire, euh, oui voilà c'est quelqu'un de la terre. (verbatim 8)

Si c'est dans un cadre privé, je le trouve plutôt agréable. Maintenant si je dois engager et donner une image de ma société, on emploie pas forcément quelqu'un qui a un fort accent vaudois. (verbatim 9)

Une autre question visait à investiguer les réactions des informateurs face à des situations où la variante [-e:j] serait combinée à des ressources linguistiques relevant des langues étrangères (i.e. à l'« accent étranger »). Cette question a été libellée comme suit : « Imaginez quelqu'un qui a un accent étranger s'adresser à vous avec cette particularité. Qu'est-ce que cela vous ferait comme impression ? ». Les réponses montrent que l'intégration de la variante [-e:j] dans un style de parole marqué par un accent étranger n'a pas surpris les personnes interviewées. Une des raisons en est que l'acquisition de cet accent par les migrants est considérée, par une partie des informateurs, comme « allant de soi » : résidant dans le canton de Vaud, ils s'adaptent aveuglément à l'environnement linguistique (voir les verbatims 10-11). Il est intéressant de noter que cette conception mécaniciste de l'acquisition linguistique ne coïncide pas forcément avec la représentation que l'on peut déduire des discours circulant autour de la politique d'intégration des migrants. En effet, l'élément clé de la politique d'intégration des migrants dans les pays occidentaux est de considérer l'acquisition d'une langue nationale comme la condition principale menant à une intégration réussie (par ex. Hogan-Brun *et al.*, 2009). En même temps, un manque de compétences linguistiques dans une langue nationale tend à être perçu comme une absence de volonté des migrants d'apprendre la langue locale et de s'intégrer. Hambye et Romainville notent, à ce propos, que dans ce genre de conception, on attribue un rôle central à la responsabilité personnelle et donc à l'agentivité humaine : on considère, en effet, « qu'il *suffit* de faire “quelques efforts” pour apprendre la langue et pour s'intégrer » (2014 : 49). Cette représentation étant prégnante dans l'espace public (voir aussi Milani, 2008), il est possible que la conception mécaniciste de l'appropriation de la variation régionale ait une incidence négative sur les jugements de l'intégration sociale des locuteurs ayant adopté l'« accent local » et notamment la variante [-e:j].

Quand tous les gens autour de toi parlent comme ça, tu vas choper l'accent, j'imagine, local. Parce que tu l'as appris en parlant aux gens autour de toi. (verbatim 10)

On fait pas exprès pour prendre un accent, je pense. À la base, on se dit pas : tiens, ce matin, je vais faire attention à parler un peu comme eux. Je pense que ça vient avec l'oreille. (verbatim 11)

Si, comme nous venons de le voir, certains informateurs excluent l'intentionnalité dans l'usage de la variante régionale, d'autres disent ne pas accorder la même signification sociale à [-e:j] lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger. C'est ainsi que ces informateurs attribuent son usage à l'influence des langues premières des locutrices (voir les verbatims 12-14). Le changement de la signification sociale d'une variante linguistique – dont on peut rendre compte en partie à travers la notion de bricolage (voir plus haut le chapitre « Style, bricolage et problème d'agentivité ») – est un phénomène bien connu en sociolinguistique. Campbell-Kibler (2007) a, par exemple, démontré l'effet que peut avoir l'incorporation d'une même variante phonétique dans des styles (« accents ») différents : par exemple, lorsqu'elle est produite par un homme dont le phonostyle est perçu comme homosexuel, la variante vélaire de (ING) tend à accentuer la perception de ce style, alors que la même variante ne véhicule par ailleurs aucune connotation d'homosexualité si elle est produite indépendamment d'un faisceau de traits allant dans ce sens. Un effet semblable a été observé pour la variante avancée de /s/ en danois de Copenhague (Pharao *et al.*, 2014). Cependant, contrairement aux études mentionnées, le changement de signification sociale mis au jour dans la présente recherche concerne la perception des situations de contact de langues où des migrants de la première génération combinent des ressources de leur(s) langue(s) première(s) avec des éléments linguistiques de la L2 relevant de la variation régionale. En effet, pour une partie des informateurs, la présence de marques d'accent étranger semble annuler la signification sociale associée à la variante [-e:j] lorsque celle-ci est intégrée dans un style de parole perçu comme « accent vaudois » (voir les verbatims 4-9). En d'autres termes, ces informateurs tendent à exclure de la signification sociale de [-e:j] le trait d'ethnicité majoritaire lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger. Dans ces conditions, à l'instar des représentations véhiculant la conception mécaniciste de l'acquisition de la voyelle [-e:j] (voir les verbatims 10-11), celles qui concernent le changement de signification sociale ne devraient pas contribuer à faire voir les locuteurs non natifs employant des traits de prononciation régionaux comme mieux intégrés.

Rien de spécial. Je pense que dans sa langue, elle emploie peut-être cette façon de parler, je me dis, peut-être que c'est comme ça. (verbatim 12)

Ça peut être simplement une prononciation propre à sa langue d'origine. (verbatim 13)

Est-ce que c'est aussi chez eux que c'est utilisé, euh, je sais pas, c'est ça, s'ils parlent le français et qu'ils ont certaines lettres ou intonations qui veulent ce terme-là, ça me frappera pas autrement. (verbatim 14)

Pour vérifier cette hypothèse, la question suivante a été posée aux informateurs : « Est-ce que vous pensez que l'emploi de cette particularité permet de juger de l'intégration de la personne dans la société suisse ? ». Si quelques personnes établissent un lien de cause à effet entre l'intégration et l'emploi de la voyelle diphtonguée [-e:j], la plupart jugent que l'usage de celle-ci n'est pas forcément un signe d'intégration. Parmi les raisons invoquées par les informateurs pour justifier cette réponse, on répertorie surtout l'argument relatif à l'apprentissage spontané, non volontaire de la variation régionale (voir les verbatims 15-16 et 10-11), mais aussi celui qui présente l'intégration et les marques transcodiques comme incompatibles (voir le verbatim 17). Cette conception de l'intégration – qui tend à exclure

toute trace d'hétérogénéité imputable à l'incidence d'autres langues – pourrait être définie comme soustractive – tout comme une forme de bilinguisme qui peut en résulter (Lambert, 1977) – dans la mesure où l'adhésion à un groupe social doit se faire au détriment d'un autre. La difficulté, pour les personnes issues de l'immigration, de conjuguer plusieurs affiliations (par ex., se sentir Suisse romand tout en étant lusophone ou arabophone) en est une des conséquences (voir Lucchini *et al.* 2008 ; Prikhodkine & Gajo, 2016).

Je pense qu'il y a des gens qui sont, euh, justement qui apprennent très vite les langues, qui prennent l'accent, mais ce n'est pas forcément une intégration. (verbatim 15)

Intégration pas forcément, je pense que c'est quelqu'un qui vit dans son euh dans un milieu et pis que son oreille s'est faite et pis lui a pris cet accent. Mais pas forcément qu'il fait preuve de l'intégration. Peut-être dans les grandes lignes oui, mais pas autrement. (verbatim 16)

Non, pas forcément. Je pense quand même que l'intégration pour moi si on arrive à parler sans accent. (verbatim 17)

Nous l'avons vu, pour la plupart des informateurs, la présence de marques d'accent local n'est généralement pas interprétée comme un indice de bonne intégration. Le protocole de production des données dans le cadre de ces entretiens n'a malheureusement pas permis de répertorier les éléments supplémentaires qui, aux yeux des répondants, seraient nécessaires à une bonne intégration. Cependant, certains participants en ont spontanément cité quelques-uns, qui, en combinaison avec les réponses déjà rapportées dans ce chapitre, permettent d'esquisser une piste interprétative. Si, comme cela a déjà été discuté à propos du verbatim 17, c'est la légitimité linguistique qui est mise en avant, quelques informateurs ont fait des commentaires sur la légitimité sociale des personnes issues de l'immigration en lien avec l'usage de la variante [-eɔ̃j]. En effet, comme le montre le verbatim 18, il peut y avoir une sorte de déni de légitimité dans l'acquisition de marques d'accent local par les migrants. Il apparaît donc que la définition du locuteur légitime ici ne se limite pas aux compétences linguistiques, mais concerne l'appartenance ethnique (« l'accent vaudois est propre aux natifs du pays »). Il est intéressant de noter, à cet égard, qu'un autre informateur, lorsqu'on lui demande quelle impression lui ferait un locuteur s'adressant à lui avec un accent étranger et employant la voyelle [-eɔ̃j], répond en citant des « accents » natifs (belges ou genevois), comme si l'usage de cette variante par des alloglottes était inconcevable (voir le verbatim 19). Cette manière de construire une différence, en percevant la présence/l'absence de cette variante phonétique, entre les francophones légitimes (ceux appartenant à l'ethnicité majoritaire) et les francophones non natifs, et d'interpréter cette différence avec des arguments renvoyant à son caractère naturel relèvent de l'iconisation, un des processus sémiotiques décrits par Irvine & Gal (2000) à travers lesquels les acteurs sociaux construisent des représentations idéologiques des différences linguistiques. Selon ces auteures, par ce processus, les différences linguistiques apparaissent comme des représentations iconiques des contrastes sociaux qu'elles indexent, c'est-à-dire comme si elles illustraient l'essence même d'un groupe social (Irvine & Gal, 2000 : 37-38). Dans le cas des verbatims ci-dessous, en faisant un lien de cause à effet entre le groupe de Vaudois et la variante phonétique [-eɔ̃j], la représentation idéologique participe de fait à la naturalisation de ce lien.

Pour moi, pour l'intégration, ce qui est plus important, c'est la maîtrise du français plus que l'accent. [...] Je pense que l'accent vaudois est propre aux natifs du pays, hein, et qu'il n'a pas à être acquis, parce qu'à ce moment-là, ça n'a plus rien de naturel. (verbatim 18)

E²¹ : Imaginez que quelqu'un qui a un accent étranger s'adresse à vous en utilisant ces [-e:j]. ça vous ferait quoi, comme impression ?

²¹ Les abréviations se lisent comme suit : E – enquêteur, I – interviewé.

I : Je pourrais peut-être aussi dire qu'il est Belge, non, je sais pas si ça m'impressionnerait, à moins qu'il ait un autre accent qui va avec, vous voyez, j'entends, de la part d'un Genevois, par exemple, on a un accent, ou un français, euh, ça ferait drôle, je crois. (verbatim 19)

L'icônisation accompagne souvent un autre processus sémiotique – l'effacement – qui implique un gommage de certains groupes sociaux ou de certains phénomènes linguistiques, ces derniers devenant invisibles ou inaudibles dans l'espace sociolinguistique (Irvine & Gal, 2000 : 38). Comme le rappellent Costa *et al.* (2012 : 256), ce processus est « le corollaire de l'icônisation qu'il tend à renforcer, puisqu'en masquant des traits qui ne correspondent pas à l'association stéréotypique, il contribue à rendre le lien sémiotique (icônique) plus saillant encore ». Cependant, si l'effacement implique, en effet, de ne pas entendre certains phénomènes linguistiques (voir Prikhodkine & Correia Saavedra, 2016), il peut aussi se manifester à travers une explication alternative de ces phénomènes. C'est ce qui semble ressortir des entretiens conduits : comme nous l'avons vu (voir les verbatims 12-14), plusieurs informateurs admettent la possibilité de l'usage de la variante phonétique [-eɹj] par les personnes issues de l'immigration, mais tendent à en proposer une explication alternative, en attribuant son usage à l'influence des langues premières des locuteurs. Cette explication contribue à maintenir une vision cohérente de la variation géographique, vision qui tend à exclure de la signification sociale de [-eɹj] le trait d'ethnicité majoritaire lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger.

En même temps, plusieurs informateurs ont pointé les récents changements socio-démographiques ayant pour conséquences un mélange de la population et une perte de l'accent de terroir. Les verbatims 20 et 21 pourraient ainsi exprimer des tensions entre l'expression d'une appartenance régionale et une certaine hybridification des appartenances due à la globalisation (Heller, 2011). Dans ces conditions, il n'est pas déraisonnable de faire un lien entre ce changement social et la volonté de certains répondants de circonscrire la signification sociale de [-e:j] à l'ethnicité majoritaire. À cet égard, l'impact que peut avoir une transformation sociale sur la modification de la signification sociale des ressources langagières a bien été démontré par Labov, dans son enquête sur l'île de Martha Vineyard (1976). Comme sur cette île, on assisterait, sur le terrain suisse romand, à ce qu'Eckert (2012) appelle « indexical move » : si, avant, cette variante phonétique marquait simplement que le locuteur était un résident vaudois, aujourd'hui elle signifierait un type particulier de Vaudois, celui ou celle qui n'est pas issue de l'immigration.

Maintenant, avec le brassage de la population [...] les accents se perdent. On parle de plus en plus, euh, quand tu vas dans l'Ouest lausannois, tu vois beaucoup ça. Les jeunes, maintenant, ça parle un peu comme les banlieues françaises. On n'est pas Paris. Donc, cet accent de terroir est en train de se perdre par le fait qu'il y a ce mélange, euh, de société. (verbatim 20)

La population est tellement mélangée, il y a un peu de tout, il y a les étrangers, il y a les confédérés de différents autres cantons, et puis c'est plus comme avant où il y avait de petits villages et puis c'était, euh, c'était même d'un village à l'autre, il y avait un autre accent. (verbatim 21)

En guise de synthèse, rappelons que l'analyse des entretiens présentée dans cette section n'avait pas pour but de produire des résultats généralisables à l'ensemble de la population. Il est possible qu'un échantillon élargi permette de dégager d'autres significations de l'usage de l'« accent local » par des personnes issues de l'immigration ou que les représentations observées aient un autre poids. Cette analyse visait simplement à démontrer la nécessité de prendre en compte la reconnaissance sociale de l'appropriation de la variation régionale en contexte migratoire. De ce point de vue, les résultats produits montrent bien que même si des personnes issues de l'immigration investissent dans un usage stratégique de variantes phonétiques locales, cet usage ne va pas sans poser des enjeux de légitimité. En effet, comme

l'indiquent les extraits d'entretien, la signification sociale de [-e:j], lorsque ce trait est utilisé par des non natifs, peut ne pas véhiculer le trait d'ethnicité majoritaire. Dans ces conditions, force est d'admettre que l'adoption d'éléments linguistiques qui permettent, a priori, une intégration sociale dans la société locale n'est pas forcément perçue comme une forme de capital qu'on peut faire valoir (voir Flubacher, 2013 pour un constat similaire à propos du suisse allemand). Dès lors, l'« accent local » semble investi de représentations qui devraient lui permettre de fonctionner comme un marqueur de frontière ethnique.

Conclusion

Dans cet article, je visais tout d'abord à montrer que le domaine d'études sur les « accents régionaux » en français est plutôt resté en marge du tournant post-structuraliste des sciences sociales à la fin du XX^e siècle, en ce sens que nombre de travaux relevant de ce domaine continuent de présenter leurs locuteurs sous la forme d'un faisceau stable de catégories sociales et de naturaliser « le fait régional » à travers son inscription dans la catégorie des locuteurs natifs. Basé sur une conception essentialiste des groupes sociaux ainsi que sur une croyance voulant que les locuteurs non natifs n'atteignent pas un niveau d'expertise suffisant en français pour s'approprier la variation géographique, le sédentarisme « nativiste » mène, de fait, à une exclusion du paysage sociolinguistique d'au moins un quart de la population. Or, comme nous l'avons vu, plusieurs études indiquent que non seulement les locuteurs non natifs font usage de la variation géographique et sont conscients de la signification sociale des variantes régionales, mais qu'ils recourent aussi, à des fins stratégiques, à des variétés non standard locales. Me basant sur certains résultats d'une récente recherche menée en Suisse romande, j'ai voulu montrer ensuite que, si les notions de *style* et de *bricolage* contribuent à dépasser l'essentialisation des pratiques langagières, elles doivent cependant être considérées de manière critique quant à une minimisation possible des enjeux de légitimité à la suite d'un rôle accru attribué à l'agentivité des locuteurs.

Enfin, les deux positions extrêmes esquissées dans cet article – le déterminisme biologique ou social dans le sédentarisme « nativiste » et l'agentivité individuelle à travers la réhabilitation de la capacité d'agir des locuteurs – présentent le même risque de dépolitiser l'usage des ressources langagières. Dans le premier cas, le recours au nativisme dissimule le fait que la catégorie de locuteur natif ne renvoie pas simplement à la dimension linguistique, mais mobilise aussi une conception ethnicisée de la nation (par ex., Doerr, 2009 ; Muni Toke, 2013). Dans ces conditions, ne pas problématiser le nativisme équivaudrait à la légitimation par le chercheur de cette idéologie et des intérêts spécifiques la fondant.

Dans le cas du paradigme post-structuraliste, lorsqu'on accentue le rôle de la capacité des individus d'investir les ressources langagières de leur choix, on tend, de fait, à romantiser la mobilité, en la présentant comme un processus, certes, de co-construction, mais aussi comme une activité où tout est possible, au détriment de l'examen des contraintes sociales pesant sur elle, qui sont alors présentées comme négociables et déconstructibles. Or, comme l'ont noté Avanza & Laferté (2005 : 137), le risque politique d'une telle conception « est alors de considérer que, puisque tout est 'socialement construit', rien n'est essentiel, inévitable, tout est déconstructible, révisable ». Ainsi, accepter le rôle prééminent de l'agentivité conduirait à ne pas questionner certains discours idéologiques – que l'on peut qualifier de néolibéraux – qui insistent sur la liberté de choix des individus, tout en omettant de préciser quelles limites sont imposées à ces choix et qui décide de la palette de ces choix (voir Chun, 2016 pour une synthèse). Même si on admet qu'aujourd'hui le paradigme « une langue, une nation, un territoire » ainsi que la conception traditionnelle de l'identité nationale sont remises en question à la suite du processus de globalisation et de l'affaiblissement du rôle des Etats-

nations (par ex., Heller, 2011), ce n'est pas pour autant que l'on peut relativiser l'existence des principes de division du monde social. En effet, la tendance à vouloir construire des frontières ethno-nationales sur la base de la langue se maintient, tout en prenant d'autres formes (voir Canut et Duchêne, 2011). Les « français régionaux » pouvant aussi, comme nous l'avons vu, exprimer ces frontières, il est important de ne pas perdre de vue que l'appropriation de la variation régionale par les personnes issues de l'immigration et, de manière plus générale, par tout nouvel arrivant (voir Gasquet-Cyrus & Trimaille, 2017 à propos des « néo-Marseillais ») n'est pas dénuée d'enjeux de légitimité. Enjeux qu'il faut se donner les moyens d'appréhender.

Pour ce faire, il s'agirait, pour reprendre la métaphore d'Eckert (2003) citée dans l'introduction de cet article, de veiller à revenir, de manière critique, sur les positionnements théoriques qui, tels des éléphants dans la pièce, nous paraissent comme des évidences dans notre champ.

Bibliographie

- AGHA Asif, 2007, *Language and social relations*, New-York, Cambridge University Press.
- ANDREASSEN Hélène, MAÎTRE Raphael & RACINE Isabelle, 2010, « La Suisse », dans Detey Sylvain, Durand Jacques, Laks Bernard & Lyche Chantal (éds.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, pp. 211-233.
- ARMSTRONG Nigel & POOLEY Tim, 2010, *Social and linguistic change in European French*, London, Palgrave Macmillan.
- AUZANNEAU Michelle & JUILLARD Caroline (éd.), 2012, « Jeunes et parlers jeunes : des catégories en question », *Langage et Société*, n°141.
- AVANZA Martina & LAFERTE Gilles, 2005, « Dépasser la construction des identités ? Identifications, images sociales et appartenance », *Genèses*, n°61, pp. 134-152.
- AVANZI Mathieu & BOULA DE MAREÛIL Philippe, 2017, « Identification of regional French accents in (northern) France, Belgium, and Switzerland », *Journal of Linguistic Geography*, n°5, pp. 17-40.
- BAXTER Judith, 2016, « Positioning language and identity », dans Preece Siân (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Identity*, London, Routledge, pp. 34-49.
- BELL Alan, 2016, « Succeeding waves : Seeking sociolinguistic theory for the twenty-first century », dans Coupland Nikolas (éd.), *Sociolinguistics. Theoretical debates*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 391-414.
- BLOM Jan-Petter & GUMPERZ John J., 1972, « Social meaning in linguistic structures : code-switching in Norway », dans Gumperz John J. & Hymes Dell (éds.) *Directions in sociolinguistics : the ethnography of communication*, New-York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 407-434.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BRITAIN David, 2016, « Sedentarism and nomadism in the sociolinguistics of dialect », dans Coupland Nikolas (éd.), *Sociolinguistics. Theoretical debates*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 217-241.
- BUCHOLTZ Mary, 2003, « Sociolinguistic nostalgia and the authentication of identity », *Journal of Sociolinguistics*, n°7, pp. 398-416.
- BUCHOLTZ Mary & HALL Kira, 2005, « Identity and interaction : a sociocultural linguistic approach », *Discourse studies*, n°7, pp. 585-614.

- CAMERON Deborah, 2005, « Language, gender and sexuality : current issues and new directions », *Applied Linguistics*, n°26, pp. 482-502.
- CAMPBELL-KIBLER Kathryn, 2007, « Accent, (ING), and the social logic of listener perceptions », *American Speech*, n° 82, pp. 32-64.
- CAMPBELL-KIBLER Kathryn, 2010, « The effect of speaker information on attitudes toward (ING) », *Journal of Language and Social Psychology*, n°29, pp. 214-223.
- CANUT Cécile & DUCHENE Alexandre, 2011, « Instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », *Langage et Société*, n°136, pp. 5-12.
- CHAMBERS Jack & TRUDGILL Peter, 1998, *Dialectology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2^e édition.
- CHAURAND Jacques, 1972, *Introduction à la dialectologie française*, Paris, Bordas.
- CHUN Christian W., 2016, « Exploring neoliberal language, discourses and identities », dans Siân Preece (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Identity*, London, Routledge, pp. 558-571.
- COSTA James, LAMBERT Patricia & TRIMAILLE Cyril, 2012, « Idéologies, représentations et différenciations sociolinguistiques : quelques notions en question », *Cahiers d'atelier de sociolinguistique*, n°6, pp. 247-266.
- COUPLAND Nikolas, 2007, *Style : Language Variation and Identity*, New-York, Cambridge University Press.
- CRESSWELL Tim, 2006, *On the move : Mobility in the modern western world*, London, Routledge.
- DOERR Neriko Musha, 2009, « Investigating “native speaker effects” : Toward a new model of analysing “native speaker” ideologies », dans Doerr Neriko Musha (éd.), *The native speaker concept*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 15-46.
- DRUMMOND Rob, 2012, « Aspects of identity in a second language : ING variation in the speech of Polish migrants living in Manchester, UK », *Language Variation and Change*, n°24, pp. 107-133.
- DUCHÊNE Alexandre, 2016, « Investissement langagier et économie politique », *Langage et société*, n°3, pp. 73-96.
- ECKERT Penelope, 2003, « Elephants in the room », *Journal of Sociolinguistics*, n°7, pp. 392-397.
- ECKERT Penelope, 2008, « Variation and the indexical field », *Journal of Sociolinguistics*, n°12, pp. 453-476.
- ECKERT Penelope, 2012, « Three waves of variation study : the emergence of meaning in the study of sociolinguistic variation », *Annual review of anthropology*, n°41, pp. 87-100.
- FLUBACHER Mi-Cha, 2013, « Language(s) as the key to integration ? The ideological role of diglossia in the German-speaking region of Switzerland », dans Barat Erzsebet, Studer Patrick & Nevkapil Jiri (éds.), *Ideological Conceptualizations of Language*, Frankfurt am Main, Peter Lang, pp. 171-192.
- FRANCARD Michel (en collaboration avec Joëlle Lambert et Françoise Masuy), 1993, *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française.
- GADET Françoise & GUERIN Emmanuelle, 2015, « Introduction », *Langage et Société*, n°154, pp. 7-15.
- GALAZZI Enrica, 2015, « Du locuteur natif à l'étranger expert : quel(s) modèle(s) de prononciation pour les apprenants de FLE dans la société globalisée ? », dans Borek-Dohalska Marie & Sukova Vychopnova Katerina (éds.), *Didactique de la phonétique et phonétique en didactique du FLE*, Praga, Karolinum, pp. 69-78.

- GASQUET-CYRUS Médéric & TRIMAILLE Cyril, 2017, « Etre néo quelque part : la gentrification à Marseille et ses implications sociolinguistiques », *Langage et société*, n°162, pp. 81-105.
- HAMBYE Philippe & ROMAINVILLE Sophie, 2014, *Apprentissage du français et intégration : des évidences à interroger*, Français & Société n°26/27, EME Editions.
- HAMBYE Philippe & SIROUX Jean-Louis, 2007, « Risques et limites des politiques de reconnaissance des langues minorisées. Le cas de la valorisation des langues de l'immigration en Belgique francophone », *Sociolinguistic studies*, n°1, pp. 217-239.
- HELLER Monica, 2011, « La francophonie et ses contradictions : multiples positions, multiples intérêts », *Sociolinguistic Studies*, n° 5, pp. 423-439.
- HOGAN-BRUN Gabrielle, MAR-MOLINERO Clare & STEVENSON Patrick (éd.), 2009, *Discourses on language and integration*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- HOWARD Martin, MOUGEON Raymond & DEWAELE Jean-Marc, 2013, « Sociolinguistics and second language acquisition », dans Bayley Robert, Cameron Richard & Lucas Ceil (éds.), *The Oxford handbook of sociolinguistics*, New-York, Oxford University Press, pp. 340-359.
- IRVINE Judith, 2001, « 'Style' as distinctiveness : the culture and ideology of linguistic differentiation », dans Eckert Penelope & Rickford John (éds.), *Style and Sociolinguistic Variation*, New-York, Cambridge University Press, pp. 21-43.
- IRVINE Judith T. & GAL Susan, 2000, « Language ideology and linguistic differentiation », dans Kroskrity Paul V. (éd.), *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*, Santa Fe, School of American Research Press, pp. 35-84.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LAMBERT Wallace E., 1977, « Effects of bilingualism on the individual », dans Hornby Peter A. (éd.), *Bilingualism : psychological, social and educational implications*, New York, Academic Press Inc., pp. 15-27.
- LAURET Bertrand, 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette.
- LUCCHINI Sylvia, HAMBYE Philippe, FORLOT Gilles & DELCOURT Isabelle, 2008, *Francophones et plurilingues*, Français & Société, n°19.
- MILANI Tommaso, 2008, « Language testing and citizenship : A language ideological debate in Sweden », *Language in Society*, n°37, pp. 27-59.
- MOREAU Marie-Louise, BOUCHARD Pierre, DEMARTIN Stéphanie, GADET Françoise, GUERIN Emmanuelle, HARMEGNIES Bernard, HUET Kathy, LAROUCSI Foued, PRIKHODKINE Alexei, SINGY Pascal, THIAM Ndiassé & TYNE Harry, 2007, *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Bruxelles, Service de la langue française.
- MUNI TOKE Valelia, 2013, « Native speaker : from idealization to politicization », *Histoire Épistémologie Langage*, n°35, pp. 69-93.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS), 2017, *La population de la Suisse 2016*, Neuchâtel, OFS.
- PHARAO Nicolai, MAEGAARD Marie, SPINDLER MOLLER Janus & KRISTIANSEN Tore, 2014, « Indexical meanings of [s+] among Copenhagen youth : social perception of a phonetic variant in different prosodic contexts », *Language in Society*, n°43, pp. 1-31.
- PILLER Ingrid, 2002, « Passing for a native speaker: identity and success in second language learning », *Journal of Sociolinguistics*, n°6, pp. 179-208.
- PRESTON Dennis R., 1996, « Whaddayaknow ? : the modes of folk linguistic awareness », *Language Awareness*, n°5, pp. 40-74.

- PRESTON Dennis R., 2016, « Whaddayaknow now ? », dans Anna M. Babel (éd.), *Awareness and control in sociolinguistic research*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 177-199.
- PRIKHODKINE Alexei, 2011, *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande*, Paris, L'Harmattan.
- PRIKHODKINE Alexei, 2018, « Language regard and sociolinguistic competence of non-native speakers », dans Evans Betsy, Benson Erica & Stanford James (éds.), *Language regard : Methods, variation, and change*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 218-235.
- PRIKHODKINE Alexei, soumis, « Faire 'local' avec un accent étranger : entre inclusion et minorisation », *Minorités linguistiques et société*.
- PRIKHODKINE Alexei & CORREIA SAAVEDRA David, 2016, « Pratiques langagières légitimes et ethnicité : quels rapports ? », dans Arrighi Laurence & Boudreau Annette (éds.), *Langue et légitimation: la construction du locuteur francophone*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 107-126.
- PRIKHODKINE Alexei & GAJO Laurent, 2016, « Devenir francophone: du poids des définitions dominantes à leur exploitation didactique », *Le Langage et l'Homme*, n° 51, pp. 97-113.
- RAMPTON Ben, 1995, *Crossing: language and ethnicity among adolescents*, London, Longman.
- RAMPTON Ben & CHARALAMBOUS Constadina, 2012, « Crossing », dans Martin-Jones Marilyn, Blackledge Adrian & Creese Angela (éds.), *The Routledge handbook of multilingualism*, London, Routledge, pp. 482-498.
- SEALEY Alison & CARTER Bob, 2004, *Applied linguistics as social science*, London, Continuum.
- SERVICE CANTONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION STATISTIQUES DU CANTON DE VAUD (SCRIS), URL : <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DomID=137> consulté le 13 mars 2018.
- SINGY Pascal, MOTTAZ BARAN Arlette, AMSTALDEN Martine, PRIKHODKINE Alexei & JUFER Nicole, 2004, *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*, Berne, Peter Lang.
- SMITH Charles P., 2000, « Content Analysis and Narrative Analysis », dans Reis Harry T. & Judd Charles M. (éds.), *Handbook of research methods in social and personality psychology*. New York, Cambridge University Press, pp. 313-335.
- SPINI Mathilde & TRIMAILLE Cyril, 2017, « Les significations sociales de la palatalisation/affrication à Marseille : processus ségrégatifs et changement linguistique », *Langage et société*, n°162, pp. 53-78.
- TAVERDET Gérard, 1977, « Avant-propos », dans Taverdet Gérard & Straka Georges (éds.), *Les français régionaux*, Paris, Librairie Klincksieck, pp. 5-6.

« C'EST TOUJOURS L'AUTRE QUI A UN ACCENT » : LE PRESTIGE MÉCONNU DES ACCENTS DU SUD, DES ANTILLES ET DU QUÉBEC

Elissa Pustka^{*}, Jean-David Bellonie^{}, Marc Chalier^{***} et Luise Jansen^{*}**
(* Université de Vienne, ** Université des Antilles, *** Université de Passau)

« [C']est toujours l'autre qui a un "accent"¹ » (Walter, 1998 : 21) – Une telle vision symétrique et égalitaire de la variation régionale paraît loin de la réalité francophone dans laquelle le français semble constituer une « exception sociolinguistique » (Le Dû et Le Berre, 1997 : 11) en tant que langue monocentrique avec Paris comme seul *centre*, entouré de *périphéries* (locales, régionales, nationales, voire continentales²). Il se distinguerait sur ce point des autres langues mondiales – l'anglais, le portugais et l'espagnol – considérées comme pluricentriques (Pöll, 2005), c'est-à-dire possédant plusieurs standards nationaux, et de son voisin, l'allemand, langue pluriaréale, possédant aussi des standards régionaux³.

L'objectif de cet article est de montrer, sur une large base empirique, comment la situation du français est en train de changer. Non seulement les représentations de la capitale de France évoluent, le Paris, fantasmé bourgeois, faisant place à des représentations d'une région parisienne diversifiée, *melting pot* étant à l'origine même de la langue française (Lodge, 2004). Mais les représentations que les locuteurs ont des productions langagières s'adaptent aussi à la diversité sociale vécue : cela concerne, d'une part, les accents⁴ – de l'*accent parigot* à l'*accent de banlieue*⁵ en passant par l'*accent Marie-Chantal* (Pustka, 2008). D'autre part, cela touche aussi aux normes de prononciation, beaucoup plus difficiles à cerner que les normes de la grammaire (Laks, 2002 : 5) : de la « *conversation en usage dans les conversations soignées chez les Parisiens cultivés* » (Fouché, 1959 : ii) ou chez les *Parisiens*

¹ Nous entendons par *accent* les « aspects phonologiques de la variété, c'est-à-dire [son] profil phonologique perçu et évalué » (Pustka, 2007 : 9).

² Pour les différences entre les échelles spatiales voir Verreault (2000 : 125).

³ Le terme de *pluricentrisme*, qui remonte au germaniste Heinz Kloss (1978), implique que certaines langues de grande extension possèdent plusieurs normes nationales à égalité statutaire (all. « mehrere gleichberechtigte Spielarten », Kloss, 1978 : 67 ; voir aussi « each providing a national variety with at least some of its own (codified) norms », Clyne, 1992 : 1). Le terme de *pluriaréalité* a été introduit ensuite pour désigner l'existence de différentes normes régionales indépendantes des frontières politiques (Wolf, 1994 : 74-75).

⁴ Nous entendons ici par *accent* les aspects phoniques d'une variété en tant que « profil linguistique perçu, associé à une origine (géographique ou sociale) ou à une situation et suscitant des émotions et des jugements » (Pustka, 2007 : 8-9 ; voir aussi Hambye *et al.*, 2004). Il s'agit donc d'un terme sociolinguistique et non phonétique ou phonologique. Afin de saisir le concept dans son aspect global, la sociolinguistique cognitive propose une modélisation sous la forme de prototype (Kristiansen, 2008 ; Pustka, 2009a).

⁵ Pour une approche critique récente des représentations de l'*accent de banlieue*, voir Candea, 2017.

d'adoption (Martinet et Walter, 1973 : 9, 17sq.) au *linguistic Frankenstein* (Morin, 1987 : 819) du français de référence des manuels de FLE (Lyche, 2010). Le plus grand changement observé durant les dernières décennies est toutefois le fait que « [l]e parler des classes dominantes » n'est plus considéré comme un « objet linguistiquement incorrect » (titre de l'article de Paveau, 2008).

Il en est de même pour les français régionaux des diverses *périphéries*. Au Québec, la *Révolution Tranquille* des années 1960 (Plourde *et al.*, 2003 : 232sq.) a permis une réelle expansion de la recherche en (socio-)linguistique sur la variation du français québécois, menant à des efforts d'aménagement linguistique (Pöll, 2008 : 99sq.). Pour ce qui est du Sud de la France et des Antilles, il a fallu attendre les années 2000 pour que les français régionaux qui y sont parlés deviennent des objets d'étude légitimes à côté des langues régionales, en l'occurrence l'occitan et le créole (Pustka, 2007). Par contre, leur prestige (pas uniquement latent) semble encore être sous-estimé par l'élite intellectuelle française.

Les méthodes empiriques de la sociolinguistique contemporaine permettent désormais de donner la parole à la grande masse des locuteurs. En nous appuyant sur les concepts théoriques du *prestige manifeste* et *latent*⁶ de la sociolinguistique de Labov (1966) et de Trudgill (1972) et les attributs *correct* et *aimable*⁷ utilisés dans le cadre de la dialectologie populaire⁸ de Preston (1999 : xxxiv), nous étudions les attitudes des Méridionaux, DROMiens (habitants de départements et régions d'outre-mer) et Franco-Canadiens envers les accents du français qui font partie de leur imaginaire linguistique : la ou les variété(s) dominante(s) possèdent un prestige manifeste sur l'axe vertical du *pouvoir*⁹, certaines variétés dominées présentent, elles, un prestige latent, qui se situe sur l'axe horizontal de la *solidarité* et de la *loyauté* à l'endogroupe (*in-group*), alors que d'autres ne jouissent apparemment d'aucun prestige (l'absence de prestige manifeste allant de pair avec une forte insécurité linguistique).

Nous montrerons ainsi que la marginalisation des accents régionaux par la linguistique ne peut être assimilée à leur marginalisation par la société, de même que l'insécurité linguistique à laquelle est sujet le linguiste lui-même n'est pas à identifier avec l'insécurité linguistique du locuteur. Pour ce faire, nous reprendrons tout d'abord l'état des recherches et des discussions sur la question de la stigmatisation des accents régionaux qui nous amènera à formuler l'hypothèse qu'il s'agit principalement d'un phénomène parisien. Nous présenterons ensuite de nouvelles données empiriques recueillies dans le Sud de la France, aux Antilles et au Québec, qui témoignent d'un prestige manifeste des accents régionaux considérés comme périphériques. Cela nous mènera à la conclusion que le français ne constitue finalement pas une exception, mais qu'il est, comme d'autres langues, une langue pluricentrique et pluriaréale.

Stigmatisations parisiennes

L'idée d'une dominance d'un français parisien supposé *neutre* fait depuis longtemps partie de la doxa française. Estienne (1579 : 170) écrivait déjà : « (...) nous donnons le premier lieu au langage de Paris, que nous confessons que celui des villes prochaines, qui sont aussi comme du cœur de la France, ne s'en éloigne guere (...) Orléans (...) Tours ». Il faut

⁶ Angl. *overt et covert prestige*.

⁷ Angl. *correctness et pleasantness*.

⁸ Bien que les termes *Folk Dialectology* (Preston et Niedzielski, 2000) et *Perceptual Dialectology* (Preston, 1999) soient utilisés de façon synonyme dans la tradition américaine, il convient de distinguer clairement les études des représentations et attitudes, basées sur des entretiens ou questionnaires, des études perceptives au sens strict du terme, comprenant des réactions à des stimuli acoustiques, voir Krefeld et Pustka (2010). Le présent article se concentre sur l'aspect des attitudes.

⁹ Pour les dimensions *power vs solidarity* voir la théorie de la politesse de Brown et Gilman, 1960.

souligner qu'à cette époque, seul le centre de la France parlait français, langue née à la fin du Moyen-Âge dans le *melting pot* humain et dialectal de la région parisienne (Lodge, 2004). Il a fallu attendre l'introduction de l'école obligatoire en 1882 et surtout les grands brassages de la population lors des deux Guerres mondiales pour que la langue nationale se diffuse dans le pays entier (Sibille, 2003). Parlée comme une langue seconde (L2) par les provinciaux de L1 occitane, alsacienne et autres, il n'est pas surprenant que ce français ait été stigmatisé – tout comme les langues régionales – en comparaison au français L1 du centre.

Aujourd'hui, alors que le français L1 est très largement répandu, on note toujours une certaine asymétrie entre le *centre* parisien et les diverses *périphéries* : ainsi, Méridionaux, DROMiens et Franco-Canadiens admettent-ils communément avoir eux-mêmes un accent, contrairement aux Parisiens (et aux Tourangeaux), qui sont eux persuadés de parler de façon *neutre* (Gueunier *et al.*, 1978 : 82 ; Pustka 2008 : 222). Le fait que *les autres* attribuent à ces derniers un « accent pointu » ne compte pas forcément comme un contre-argument ; au contraire, il s'agit plutôt d'hétéro-représentations¹⁰ typiquement associées à la variété standard, tout à la fois admirée et rejetée (Léon, 2005 : 228 ; Moreau, 2007 : 7).

Or, l'exemple d'autres langues montre qu'il ne s'agit pas d'une condition immuable : en Allemagne par exemple, c'est aujourd'hui la variété de la partie nord du pays, où les locuteurs du bas-allemand ont appris l'allemand écrit (basé plutôt sur le haut-allemand) comme L2, qui est considérée comme la plus proche du standard, alors que les variétés méridionales se situent sur un continuum entre le standard et les dialectes du haut-allemand (Schlieben-Lange, 1978 : 75). Cet exemple invite à mener une réflexion sur la récente victimisation médiatisée des accents régionaux en France.

Tout en nous mettant en garde contre le « victimisme paranoïaque », Gasquet-Cyrus (2012 : 242) présente une collection d'anecdotes de discriminations, voire de stigmatisations linguistiques en France :

La discrimination à l'accent en France est un fait avéré. Avoir un accent régional, dans un pays marqué par une idéologie centralisatrice et monolingue, c'est être enrhumé (par ceux qui dénie ont un accent) dans une altérité sinon dégradante, du moins folklorique, risible et peu sérieuse. Dans de nombreux cas, la discrimination va jusqu'à la stigmatisation, y compris en milieu professionnel. Cette discrimination peut prendre des formes graduées, du commentaire épilinguistique a priori anodin ("vous avez un accent") à un acte concret d'exclusion sociale (refus d'embauche), en passant par des formes intermédiaires, comme la remarque prescriptive, l'imitation, le sous-titrage, la moquerie, les rires intempestifs... autant de pratiques qui se changent pour certains locuteurs en une véritable vexation quotidienne, plus ou moins mal vécue. (Gasquet-Cyrus, 2012 : 241-242)

Blanchet (2016) évoque également l'absence de réflexions et de mesures juridiques à ce sujet dans son livre *Discriminations : combattre la glottophobie* (cf. aussi Blanchet, 2018). Il relate un certain nombre de témoignages sur la discrimination de l'accent du Sud, dont voici deux exemples :

Le cours débute et je me retrouve à faire la lecture pour la classe, d'un passage du livre que nous étions en train d'étudier. La prof m'arrête en plein milieu d'une phrase et me demande de reprendre. Ce que je fais et elle m'interrompt de nouveau au même endroit en me signifiant cette fois-ci que ma prononciation du mot *amoureuse* n'est pas la bonne. Suite à quoi, elle m'a fait répéter cinq ou six fois le même mot pour que je prononce de la même façon qu'elle. Tout ça pour une question d'accent, résultat, je n'ai plus osé ouvrir la bouche dans son cours tout le temps qu'a duré son remplacement.

¹⁰ Pour le terme d'hétéro-représentations, en opposition à *auto-représentations* (ainsi qu'*auto-perceptions* et *hétéro-perceptions*), voir Krefeld et Pustka (2010).

L'enseignante m'a coupé devant la classe alors que je lisais un poème à voix haute, parce que j'avais « mal prononcé » le mot *rose*, avec un [o] ouvert dû à mon accent méridional. (...) elle m'a fait comprendre en se moquant que ce n'était pas acceptable d'avoir cet accent pour passer les concours des grandes écoles (...) puisque bien évidemment on doit se conformer à la prononciation de l'élite parisienne même si on vient de la prépa du lycée Thiers à Marseille (...). Pour une correction sur un mot j'ai eu l'impression d'être totalement ridicule et de ne pas avoir ma place dans cette classe.

(témoignage cité dans Blanchet 2016 : 135-36)

Les appels de l'auteur ont eu une répercussion sans précédent dans la presse et à la télévision françaises¹¹, substitut potentiel au sujet de la discrimination des langues régionales (proches de l'extinction), (trop) tardivement abordé dans le débat public.

La situation des migrants à Paris

Or, ces attitudes négatives sont connues depuis longtemps. Elles touchent notamment les migrants à leur arrivée dans la capitale. Le premier cas célèbre est celui des Gascons à la cour d'Henri IV, roi de Navarre et plus tard également de France (1589-1610). Les *Gasconismes corrigés* de Desgrouais 1766 en sont, par exemple, une célèbre illustration. Quant à la migration à partir des anciennes colonies, le psychiatre Frantz Fanon (1952 : 16) cite la caricature du « Martiniquais qui-mange-les-R » et qui « s'enfermera dans sa chambre et lira pendant des heures – s'acharnant à se faire diction » pour se débarrasser de ce schibboleth. Les travaux sur les migrations plus récentes montrent que cette stigmatisation à Paris ne s'arrête pas aux locuteurs L2 du français (avec l'occitan comme L1 pour les Gascons et le créole pour les Martiniquais de l'époque), mais concerne autant les français régionaux L1, qu'ils soient de province, des DOM ou d'autres pays francophones (Pustka, 2007 ; Gadet 2017). De nombreux intellectuels ont subi eux-mêmes cette expérience de discrimination, notamment le sociologue Pierre Bourdieu, originaire du Béarn, qui « avouait sans tabou qu'il avait volontairement gommé son accent du sud-ouest en intégrant l'ENS, rue d'Ulm » (Darrioumerle, 2012).

Ce rejet de « l'autre » observé à Paris n'a en soi rien de surprenant et s'inscrit parfaitement dans l'antagonisme bien connu entre l'endogroupe (*in-group*) et l'exogroupe (*out-group*). Il semble pourtant particulièrement présent dans le discours intellectuel français, de prédominance parisienne. Pour répondre empiriquement à la question de savoir si la situation du français est vraiment particulière, il faudrait cependant dépasser le centre parisien et étudier systématiquement la situation de diverses *périphéries* : la communauté linguistique entière considère-t-elle vraiment qu'il existe une absence d'accent à Paris (monocentrisme) ou est-ce tout simplement « toujours l'autre qui a un accent », pour reprendre la citation initiale de notre introduction ?

Premières impressions des *périphéries*

Selon Bourdieu (2002), la situation en province serait la même qu'à Paris étant donné le « marché linguistique (...) unifié » qui caractériserait la France :

Pour que les effets de capital et de domination linguistique s'exercent, il faut que le marché linguistique soit relativement unifié, c'est-à-dire que l'ensemble des locuteurs soit soumis à la même loi de formation des prix des productions linguistiques ; cela veut

¹¹ Cf. notamment le film documentaire « Avec ou sans accent » de Vincent Desombre (2015, *France 3*), l'article « La glottophobie, un mal français ? » dans *Le Point* du 24/12/2015 et la discussion radiophonique « Les accents régionaux, un facteur de discrimination ? » avec Philippe Blanchet et Vincent Desombre sur *France Inter* le 16/04/2016.

dire concrètement que le dernier des paysans béarnais, qu'il le sache ou non (...) est objectivement mesuré à une norme qui est celle du français parisien standard. Et même s'il n'a jamais entendu "le français standard parisien" (en fait il l'entend de plus en plus "grâce" à la télévision), même s'il n'est jamais allé à Paris, le locuteur béarnais est dominé par le locuteur parisien et, dans toutes ses interactions, au bureau de poste, à l'école, etc., il est en relation objective avec lui. (Bourdieu 2002 : 128)

Il évoque notamment le système scolaire comme étant un instrument de cette unification de valeurs linguistiques (Bourdieu 2001 : 75).

On peut cependant mettre en doute une telle stigmatisation des accents régionaux dans les écoles (à l'inverse des langues régionales de l'époque). En effet, Durand, Slater et Wise (1987) témoignent dans un article portant sur le schwa à Pézenas dans le département de l'Hérault du fait que sa réalisation méridionale est préférée à son élision parisienne, car plus proche de l'orthographe :

(...) contrary to what might be expected, given the frequent assumption that educated northern speech is associated with correctness, it would seem that any influence from standard speech habits in regard to schwa tends to pull in the opposite direction from that exerted by locally inculcated notions of formality : « talking like a Parisian » is not felt by our informants (...) to be appropriate for the rather artificial exercise of reading aloud. On the contrary, we observed a positive use of schwa in a primary-school classroom in Pézenas, where it was actively exploited as a morphological marker of gender : général vs. générale. (...) one teacher (...) attacked Parisian speakers for indiscriminate use of schwa in forms like arc de triomphe [arkədətɾijɔ̃f] ; so it is clear that what disturbed him in both cases (...) was the mismatch between written and spoken forms and the creation of pernicious homophones. It is highly likely that the persistence of schwa in the official orthography of French does more to guarantee its status for speakers brought up to pronounce it than its absence from certain prestige accents can do to undermine it¹². (Durand, Slater et Wise, 1987 : 995)

Les élisions du schwa en première syllabe (p. ex. *ch(e)veux*) et dans les clitiques (p. ex. *j(e) suis*) sont notamment considérés comme des parisianismes, aussi bien dans le Sud de la France qu'aux Antilles (Pustka, 2007 : 151, 154). Le sketch suivant du comique marseillais Patrick Bosso témoigne de ce manque de prestige manifeste de la prononciation parisienne à Marseille :

Vous croyez que vous avez pas un accent, vous à Paris ? Ah non, vous, vous parlez pas avec les mains, non. Non, vous, vous parlez avec le cul de poule. (. . .) En plus, ce qu'il y a d'incroyable, c'est que vous, vous avez des culs de poule, mais vous ne vous servez pas des [ø] (<œufs> / <e>). Enfin, je veux dire de la lettre <e>. Je sais pas ce qui vous ont fait les <e> à Paris, mais alors vous pouvez pas les voir hein. Tiens. Pas plus tard que hier, j'ai entendu une dame qui disait à côté de la Tour Eiffel : « Oh, dis donc, tu es vachement belle, Madeleine, (..) les cheveux [fvø]. » Pourtant, je rêve pas. Il y a bien un <e> entre le <h> et le <v>. C'est bien

¹² « (...) contrairement à ce qu'on pourrait attendre, étant donnée l'opinion fréquente que la parole de locuteurs éduqués du Nord de la France est considérée comme « correcte », il semble que toute influence du « standard » concernant le schwa a tendance à aller à l'encontre de l'usage considéré comme formel au sein de la population locale : « parler comme un Parisien » n'est pas considéré par nos informateurs (...) comme étant convenable pour l'exercice assez difficile de la lecture à haute voix. Au contraire, nous avons observé un usage positif du schwa dans une salle de classe d'une école primaire à Pézenas, où il a été exploité activement en tant que marqueur morphologique du genre : général vs générale. (...) un instituteur critiquait même les locuteurs parisiens pour leur usage aveugle du schwa dans des formes comme arc de triomphe [arkədətɾijɔ̃f] ; il est donc clair que ce qui le gênait dans les deux cas (...), c'était le décalage entre les formes écrites et parlées et la création d'homophones « nuisibles ». Il est donc très probable que la présence du schwa dans l'orthographe officielle du français contribue davantage à préserver son statut, les locuteurs étant poussés à le prononcer, que son absence de certains accents prestigieux ne le remette en question. » [traduction des auteurs].

cheveux [ʃøvø]. C'est pas [ʃvø]. Té, ben non, vous pouvez pas les voir. Alors du coup, les <e> à Paris, qu'est-ce qu'ils font ? Et ben, ils s'emmerdent. Et ils viennent chez nous. Et nous à Marseille, les <e>, c'est comme les employés municipaux. On en a trop, mais on les garde. Pour vous dire, on en a tellement qu'on en met là où il en faut pas. Nous on dit pas un pneu [pnø], on dit un [pənø].

(transcription : Pustka, 2007 : 49)

En plus du schwa, les normes régionales semblent prédominer dans le cas des oppositions vocaliques. Ainsi, l'opposition phonologique /ɛ̃/ vs /œ̃/ (p. ex. *brin/brun*), ancienne norme reflétant la distinction orthographique, se maintient en français méridional, antillais (Pustka, 2007) et québécois (Reinke, 2004/2005) face à la fusion des phonèmes en français parisien (Hansen, 1998). On observe même une stabilité dans l'absence d'oppositions allant à l'encontre de la graphie, par exemple dans le cas de la neutralisation de /e/ et /ɛ/ (p. ex. *épée/épais*), où le français septentrional suit la tendance à la *loi de position* du Sud (Pustka, 2009b : 311-313). Le témoignage suivant est un commentaire d'une enquêtée après la lecture de paires minimales à la fin de la liste de mots du programme international de recherche *Phonologie du Français Contemporain* (PFC) (<https://www.projet-pfc.net/>, Durand, Laks et Lyche, 2002) :

Locutrice de Salles-Curan, Aveyron (*1921, aide-ménagère)

Locutrice : Et pourquoi euh le même mot est pas écrit pareil ? Euh parce que bon, où c'est que c'est ça ? *Épée* [epe], *épais* [epe]. C'est pas pareil. C'est pas écrit pareil.

Enquêtrice : Parce que, en fait, il y a des régions en France où les gens disent pareil et il y a d'autres régions où ils font une différence.

Locutrice : Ah ! Ah ! Ah, voilà.

(corpus Pustka, 2002 ; cf. aussi Pustka, 2007 : 93)

Les prononciations parisiennes correspondantes se trouvent même corrigées en *périphérie*. Ainsi, les Antillais de Paris sont non seulement critiqués lors de leur retour (passager) aux Antilles pour leur mode de vie (dont témoignent les appellations négatives *négropolitain* ou *bounty* : noir dehors, blanc dedans), mais aussi pour leur accent parisien. Une locutrice raconte dans le cadre d'un entretien :

Locutrice parisienne d'origine guadeloupéenne (*1985, étudiante)

Moi en venant de, d'ici (...), l'exemple c'est *un cheval*. (...) Moi je disais [ɛ̃] et eux ils disaient [œ̃]. Donc euh, ils faisaient des fois des, des jeux avec l'accent français que j'avais.

(Pustka, 2007 : 110)

On note donc, dans ces témoignages du Sud de la France et des Antilles, non pas une orientation vers une norme parisienne menant à une forte insécurité linguistique, qui pourrait être attendue selon les travaux de Gueunier *et al.* (1978) et Bourdieu (2001), mais plutôt un manque de connaissance de cette norme ou alors son rejet. L'autorité semble plutôt être la forme graphique, par laquelle le français a été introduit dans ces régions (à l'origine créolophone et occitanophone) et qui soutient souvent la conservation de prononciations *archaïques* (du point de vue du centre d'innovation parisien). Une telle sécurité linguistique est donc non seulement un indice d'un double marché linguistique avec une norme régionale supplémentaire à prestige latent (Lafontaine, 1988 ; voir *infra*), mais aussi d'une réelle pluriaréalité du français.

La situation n'est pas la même au Québec. Contrairement aux Antilles et au Sud de la France, le français régional actuel n'y est pas né du contact du français écrit avec une langue régionale. Il remonte plutôt au français colonial du XVII^{ème} siècle, qui entre à nouveau en contact avec le français « parisien », « de France » ou « international » par les médias de masse (d'abord écrits, ensuite audio-visuels). Ce contact mène tout d'abord à un fort sentiment d'insécurité linguistique (Bouchard, 2002 : 95-98 ; Remysen, 2003 : 35-39 ; Kircher, 2012 : 347). À partir de la *Révolution Tranquille* des années 1960 (cf. *supra*) et ses conséquences sur l'émergence et la valorisation d'un sentiment national au Québec, une identité linguistique québécoise se détachant du reste du Canada (anglophone) et de la France va commencer à se construire et mener au développement d'une norme propre à cette région (Corbeil, 2007 : 311). Depuis les années 1970 déjà, certains traits régionaux semblent prédominer dans les chaînes de radio et de télévision publiques québécoises, c'est-à-dire dans l'usage des locuteurs considérés comme des modèles de prononciation (Gendron, 1990 ; Cajolet-Laganière et Martel, 1995 ; Corbeil, 2007). Ainsi Reinke explique-t-elle dans une étude sur la prononciation du français parlé à la télévision québécoise :

Longtemps, le modèle de référence a été la langue standard de France. Des études ont montré cependant que la variété soutenue du français québécois comporte un certain nombre de particularités linguistiques [...] qui la démarquent légèrement du français standard de France. Celui qui a cours aujourd'hui au Québec est la norme du français à l'antenne de Radio-Canada. (Reinke, 2005 : 14)

Cette estimation est partagée par un présentateur de télévision travaillant actuellement pour Radio-Canada, qui observe une volonté des présentateurs de Radio-Canada de rapprocher leur prononciation de celle des variétés québécoises, contrairement à la forte accommodation à la prononciation des présentateurs parisiens d'il y a quelques décennies :

Locuteur de Québec (*1972, présentateur de télévision à Radio-Canada)

Moi je pense qu'à l'époque à Radio-Canada le niveau de langage était peut-être pas assez accessible pour un large public. C'était [...] pratiquement une [...] mauvaise imitation de l'accent français. Et puis [...] maintenant le niveau de langage qui est utilisé à Radio-Canada [...] s'est adapté aux réalités et [...] est beaucoup plus [...] accessible [...].

(Chalier, 2018b :2)

Les observations faites dans les trois régions étudiées mettent ainsi en cause l'idée d'un marché linguistique unifié avec Paris comme unique centre de la francophonie et plaident plutôt en faveur d'un pluricentrisme et d'une pluriaréalité de la langue française. Cette thèse est soutenue par plusieurs études quantitatives qui ont été menées durant les dernières décennies.

Études quantitatives

Nous allons présenter par la suite les études quantitatives sur les attitudes envers les trois variétés étudiées : l'accent méridional, martiniquais et québécois. Alors que l'accent québécois a déjà été objet de nombreuses recherches, l'accent méridional est plus rarement étudié et l'accent martiniquais est un terrain vierge. Quant à la méthodologie adoptée, les études existantes sont très diversifiées : alors que certaines proposent aux informateurs des extraits sonores à écouter, d'autres nomment uniquement les noms des accents en question. Bien évidemment, la liste des recherches sur la conscience épilinguistique des accents du français est bien plus longue, mais un passage en revue des études sur d'autres accents que ceux étudiés ainsi que sur l'identification et la discrimination des accents dépasserait les limites de cet article (cf. les renvois bibliographiques dans Krefeld et Pustka, 2010).

Commençons par les études sur les accents de France pour ensuite passer aux accents du français dans le monde. Une vue d'ensemble des accents européens continentaux (sans la Corse et les DROM) est fournie par Kuiper (1999). Dans son étude auprès de 76 Parisiens, il montre clairement que le *prestige manifeste* revient – du point de vue parisien – à la prononciation d'Ile-de-France et de Touraine (obtenant les valeurs les plus hautes pour l'attribut *correct*) et le *prestige latent* à la Provence (obtenant les valeurs les plus hautes pour l'attribut *aimable*, mais des valeurs très basses pour *correct*), suivie d'ailleurs par ces deux premières régions. Les régions ne bénéficiant d'aucun type de prestige sont, selon eux, l'Alsace-Lorraine et le Nord ainsi que la Suisse romande et la Belgique (obtenant les valeurs les plus basses dans les deux dimensions). L'étude se base sur des échelles de Likert à sept degrés (entre « *completely correct/pleasant* » et « *not at all correct/pleasant* »¹³). Ces jugements sont complétés par des cartes mentales et des entretiens qualitatifs qui révèlent entre autres que les enquêtés parisiens n'ont aucune vision commune des accents du Sud, ce qui laisse supposer que la méthode choisie reflète plutôt des représentations non-linguistiques¹⁴.

Une première étude sur les attitudes envers la variation du français, qui – contrairement à celles citées plus haut – part de matériaux à écouter est celle de Paltridge et Giles (1984). Elle ne teste cependant que huit stimulus provenant de quatre régions différentes (Paris, Provence, Bretagne et Alsace). 244 auditeurs des quatre régions en question devaient les juger au moyen d'attributs regroupés ensuite en cinq catégories : attrait professionnel (« *PROFESSIONAL APPEAL* », p. ex. « *trustworthy* »), attrait social (« *SOCIAL APPEAL* », p. ex. « *hospitable* »), stabilité (« *STEADINESS* », p. ex. « *conformist* »), pouvoir (« *POWER* », p. ex. « *superior* ») et degré d'accent (« *ACCENTEDNESS* », p. ex. « *accentedness* », « *amusing* »). L'étude montre que les stimulus parisiens jouissent des valeurs les plus hautes pour le « *PROFESSIONAL APPEAL* » et la « *STEADINESS* » et de la valeur la plus basse pour l'« *ACCENTEDNESS* ». Pour ce qui est du « *POWER* », Paris se trouve – ce qui est surprenant – concurrencé par la Provence, ce qui s'explique notamment par les valeurs assez basses en auto-évaluation. De plus, les auteurs notent un « anti-Paris feeling » de la part des Provençaux pour ce qui est de l'évaluation du « *PROFESSIONAL APPEAL* ». Quant au « *SOCIAL APPEAL* », finalement, l'Alsace se trouve à distance des trois autres régions. Les auteurs soulignent qu'il existe d'importantes différences entre les régions, qui reflètent d'un côté la loyauté à l'*in group* en question (sauf pour l'Alsace) et de l'autre côté un rejet de l'accent parisien (« *anti-Paris feeling* ») en Provence. De plus, l'âge des auditeurs a eu un effet important sur les résultats, les personnes âgées jugeant les accents de province de façon plus négative que les jeunes, ce qui pourrait indiquer un changement en cours dans les attitudes.

Lafontaine (1988) teste également quatre accents, mais cette fois-ci exclusivement auprès d'auditeurs belges (193 enseignants de la région liégeoise) dans un questionnaire écrit : l'« accent bruxellois », l'« accent liégeois », l'« accent parisien » et l'« accent provençal ». Les informateurs ont été priés de juger ces quatre accents sur huit échelles bipolaires à sept degrés : « gras / sec », « froid / chaud », « masculin / féminin », « banal / pittoresque », « coloré / terne », « dur / doux », « maussade / jovial » et « grossier / raffiné ». L'étude montre d'une part que l'accent parisien est considéré comme moins « gras », « chaud », « masculin », « pittoresque », « coloré » et « grossier » que les trois autres. D'autre part, l'accent provençal est évalué comme étant moins « gras » et « grossier » que les deux accents

¹³ Les études de Kuiper (1999) et de Paltridge et Giles (1984) ne mentionnent malheureusement pas les formulations originales en français des questions et des catégories de réponses proposées.

¹⁴ Ainsi, l'accent de Provence est évalué ici de manière plus positive que celui de l'Auvergne, le premier étant associé aux vacances et le second à la migration à Paris (Kuiper, 1999 : 252), bien que les deux ne soient pas distingués en perception (Pustka, 2007 : 86).

belges, et l'accent liégeois comme étant le plus « chaud » et « doux ». Lafontaine (1988) explique ces résultats par la coexistence et la concurrence de *deux* marchés linguistiques :

Un marché officiel, général et centralisé (sur la France et surtout Paris) sur lequel se définit la valeur légitime des produits linguistiques. Ce marché officiel est dominé par ce que d'aucuns appellent la variété standard ou normée (ou tout simplement, la norme), d'autres (...), la variété légitime. (...) À côté de ce marché officiel, et dans l'espace défini par ce marché officiel, coexistent une série de «petits» marchés à l'échelle d'une région, d'un groupe d'amis ou d'un groupe familial. Sur ces marchés locaux, les produits non légitimes (sur le marché officiel) sont susceptibles de recevoir une valeur qui dépasse parfois celle des produits légitimes. (Lafontaine, 1988 : 71-72)

Dans une étude comparative entre Paris et Toulouse, cette fois-ci encore au niveau des représentations et attitudes (et non des perceptions), Pustka (2011) confirme, sur la base de 273 questionnaires (104 à Paris, 169 à Toulouse), l'importance de la *loyauté* à l'*in group* : en réponse à la question « *Aimez-vous l'accent du Midi ?* », 100 % des Toulousains répondent par l'affirmative, contrairement à 68 % seulement chez les Parisiens. De plus, l'étude fournit des chiffres plus détaillés par rapport au *prestige latent* (le prestige manifeste n'ayant pas été objet de l'étude) : 75 % des Toulousains et 69 % des Parisiens considèrent l'accent du Sud de la France comme « *sympathique* ». Pour ce qui est des attributs « *comique* » et « *ridicule* », les chiffres sont en revanche plus élevés chez les Parisiens (42 % et 19 %) que chez les Toulousains (30 % et 10 %). Les Toulousains sont en outre bien conscients de ces hétéro-représentations négatives. Quand on leur demande « *Que disent les Parisiens de votre accent ?* », ils répondent par exemple « *ils se moquent, mais ils aiment* » ou « *agréable à entendre, mais nous prenons pas au sérieux* ». Ces moqueries et manques de prises au sérieux sont confirmées explicitement par 54 % des enquêtés parisiens. À en croire leurs commentaires épilinguistiques, cela ne semble par contre pas influencer la manière de parler des Toulousains : 87 % prétendent ne pas modifier leur accent quand ils parlent à un Parisien, 76 % quand ils se trouvent dans un entretien d'embauche. Ces déclarations mériteraient bien évidemment être testées sur la base de données de production.

Quant aux accents du français dans le monde, Moreau *et al.* (2007) fournissent une étude comparative à grande échelle au niveau international : 970 auditeurs français, belges, suisses, québécois, tunisiens et sénégalais étaient invités à évaluer 40 stimulus de locuteurs des mêmes pays (20 secondes tirées de la description d'une planche de bande dessinée). Les questions posées étaient entre autres « *Dans quelle mesure chacune des personnes conviendrait-elle pour occuper un poste de professeur de français ?* » et « *Dans quelle mesure estimez-vous le langage de cette personne correct ou incorrect* ». Les évaluations pouvaient être faites sur la base d'échelles à six cases. L'étude montre que l'origine sociale des locuteurs domine sur l'origine géographique pour ce qui est des accents européens (France, Belgique, Suisse) : ainsi, ce ne sont pas les Français (Parisiens) de toutes couches sociales qui sont le mieux évalués, mais les locuteurs favorisés, indépendamment de leur nationalité. Ils en concluent :

Si, dans leurs discours sur la langue, bien des francophones identifient norme et français de France, tout ici indique qu'il s'agit d'une erreur de perspective : dans l'expérience concrète, où les individus sont confrontés à des productions effectives, la norme, dans la francophonie, a des ancrages géographiques pluriels. (Moreau et al., 2007 : 41)

Les discours monocentristes relèveraient donc de stéréotypes véhiculés par le système éducatif. De plus, l'étude montre que le Québec joue un rôle complètement à part : pour les auditeurs québécois, l'accent le plus favorisé selon les deux questions est celui des Québécois de scolarité longue alors que ces locuteurs n'arrivent qu'en quatrième position chez les

auditeurs européens. S'ajoute un conflit social apparent : alors que les auditeurs de scolarité courte évaluent leurs pairs de manière positive, cela n'est pas le cas des auditeurs universitaires.

Regardons donc de plus près les études qui traitent du Québec en particulier. Dans ce domaine, la recherche des dernières décennies a effectivement produit des résultats contradictoires. Une étude récente de Kircher (2012), qui se base sur la technique du locuteur-masqué (angl. *matched-guise*) de Lambert *et al.* (1960) et sur un échantillon de 160 étudiants, montre que le *prestige manifeste* du français québécois ne semble pas encore avoir dépassé celui du français qu'elle nomme « européen », mais qu'elle associe explicitement à la « bourgeoisie de la région d'Ile-de-France »¹⁵. Les locuteurs devaient entre autres y évaluer des stimulus de français québécois (*Quebec French*) et de français « européen » (*European French*) selon des attributs touchant à la *loyauté* (*kindness* « bonté », *humour* « humour », *warmth* « chaleur », *likeability* « sympathie », *sociability* « sociabilité ») et au *statut* (*intelligence* « intelligence », *dependability* « digne de confiance », *education* « éducation », *ambition* « ambition », *leadership* « apte à diriger ») sur une échelle de Likert à cinq valeurs. Les résultats montrent que les stimulus « européens » présentent des valeurs significativement supérieures pour tous les attributs liés au *statut*, mis à part celui du *leadership*. Quant à la dimension de la loyauté, les attributs montrent des valeurs significativement supérieures pour les stimulus québécois, mis à part celui de la *kindness* « bonté ». Ces résultats pourraient donc indiquer, selon l'auteure, que les attitudes des Québécois par rapport à la dimension de la *loyauté* (donc au *prestige latent*) se sont fortement améliorées durant les dernières décennies, alors que celles qui touchent à la dimension du *statut* (donc au *statut manifeste*) restent inférieures à celles obtenues par le français dit « européen ». Ces interprétations confirment les résultats des principales études ayant utilisé auparavant la technique du locuteur masqué (Lambert *et al.* 1960 ; Genesee et Holobow, 1989) ou une variante de cette technique se basant non pas sur des textes lus mais sur des échanges contextualisés (Genesee et Bourhis, 1982 ; 1988) pour tester le statut du français québécois au Québec (*cf.* également Lepicq et Bourhis, 1996). Alors que les Québécois évaluent plus positivement les membres de leur propre groupe par rapport à la dimension de la *solidarité*, ils accordent une préférence aux membres du groupe dominant (les anglophones canadiens et/ou les francophones « européens », selon l'étude) par rapport à la dimension du *statut*. D'autres enquêtes sociolinguistiques (non perceptives) montrent, au contraire, que les francophones et les anglophones ne considèrent plus le modèle parisien comme une norme à laquelle ils aspirent. C'est en particulier le cas de l'étude d'Evans (2002), dont les résultats montrent, d'une part, que les Québécois évaluent mieux leur propre variété sur l'axe de l'amabilité par rapport au français « européen » (*Continental French*). D'autre part, ces résultats montrent que ces mêmes informateurs considèrent leur variété comme étant aussi correcte que ce *Continental French* (Evans 2002 : 90 ; *cf.* également Bouchard et Maurais, 1999 ; Laur, 2002). Soulignons ici qu'il s'agit, au contraire des travaux de Genesee et Holobow (1989), Lepicq et Bourhis (1996) et Kircher (2012), d'études dont les méthodes ne s'intéressent pas à des perceptions, mais à des représentations non-perceptives, ce qui pourrait expliquer certaines différences de résultats.

Les recherches menées jusqu'à présent montrent donc que les stigmatisations linguistiques en France et dans les régions francophones hors de France, qui ont été médiatisées dans les dernières années, existent depuis longtemps. Elles semblent suivre le schéma bien connu du rejet des exogroupes (*out groups*) par l'endogroupe (*in group*) parisien, mais n'impliquent pas pour autant que le français soit une langue monocentrique. L'origine de l'« exception sociolinguistique française » se trouve probablement ailleurs : le centralisme intellectuel

¹⁵ « 'EF' [European French] is used here to stand for the variety of French that is traditionally spoken by the bourgeoisie in the Ile-de-France region ». (Kircher, 2012 : 349-350).

parisien tend à médiatiser surtout le point de vue parisien, notamment dans les ouvrages de vulgarisation. Il revient à la sociolinguistique de démocratiser ce débat en étudiant de façon empirique la diversité des sous-communautés linguistiques, qui semblent non seulement se caractériser par leurs propres habitudes de production, mais aussi par leurs propres valeurs dans les représentations.

Vers une nouvelle reconnaissance des accents de « périphérie »

Afin d'approcher de façon systématique cette diversité des valeurs sociolinguistiques au-delà du centre intellectuel parisien, nous avons fait remplir, dans le Sud de la France, aux Antilles et au Québec, des questionnaires touchant aux représentations et attitudes envers la variation régionale. Ces questionnaires se basent sur nos propres études pilotes qualitatives, effectuées sur la base d'entretiens dans les trois régions (Pustka, 2007 ; Bellonie, 2010 ; Chalier, 2018a). Celles-ci ayant déjà permis de dégager les catégories des locuteurs de manière exploratoire, il est maintenant possible de tester de manière plus systématique des hypothèses renvoyant à des catégories plus générales utilisées au sein de la recherche internationale (Preston, 1999). En partant de l'hypothèse du monocentrisme du français, on s'attendrait à l'association de l'attribut *correct* au seul accent parisien (à prestige *manifeste* sur le marché (*inter-*)*national*) et de l'attribut *aimable* à la variété des informateurs en question (à prestige *latent* sur le marché *régional*). Nous reviendrons aux catégories régionales dans l'interprétation des données.

Méthode d'enquête

Dans les questionnaires distribués au Québec et en Martinique, la question a été formulée de manière quasi-identique : « Selon vous, lequel des accents suivants est... ? » (Québec), « Lequel des accents suivants est pour vous... ? » (Martinique). Pour y répondre, nous avons proposé aux enquêtés une liste fermée d'attributs antonymes (« *le plus beau* » / « *le plus laid* », « *le plus sympathique* » / « *le moins sympathique* », « *le plus sérieux* » / « *le plus ridicule* », « *le plus correct* » / « *le moins correct* »¹⁶). Ces attributs reprennent les catégories *correct* (« *correct* », « *sérieux* ») et *aimable* (« *sympathique* », « *beau* ») de Preston (1999). Il est évident que les réponses à ce type de questions sont davantage « contrôlables » par les informateurs que leurs comportements (même s'ils contrôlent aussi leurs comportements dès qu'ils se sentent observés ; Labov, 1972 ; Krefeld et Pustka, 2010). Cependant, la méthode du questionnaire permet de recueillir des données comparables pour une grande quantité de locuteurs.

Dans un souci de validité, le choix et l'appellation des accents testés dans chacune des régions ont été faits sur la base des études qualitatives précédentes et de nos études pilotes. Au Québec et en Martinique, il s'agit ainsi des catégories populaires suivantes des deux régions : accents « parisien », « méridional » et « africain »¹⁷ ; de plus, le questionnaire québécois comprend, entre autres, l'accent « acadien » et l'accent « québécois » – avec une différenciation entre Montréal et Québec¹⁸ – et le questionnaire martiniquais l'accent

¹⁶ Au Québec, la paire d'attributs « le plus raffiné » et « le moins raffiné » a été ajoutée aux autres. Elle ne sera cependant pas prise en compte dans le cadre de cet article.

¹⁷ Bien qu'on distingue dans les régions en question p. ex. « l'accent du 93 » de « l'accent du 16^{ème} » (Paris), l'accent de Toulouse de celui de Marseille (cf. *infra*) et les accents de différents pays, régions et villes sur le continent africain, des divisions plus fines n'auraient pas correspondu aux représentations de la plupart des Québécois et Martiniquais et frustré les informateurs dans un questionnaire allongé.

¹⁸ Notons qu'étant donné que le questionnaire portant sur le Québec avait pour objectif d'étudier la norme (de prononciation) québécoise dans les représentations des Québécois, seuls les deux principaux accents associés au Québec « urbain » et perçus positivement en termes normatifs dans l'étude de Remysen (2016 : 52-53) ont été

« guadeloupéen » et l’accent « haïtien » (Tableaux 4 et 5). Pour des raisons d’économie, nous n’avons, au contraire de Kuiper (1999) (cf. *supra*), pas utilisé d’échelles de Likert. Les informateurs étaient invités à cocher une des cases pour chacun des attributs (choix forcé). Cette méthode avait déjà donné des résultats intéressants pour la Guadeloupe (Pustka, 2013). On pourrait bien évidemment reprocher à cette méthode de créer une hiérarchisation artificielle des accents qui n’avait pas existé auparavant dans la conscience des locuteurs. Mais les interviews qualitatives de nos études pilotes avaient déjà témoigné d’une telle hiérarchisation (voir citations *infra*). Il resterait tout de même à tester dans de futures études si, sur la base d’échelles de Likert, les informateurs évaluent deux accents de la même manière lorsqu’ils en ont la possibilité.

Lequel des accents suivants est pour vous...

	martiniquais	guadeloupéen	parisien	méridional	breton	africain	haïtien
...le plus beau	<input type="checkbox"/>						
...le plus laid	<input type="checkbox"/>						
...le plus sympathique	<input type="checkbox"/>						
...le moins sympathique	<input type="checkbox"/>						
...le plus sérieux	<input type="checkbox"/>						
...le plus ridicule	<input type="checkbox"/>						
...le plus correct	<input type="checkbox"/>						
...le moins correct	<input type="checkbox"/>						

Tableau 1 : Question et catégories de réponses proposées dans le questionnaire martiniquais (de façon parallèle dans le questionnaire québécois)¹⁹

Les questions posées dans le Sud de la France ne sont pas exactement les mêmes qu’au Québec et en Martinique. Deux questions²⁰ du questionnaire se sont avérées intéressantes pour le sujet de cet article. Il s’agit tout d’abord de la question « Les accents suivants vous plaisent-ils ? ». La question portait, ici aussi, sur l’accent parisien, mais également, entre autres, sur l’accent provençal et l’accent du sud-ouest, avec une échelle de Likert à 5 valeurs entre « non, pas du tout » et « oui, absolument » en tant que catégorie de réponse (Tableau 2).

Les accents suivants vous plaisent-ils ?

	non, pas du tout	non, pas trop	peut-être	oui, un peu	oui, absolument
L’accent parisien	<input type="checkbox"/>				
L’accent chti	<input type="checkbox"/>				
L’accent alsacien	<input type="checkbox"/>				
L’accent corse	<input type="checkbox"/>				
L’accent provençal	<input type="checkbox"/>				
L’accent du sud-ouest	<input type="checkbox"/>				

Tableau 2 : Question sur les accents régionaux posée dans le questionnaire méridional

retenus (les villes de Montréal et de Québec). Ce choix a par ailleurs permis d’étudier les différences de représentations des accents des deux grandes régions établies par Bergeron (1995), Lavoie (1994), Verreault et Lavoie (2004) en dialectologie : celle de l’Est, centrée autour de la ville de Québec, et celle de l’Ouest, autour de la ville de Montréal.

¹⁹ Il s’agit de la question 11 dans le questionnaire martiniquais et de la question 18 dans le questionnaire québécois.

²⁰ Il s’agit des questions 2 et 6 du questionnaire méridional, avec un test de perception entre les deux.

La deuxième question du questionnaire méridional par rapport aux attitudes envers les accents régionaux se focalise sur les accents de Marseille et de Toulouse, et prend en compte, entre autres, les attributs « *joli* », « *sympathique* » et « *correct* » (Tableau 3)²¹.

Lequel des deux accents est pour vous...

... le plus joli ?	<input type="checkbox"/> l'accent marseillais	<input type="checkbox"/> l'accent toulousain	<input type="checkbox"/> ni l'un, ni l'autre
... le plus sympathique ?	<input type="checkbox"/> l'accent marseillais	<input type="checkbox"/> l'accent toulousain	<input type="checkbox"/> ni l'un, ni l'autre
... le plus correct ?	<input type="checkbox"/> l'accent marseillais	<input type="checkbox"/> l'accent toulousain	<input type="checkbox"/> ni l'un, ni l'autre

Tableau 3 : Question sur les accents de Marseille et de Toulouse posée dans le questionnaire méridional

La collecte des données, qui a eu lieu entre 2014 et 2016, a été effectuée par les quatre auteurs de cet article²² : en Martinique, Jean-David Bellonie et Elissa Pustka ont recueilli 80 questionnaires en 2014 ; au Québec, Marc Chalier a recueilli 96 questionnaires en 2015 et dans le Sud de la France, Luise Jansen a recueilli 115 questionnaires en 2016²³. Au total, l'article se base donc sur 291 questionnaires remplis. Alors que l'enquête du Québec est la plus représentative du point de vue de la distribution régionale, prenant en compte deux régions avec à chaque fois une grande ville et la campagne (Montréal, Lachute, Québec et Montmagny²⁴), celle du Sud n'oppose que les deux grandes villes Marseille et Toulouse²⁵ et celle de la Martinique prend uniquement en compte le campus universitaire de Schoelcher près de la capitale, Fort-de-France. Pour ce qui est de l'âge des informateurs, l'échantillon québécois est équilibré, l'échantillon méridional oppose un sous-groupe de jeunes à un sous-groupe de personnes âgées et l'échantillon martiniquais comprend exclusivement des étudiants (pour plus de détails voir notes 26 et 27). Quant au sexe, l'échantillon québécois est également équilibré, l'échantillon méridional contient 84 femmes et 31 hommes et l'échantillon martiniquais 58 femmes, 21 hommes et une personne non-renseignée. Les résultats sont donc à interpréter avec précaution car pas tout à fait comparables. Des enquêtes supplémentaires dans des régions rurales auprès de locuteurs masculins peu instruits restent notamment un *desideratum*. Afin de conforter les résultats des questionnaires, nous fournissons à titre d'exemple des citations qualitatives non-publiées de nos propres corpus (entretiens semi-dirigés). Cela permettra d'un côté de souligner la validité des résultats et d'en permettre une meilleure compréhension.

Résultats

Nous reproduisons ci-dessous les résultats des enquêtes effectuées dans les trois régions (Tableaux 4, 5, 6 et 7) et discutons leur impact par rapport à l'évaluation du *prestige manifeste* et *latent* des variétés régionales en question ainsi que de la variété parisienne, prétendue norme nationale et internationale (Pöll, 2005).

²¹ De plus, le questionnaire méridional contient les catégories « marqué » et « authentique », qui, par manque de comparabilité avec les questionnaires antillais et québécois, ne seront pas prises en compte dans le cadre de cet article.

²² Nous remercions les institutions ayant financé nos séjours de terrain : la mobilité des enseignants-chercheurs au sein du programme ERASMUS+ pour le séjour d'Elissa Pustka en Martinique en 2014, une bourse de recherche *KWA (kurzfristiges wissenschaftliches Auslandsstipendium)* de l'Université de Vienne pour Marc Chalier et un soutien de la faculté de philologie et des études culturelles de l'Université de Vienne pour Luise Jansen.

²³ De plus, le questionnaire « méridional » de Jansen a été rempli par 22 élèves parisiens qui ne seront cependant pas pris en compte dans le cadre de cet article.

²⁴ Notons que la récolte des données a été effectuée selon un échantillonnage par quotas, avec 96 informateurs répartis de manière proportionnelle sur les quatre villes (24 informateurs par ville) et selon leur sexe, leur âge et leur niveau d'éducation.

²⁵ Le groupe d'informateurs se compose de 51 étudiants et élèves et de 31 personnes âgées de Toulouse ainsi que de 12 élèves et de 20 personnes âgées de Marseille.

Commençons par le cas du Québec (Tableau 4), qui – en tant que région d’un pays indépendant à plus de 6 000 kilomètres de la France – est le candidat le plus prometteur pour l’émergence d’une norme franco-canadienne propre au sein d’un pluricentrisme naissant (Pöll, 2005 : 295-297).

Accent	le plus beau	le plus laid	le plus sympathique	le moins sympathique	le plus sérieux	le plus ridicule	le plus correct	le moins correct
parisien	14 %	17 %	5 %	47 %	31 %	13 %	10 %	5 %
méridional (sud de la France)	17 %	7 %	8 %	2 %	4 %	5 %	1 %	3 %
suisse	7 %	2 %	4 %	3 %	18 %	5 %	13 %	2 %
belge	8 %	3 %	4 %	3 %	5 %	0 %	2 %	1 %
africain	3 %	14 %	9 %	5 %	7 %	16 %	2 %	14 %
acadien	11 %	12 %	40 %	5 %	1 %	17 %	0 %	25 %
québécois de Montréal	5 %	13 %	9 %	12 %	6 %	6 %	17 %	15 %
québécois de Québec	21 %	3 %	10 %	2 %	10 %	4 %	33 %	3 %
sans réponse	14 %	28 %	12 %	20 %	18 %	34 %	22 %	32 %
n ²⁶	100	97	102	98	100	97	100	96

Tableau 4 : Attitudes des Québécois (dans les villes de Québec, Montmagny, Montréal et Lachute) envers différents accents de français (n = 96)

Les résultats montrent que deux variétés se font concurrence au niveau du prestige manifeste : l’accent parisien est considéré comme étant « *le plus sérieux* » (31 %) par une majorité relative des informateurs. Quant à l’attribut « *le plus correct* » (33 %), c’est en revanche l’accent de la ville de Québec qui est favorisé. Ce résultat mérite d’être détaillé : il est en effet observable qu’alors que les informateurs de l’ouest du Québec (Montréal et Lachute) tendent à considérer les accents de Montréal et de Québec comme étant « *les plus corrects* » à des taux similaires (Montréal : 13 %, Québec : 15 %), ceux de l’est (villes de Québec et Montmagny), par contre, favorisent majoritairement l’accent de Québec (Montréal : 4 %, Québec 18 %). Ces différents jugements pourraient être expliqués par quatre facteurs extralinguistiques : la ville de Montréal pourrait représenter une référence étant donné qu’il s’agit de la seule réelle métropole au Québec avec ses 1,65 millions d’habitants (facteur démographique 1 : taille de la population) et qu’elle est le siège médiatique de la province, notamment avec Radio-Canada (facteur médiatique). Le rôle de référence de la ville de Québec pourrait, pour sa part, être expliqué par son statut de capitale de la province (facteur politique) et par l’homogénéité de sa population francophone par rapport à la multiethnicité de la population montréalaise (facteur démographique 2 : type de population). Les résultats suggèrent que ce dernier facteur (Québec en tant que capitale politique) prévaut dans les représentations des informateurs. En complément aux résultats de Remysen (2016 : 52-53), qui avait pu montrer l’existence de ce qu’il nomme un français « québécois urbain soigné », ces résultats semblent ainsi suggérer une légère préférence des informateurs pour le français de la ville de Québec en tant que référence normative.

Pour ce qui est du prestige latent, les résultats sont plus clairs : d’une part, l’accent parisien est majoritairement rejeté (« *le moins sympathique* » pour 47 % des enquêtés) et suivi en deuxième position par l’accent montréalais (12 %), ces deux accents faisant partie des accents considérés comme « *les plus corrects* » (cf. supra). D’autre part, l’accent acadien est

²⁶ Notons que le nombre de réponses absolues fluctue entre 96 et 102, étant donné que le choix des informateurs a été effectué selon un échantillonnage par quotas auprès de 96 informateurs et que, malgré la consigne invitant les informateurs à ne cocher qu’une seule case par question, quelques informateurs en ont coché plusieurs dans certains cas.

clairement considéré comme « *le plus sympathique* » (40 %) et par ailleurs comme « *le moins correct* » par 25 % des enquêtés. Sans surprise, il semble donc également exister une corrélation négative entre les attributs « correct » et « sympathique ».

Notons finalement deux particularités de la méthodologie de ce questionnaire ayant eu une influence sur les résultats : premièrement, étant données les représentations différentes associées aux accents québécois « urbains » et « ruraux » (Remysen, 2016 : 52-53), il faut souligner que les résultats auraient probablement été différents si l'attribut « québécois » avait été utilisé soit sans les ajouts « de Québec » et « de Montréal » soit également avec des ajouts faisant référence à des accents considérés comme « ruraux » (p. ex. Saguenay, Beauce, Gaspésie). Deuxièmement, il est remarquable que le nombre d'informateurs n'ayant pas répondu (« sans réponse ») aux questions les plus négatives en termes de stéréotypes (« le plus laid », « le moins sympathique », « le plus ridicule » et « le moins correct ») est relativement élevé. Cet état de fait suggère une difficulté ou un refus de la part des informateurs d'attribuer à un locuteur un jugement dévalorisant, ce qui pourrait être lié à un biais de désirabilité sociale ou éventuellement aussi à une plus grande acceptation de la différence et de la variation.

Finalement, ces nouvelles données empiriques renforcent les analyses des années précédentes dans le sens de l'émergence d'une norme endogène québécoise bénéficiant d'un prestige manifeste similaire à celui du français parisien (Figure 1).

Variété(s) de français prestigieuse(s) au Québec	1960-2000	État actuel	
	<i>Prestige manifeste</i> : Français « de France »	<i>Prestige manifeste</i> : Français « de France »	Français « panquébécois » des médias audiovisuels (distance communicative)
		<i>Prestige latent</i> : Français québécois	<i>Prestige latent</i> : Variétés vernaculaires du français québécois (proximité communicative de proximité)

Figure 1 : Évolution du prestige des variétés du français au Québec (Chalier, 2018a : 136)

Ces résultats confirment donc les études (Reinke, 2004/2005 ; Bigot et Papien, 2013 ; Chalier, 2018a) qui avaient pu montrer que le registre standard de la prononciation québécoise semble être le mieux représenté par la prononciation des présentateurs de nouvelles des médias de masse, celle-ci se trouvant être une prononciation perceptivement « neutre » à un niveau panquébécois dans les représentations des Québécois (Cox, 1998 ; Reinke, 2004 ; Bigot et Papien, 2013 ; Chalier, 2018a).

Certains traits de prononciation régionaux sont d'ailleurs évoqués explicitement par ces présentateurs comme faisant partie d'une norme régionale utilisée à l'antenne. C'est notamment le cas de la réalisation affriquée [tʃ] et [dʒ] de /t/ et /d/ devant une voyelle ou glissante antérieure fermée ([i], [y], [j], [ɥ]), qui fait maintenant partie intégrante de cette norme, alors qu'il y a quelques décennies encore, elle n'était pas acceptée à l'antenne (cf. Bigot et Papien, 2013 : 121-122) :

Locuteur de Québec, Canada (*1968, présentateur de télévision à Radio-Canada)

Euh, les Québécois ont tendance (...) à souffler un peu les « t » (...). Au lieu de dire « petit homme » [pət̥sɪtəm], euh on était plus dans le [...] « petit homme » [pət̥ɪtəm] que le « petit homme » [pət̥sɪtəm]. Alors euh, (...) la prononciation à l'antenne était une prononciation calquée peut-être sur la façon française. (...) Certains disaient « bien *perler* », comme si c'était des perles pures (...). Maintenant, ça a changé. Maintenant on, c'est comme si les Québécois assumaient un peu plus leur accent.

(corpus Chalier 2015)

Ces observations se confirment également chez d'autres présentateurs, qui mentionnent la volonté des chaînes de télévision et des téléspectateurs d'avoir des présentateurs de nouvelles télévisées faisant usage d'une prononciation régionale :

Locuteur de Montréal, Canada (*1979, présentateur de télévision à Radio-Canada)

[...] à une certaine époque, (...) j'étais temporairement lecteur de nouvelles pour le principal téléjournal, ici, à Montréal. (...) Et puis (...) le patron était venu me voir par la suite après une des soirées et puis il m'avait dit : « Tu sais, (prénom du présentateur), on a fait des études avec un « focus group », et les gens adorent ton travail, tout va très bien, mais il y a un truc qui dérange les gens : ton français est trop international²⁷.

(corpus Chalié 2015)

Ces témoignages renforcent donc les conclusions tirées sur la base des questionnaires par rapport au prestige manifeste global de la norme endogène québécoise et révèlent une certaine conscience des locuteurs québécois pour certains traits de prononciation appartenant à cette norme. Ces résultats confirment donc ceux de Cox (1998), Reinke (2004), Bigot et Papen (2013) et Chalié (2018a).

Intéressons-nous à présent au cas de la Martinique. Elle se trouve également à plus de 6 000 kilomètres de l'Hexagone. En tant que DROM, elle fait en revanche partie de la France. Compte tenu de son passé colonial plus récent (abolition de l'esclavage en 1848) et de l'existence d'une langue régionale (le créole martiniquais) à côté du français, le français régional peut être considéré comme une variété émergente (voir Pustka (2007 : 73) pour la Guadeloupe). Nous avons mis en lumière plus haut dans le texte les premiers indices de l'existence d'une norme régionale spécifique dans le sens de la pluriaréalité. Les résultats de notre enquête se trouvent dans le Tableau 5.

Accent	le plus beau	le plus laid	le plus sympathique	le moins sympathique	le plus sérieux	le plus ridicule	le plus correct	le moins correct
martiniquais	55 %	1 %	45 %	3 %	15 %	1 %	39 %	5 %
guadeloupéen	33 %	10 %	24 %	20 %	9 %	5 %	11 %	14 %
parisien	10 %	13 %	21 %	18 %	59 %	16 %	33 %	6 %
méridional	19 %	9 %	11 %	8 %	11 %	11 %	10 %	9 %
Breton	5 %	18 %	9 %	16 %	8 %	20 %	8 %	10 %
Africain	11 %	26 %	11 %	20 %	5 %	23 %	3 %	23 %
haïtien	10 %	31 %	8 %	19 %	5 %	15 %	4 %	29 %
sans réponse	4 %	16 %	11 %	19 %	14 %	23 %	20 %	26 %
n ²⁸	117	99	112	97	100	91	101	97

Tableau 5 : Attitudes des Martiniquais envers les accents français (n = 80)

Les résultats martiniquais montrent à première vue – ce qui ne surprend guère – que l'accent parisien possède un prestige manifeste en Martinique, l'accent martiniquais un prestige latent et que les accents africain et haïtien sont dénués de tout prestige : l'accent parisien est considéré par la majorité comme « *le plus sérieux* » (59 %), l'accent martiniquais

²⁷ Il faut souligner que ce terme n'est jusqu'ici défini que de façon imprécise et qu'il est dans de nombreux cas identifié à un « standard parisien » (Corbeil, 2007 : 306 ; Bigot et Papen, 2013 : 116-117).

²⁸ Certains locuteurs ayant coché plusieurs réponses, les nombres absolus s'élèvent à 91-117 occurrences par attribut. Les pourcentages ont néanmoins été calculés sur les 80 locuteurs. Pour faciliter la lecture du tableau, les cases avec des taux supérieurs à 50 % ont été marquées en gris foncé, celles avec des taux supérieurs à 25 % en gris clair.

comme « *le plus beau* » (55 %) et l'accent africain et haïtien comme les « *plus laid[s]* » (26 % et 31 %). Quand on regarde cependant les chiffres de plus près, la situation s'avère plus complexe. En effet, l'accent parisien ne reçoit que l'étiquette « *le plus sérieux* », mais pas celle de l'accent « *le plus correct* » : ne trouvant que 33 % des voix pour cet attribut, il se trouve même dépassé par l'accent martiniquais avec 39 %. L'accent régional semble donc concurrencer l'accent de la capitale en termes de prestige manifeste, ce qui pourrait être un premier indice d'une pluriarité naissante. Parallèlement, nous constatons une forte « loyauté linguistique » avec des chiffres élevés pour les indices d'un prestige latent : à côté des 55 % des Martiniquais qui considèrent leur propre accent comme « *le plus beau* », on note encore 45 % pour « *le plus sympathique* ». La deuxième place du palmarès est occupée par l'accent des habitants de l'île voisine la Guadeloupe, avec 33 % et 24 % pour ces derniers attributs. En fin de compte, l'accent martiniquais n'est quasiment jamais choisi dans le cas d'attributs négatifs (entre 1 % et 5 %).

Ces résultats se distinguent donc au niveau des deux dimensions de l'enquête de Pustka (2013), qui avait été effectuée auprès de plus de 200 élèves guadeloupéens en 2007. En effet, cette étude avait montré que l'accent méridional – en tant qu'accent par excellence sur le marché linguistique unifié (Pustka, 2011) – se trouvait alors encore en haut de l'échelle quant aux attributs du prestige latent, « *le plus beau* » (20 %) et « *le plus sympathique* » (24 %) – mais aussi « *le plus ridicule* » (13 %). L'accent parisien y était encore l'unique détenteur du prestige manifeste, avec les taux les plus élevés pour les attributs « *le plus sérieux* » (16 %) et « *le plus correct* » (15 %). Il se pose la question de l'origine de ces différences non négligeables : s'agit-il d'un effet de la région (Guadeloupe vs Martinique), de l'âge (lycéens vs étudiants) ou du moment de l'enquête (2007 vs 2014) ? Les résultats des recherches précédentes (cf. *supra*) poussent à penser que les élèves guadeloupéens ont encore peu d'expériences personnelles avec d'autres accents (en production et dans les représentations et attitudes), raison pour laquelle ils reproduisent davantage des stéréotypes médiatisés (de l'époque), alors que les réponses des étudiants martiniquais reflètent le sentiment d'une norme régionale.

Une telle interprétation des données quantitatives est soutenue par nos pré-enquêtes qualitatives. Un schéma argumentatif récurrent est celui de l'accent parisien qui n'est pas accepté dans la bouche d'un originaire des Antilles car interprété comme un manque de loyauté. En Martinique, on appelle ce comportement (langagier et autre) *broder*, en Guadeloupe *rouler* (Pustka, 2008 ; Bellonie, 2010)²⁹ :

Locutrice née et vivant en Guadeloupe (*1966) :

(...) et à un moment, et à, je me souviens qu'il y avait, euh, toute une vague de gens qui, dès qu'ils allaient en France (...) et s'y mettaient à parler comme des métros, c'était vraiment très mal perçu. En, en créole martiniquais, on appelle ça 'broder', en créole guadeloupéen, guadeloupéen, on appelle ça 'rouler'. (...) Et je pense qu'il vaut mieux rester soi-même que de chercher à, à, à apparaître, euh, quelque chose d'autre. D'autant plus que, euh, essayer de prendre l'accent parisien euh, euh, c/, je pense pas que chez des gens ça, ça leur donne de la valeur. Voilà. Du moins pas pour les autres quoi. Peut-être que eux ils pensent que ça les valorise, mais aux yeux des gens euh, c'est, c'est pas valorisant du tout.

(corpus Pustka 2004)

Locuteur né et vivant en Martinique (*1990)

Ils vont commencer à broder, commencer à parler comme ça parl-. Donc, quand les gars vont être partis, tu vas faire la différence, tu vas voir celui qui est là depuis longtemps ou celui qui est là depuis pas longtemps. Avec la langue, l'accent, tu vas voir celui qui tient vraiment à montrer

²⁹ Pour des expressions correspondantes dans d'autres aires francophones, p. ex. *fransquilloner* en Belgique ou *faire le malin* au Sénégal, voir Moreau *et al.* (2007 : 11-12).

qu'il est antillais, avec les Martiniquais, fasse la distinction ou celui qui est déjà bien assimilé mais qui veut quand même garder sa spécificité. Tu vois, il va plus broder (...) c'est une adaptation, c'est l'environnement, le type, voilà, on fait le rejet, on est dans le rejet. Comme je t'ai expliqué, ça part de l'identité. On est dans un peuple qui fait le rejet, qui nous traite de population (XX), d'où le rejet de l'identité martiniquaise. Un élément de cette identité martiniquaise, identité caribéenne, c'est cette langue. Donc comme on rejette, on rejette aussi cette langue. Tu vas venir avec ton accent créole, on va se moquer de toi, l'Américain qui vient avec son accent en France, avec son accent anglophone, oh il est chou, il est CUTE, oh il est beau. L'Antillais qui vient parler avec son accent créole, ils vont reprendre (...).

(corpus Alger et Bellonie 2016)

Locuteur né en Guadeloupe vivant en Ile-de-France (*1974) :

Nous, en créole, on appelle ça « rouler ». Le, lorsque quelqu'un roule, ça veut dire qu'il euh, qu'il, qu'il prend l'accent, euh, français et, et quand il retourne aux Antilles, mais il garde toujours cet accent là et on se moque de lui. Donc finalement, on se moque de nous quand on arrive en France, et quand on repart de la France, on se moque encore de nous.

(corpus Pustka 2004)

Nous revenons donc au principe que « c'est toujours l'autre qui a un accent » – bien que ce phénomène touche ici au prestige latent et non au prestige manifeste pour lequel nous avons déjà fourni des exemples plus haut (schwa, /ɛ̃/ : /œ̃/).

Pour ce qui est du Sud de la France, l'idée d'une norme régionale propre au sein d'une France pluriaréale a déjà été émise à plusieurs reprises (Poirier, 1987 : 146 ; Taylor, 1996 : 192 ; Pustka, 2007 : 93). Nous reproduisons dans ce qui suit nos résultats pour les Marseillais et les Toulousains de manière séparée car les représentations et attitudes sont assez différentes dans ces deux sous-échantillons. Les Tableaux 6a et 6b montrent les résultats pour la question « Les accents suivants vous plaisent-ils ? », qui donne des résultats très différenciés pour le *prestige latent* :

	sans réponse	non, pas du tout	non, pas trop	peut-être	oui, un peu	oui, absolument
parisien	16 %	16 %	6 %	28 %	22 %	13 %
chti	19 %	53 %	3 %	13 %	9 %	3 %
alsacien	13 %	28 %	22 %	22 %	9 %	6 %
corse	22 %	13 %	9 %	19 %	16 %	22 %
provençal	9 %	3 %	16 %	3 %	16 %	53 %
sud-ouest	9 %	16 %	3 %	6 %	31 %	34 %

Tableau 6a : Réponses des Marseillais à la question « Les accents suivants vous plaisent-ils ? » (n = 32)

Le Tableau 6a montre que les Marseillais attribuent un *prestige latent* à l'accent de leur propre région (« provençal »), suivi de l'autre accent du Sud (« sud-ouest »). On a donc affaire à une claire expression de loyauté régionale. Les accents suscitant des attitudes négatives sont l'accent chtti, suivi de l'accent alsacien, ce qui confirme les résultats des recherches précédentes (cf. *supra*). On constate finalement une indifférence quant à l'accent parisien et à l'accent corse.

	sans réponse	non, pas du tout	non, pas trop	peut-être	oui, un peu	oui, absolument
parisien	7 %	14 %	14 %	22 %	20 %	22 %
chti	13 %	35 %	19 %	19 %	7 %	6 %
alsacien	13 %	17 %	17 %	41 %	4 %	8 %
corse	16 %	1 %	10 %	36 %	17 %	20 %
provençal	10 %	1 %	10 %	20 %	23 %	36 %
sud-ouest	5 %	1 %	6 %	22 %	18 %	48 %

Tableau 6b : Réponses des Toulousains à la question « Les accents suivants vous plaisent-ils ? » (n = 83)

Le Tableau 6b montre que les Toulousains donnent des réponses assez semblables, avec une préférence pour leur propre accent et les accents du Sud en général et le rejet de l'accent chti. Leurs attitudes sont pourtant moins polarisées. D'une manière générale, les jugements négatifs sont plus rares (mis à part les chiffres très semblables pour l'accent parisien et marseillais). Deuxièmement, on observe une moindre différence entre les accents « provençal » et « sud-ouest », donc entre leur propre variété d'accent du Sud et la variété voisine.

Ces différences entre les Marseillais et Toulousains pourraient s'expliquer par le fait que l'accent marseillais est un accent très médiatisé (Pustka, 2011). Du point de vue parisien, il est considéré comme l'accent du Sud par excellence, alors que les Méridionaux eux-mêmes font bien la différence entre les différents accents du Sud, du moins dans leurs représentations (Pustka, 2011). Les locuteurs de Toulouse (comme ceux de l'Aveyron et de l'Hérault cités plus haut) se sentent donc moins concernés par ces stéréotypes. Chez les Marseillais, cette stigmatisation semble en revanche avoir mené – par le principe du retournement du stigmate (Goffman, 1963) – à un *prestige latent* particulièrement élevé.

Les tableaux 7a et 7b se focalisent sur les différences entre les accents marseillais et toulousains, en testant le *prestige latent* par les attributs « joli » et « sympathique » et le prestige manifeste par l'attribut « correct » (la question n'ayant pas été posée pour l'accent parisien ; cf. *supra*).

	le plus joli	le plus sympathique	le plus correct
l'accent marseillais	38 %	56 %	13 %
l'accent toulousain	47 %	28 %	72 %
ni l'un ni l'autre	34 %	22 %	56 %
sans réponse	16 %	16 %	16 %
N	43	39	50

Tableau 7a : Attitudes des Marseillais envers leur propre accent et celui de Toulouse (n = 32)

Le Tableau 7a suggère un manque de *prestige manifeste* de l'accent marseillais dans les attitudes des Marseillais eux-mêmes : seuls 13 % des enquêtés le considèrent comme « le plus correct » ; 72 % en revanche cochent « l'accent toulousain » et 56 % « ni l'un ni l'autre » (plusieurs réponses possibles). Les Marseillais doutent donc seulement du fait que l'accent *marseillais* puisse être « correct », un doute qu'ils n'expriment pas pour l'*accent du Sud*. Cela pourrait encore s'expliquer par sa médiatisation particulière comme étant un accent particulièrement comique, voire ridicule principalement influencé par des comiques comme Raimu, Fernandel et Patrick Bosso (Jansen, 2018). Pour ce qui est du *prestige latent*, on constate que l'accent marseillais reçoit la majorité des voix pour l'attribut « sympathique » (56 % des Marseillais s'exprimant pour l'accent marseillais contre 28 % pour l'accent toulousain), mais non pour « joli » (38 % contre 47 %).

	le plus joli	le plus sympathique	le plus correct
l'accent marseillais	17 %	35 %	4 %
l'accent toulousain	54 %	52 %	40 %
ni l'un ni l'autre	20 %	16 %	48 %
sans réponse	12 %	10 %	11 %
n	86	93	85

Tableau 7b : Attitudes des Toulousains envers leur propre accent et celui de Marseille (n = 83)

Les réponses des Toulousains représentées dans le Tableau 7b diffèrent encore considérablement de ceux des Marseillais. Premièrement, le *prestige latent* revient ici clairement à l'accent toulousain pour ce qui est des deux attributs « joli » et « sympathique ». Quant au *prestige manifeste*, les enquêtés sont partagés en deux : 40 % optent pour l'accent toulousain (contre 72 % chez les Marseillais ; cf. *supra*), contre 48 % pour « ni l'un ni l'autre ».

Ces attitudes partagées se retrouvent dans des commentaires de locuteurs en fin de lecture de la liste de mots PFC. Dans le premier exemple, le locuteur marseillais fournit un exemple de sécurité linguistique quant à l'opposition phonologique /ɛ̃/ vs /œ̃/, soutenue par la graphie, qui rappelle les commentaires cités plus haut :

Marseillais (*1938, maçon)

Nous, on va te dire, là, on va te dire brun [bʁœ̃ŋ] et là, on va te dire brin [bʁɛ̃ŋ]. Donc c'est, on le prononce, on le prononce comme c'est écrit.

(corpus Jansen 2015)

L'extrait ci-dessous montre cependant qu'une opposition non-réalisée dans la variété régionale peut être reconnue comme exigée par la norme (que ce soit un français de référence, éventuellement suggéré par l'écrit, ou le français parisien). Il s'agit ici de l'opposition /o/ vs /ɔ/ dans le cas des paires minimales *paume* vs *pomme* (à la fin de la liste de mots) et *roque* vs *roc* (cachée dans la liste aléatoire qui les précède) :

Marseillaise (*1970, conseillère à l'emploi)

Nous, on dit *paume* [pɔmɔ] et normalement, euh *paume* [pomɔ], *paume* [pom]. (...) nous, on dit *rauque* [rɔkɔ]. (...) Il faudrait dire *rauque* [rɔkɔ]. *Rauque* [rokɔ].

(corpus Jansen 2015)

La situation dans le Sud de la France s'avère donc complexe : d'une part, il faut distinguer – comme dans d'autres régions (notamment les Antilles et le Québec) – non seulement entre différents accents régionaux (entre autres l'accent marseillais et l'accent toulousain), mais aussi entre différentes communautés de valeurs régionales. D'autre part, tous les locuteurs d'une même région ne se comportent pas de manière identique, encore une fois ni au niveau de la production ni au niveau des représentations et attitudes : cela semble être confirmé par les résultats de Courdès-Murphy (2018 : 408, 421) sur le comportement des voyelles nasalisées, du schwa et de la loi de position. En effet, l'auteur note à Marseille (et non à Toulouse) une différence entre les locuteurs plus enracinés et plus cosmopolites, ce qui va souvent de pair avec les expériences de migration, mais pas uniquement. Elle en conclut :

On peut se demander pourquoi le système des Marseillais serait moins stable que celui des Toulousains. Si, comme nous l'avons postulé précédemment, l'insécurité linguistique est plus importante chez les locuteurs marseillais que chez les Toulousains, on peut facilement comprendre pourquoi leur système est moins stable. Nous avons tenté de démontrer dans ce chapitre que le rapport à la norme est primordial dans la problématique du changement en cours. Nous avons essayé de mettre en évidence le fait que l'attitude des locuteurs envers leur propre variété peut avoir des conséquences sur leurs productions. En effet, il semble qu'une attitude très négative pourrait amener à inhiber des formes méridionales, et qu'une attitude positive pousserait au contraire à la conservation des formes traditionnelles. Il nous semble que de solides preuves doivent être apportées pour que les hypothèses présentées ici soient validées ; c'est pourquoi nous pensons qu'il serait à présent intéressant de travailler à partir de nos résultats avec des sociologues, des sociolinguistes mais également des historiens. (Courdès-Murphy, 2018 : 421)

Le français – langue pluricentrique et pluriaréale

Les résultats de nos enquêtes quantitatives confirment donc les pistes des notes anecdotiques et des enquêtes qualitatives des publications antérieures et de nos propres études pilotes. Nous observons non seulement un *prestige latent*, mais aussi un *prestige manifeste* des variétés régionales dans les trois régions étudiées : le Québec, les Antilles et le Sud de la France. Marseille, ville avec l'accent français le plus médiatisé – l'accent par excellence (Pustka, 2011) – y fait néanmoins exception. Cela s'explique probablement par le fait que l'accent marseillais possède un prestige ambigu bien connu, « *accent chantant* » à la fois « *agréable* » et « *pas sérieux* » (Gasquet-Cyrus, 2012 : 234-236), ce qui est dû d'une part à son association aux vacances et au soleil (Pustka, 2011 : 40) et d'autre part aux personnages des films de Pagnol et autres (Jansen, 2018 : 3). Les hétéro-représentations stigmatisantes y ont par leur omniprésence un impact inévitable sur les auto-représentations, contrairement aux autres régions étudiées où une prise de conscience d'une stigmatisation par « l'autre » se fait souvent seulement suite à la migration à Paris. La notoriété de la perspective marseillaise, comme celle de la perspective parisienne évoquée plus haut, ne devrait donc pas masquer le fait que les accents régionaux du français à divers endroits de la France et de la francophonie sont bien considérés comme étant corrects par leurs propres locuteurs. Malgré les discriminations et stigmatisations incontestables (qui frappent non seulement les provinciaux et étrangers à Paris, mais aussi les Parisiens en Province et à l'étranger), le français est donc – comme toutes les autres langues mondiales – une langue pluricentrique et pluriaréale. Elle ne fait donc pas exception au principe affirmant que « c'est toujours l'autre qui a un accent ».

Corpus

- corpus Chalier 2015 = CHALIER Marc, 2015, *Corpus de l'usage de présentateurs de journaux télévisés et radiophoniques de Radio-Canada*, Université de Vienne (corpus non-publié).
- corpus Alger et Bellonie 2016 = ALGER Yohan et BELLONIE Jean-David, 2016, *Corpus d'entretiens sur la langue et l'identité réalisés avec des étudiants du campus de Schoelcher en Martinique*, Université des Antilles (corpus non-publié).
- corpus Jansen 2015 = JANSEN Luise, 2015, *Corpus phonologique de Toulouse et de Marseille*, Université de Vienne (corpus non-publié).
- corpus Pustka 2002 = PUSTKA Elissa, 2002, *Corpus PFC Salles-Curan*, LMU Munich (corpus non-publié).

Bibliographie

- BELLONIE Jean-David, 2010, « Repräsentationen des “accent antillais” und des “accent parisien” in Martinique », dans Thomas Krefeld, Elissa Pustka (dir.), *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Lang, Francfort-sur-le-Main, pp. 265-287.
- BERGERON Gaston, 1995, *L'Atlas linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec*, Thèse de Doctorat, Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- BIGOT Davy, PAPEN Robert, 2013, « Sur la “norme” du français oral au Québec (et au Canada en général) », *Langage et société*, n°146, pp. 115-132.
- BLANCHET Philippe, 2016, *Discriminations. Combattre la glottophobie*, Textuel, Paris.
- BLANCHET Philippe, 2018, *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre*, Lambert Lucas.
- BOUCHARD Chantal, 2002 (2^{ème} édition), *La langue et le nombril : Histoire d'une obsession québécoise*, Fides, Montréal.
- BOUCHARD Pierre, MAURIS Jacques, 1999, « La norme à l'école. L'opinion des Québécois » dans Conrad Ouelton (dir.), *Terminogramme. La norme du français au Québec. Perspectives pédagogiques*, n°91-92, Éditeur officiel du Québec, Québec, pp. 91-116.
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris.
- BOURDIEU Pierre, 2002, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris.
- BROWN Roger, GILMAN Albert, 1960, « The pronouns of power and solidarity », dans Thomas Sebeok (dir.), *Style in Language*, MIT Press, Cambridge, pp. 253-766.
- CAJOLET-LAGANIÈRE Hélène, MARTEL Pierre, 1995, *La qualité de la langue au Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- CANDEA Maria, 2017, « La Notion d'“accent de banlieue” à l'épreuve du terrain », *Glottopol*, n°29, pp. 13-26.
- CHALIER Marc, 2018a, « Quelle norme de prononciation au Québec ? Attitudes, représentations et perceptions », *Langage et société*, n°163.1, pp. 121-144.
- CHALIER Marc, 2018b, « La norme de prononciation québécoise en changement (1970-2008) ? L'affrication de /t/ et /d/ et l'antériorisation de /ã/ chez les présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada », *Canadian Journal of Linguistics*, (DOI: <https://doi.org/10.1017/cnj.2018.42>. Published online: 04 December 2018).
- CLYNE Michael, 1992, « Pluricentric Languages. Introduction », dans Michael Clyne (dir.), *Pluricentric Languages. Differing Norms in Different Nations*, de Gruyter, Berlin, pp. 1-9.
- CORBEIL Jean-Claude, 2007, *L'embaras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique.
- COURDES-MURPHY Léa, 2018, *Nivellement et sociophonologie de deux grands centres urbains : le système vocalique de Toulouse et de Marseille* (thèse de doctorat, Université Toulouse-Jean Jaurès).
- COX Terry, 1998, « Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada », *Revue canadienne des langues vivantes*, n°54.2, pp. 171-197.
- DARRIOUMERLE Olivier, 2012, « Pierre Bourdieu et la langue héritée : le béarnais et l'occitan », dans *Aqui !* (<http://www.aqui.fr/cultures/pierre-bourdieu-et-la-langue-heritee-le-bearnais-et-l-occitan,5988.html>) [29.05.2018].
- DESGROUAIS Jean, 1766, *Les Gasconismes corrigés*, Imprimerie de Jean-Jacques Robert, Toulouse.
- DURAND Jacques, LAKS Bernard, LYCHE Chantal, 2002, « La phonologie du français contemporain. Usages, variétés et structure », dans Claus Pusch, Wolfgang Raible

- (dir.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics. Corpora and Spoken Language*, Narr, Tübingen, pp. 93-106.
- DURAND Jacques, SLATER Catherine, WISE Hilary, 1987, « Observations on schwa in southern French », *Linguistics*, n°25.5, pp. 983-1004.
- ESTIENNE Henri, 1579, *De la precellence du langage François*, Colin, Paris (édition de 1896).
- EVANS Betsy, 2002, « Attitudes of Montreal students towards varieties of French », dans Daniel Long, Dennis Preston (dir.), *Handbook of perceptual dialectology*, volume II, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphie, pp. 71-93.
- FANON Frantz, 1952, *Peau noire, masques blancs*, Éditions du Seuil, Paris.
- FOUCHÉ Pierre, 1959, *Traité de prononciation française*, Klincksieck, Paris (2^{ème} édition).
- GADET Françoise (dir.), 2017, *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*, Ophrys, Paris.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France. Idéologies, discours et pratiques », *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n°6, pp. 227-45.
- GENDRON Jean-Denis, 1990, « Modèles linguistiques, évolution sociale et normalisation du langage » dans Noël Corbett (dir.), *Langue et identité. Les français et les francophones d'Amérique du Nord*, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 369-388.
- GENESEE Fred, BOURHIS Richard, 1982, « The social psychological significance of code switching in cross-cultural communication », *Journal of Language and Social Psychology*, n°1, pp. 1-27.
- GENESEE Fred, BOURHIS Richard, 1988, « Evaluative reactions to language choice strategies: The role of sociostructural factors », *Journal and Communication*, n°8, pp. 229-250.
- GENESEE Fred, HOLOBOW Naomi, 1989, « Change and stability in intergroup perceptions », *Journal of language and social psychology*, n°8.1, pp. 17-38.
- GOFFMAN Erving, 1963, *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, Prentice-Hall, New York.
- GUEUNIER Nicole, GENOUVRIER Emile, KHOMSI Abdelhamid, 1978, *Les Français devant la norme*, Champion, Paris.
- HAMBYE Philippe et SIMON Anne-Catherine, 2004, « The Production of Social Meaning Via the Association of Variety and Style: A Case Study of French Vowel Lengthening in Belgian », *Journal of Canadian Linguistics*, n°49, pp. 397-421.
- HANSEN Anita Berit, 1998, *Les voyelles nasales du français parisien moderne. Aspects linguistiques, sociolinguistiques et perceptuels des changements en cours*, Museum Tusulanums Forlag, Copenhague.
- JANSEN Louise, 2018, « Remake cinématographique, remake phonologique ? La (non-) réalisation du schwa dans Marius 1931 et 2013 », *Journal of French Language Studies* (DOI : <https://doi.org/10.1017/S0959269518000030>. Published online : 23 April 2018).
- KIRCHER Ruth, 2012, « How Pluricentric is the French Language? An Investigation of Attitudes towards Quebec French Compared to European French », *Journal of French Language Studies*, n°22, pp. 345-370.
- KLOSS Heinz, 1978, *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Schwann, Düsseldorf (2^{ème} édition).
- KREFELD Thomas et PUSTKA Elissa, 2010, « Für eine perzeptive Varietätenlinguistik », dans Thomas Krefeld, Elissa Pustka (dir.), *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Peter Lang, Francfort-sur-le-Main, pp. 9-28.

- KRISTIANSEN Gitte, 2008, « Style-shifting and shifting styles. A socio-cognitive approach to lectal variation », dans Gitte Kristiansen, René Dirven (dir.), *Cognitive linguistics research* 39, Mouton de Gruyter, Berlin/New York, pp. 45-88.
- KUIPER Lawrence, 1999, « Variation and the Norm. Parisian Perceptions of Regional French », dans Dennis Preston (dir.), *Handbook of Perceptual Dialectology*, volume I, Benjamins, Amsterdam, pp. 243-262.
- LABOV William, 1966, *The social stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington, DC.
- LABOV William, 1972, *Sociolinguistic Patterns*, Oxford : Blackwell.
- LAFONTAINE Dominique, 1988, « Le parfum et la couleur des accents », *Le Français Moderne*, 56(1-2), pp. 60-73.
- LAKS Bernard, 2002, « Description de l'oral et variation. La phonologie et la norme », *L'information grammaticale*, n°94, pp. 5-10.
- LAMBERT Wallace, HODGSON Richard, GARDNER Robert, FILLENBAUM Samuel, 1960, « Evaluational reactions to spoken language », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, n°60.1, pp. 44-51.
- LAUR Elke, 2002, « La qualité, le statut et la perception du français au Québec », *Revue d'aménagement linguistique* (Numéro hors série), pp. 147-162.
- LAVOIE Thomas, 1994, « Les régions linguistiques au Québec et au Canada français », dans Fernand Harvey (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, pp. 123-138.
- LE DÛ Jean, LE BERRE Yves, 1997, « Y a-t-il une exception sociolinguistique française ? », *La Bretagne linguistique*, n°12, pp. 11-26.
- LEON Pierre, 2005, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Armand Colin, Paris.
- LEPICQ Dominique, BOURHIS Richard, 1996, « Attitudes et comportements linguistiques dans les zones bilingues du Canada », Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le fait français au Canada*, Leipziger Universitätsverlag, Leipzig, pp. 89-117.
- LODGE Anthony, 2004, *A Sociolinguistic History of Parisian French*, CUP, Cambridge.
- LYCHE Chantal, 2010, « Le français de référence. Éléments de synthèse », dans Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche (dir.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Ophrys, Paris, pp. 143-165.
- MARTINET André, WALTER Henriette, 1973, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, France-Expansion, Paris.
- MOREAU Marie-Louise et al., 2007, *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Fernemont, Éditions modulaires européennes.
- MORIN Yves-Charles, 1987, « French Data and Phonological Theory », *Linguistics*, n°25, pp. 815-843.
- PALTRIDGE John, GILES Howard, 1984, « Attitudes towards speakers of regional accents of French. Effects on regionality, age and sex of listeners », *Linguistische Berichte*, n°90, pp. 71-85.
- PAVEAU Marie-Anne, 2008, « Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? Dialectologie perceptive et linguistique populaire », *Ela. Études de linguistique appliquée*, n°150, pp. 137-156.
- PHONOLOGIE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN (PFC) : <https://www.projet-pfc.net/> [28.05.2018].
- PLOURDE Michel, DUVAL Hélène, GEORGEAULT Pierre (dir.), 2003, *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Édition Fides, Montréal.

- POIRIER Claude, 1987, « Le français ‘régional’. Méthodologies et terminologies », dans Hans-Joseph Niederehe, Lothar Wolf (dir.), *Français du Canada – français de France*, Niemeyer, Tübingen, pp. 139-176.
- PÖLL Bernhard, 2005, *Le français, langue pluricentrique ? Études sur la variation diatopique d’une langue standard*, Peter Lang, Frankfurt-sur-le-Main.
- PÖLL Bernhard, 2008, « La querelle autour de la norme du français québécois. Quelques réflexions sur un débat de sourds », dans Jürgen Erfurt, Gabriele Budach (dir.), *Standardisation et déstandardisation. Le français et l’espagnol au XX^e siècle = Estandarización y desestandarización. El francés y el español en el siglo XX*, Peter Lang, Frankfurt-sur-le-Main, pp. 99-112.
- PRESTON Dennis, 1999, « Introduction », dans Dennis Preston (dir.), *Handbook of perceptual dialectology*, volume 1, Benjamins, Amsterdam *et al.*, pp. xxiii–xl.
- PRESTON Dennis, NIEDZIELSKI Nancy (dir.), 2000, *Folk Linguistics*, de Gruyter, Berlin/New York.
- PUSTKA Elissa, 2007, *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Narr, Tübingen.
- PUSTKA Elissa, 2008, « Accent(s) parisien(s). Auto- und Heterorepräsentationen stadtsprachlicher Merkmale », dans Krefeld T. (dir.), *Sprachen und Sprechen im städtischen Raum*, Peter Lang, Francfort-sur-le-Main, pp. 213-249.
- PUSTKA Elissa, 2009a, « A prototype-theoretic model of Southern French », dans K. Beeching, N. R. Armstrong, F. Gadet (dir.), *Sociolinguistic Variation in Contemporary French*, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, pp. 77-94.
- PUSTKA Elissa, 2009b, « PFC et la phonologie du français en Vendée », dans Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche (dir.), *Phonologie, variation et accents du français*, Hermès, Londres, pp. 307-335.
- PUSTKA Elissa, 2011, « L’accent méridional. Représentations, attitudes et perceptions toulousaines et parisiennes », *Lengas* n°69, pp. 117-152.
- PUSTKA Elissa, 2013, « “Les Noirs chantent, les Blancs chantent et roulent, et les Indiens chantent avec une petite voix aiguë”. Représentations et perceptions des accents français en Guadeloupe », dans Gudrun Ledegen (dir.), *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones*, tome II, L’Harmattan, Paris, pp. 97-113.
- REINKE Kristin, 2005, *La langue à la télévision québécoise. Aspects sociophonétiques*, Les Publications du Québec, Québec.
- REINKE Kristin, 2004, *Sprachnorm und Sprachqualität im frankophonen Fernsehen von Québec. Untersuchung anhand phonologischer und morphologischer Variablen*, Niemeyer, Tübingen.
- REMYSEN Wim, 2003, « Le français au Québec : au-delà des mythes », *Romanesque* n°28(1), pp. 28-41.
- REMYSEN Wim, 2016, « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », *Lingue, culture, mediazioni*, n°3, pp. 31-57.
- SCHLIEBEN-LANGE Brigitte, 1978, *Soziolinguistik. Eine Einführung*, Berlin, Kohlhammer.
- SIBILLE Jean, 2003, « L’occitan ou langue d’oc », dans Bernard Cerquiglini (ed.), *Les langues de France*, Paris, PUF, pp. 173-190.
- TAYLOR Jill, 1996, *Sound Evidence. Speech Communities and Social Accents in Aix-en-Provence*, Peter Lang, Berne *et al.*
- TRUDGILL Peter, 1972, « Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich », *Language in Society*, n°1.2, pp. 179-195.
- VERREAULT Claude, LAVOIE Thomas, 2004, « Les parlers de l’Est et de l’Ouest québécois. Essai de caractérisation linguistique », dans Louis Mercier, Hélène Cajolet-

- Laganière (dir.), *Français de Canada - Français de France VI*, Niemeyer, Tübingen, pp. 71-121.
- VERREAULT Claude, 2000, « Français international, français québécois ou joual : quelle langue parlent donc les Québécois ? », dans FORTIN Andrée (dir.), *Produire la culture, produire l'identité ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 119-131.
- WALTER Henriette, 1998, *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Lattès, Paris.
- WOLF Norbert, 1994, « Österreichisches zum österreichischen Deutsch », *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, n°61, pp. 66-76.

PEUT-ON IDENTIFIER PERCEPTIVEMENT HUIT ACCENTS RÉGIONAUX EN FRANÇAIS ? LA RÉPONSE DES SCIENCES PARTICIPATIVES¹

Mathieu Avanzi

Sorbonne-Université

Philippe Boula de Mareüil

CNRS & Univ. Paris-Saclay (LIMSI)

Introduction

« Ceux qui n'ont pas d'accent, je ne puis que les plaindre ! », écrivait Miguel Zamacoïs (1910) dans son poème *L'accent* popularisé par Fernandel. Un accent peut constituer une marque de fabrique, une arme de séduction, une coquetterie pour tel artiste, pour tel politicien soucieux de sa clientèle, tel commerçant attaché à la promotion des produits du terroir : il arrive ainsi que la publicité et le tourisme s'en emparent. D'un autre côté, il est pour certains mal vu ou, pire, vulgaire d'avoir un accent, ce qui peut conduire, par souci de réussite sociale, à atténuer son accent, voire à le masquer, sans même que cela soit toujours conscient (Singy, 1996 ; Boula de Mareüil, 2010 ; Prikhodkine, 2011). À proprement parler, tout le monde a un accent si, par ce vocable, on entend une façon particulière de prononcer une langue (Walter, 1988 : 186 ; Lippi-Green, 2012 : 33). Mais le plus souvent, du moins dans les représentations des néophytes, si quelqu'un a un accent, c'est qu'il n'est « pas d'ici ».

La perception des accents, problématique centrale dans le champ des études en sociophonétique (Preston, 1989 ; Innàccaro & Dell'Aquila, 2001, *inter alia*), a été abordée sous trois angles principaux : celui des représentations et de la cartographie mentale en l'absence d'input linguistique, dans le sillage du courant nommé *folk linguistics* (Preston, 1989, 2005 ; L'Éplattenier-Saugy, 2002) ; celui des attitudes évaluatives et affectives en réponse à des stimulus linguistiques (Rubin, 1992 ; Kuiper, 2005) ; celui de l'aptitude d'auditeurs à discerner divers accents à partir d'un input phonétique, typiquement d'une dizaine ou une quinzaine de secondes, enregistré auprès de locuteurs provenant de différentes localités. Cette dernière approche a plus spécifiquement été appliquée au français, avec des tests de perception incluant différents points d'enquête de la francophonie (Moreau *et al.*,

¹ Une version plus brève de ce travail a fait l'objet d'une publication dans les actes des JEP : https://www.isca-speech.org/archive/JEP_2018/pdfs/190907.pdf.

2008 ; Boula de Mareüil *et al.*, 2017), en France (Hauchecorne & Ball, 1997 ; Armstrong & Boughton, 1997 ; Coquillon, 2005 ; Woehrling & Boula de Mareüil, 2006 ; Pustka, 2007), en Belgique (Boula de Mareüil & Bardiaux, 2011 ; Bardiaux, 2014), en Suisse (Sertling-Miller, 2007 ; Racine *et al.*, 2013 ; Goldman *et al.*, 2014), en Afrique de l’Ouest (Boula de Mareüil & Boutin, 2011 ; Lyche & Skattum, 2012) ou au Canada (Falkert, 2013 ; Remysen, 2014, 2016). Ces études ont notamment permis de mettre en lumière le fait qu’en Europe, les auditeurs natifs étaient capables de distinguer peu ou prou quatre grands groupes d’accents (ou *variétés*, terme plus vague) du français : France septentrionale, France méridionale, Suisse et Belgique.

Ces mêmes études ont montré, qu’à l’intérieur de ces grandes régions, des distinctions plus fines étaient possibles, mais moins systématiques, voire aléatoires. En pratique, il est apparu qu’en France, il était relativement difficile pour des auditeurs naïfs de distinguer entre les accents du Sud-Est et du Sud-Ouest (Woehrling & Boula de Mareüil, 2006), de même qu’entre ceux-ci et celui de Corse (Boula de Mareüil *et al.*, 2017). Le même constat peut être fait pour la partie septentrionale de l’Hexagone : d’après l’étude pionnière d’Armstrong et Boughton (1997), des auditeurs ordinaires sont incapables de distinguer entre locuteurs de Nancy et locuteurs de Rennes, deux villes situées à égale distance de Paris. En Belgique et en Suisse, il a été montré que les locuteurs des localités les plus proches de la frontière française (c’est-à-dire Tournai et Genève) étaient souvent confondus avec des locuteurs originaires de l’Hexagone, mais que les auditeurs n’étaient pas toujours capables de distinguer entre locuteurs originaires de différentes localités plus éloignées de la frontière (Racine *et al.*, 2014 ; Bardiaux, 2014). Enfin, il est ressorti que l’accent alsacien était parfois confondu avec les accents belge et suisse (Woehrling, 2009 ; Boula de Mareüil *et al.*, 2017).

Partant du constat que ces expériences ne permettaient pas d’évaluer systématiquement le rôle de l’âge, du profil socioéconomique et de l’origine des auditeurs dans leur capacité à reconnaître l’origine de locuteurs francophones d’Europe, une étude centrée autour de la France, de la Suisse et de la Belgique a été mise au point, permettant de tenir compte de ces aspects (Avanzi & Boula de Mareüil, 2017). Au total, des échantillons (d’une durée comparable aux tests précédents, soit une douzaine de secondes), provenant de 120 locuteurs² (8 originaires de 5 localités différentes pour chacun de ces trois pays, appariés en âge et en sexe³) ont été présentés à des centaines d’auditeurs ayant déclaré avoir passé la plus grande partie de leur vie à l’intérieur de ces mêmes pays. Dans une première série d’expériences, les auditeurs étaient invités à identifier le pays d’origine des locuteurs (trois choix : France, Suisse ou Belgique) : ils ont obtenu 60 % d’identification correcte en moyenne (ce qui est bien au-dessus du niveau de hasard, 33 %), mais les scores varient significativement en fonction de l’origine des locuteurs (les Français étant mieux reconnus que les Suisses et les Belges), de leur âge (les locuteurs les plus âgés étant identifiés plus facilement que les plus jeunes), de leur profil socioéconomique (les locuteurs exerçant des métiers manuels étant mieux reconnus que ceux exerçant des professions en lien avec la lecture et l’écriture) et de l’origine des auditeurs (les Français ne distinguent pas facilement les Suisses des Belges, alors que les Belges et les Suisses montrent moins de difficultés à faire la part entre les trois pays)⁴. Dans une deuxième série d’expériences, des auditeurs de France, de Suisse et de Belgique devaient identifier la région d’origine des locuteurs à l’intérieur de chacun de ces

² Dans le présent article, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur de féminin et de masculin.

³ Il s’agissait de points d’enquête du projet Phonologie du Français Contemporain (Durand *et al.*, 2009). Pour la France, les locuteurs provenaient de Béthune (Nord), Brécey (Manche), Lyon (Rhône), Ogéviller (Meurthe-et-Moselle) et Paris. Pour la Belgique, ils provenaient de Bruxelles, Liège, Gembloux (province de Namur), Marche-en-Famenne (province du Luxembourg) et Tournai (province du Hainaut). Pour la Suisse, ils provenaient de Genève, Fribourg, Neuchâtel, Martigny (canton du Valais) et Nyon (canton de Vaud).

⁴ Il s’agit de tendances globales, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à l’article cité pour plus de détails sur la façon dont interagissent les variables ici décrites.

trois pays (avec un choix forcé entre 5 possibilités à l'intérieur de chaque pays). Sans surprise, les résultats se sont révélés moins bons, avec 31 % d'identification correcte en moyenne (ce qui reste toutefois au-dessus du niveau du hasard, une chance sur cinq, soit 20 %). Des analyses complémentaires ont été conduites pour évaluer le rôle de l'origine des auditeurs, de celle des locuteurs et de leur âge, ainsi que de leurs interactions. Elles ont montré des patrons de réponses asymétriques entre les trois pays étudiés : la France (ou, en France, Paris), semble agir comme un catalyseur d'unification et un pôle d'attraction — « attirant » les réponses des auditeurs. Les locuteurs les plus jeunes, en particulier, sont plus souvent perçus comme français (voire parisiens), quand leur accent n'est pas clairement identifiable. La Suisse, cependant, semble mieux résister que la Belgique à ce processus d'homogénéisation.

Cette dernière étude, que nous venons de résumer, ne comprenait pas de locuteurs alsaciens (parfois confondus avec des Suisses), ni de locuteurs méridionaux (du sud-est ou du sud-ouest de la France), ni même de Corses. La prise en compte de locuteurs originaires de ces régions est cruciale pour mieux comprendre comment des francophones perçoivent ou confondent les différents accents du français parlé en Europe. Pour cette raison, nous avons mis en place une nouvelle expérience, en vue d'apporter des éléments de réponses à une question en apparence simple. Peut-on, pour le français parlé en Europe, distinguer les huit accents associés aux régions suivantes : Suisse romande, Belgique francophone, Nord de la France, Bretagne, Alsace, Sud-Ouest, Sud-Est et Corse ? Comme tout dépend des sujets qui accomplissent la tâche — on a plus de chance d'identifier correctement un accent dont on est familier (Williams *et al.*, 1999 ; Gooskens, 2005 ; Boomershine, 2006 ; Baker *et al.*, 2009 ; Yan, 2015 ; Avanzi & Boula de Mareüil, 2017 ; Ruch, 2018) —, il est nécessaire d'avoir un nombre suffisant d'auditeurs de chacune de ces régions (ou chacun de ces pays), d'où l'importance de faire appel à des méthodes de type *crowdsourcing*⁵. Pour répondre à cette question, nous présenterons le corpus ainsi que la méthode employés et les résultats obtenus, globalement et en fonction de l'origine des auditeurs. L'analyse sera menée par région et par locuteur, avant de se concentrer sur les régions du sud de la France et de conclure.

Corpus et méthode

Dans cette étude, nous rapportons les résultats d'une expérience visant à évaluer l'aptitude d'auditeurs à reconnaître l'origine géographique de locuteurs originaires de huit régions francophones d'Europe. Outre la Suisse et la Belgique, six régions de France ont été retenues : le Nord, la Bretagne à l'ouest, l'Alsace à l'est, le Sud-Ouest, le Sud-Est et la Corse⁶. Pour la France, les enregistrements ont été collectés, sur le terrain, auprès de locuteurs qui, en plus du français, parlaient une langue régionale (picard, alsacien, breton ou gallo, occitan, corse). En ce qui concerne la Suisse et la Belgique, les extraits sonores ont été tirés respectivement du corpus OFROM (Avanzi *et al.*, 2016) et de la base VALIBEL (Bolly *et al.*, 2016). Pour chacune des huit régions étudiées, nous avons sélectionné les productions de

⁵ On dit aussi « production participative » ou « externalisation ouverte ». Appliquée aux domaines des sciences (on parle alors de « sciences participatives », « sciences citoyennes » ou « sciences collaboratives »), la méthode consiste à faire appel à un large public en vue de réaliser certaines tâches. Si la méthode ne date pas d'aujourd'hui, c'est seulement au début des années 2000 qu'elle a connu un certain essor, avec la démocratisation du web (Eskenazi *et al.*, 2013).

⁶ Des traits de prononciation, a priori, peuvent distinguer le français parlé dans ces régions (Carton *et al.*, 1983 ; Avanzi, 2017) : citons le mot *moins*, dont la consonne finale tend à se faire entendre dans le Sud-Ouest mais pas ailleurs. Citons encore des mots comme *grosse* ou *fosse*, où le /O/ tend à être ouvert dans le Nord-Pas-de-Calais et dans tout le sud de la France (Corse exclue), ou *mot* lui-même, où le /O/ peut être ouvert en Belgique et en Suisse (Boula de Mareüil *et al.*, 2017). Ces traits sont présents dans les stimulus, qui peuvent être écoutés à l'adresse <https://perso.limsi.fr/mareuil/glottopol/>.

quatre locuteurs, à partir desquels nous avons extrait des segments de parole d'une durée comprise entre 10 et 15 secondes, en veillant à ce que les échantillons ne contiennent aucun indice lexical orientant l'identification (des mots comme *septante* ou *nonante* entraînant un biais vers la Suisse ou la Belgique, par exemple), ni trop de disfluences (*eah* d'hésitation, répétitions, etc.).

Code	Région	Localité	Âge (ans)	Sexe
AL 1	Alsace	Strasbourg	52	Femme
AL 2	Alsace	Illkirch-Graffenstaden	61	Femme
AL 3	Alsace	Geispolsheim	85	Femme
AL 4	Alsace	Colmar	50	Homme
BE 1	Belgique	Bruxelles	89	Homme
BE 2	Belgique	Liège	84	Homme
BE 3	Belgique	Paliseul	65	Homme
BE 4	Belgique	Dison	72	Homme
BR 1	Bretagne	Pacé	75	Femme
BR 2	Bretagne	Lannion	34	Homme
BR 3	Bretagne	Pacé	78	Homme
BR 4	Bretagne	Beaucé	69	Homme
CO 1	Corse	Corte	43	Femme
CO 2	Corse	Penta-Acquatella	60	Femme
CO 3	Corse	Ajaccio	23	Homme
CO 4	Corse	Ghisunaccia	23	Homme
NO 1	Nord	Denain	56	Femme
NO 2	Nord	Lille	58	Homme
NO 3	Nord	Marly	85	Femme
NO 4	Nord	Valenciennes	94	Homme
SE 1	Sud-Est	Caromb	34	Femme
SE 2	Sud-Est	Nice	33	Homme
SE 3	Sud-Est	Marseille	34	Homme
SE 4	Sud-Est	Maillane	62	Homme
SO 1	Sud-Ouest	Sénaillac	65	Femme
SO 2	Sud-Ouest	Toulouse	52	Homme
SO 3	Sud-Ouest	Caussade	74	Homme
SO 4	Sud-Ouest	Gimat	76	Homme
CH 1	Suisse	Chexbres	94	Femme
CH 2	Suisse	Treyvaux	86	Femme
CH 3	Suisse	Puplinge	71	Femme
CH 4	Suisse	Venthône	79	Homme

Table 1. Pour chaque région, code, commune d'origine, âge au moment de l'enregistrement et sexe des locuteurs

La tâche n'est pas aisée, car dans des entretiens à caractère biographique ou dans des conversations entre pairs, les tours de parole sont souvent plus courts, ou alors ils donnent trop d'indice sur l'origine de la personne qui parle (toponymes, références culturelles, etc.). À partir de dizaines d'heure de parole que nous avons à disposition, plus d'une centaine d'échantillons ont été présélectionnés, séparément, par les deux auteurs du présent article. Un accord a ensuite été trouvé, pour limiter ce nombre à 32 échantillons, par élimination progressive. Dans certains cas, il n'y avait guère le choix ; dans d'autres, nous avons retenu en priorité les extraits intéressants d'un point de vue phonétique, représentant des particularités de prononciations aussi « marquées » que possible (voir note 6 *supra*). Nous avons tâché de trouver le meilleur compromis possible entre la diversité des communes dans

chaque région, avec de grandes métropoles (Marseille, Toulouse, Bruxelles) comme de petits villages (notamment en Corse), et la qualité des extraits sonores.

Majoritairement assez âgés (moyenne = 63 ans ; écart type = 20,6 ans), les locuteurs retenus (13 femmes, 19 hommes) étaient bien ancrés dans la région où ils ont été enregistrés, pour y avoir passé la plus grande partie de leur jeunesse. On se plaçait ainsi dans des conditions plutôt favorables pour que leur origine géographique soit bien reconnue, les particularités locales de prononciation ayant tendance à être plus saillantes chez les personnes âgées que chez les plus jeunes (Léon & Léon, 1997 ; Woehrling & Boula de Mareuil, 2006 ; Pustka, 2007). Les locuteurs étaient de milieux socioprofessionnels variés : retraités, fonctionnaires, enseignants, associatifs, (anciens) mineurs, infirmiers, etc. Sur le plan géographique, les locuteurs du nord de la France étaient tous originaires du département du Nord. Ceux du Sud-Est étaient originaires du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes. Ceux du Sud-Ouest étaient originaires du Gers, de Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot. Les Alsaciens étaient originaires du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Les Bretons étaient originaires des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Les Corses étaient originaires de Haute-Corse et de Corse-du-Sud. Enfin, les Belges étaient originaires de trois provinces différentes (Bruxelles, Liège et Luxembourg), les Suisses de quatre cantons différents (Fribourg, Genève, Vaud et Valais). Le Tableau 1 donne des informations plus précises sur ces locuteurs et leur nom de code, leur localisation par commune étant cartographiée dans la Figure 1.

L'expérience d'identification a été mise au point avec le logiciel Qualtrics, lequel permet de faire des sondages en ligne, accessibles à partir de n'importe quel navigateur ou support (ordinateur, téléphone portable multifonction ou tablette). Les participants, contactés via les réseaux universitaires et les réseaux sociaux, étaient invités à cliquer sur un lien qui les amenait sur la plateforme d'enquête. Ils étaient informés qu'ils allaient entendre plusieurs extraits sonores, et qu'ils devaient identifier l'origine géographique des locuteurs sur la base de l'écoute de ces stimulus. Pour ce faire, ils devaient appuyer sur le bouton du lecteur multimédia intégré au navigateur et cliquer, après écoute du stimulus, n'importe où à l'intérieur de la région colorée de la carte reproduite dans la Figure 2. Les participants pouvaient jouer l'extrait sonore autant de fois qu'ils le souhaitaient, mais ne pouvaient pas revenir en arrière après avoir validé leur réponse.

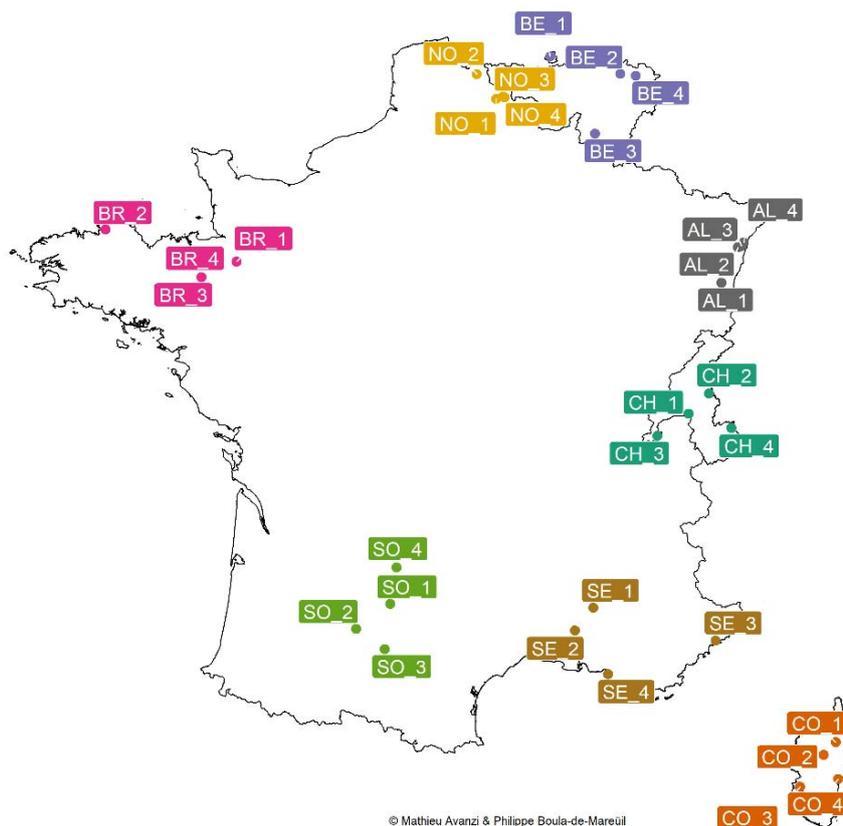


Figure 1. Carte présentant l'origine précise des locuteurs

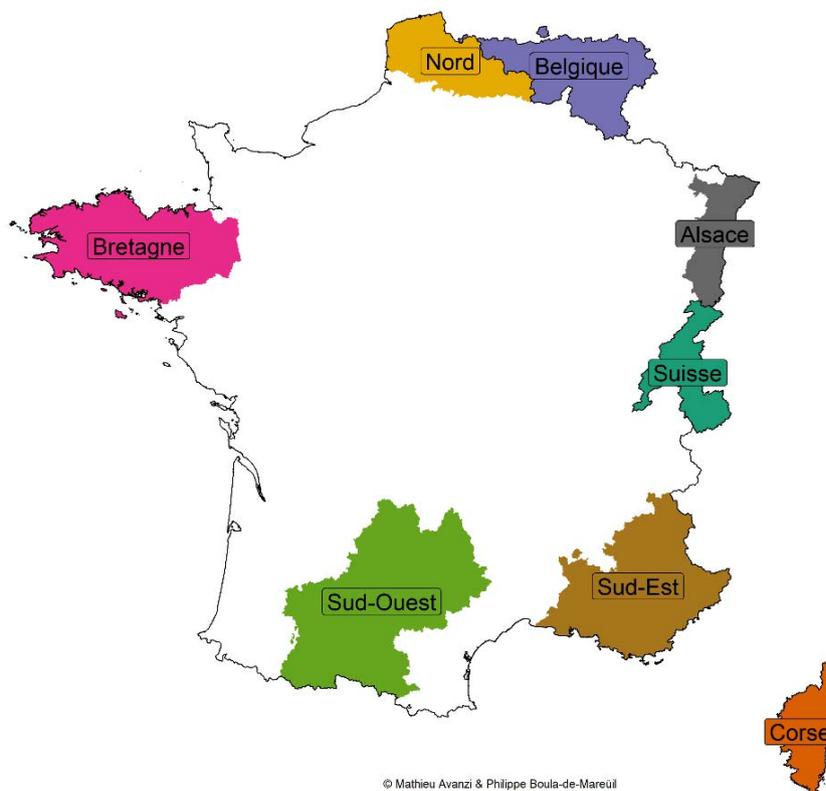


Figure 2. Carte présentant les régions et leurs étiquettes proposées aux auditeurs lors de l'expérience de perception

Un des objectifs de cette étude étant de vérifier l'hypothèse selon laquelle on reconnaît mieux l'accent de sa propre région que celui des autres (voir les références citées *supra*), nous avons codé l'origine géographique des auditeurs dans notre base de données. Nous avons considéré la Suisse et la Belgique comme des régions à part entière, à partir des informations données par les sujets⁷. Pour la France, nous avons eu recours à des tables de correspondance permettant de déterminer la région d'origine des participants à partir des codes postaux qu'ils avaient fournis : pour l'Alsace, la Bretagne et la Corse, nous avons considéré les participants originaires de ces mêmes (anciennes) régions ; pour le Sud-Ouest, nous avons considéré les participants originaires de l'ancienne région Midi-Pyrénées, pour le Nord ceux du département du Nord et pour le Sud-Est ceux de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les auditeurs se répartissent comme rapporté dans la Table 2.

Région	N	%	Sexe		Âge			
			H	F	moyenne	min.	max.	écart type
Alsace	79	5	34	45	29,3	14	69	12,4
Belgique	118	7,5	54	64	28,7	17	80	14,4
Bretagne	145	9,2	69	76	29,8	14	89	12,3
Corse	10	0,6	2	8	35,4	20	70	18,0
Nord	63	4	39	24	30,6	15	71	11,6
Sud-Est	107	6,8	45	62	32,9	16	72	11,8
Sud-Ouest	102	6,5	45	57	31,2	14	67	12,5
Suisse	48	3	30	18	31,5	14	65	13,7
Autre	903	57,3	451	452	32,7	10	87	13
Total	1575	100	769	806	29,3	10	89	12,4

Table 2. Participants à l'enquête, avec leur région d'origine, nombre, pourcentage par rapport au total, sexe et âge

L'échantillon, qui s'élève à plus de 1500 auditeurs, est relativement bien équilibré en ce qui concerne le sexe des participants (51,2 % de femmes), et malgré le format de l'expérience (accessible seulement en ligne et diffusée majoritairement à travers les réseaux universitaires et sociaux), notre panel est relativement varié du point de vue de l'âge. Malgré tous nos efforts, nous ne pouvons que constater le nombre décevant de Corses, qui peut s'expliquer par la relativement faible population de l'île de Beauté (la Corse-du-Sud, par exemple, est le deuxième département le moins peuplé de France après la Lozère). En Haute-Corse, de plus, nous n'avons pas souhaité mobiliser les réseaux militants auxquels les locuteurs appartenaient, pour ne pas biaiser les résultats par une reconnaissance de la voix plutôt que de l'accent.

⁷ Nous avons choisi de traiter la Belgique et la Suisse comme des régions à part entières (c'est-à-dire de ne pas séparer ces pays en plusieurs entités géographiques) pour deux raisons. Premièrement, il s'agissait de travailler avec des régions de taille similaire (la Suisse est grande comme deux départements français, la Belgique comme trois départements français). Deuxièmement, l'expérience nous a montré qu'il aurait été très difficile (voire impossible), pour des auditeurs français, d'identifier avec précision la province d'un Belge ou le canton d'un Suisse, étant donné que les auditeurs de ces pays y parviennent difficilement eux-mêmes (Avanzi & Boula de Mareuil, 2017).

Résultats

Statistiques

Les analyses statistiques ont été conduites avec le logiciel R version 3.3.2 (R Development Core Team, 2018). Pour vérifier si les variétés ont été identifiées au-dessus du niveau du hasard, nous avons effectué différents tests t en fixant la valeur de p à 0,99. Pour examiner l'effet de l'origine des locuteurs et/ou des auditeurs sur les scores d'identification obtenus, nous avons utilisé des modèles de régressions logistiques généralisés à effets mixtes, avec une fonction *logit* — librairie *lme4* (Bates *et al.*, 2013) —, dans lesquels nous avons inclus les locuteurs et les auditeurs comme variables aléatoires. Les valeurs de p ont été obtenues à l'aide des fonctions *drop1* de la librairie *lme4* et *lsmeans* de la librairie éponyme. Enfin, pour visualiser dans un plan cartésien la distance relative entre les variétés perçues, nous avons eu recours à des techniques d'échelonnements multidimensionnels (*Multi Dimensional Scaling*, MDS) de la librairie *MASS* (Venables & Ripley, 2002). Tous les graphiques ont été réalisés dans R avec la librairie *ggplot2*.

Résultats globaux

Résultats d'identification par région

Dans un premier temps, nous avons calculé le pourcentage de réponses obtenues pour chaque groupe de locuteurs, sans tenir compte de l'origine géographique des auditeurs. Nous avons ainsi pu générer la Figure 3 à partir de la matrice de confusion présentée dans la Table 3.

En moyenne, avec 35,9 % d'identification correcte, il ressort que les accents des huit régions sont reconnus bien au-delà du hasard (12,5 %, chacun des huit tests t donnant des valeurs de $p < 0,001$). Il est intéressant de remarquer que le score le plus élevé (45,9 %) a été obtenu par les Bretons : il semble que, leur accent échappant aux stéréotypes associés à d'autres⁸, la réponse Bretagne ait opéré comme une sorte de choix par défaut.

Pour vérifier si les différences entre les scores de reconnaissance sont significatives, nous avons appliqué un modèle dans lequel la réponse (codée comme VRAI/FAUX) était la variable dépendante ; la région des locuteurs (8 possibilités), la réponse des auditeurs (8 possibilités) et leur interaction étaient les prédicteurs, les stimulus et les auditeurs étant entrés comme des variables aléatoires. Les résultats de ce modèle statistique ont révélé qu'il n'y a pas d'effet de région — les Corses, avec 17,9 % d'identification correcte, ne sont pas moins bien reconnus que les Bretons, avec 45,9 % d'identification correcte, pour ne prendre que les deux cas extrêmes — ni d'effet de réponse : en d'autres termes, les participants n'ont pas cliqué plus souvent sur la région Bretagne (16,1 %) que sur la région Corse (7,2 %), pour ne prendre de nouveau que les deux cas extrêmes. Cette absence d'effets simples est vraisemblablement due à la présence d'une interaction significative entre la région des locuteurs et la réponse des auditeurs ($\chi^2(7) = 3769,1$; $p < 0,0001$). Compte tenu de la présence de cette interaction significative, 8 modèles distincts ont ensuite été appliqués (un pour chaque région) afin de mettre au jour d'éventuelles différences entre les scores d'identification correcte à l'intérieur de chacune des huit régions. De ces modèles, il est ressorti que l'effet de la variable « réponse des auditeurs » était toujours significatif (tous les modèles mettent en évidence un effet de réponse avec des valeurs de $p < 0,0001$). Pour rendre plus fluide la lecture, nous ne commenterons ici que les différences impliquant les

⁸ Il n'existe pas clairement, dans l'imaginaire populaire, de représentations stéréotypées associées à l'accent breton, contrairement à ce qui se passe pour l'accent alsacien, l'accent méridional ou l'accent du Nord-Pas-de-Calais.

pourcentages de réponses les plus élevés pour chaque région (en grisé dans la Table 3, les valeurs correctes étant en gras).

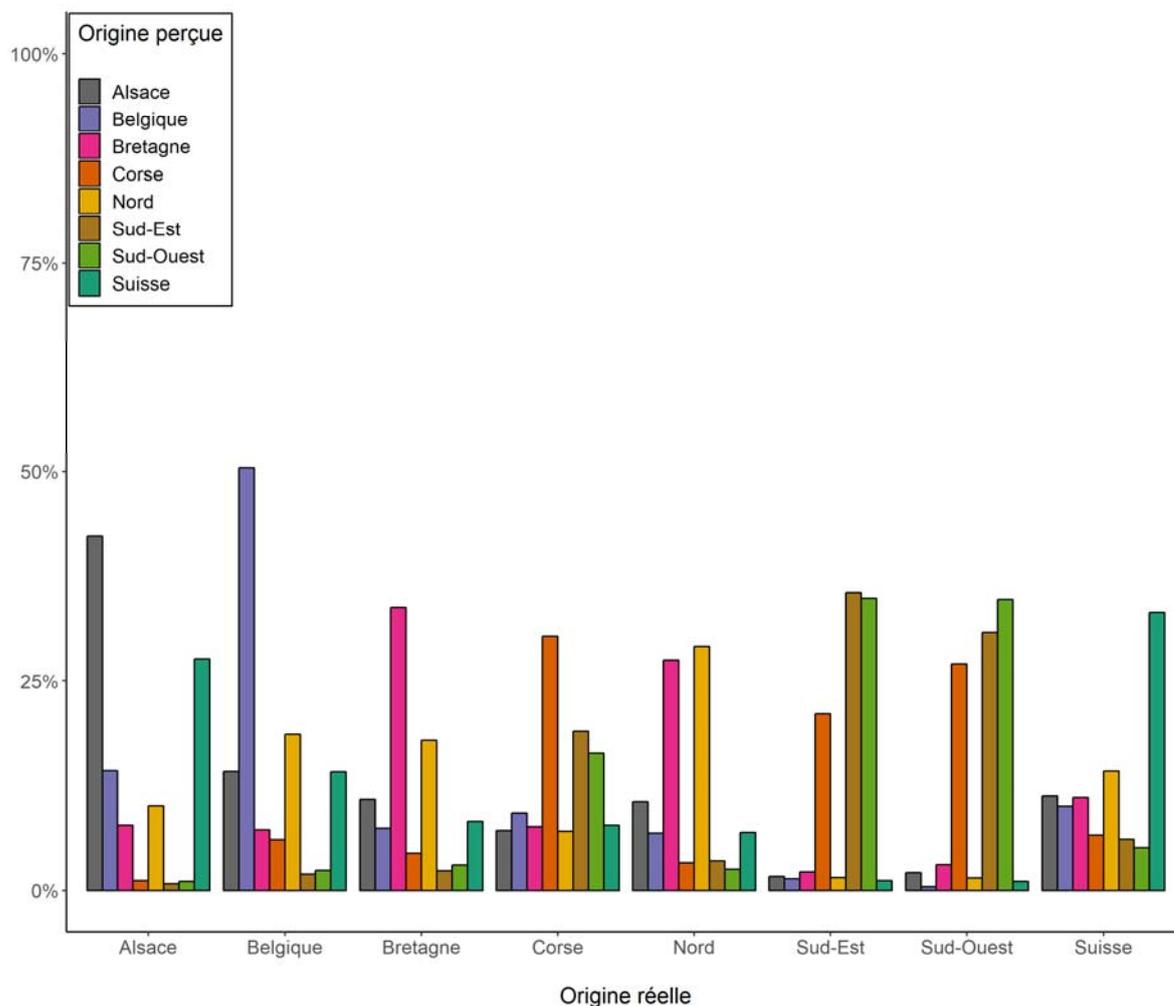


Figure 3. Pourcentage d'identification des locuteurs en fonction de leur région d'origine réelle et de leur région d'origine perçue

		Origine perçue							
		Alsace	Belgique	Bretagne	Corse	Nord	Sud-Est	Sud-Ouest	Suisse
Origine réelle	Alsace	39,8	11,2	9,6	0,7	9,2	0,9	1,3	27,5
	Belgique	13,2	38,9	8,8	3,3	16,9	2,1	2,8	13,9
	Bretagne	11,2	6,3	45,9	2,7	18,1	2,8	4,0	8,9
	Corse	7,0	7,6	9,9	17,9	6,8	21,8	21,0	8,1
	Nord	10,8	5,8	37,2	2,0	29,2	4,2	3,3	7,4
	Sud-Est	1,5	1,1	2,7	11,7	1,4	38,4	42,0	1,2
	Sud-Ouest	2,0	0,4	3,8	15,2	1,4	33,8	42,3	1,1
	Suisse	11,2	8,3	14,5	3,9	13,9	7,0	6,5	34,9

Table 3. Matrice de confusion entre région d'origine réelle et région d'origine perçue, tous participants confondus (%)

Pour l'Alsace, la Belgique, la Bretagne, le Sud-Ouest et la Suisse, les valeurs les plus hautes sont significativement différentes de toutes celles des lignes parentes, ce qui suggère par exemple que, pour les locuteurs alsaciens, la différence entre les réponses Alsace (39,8 %) et Suisse (27,5 %) n'est pas due au hasard. Pour la Corse, la différence n'est pas significative entre les réponses Corse (17,9 %) et Sud-Est d'une part (21,8 %), Corse et Sud-Ouest d'autre

part (21 %). Pour le Nord, le pourcentage de bonnes réponses (29,2 %) est significativement inférieur ($p < 0,0001$) au pourcentage de réponses Bretagne (37,2 %). Enfin, pour le Sud-Est, il n'y a pas de différence significative entre le pourcentage de bonne réponse (38,4 %) et le pourcentage de réponses Sud-Ouest (42 %). En résumé, il ressort qu'à l'intérieur de chaque région, le score d'identification correcte de ladite région est significativement différent de tous les autres scores à l'intérieur de cette même région. Les exceptions concernent la Corse (les Corses étant confondus avec des locuteurs du Sud-Est et du Sud-Ouest), le Nord (où c'est la réponse Bretagne qui arrive en tête des suffrages) et le Sud-Est (dont les locuteurs sont confondus avec ceux du Sud-Ouest).

Sur le plan perceptif, se dégagent trois groupes de variétés, que l'échelonnement multidimensionnel présenté dans la Figure 4 permet de visualiser directement. Les trois variétés du sud de la France (Sud-Ouest, Sud-Est et Corse) forment un premier groupe, que nous nommerons désormais « groupe Grand Sud » : ces variétés ont souvent été confondues entre elles, la distance entre la Corse et les deux régions du Midi de la France étant toutefois plus importante que celle entre Sud-Est et Sud-Ouest. D'autre part, on trouve les variétés de l'est de la francophonie d'Europe (la Belgique étant perceptivement équidistante de la Suisse et de l'Alsace, formant ce que nous appellerons désormais le « groupe Nord-Est » ; on a enfin les variétés du nord-ouest de la France (Nord et Bretagne), formant ce que nous nommerons désormais le « groupe Nord-Ouest ».

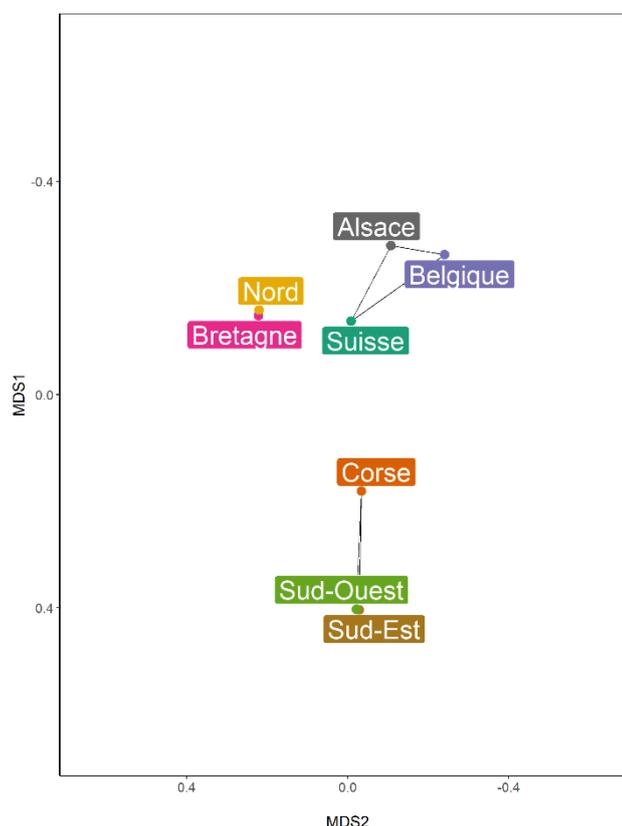


Figure 4. Échelonnement multidimensionnel permettant de représenter la confusion entre la région d'origine réelle et la région d'origine perçue, tous participants confondus

Résultats par locuteur

Les résultats par région, détaillés ci-dessus, masquent une certaine hétérogénéité à l'intérieur de chacune des huit régions étudiées, et certaines confusions non-attendues. Les origines géographiques des locuteurs ayant produit les stimulus n'ont pas été reconnues avec

la même précision (comme on peut le voir dans la Table 4) et n'ont pas toujours été confondues avec les mêmes régions (comme on peut le voir dans la Figure 5).

		Origine perçue							
		Alsace	Belgique	Bretagne	Corse	Nord	Sud-Est	Sud-Ouest	Suisse
Origine réelle	AL_1	44,1	13,7	2,2	0,7	11,3	0,7	1,6	25,8
	AL_2	31,0	10,6	17,3	0,9	8,3	1,2	1,8	28,8
	AL_3	39,7	9,1	11,9	0,4	6,6	0,6	0,7	31,0
	AL_4	44,2	11,2	7,1	0,6	10,3	1,0	1,0	24,4
	BE_1	7,3	68,7	1,4	1,0	7,1	0,3	1,0	13,1
	BE_2	13,0	15,9	24,6	4,7	22,4	4,4	6,6	8,3
	BE_3	14,5	44,4	3,7	2,6	7,3	1,4	1,3	24,8
	BE_4	17,8	25,9	6,4	4,9	30,7	2,4	2,7	9,2
	BR_1	9,5	6,7	49,8	2,1	12,7	3,3	4,9	11,1
	BR_2	8,2	6,1	48,8	4,3	16,9	2,9	4,0	8,8
	BR_3	12,3	6,3	38,0	2,7	27,1	2,2	4,9	6,5
	BR_4	14,6	6,3	47,2	1,7	15,5	3,1	2,3	9,3
	CO_1	6,0	4,6	6,8	15,3	3,1	26,3	27,1	10,8
	CO_2	6,5	2,4	11,3	27,2	4,7	20,1	24,2	3,6
	CO_3	4,9	3,9	15,8	15,3	3,9	28,7	19,8	7,7
	CO_4	10,5	19,0	6,0	13,7	15,1	12,5	12,9	10,2
	NO_1	13,7	9,3	33,5	1,1	28,5	3,0	2,6	8,3
	NO_2	6,4	4,3	58,1	1,5	10,9	4,1	3,4	11,3
	NO_3	10,4	5,8	20,3	1,6	47,2	5,3	4,0	5,5
	NO_4	12,4	3,8	38,2	3,8	29,2	4,3	3,3	5,0
	SE_1	2,4	2,1	4,1	7,3	2,3	42,1	38,3	1,5
	SE_2	0,3	0,3	0,5	6,2	0,1	44,1	48,6	0,0
	SE_3	3,2	1,8	4,6	14,7	2,4	31,5	39,6	2,2
	SE_4	0,5	0,3	1,9	18,6	1,0	35,6	41,1	1,0
	SO_1	1,6	0,3	2,8	30,6	1,7	17,5	44,4	1,2
	SO_2	0,4	0,1	0,5	15,7	0,0	45,1	37,9	0,1
	SO_3	1,0	0,6	1,0	7,4	1,1	40,1	47,8	1,0
	SO_4	5,2	0,5	10,9	6,3	2,7	32,9	39,3	2,1
	CH_1	16,3	8,7	13,8	3,0	17,8	4,0	4,5	32,0
	CH_2	8,1	7,4	3,9	0,5	5,6	0,6	0,8	73,1
	CH_3	19,0	9,0	17,8	3,5	16,4	8,2	6,1	20,1
	CH_4	0,0	8,0	25,0	9,6	17,1	17,2	16,6	6,5

Table 4. Matrice de confusion entre localité d'origine réelle et région d'origine perçue, tous participants confondus (%)⁹

À l'intérieur du groupe Nord-Est, on observe une sorte de continuum, avec à sa tête un noyau formé par trois locuteurs alsaciens (AL_1, AL_3 et AL_4) présentant des scores élevés d'identification correcte (42,6 % en moyenne), le quatrième locuteur (la locutrice AL_2) n'étant identifié correctement qu'à 31 %. À ce noyau s'agrègent deux locuteurs belges (BE_1, originaire de Bruxelles et BE_3, originaire de la province du Luxembourg), mieux reconnus que les autres locuteurs belges (tous deux originaires de la province de Liège). Ces derniers locuteurs (BE_2 et BE_4) sont souvent confondus avec des locuteurs du Nord ou de Bretagne : ils se positionnent à la périphérie du groupe Nord-Est, et à proximité du groupe Nord-Ouest. Enfin, de part et d'autre de ce groupe Nord-Est, on trouve le locuteur

⁹ Les valeurs en gras indiquent les scores d'identification correcte (les locuteurs Alsaciens ont bien été reconnus comme originaires de l'Alsace) ; les cases en grisé signalent les valeurs les plus hautes obtenues pour chaque ligne.

fribourgeois (CH_2), locuteur le mieux identifié comme Suisse romand (avec 73,1 % de bonnes réponses). Les locuteurs vaudois (CH_1) et genevois (CH_3), souvent confondus avec des Alsaciens, des Bretons ou des locuteurs du Nord, sont perceptivement proches des locuteurs belges les moins bien identifiés. La locutrice valaisanne (CH_4) est la moins bien identifiée du groupe (6,5 % de bonnes réponses), et en est la plus éloignée : elle se situe dans l'orbite du groupe Grand Sud, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elle produit des voyelles nasales avec un appendice consonantique à la manière des méridionaux.

Dans le groupe Nord-Ouest, on peut voir que, pour la région Nord, la locutrice originaire des environs de Valenciennes (NO_3) est la seule pour laquelle la réponse majoritaire est la bonne. Les trois autres locuteurs nordistes sont le plus souvent identifiés comme Bretons.

Dans le groupe Grand Sud, on observe de nouveau un continuum entre des locuteurs bien identifiés comme méridionaux (avec des confusions systématiques entre Sud-Est et Sud-Ouest), et des locuteurs moins prototypiques de ce groupe que sont les Corses. Les trois locuteurs originaires de Haute-Corse sont assez bien classés par rapport au quatrième, originaire de Corse-du-Sud (CO_4), qui se trouve classé dans le groupe Nord-Est (entre CH_3 et CH_4).

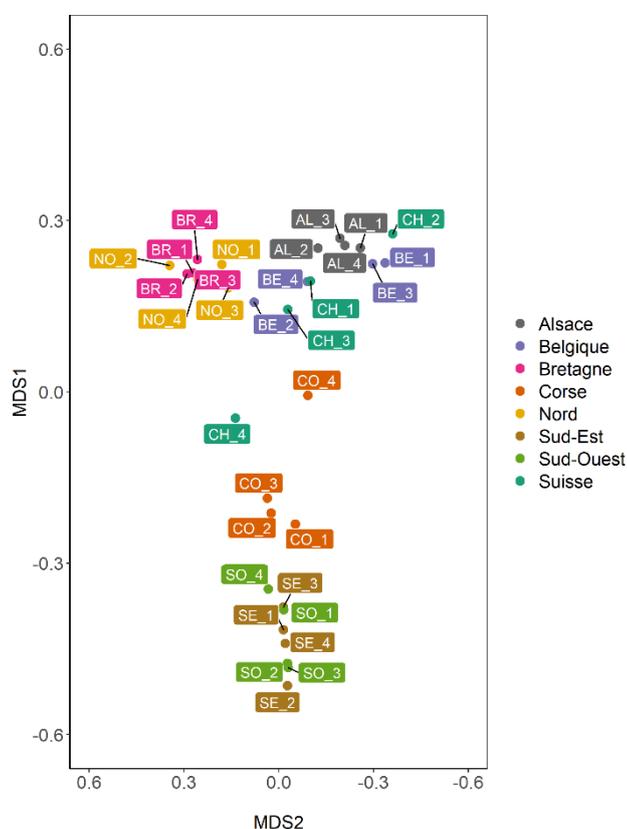


Figure 5. Échelonement multidimensionnel permettant de représenter la confusion entre la localité d'origine réelle et la région d'origine perçue, tous participants confondus

Effet de l'origine des auditeurs

Dans un second temps, nous avons souhaité examiner l'effet de l'origine des auditeurs sur l'identification d'accents régionaux, notre hypothèse étant qu'un accent devrait être mieux reconnu par des locaux, qui en sont familiers. À cette fin, nous avons isolé les réponses des auditeurs originaires de chacune des régions et représenté graphiquement les résultats — les matrices de confusion qui ont permis de générer ces graphes ne sont pas rapportées ici, par souci d'économie.

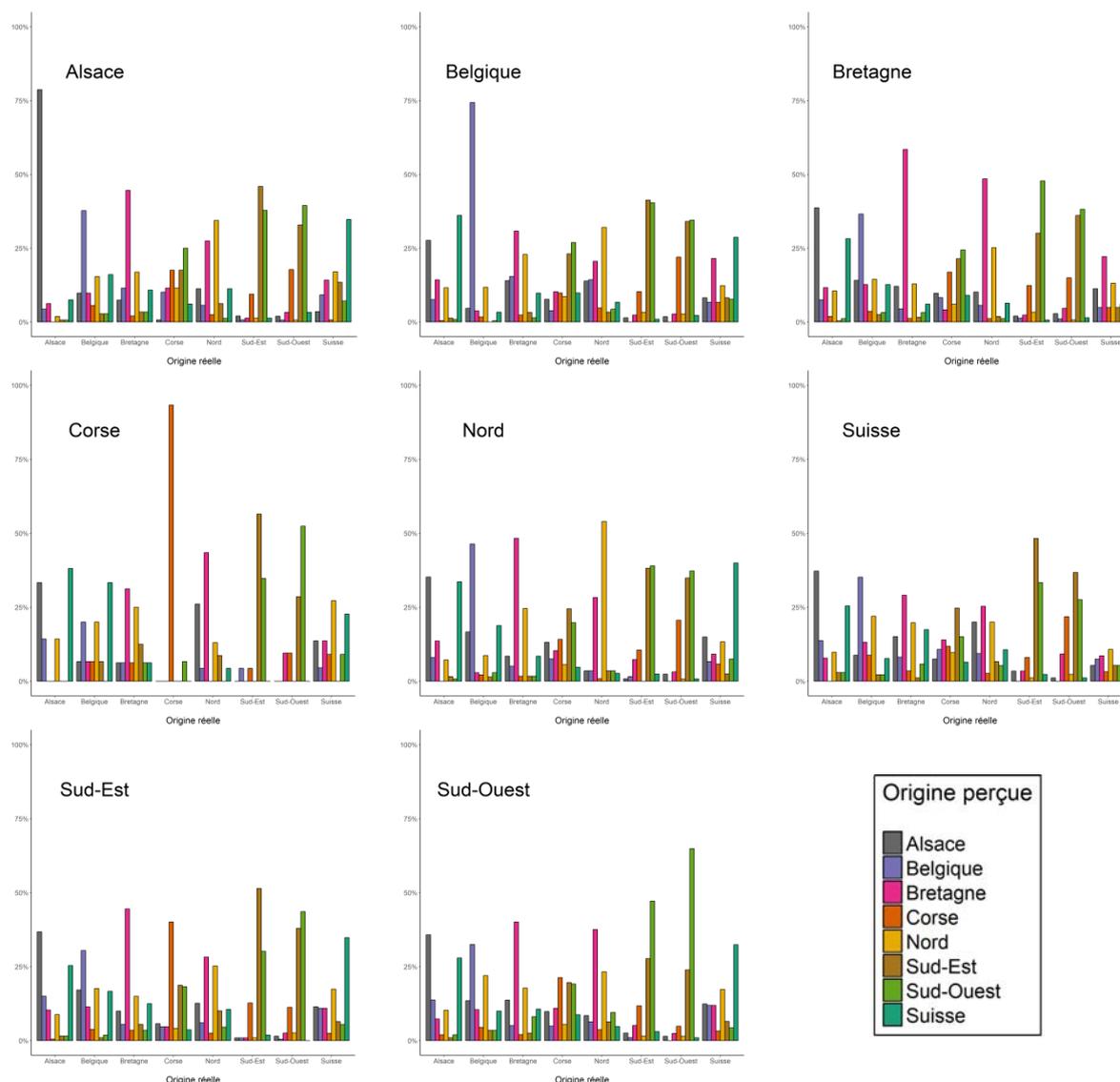


Figure 6. Pourcentage d'identification des locuteurs en fonction de leur région d'origine réelle et de leur région d'origine perçue, d'après les réponses des auditeurs locaux¹⁰

Il apparaît assez clairement, à la lecture de la Figure 6, que les tendances par région suivent en général la tendance globale, qu'il est possible de visualiser dans la Figure 3 ci-dessus. On peut néanmoins pointer l'existence de pics de bonnes réponses pour chacune des variétés autochtones en Alsace, Belgique, Corse, et dans le Sud-Ouest, ce qui confirme que les auditeurs de ces régions sont meilleurs quand il s'agit d'identifier leur propre accent que quand il s'agit d'identifier ceux des autres. Ce résultat est assez intuitif : un Alsacien, par exemple, a plus de chance d'identifier correctement un accent alsacien que de discriminer entre des accents du sud-est et du sud-ouest de la France ou que de reconnaître un accent corse dont il serait peut-être moins familier. Pour les autres régions, les résultats sont plus contrastés. Chez les auditeurs de Bretagne, on observe un pic pour les réponses Bretagne (à 58,5 %) qui est à peine plus haut que le bâtonnet correspondant aux réponses Bretagne pour les locuteurs du Nord (48,4 %), ou que le bâtonnet correspondant aux taux de bonne identification des locuteurs du Sud-Est (47,8 %). Chez les auditeurs du Nord, le pic de bonnes réponses pour les locuteurs du Nord est à 55 %, ce qui est à peine plus haut que le taux de

¹⁰ L'origine des auditeurs est à chaque fois indiquée en haut à gauche.

bonnes réponses pour les locuteurs de Bretagne (48,3 %) ou de Belgique (46,3 %). Chez les auditeurs de Suisse, les locuteurs suisses sont reconnus correctement à 53,7 % ce qui est à peine plus que le taux de bonnes réponses pour les locuteurs du Sud-Est (48,2 %). Chez les auditeurs du Sud-Est, enfin, les locuteurs du Sud-Est sont reconnus correctement à 51,4 %, alors que le score de bonne identification pour les locuteurs du Sud-Ouest est de 43,5 %.

	Alsace	Belgique	Bretagne	Corse	Nord	Sud-Est	Sud-Ouest	Suisse
Locaux	78,8	75,3	58,5	93,1	55,0	51,4	64,9	53,7
Non-locaux	37,6	35,9	44,7	17,4	28,1	37,4	40,1	34,2

Table 5. Taux d'identification correcte des locuteurs de chaque région, selon l'origine des auditeurs (%)

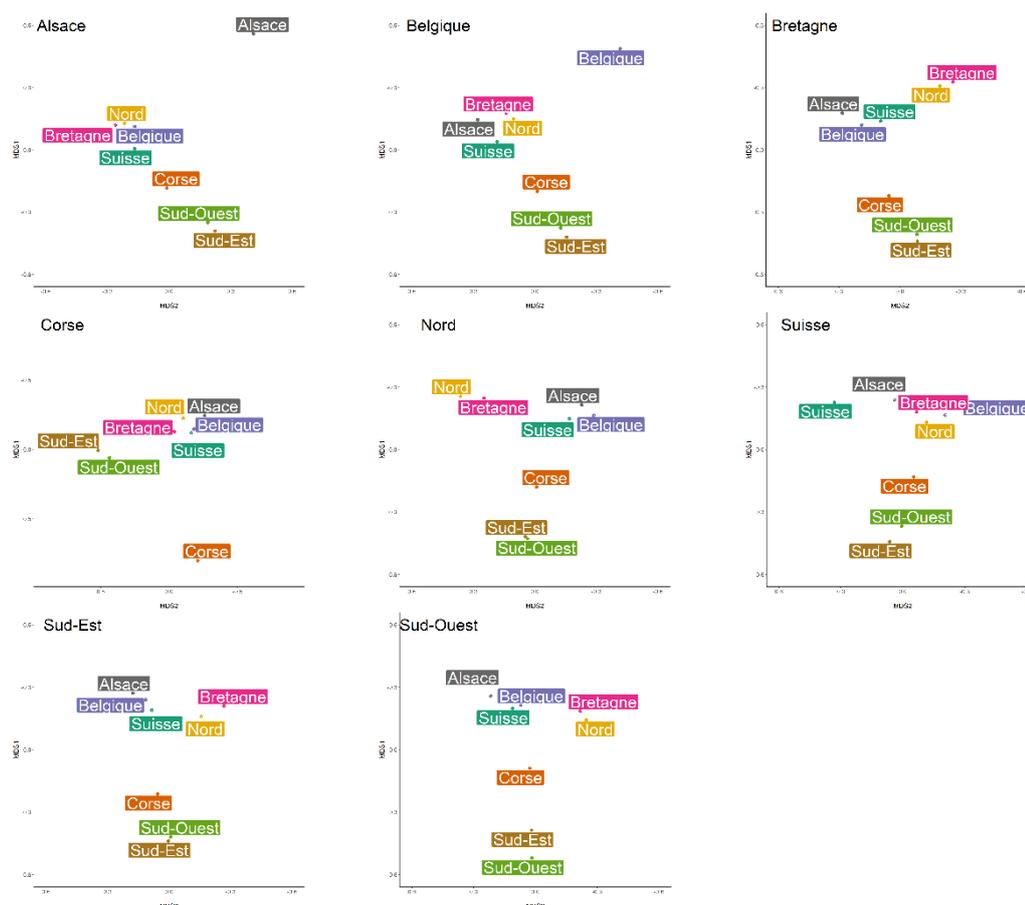


Figure 7. Échelonnements multidimensionnels pour les huit régions étudiées, d'après les réponses obtenues par les locaux (leur origine étant à chaque fois indiquée en haut à gauche)

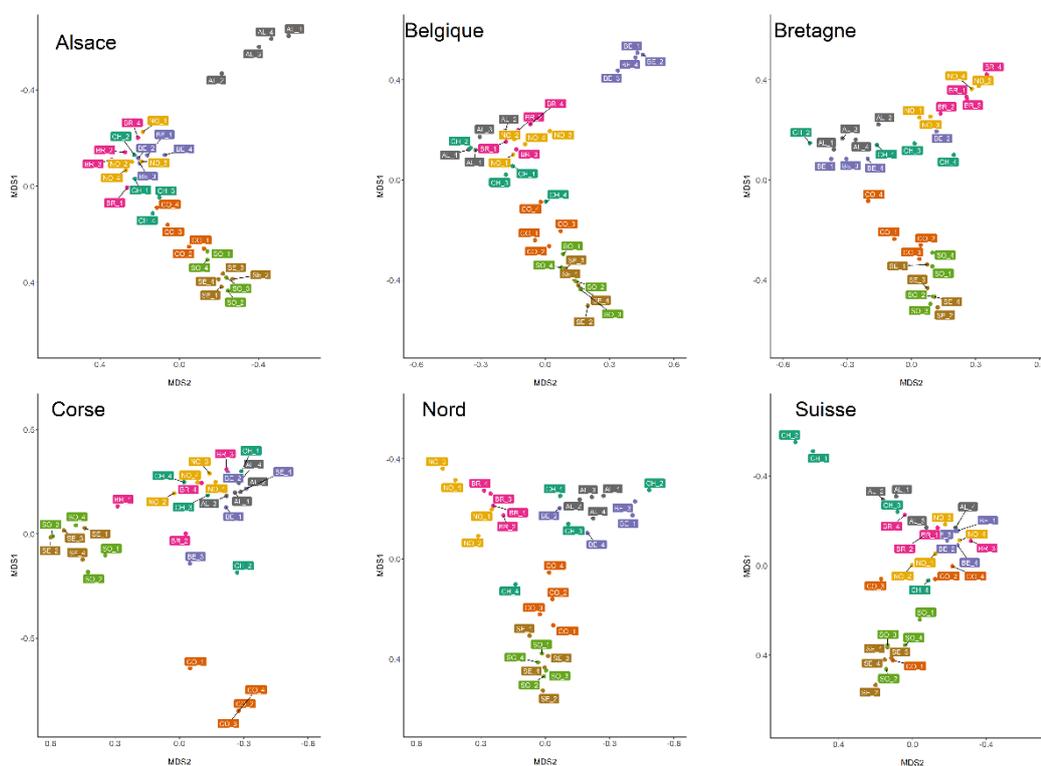
Compte tenu du nombre de régions à comparer, nous n'avons pu conduire de tests statistiques pour vérifier si les différences susmentionnées étaient significatives ou non. Plus simplement, en vue de tester statistiquement la capacité des auditeurs à reconnaître les accents de leur propre région, nous avons isolé les réponses obtenues pour les locuteurs de chacune des huit régions et avons comparé les scores des auditeurs habitant cette région à ceux des autres auditeurs. Les scores d'identification correcte des locaux et des autres, pour chacune des huit régions, sont consignés dans la Table 5. Sur cette base, nous avons réalisé sept¹¹ modèles linéaires généralisés avec la réponse VRAI/FAUX comme variable dépendante,

¹¹ Nous n'avons pas pu conduire de test pour la Corse, compte tenu du trop faible nombre de participants — les valeurs sont donc données à titre indicatif.

l'interaction avec l'origine des auditeurs (locaux ou non-locaux) et leur réponse (8 possibilités), les stimulus et les auditeurs étant entrés comme variables aléatoires. Toutes les différences sont significatives ($p < 0,001$). Nous avons ensuite réalisé un MDS sur la base des réponses des auditeurs locaux uniquement, pour chacune des huit régions, ce qui nous a permis de visualiser aisément les confusions commises par les participants.

Si l'on compare à présent les 8 MDS de la Figure 7, on constate que certains groupes d'auditeurs ne confondent jamais l'accent de leur région avec celui des autres. Tel est le cas des Alsaciens, des Belges, des Corses et des Suisses, alors que d'autres groupes d'auditeurs ont plus de peine à distinguer l'accent de leur région de celui de régions proches : tel est le cas des Bretons et des auditeurs du Nord, mais également des auditeurs du sud de la France.

Comme dans la section précédente, nous avons réalisé des échelonnements multidimensionnels en fonction de l'origine des locuteurs, afin d'examiner la variation à l'intérieur des régions, et d'observer si les locuteurs les moins bien identifiés par l'ensemble des auditeurs de l'expérience posaient également problème aux locaux (cf. Figure 8). En Alsace, AL_2 reste, comme précédemment, la locutrice la plus éloignée des autres. En Belgique, tous les locuteurs sont assez bien reconnus, aucun n'étant spécialement éloigné des autres. On peut faire la même observation dans les régions Nord, Bretagne, Sud-Est et Sud-Ouest : on n'a pas de différence notable entre de grandes métropoles comme Marseille ou Toulouse et de petites villes, et le fait que la locutrice de Provence SE_1 prononce *moins* sans [s] final n'a pas empêché des confusions avec le Sud-Ouest, où ce [s] se fait généralement entendre (cf. note 5). Aux oreilles des Corses, c'est la locutrice CO_1 qui est la moins bien reconnue comme corse, alors que dans l'analyse globale, c'était CO_4 qui était la moins identifiée comme corse. Les Suisses enfin ne sont pas plus performants que l'ensemble des auditeurs de l'enquête, quand il s'agit d'identifier l'origine de CH_3 et CH_4.



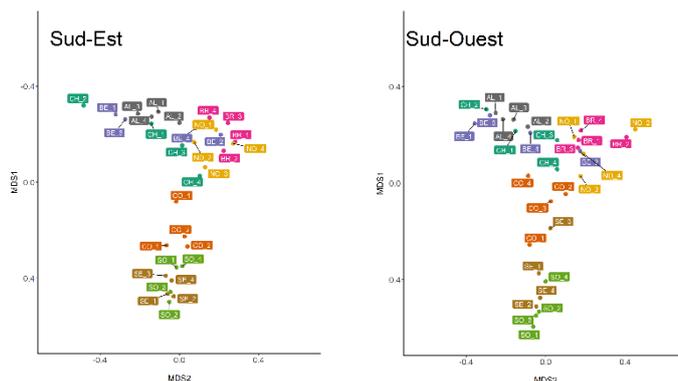


Figure 8. Échelonnements multidimensionnels pour les huit régions étudiées, d'après les réponses des auditeurs locaux (leur origine étant à chaque fois indiquée en haut à gauche)

Zoom sur les régions du sud de la France

Les résultats présentés ci-dessus ont permis de mettre le doigt sur des confusions constantes entre le Sud-Est et le Sud-Ouest, y compris de la part des auditeurs de ces régions. Dans cette dernière partie, nous avons cherché à évaluer et comparer les capacités des auditeurs du Midi à distinguer les locuteurs du Sud-Est de ceux du Sud-Ouest.

Auditeurs du Sud-Est	Sud-Est	Sud-Ouest	Auditeurs du Sud-Ouest	Sud-Est	Sud-Ouest
Sud-Est	51,4	30,2	Sud-Est	27,7	47,1
Sud-Ouest	37,7	43,5	Sud-Ouest	23,9	64,9

Table 6. Matrices de confusion simplifiées pour les auditeurs du Sud-Est et du Sud-Ouest (%)

Un modèle linéaire généralisé a été appliqué, avec comme variable dépendante la réponse (VRAI/FAUX), l'origine des auditeurs (Sud-Est vs Sud-Ouest), l'origine des locuteurs (Sud-Est vs Sud-Ouest), la réponse sélectionnée (8 possibilités) et toutes les interactions simples, les stimulus et les auditeurs étant entrés comme variables aléatoires. Il a montré une absence d'effets simples : d'après nos résultats, les auditeurs du Sud-Est ne sont pas plus performants que les auditeurs du Sud-Ouest ; les locuteurs du Sud-Est ne sont pas mieux identifiés que ceux du Sud-Ouest, mais il y a une interaction significative entre l'origine et la réponse des auditeurs ($\chi^2(7) = 71,692$; $p < 0,0001$), ainsi qu'une interaction significative entre l'origine des locuteurs et la réponse des auditeurs ($\chi^2(7) = 40,123$; $p < 0,0001$). En résumé, il ressort que les auditeurs du Sud-Ouest sont plus performants que ceux du Sud-Est quand ils identifient des locuteurs du Sud-Ouest ($p < 0,0001$), les premiers obtenant des scores de 64,9 % alors que les seconds atteignent 43,5 % seulement. À l'opposé, les auditeurs du Sud-Est sont meilleurs quand il s'agit d'identifier leur propre variété régionale en comparaison à celle du Sud-Ouest ($p < 0,01$) : comparer 51,4 % avec 27,7 %. Par ailleurs, on constate que les auditeurs du Sud-Est ne sont pas significativement meilleurs lorsqu'il s'agit de distinguer entre les locuteurs du Sud-Ouest et ceux du Sud-Est : comparer 51,4 % avec 43,5 %. *A contrario*, les auditeurs du Sud-Ouest sont clairement meilleurs quand il s'agit de reconnaître leur propre variété à côté de celle du Sud-Est ($p < 0,001$) : comparer 64,9 % avec 27,7 %.

Même si des différences ont pu être notées entre les français de Marseille et de Toulouse (Coquillon, 2005), ce dernier résultat met plutôt en avant des similitudes entre accents du Sud-Est et du Sud-Ouest, rejoignant en cela les conclusions d'autres études (Woehrling, 2009 ; Sichel-Bazin *et al.*, 2012 ; Boula de Mareüil *et al.*, 2017). Ces rapprochements ne sont pas sans rappeler ceux que nous avons mis en évidence au sein du Nord-Est et du Nord-Ouest, sur lesquels nous allons à présent revenir.

Discussion

Dans cet article, nous avons présenté les résultats d'une enquête en ligne, à laquelle plus de 1 500 sujets originaires des quatre coins de la francophonie d'Europe ont pris part. L'analyse globale des tendances observées nous a permis d'apporter une première réponse, plutôt nuancée, à la question posée dans l'introduction, à savoir « peut-on identifier perceptivement des accents d'Alsace, de Belgique, de Bretagne, de Corse, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de Suisse sur la base de la prononciation des locuteurs qui y demeurent ? » — la question corollaire étant « QUI peut identifier QUEL(S) accent(s) ? ».

Nos résultats ont montré que, globalement, ce sont plutôt trois grands groupes qui se distinguent : le Nord-Est (Alsace, Belgique et Suisse), le Nord-Ouest (Bretagne et Nord) et le Grand Sud (Sud-Est, Sud-Ouest et Corse). Si ce résultat confirme des expériences antérieures (Woehrling, 2009, *inter alia*) et les généralise, le nombre de participants que la méthode du *crowdsourcing* nous a permis de recruter apporte un éclairage nouveau, même s'il pouvait être attendu : il est notable que des locaux parviennent, parmi huit possibilités, à reconnaître l'accent de leur région à plus de 50 %. De façon intéressante, l'analyse par locuteur n'a pas permis de faire ressortir des accents plus prototypiques que d'autres (que l'on considère les réponses de l'ensemble des participants ou que l'on ne retienne que celles des locaux), et ce malgré la présence dans les enregistrements de schibboleths, comme le mot *moins*, le timbre de la voyelle /O/, etc. Une analyse acoustique des stimulus reste bien entendu à mener, locuteur par locuteur.

Les enquêtes en ligne, de par leur aspect ludique et leur potentiel médiatique, permettent de réduire la distance qui sépare la recherche universitaire du grand public, auprès duquel elles peuvent contribuer à écorner certains mythes en matière d'accents. Et d'un point de vue scientifique, elles permettent de recueillir une masse de données à des échelles qu'il n'aurait jamais été possible de collecter autrement, en si peu de temps et avec un nombre si réduit de chercheurs. Cela étant dit, ce travail met également en lumière le fait que le *crowdsourcing* n'est pas la panacée, que son usage en dialectologie perceptive demeure questionnable. Premièrement, malgré le format de l'enquête en ligne, le nombre de Corses ayant pris part au sondage demeure insuffisant par rapport aux participants des autres régions, raison pour laquelle il n'a pas toujours été possible de conduire des tests statistiques sur le groupe d'auditeurs corses. Ensuite, il faut souligner que le *crowdsourcing* ne permet pas de mener des enquêtes trop longues, car sinon les participants se lassent assez vite et ne terminent pas le sondage.

En conséquence, nous n'avons pas pu tenir compte, lors de nos analyses, de facteurs importants comme l'âge, le sexe ou le profil socioéconomique des locuteurs. Notre sélection de stimulus ne permettait pas d'avoir un panel représentatif au regard de ces catégories sociolinguistiques (traditionnellement retenues), et l'on est en droit de se demander si les résultats n'auraient pas été différents si ces catégories avaient été contrôlées lors de la sélection des échantillons sonores. Parallèlement, nous n'avons pas pu tenir compte des facteurs comme la mobilité des auditeurs. La méthode du questionnaire en ligne ne permet pas de cerner aisément, avec un petit nombre de questions, le parcours des participants, et partant leur familiarité avec divers accents régionaux. Là aussi, certains facteurs biographiques et sociolinguistiques auraient sans doute permis de mieux expliquer quelques-uns des résultats obtenus. Enfin, si nous n'avons pas été guidés par le souci de toucher un maximum de participants, par une expérience courte, nous aurions pu leur demander, avant le test, d'autoévaluer la capacité à distinguer différents accents. Souvent, il y a un décalage entre ce que les gens pensent pouvoir faire et ce qu'ils font réellement : les sujets imaginent pouvoir distinguer finement des accents régionaux (Woehrling, 2009 ; Avanzi & Boula de Mareüil, 2017), et l'espace perçu ne reflète pas exactement l'espace imaginé (Falkert, 2013). Outre la

rareté de certains indices de prononciation, une cause de cet écart entre les représentations et les performances réelles de sujets à qui on demande d'identifier l'origine d'échantillons de parole réside dans la persistance de certains mythes linguistiques (Hauchecorne & Ball, 1997 ; Boughton, 2006 ; Armstrong & Pooley, 2010). Certains clichés, certaines légendes ont la vie dure, et le discours hérité du passé montre une grande inertie, qui ne peut être ignorée quand on travaille sur les accents et leurs perceptions.

Il n'est pas rare que les aires périphériques se montrent plus conservatrices sur le plan linguistique — a fortiori les zones rurales, liées à l'agriculture, qui préservent mieux les particularismes locaux. Les métropoles, qui brassent les différences traditionnelles, sont davantage source d'innovation — ce qui n'est pas propre à l'Europe francophone (Milroy, 2001) : c'est la métaphore du *melting pot*, où les caractéristiques propres d'une mosaïque initiale se fondent dans un moule unique et s'effacent pour ne plus former qu'un seul et même ensemble. Aujourd'hui, avec l'urbanisation, l'école, la télévision, de nombreuses différences entre accents s'estompent, et on peut toujours s'interroger sur la « représentativité » des locuteurs sélectionnés. En dépit de ses limites, cette étude a malgré tout pu mettre en avant le fait que les accents de grandes villes cosmopolites comme Marseille et Bruxelles ne sont pas nécessairement moins bien identifiés que les accents de locuteurs originaires de petites villes ou de villages. Cette tendance reste à creuser.

Une certaine unification peut être observée parmi les accents français en Europe. En même temps, le développement de la mobilité au sein de la population peut favoriser de nouveaux changements. Si nous nous sommes concentrés ici sur des locuteurs non-mobiles, suivant une conception traditionnelle en dialectologie, cela ne signifie pas que nous nions cette réalité que notre société, depuis des décennies, encourage la mobilité. Les accents changent diachroniquement, comme le langage en général, selon une double dynamique verticale (de filiation) et horizontale (de contact). S'ils tendent à l'uniformisation aujourd'hui, sous la pression notamment de la norme véhiculée par les médias (ce, en particulier dans un pays centralisé comme la France), on peut gager qu'ils sauront se redistribuer, sinon à l'intérieur de territoires contigus, du moins en réseau, comme les accents de banlieue autour des grandes villes (Fagyal, 2010). Si certaines frontières géographiques ont été abolies, d'autres frontières, socioculturelles, se sont maintenues, et priment peut-être actuellement en matière de pratiques langagières. Il est possible que le paysage linguistique de la France, de la Belgique francophone et de la Suisse romande soit organisé davantage autour des différences sociales qu'autour des régions (Armstrong, 2001 ; Armstrong & Jamin, 2002 ; Gasquet-Cyrus & Trimaille, 2017). Une meilleure compréhension des clivages sociaux, des rapports de domination qui existent dans toute société est donc nécessaire pour mieux décrire les changements linguistiques et leur dimension diastratique.

Remerciements

Mathieu Avanzi a reçu le financement du Fonds National de la Recherche Scientifique (subside n° 24901170). Nous remercions les relecteurs et les éditeurs du numéro pour leurs remarques sur une version préliminaire du travail, ainsi que locuteurs et les nombreux auditeurs qui ont rendu possibles ces enquêtes.

Bibliographie

ARMSTRONG Nigel, 2001, *Social and stylistic variation in spoken French : a comparative approach*, John Benjamins, Amsterdam/New York.

- ARMSTRONG Nigel & BOUGHTON Zoé, 1997, « Identification and evaluation responses to a French accent: some results and issues of methodology », *Revue PArole*, n°5-6, pp. 7-60.
- ARMSTRONG Nigel & JAMIN Mickaël, 2002, « Le français des banlieues. Uniformity and discontinuity in French of the Hexagon », in K. Salhi (Ed.), *French in and out of France. Language Policies, intercultural antagonisms and dialogue*, Peter Lang, Francfort, pp. 107-136.
- ARMSTRONG Nigel & POOLEY Tim, 2010, *Social and linguistic change in European French*, Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- AVANZI Mathieu, 2017, *Atlas du français de nos régions*, Armand Colin, Paris.
- AVANZI MATHIEU, BEGUELIN Marie-José & DIEMOZ Frederica, 2016, « De l'archive de parole au corpus de référence : la base de données orales du français de Suisse romande (OFROM) », *Corpus*, n°16, pp. 309-342.
- AVANZI Mathieu & BOULA DE MAREÛIL Philippe, 2017, « Identification of regional French accents in (northern) France, Belgium and Switzerland », *Journal of Linguistic Geography*, n°5/1, pp. 17-40.
- BAKER Wendy, EDDINGTON David & NAY Lindsey, 2009, « Dialect identification: the effects of region of origin and amount of experience », *American Speech*, n°84, pp. 48-71.
- BARDIAUX Alice, 2014, *La prosodie de quelques variétés de français en Belgique : analyse perceptive et acoustique*, Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- BATES Douglas M., MÄCHLER Martin, BOLKER Ben & WALKER Steven, 2013, *lme4: Linear mixed-effects models using Eigen and S4*, R package.
- BOLLY Catherine, CHRISTODOULIDES Georges & SIMON Anne Catherine, 2016, « Disfluences et vieillissement langagier. De la base de données VALIBEL aux corpus outillés en français parlé », *Corpus*, n°16, pp. 193-210.
- BOUGHTON Zoé, 2006, « When perception isn't reality: accent identification and perceptual dialectology in French », *Journal of French Language Studies*, n°16, pp. 277-304.
- BOULA DE MAREÛIL Philippe, 2010, *D'où viennent les accents régionaux ?*, Le Pommier, Paris.
- BOULA DE MAREÛIL Philippe & BOUTIN Béatrice A., 2011, « Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français », *Journal of French Language Studies*, n°21, pp. 361-379.
- BOULA DE MAREÛIL Philippe & BARDIAUX Alice, 2011, « Perception of French, Belgian and Swiss accents by French and Belgian Listeners », *4th ISCA Tutorial and Research Workshop on Experimental Linguistics*, Paris, pp. 47-50.
- BOULA DE MAREÛIL Philippe, SCHERRER Yves & GOLDMAN Jean-Philippe, 2017, « Combien d'accents en français ? Focus sur la France, la Belgique et la Suisse », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, n°104, pp. 91-103.
- BOOMERSHINE Amanda, 2006, « Perceiving and processing dialectal variation in Spanish: an exemplar theory approach », in T. Face & C. Klee (Eds.), *Proceedings of the 8th Hispanic Linguistics Symposium*, Somerville, pp. 58-72.
- CARTON Fernand, ROSSI Mario, AUTESSERRE Denis, LEON Piere, 1983, *Les accents des Français*, Hachette, Paris.
- COQUILLON Annelise, 2005, *Caractérisation prosodique du parler de la région marseillaise*. Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- DURAND Jacques, LAKS Bernard, & LYCHE Chantal, 2009, *Phonologie, variation et accents du français*, Hermès, Paris.

- ESKENAZI Maxine, LEVOW Gina-Anne, MENG Helen, PARENT Gabriel, SUENDERMANN Duendermann, 2013, *Crowdsourcing for Speech Processing : Applications to Data Collection, Transcription and Assessment*, John Wiley & Sons, Ltd, Londres.
- FAGYAL Zsuzsanna, 2010, *Accents de banlieue : aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*, L'Harmattan, Paris.
- FALKERT Anika, 2013, « La perception de la variation géolinguistique chez les Acadiens de la Côte-Nord (Québec) », in L. Rodriguez & A. Lapierre (dir.), *D'est en ouest : la variation géolinguistique du français au Canada*, Presses universitaires de Saint-Boniface, Winnipeg, pp. 39-53.
- GASQUET-CYRUS Médéric, & TRIMAILLE Cyril, 2017, « Être néo quelque part : la gentrification à Marseille et ses implications sociolinguistiques », *Langage et société*, n°162/4, pp. 81-105.
- GOLDMAN Jean-Philippe, AVANZI Mathieu, & SCHWAB Sandra, 2014, « Perception de l'accent régional dans cinq variétés de français parlées en Suisse romande », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, n°31, pp. 285-296.
- GOOSKENS Charlotte, 2005, « How well can Norwegians identify their dialects? », *Nordic Journal of Linguistic*, n°28, pp. 37-60.
- HAUCHECORNE Fabrice & BALL Rodney, 1997, « L'accent du Havre : un exemple de mythe linguistique », *Langage et société*, n°82, pp. 5-25.
- INNACCARO Gabriele & DELL'AQUILA Vittorio, 2001, « Mapping languages from inside: notes on perceptual dialectology », *Social and Cultural Geography*, n°2/3, pp. 265-280.
- KUIPER Lawrence, 2005, « Perception is reality: Parisian and Provençal perceptions of regional varieties of French », *Journal of Sociolinguistics*, n°9, pp. 28-52.
- LÉON Pierre & LÉON Monique, 1997, *La prononciation du français*, Fernand Nathan, Paris.
- L'EPLATTENIER-SAUGY Caroline, 2002, « A perceptual Dialect Study of French in Switzerland », in D. Long & D. R. Preston (Eds.), *Handbook of Perceptual Dialectology*, John Benjamins, Amsterdam/New York, pp. 351-365.
- LIPPI-GREEN Rosina, 2012, *English with an Accent. Language, Ideology and Discrimination in the United States*, Routledge, New York.
- LYCHE Chantal, & SKATTUM Ingse, 2012, « The phonological characteristics of French in Bamako, Mali : A sociolinguistic approach », in R. Gess, C. Lyche, & T. Meisenburg (Eds.), *Phonological Variation in French : Illustrations from Three Continents*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, pp. 73-101.
- MILROY James, 2001, « Language ideologies and the consequences of standardization », *Journal of Sociolinguistics*, n°5/4, pp. 530-555.
- MOREAU Marie-Louise, BOUCHARD Pierre, DEMARTIN Stéphanie, GADET Françoise, GUERIN Emmanuelle, HARMEGNIES Bernard, HUET Kathy, LAROUSSE Foued, PRIKHODKINE Alexei, SINGY Pascal, THIAM Ndiassé, TYNE Henri, 2008, *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Service de la langue française, Bruxelles.
- PRESTON Denis R., 1989, *Perceptual dialectology*, Foris, Dordrecht.
- PRESTON Denis R., 2005, « What is folk linguistics ? What should you care ? », *Lingua Posnaniensis*, n°47, pp. 143-162.
- PRIKHODKINE Alexei, 2011, *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande*, L'Harmattan, Paris.
- PUSTKA Elissa, 2007, *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Narr, Tübingen.

- R DEVELOPMENT CORE TEAM, 2018, *R : A language and environment for statistical computing*, Vienna (Austria), R Foundation for Statistical Computing.
- RACINE Isabelle, SCHWAB Sandra & DETEY Sylvain, 2013, « Accent(s) suisse(s) ou standard(s) suisse(s) ? Approche perceptive dans quatre régions de Suisse romande », in A. Falkert (dir.), *La perception des accents du français hors de France*, CIPA, Mons, pp. 41-59.
- REMYSEN Wim, 2014, « Les Québécois perçoivent-ils le français montréalais comme une variété topolectale distincte ? Résultats d'une analyse perceptuelle exploratoire », *Revue canadienne de linguistique*, n°59/1, pp. 109-135.
- REMYSEN Wim, 2016, « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », in D. Gavinelli & C. Molinari (Eds.), *Lingue, culture, mediazioni, (Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie : enjeux culturels, linguistiques et géographique)*, LED, Milan, pp. 31-57.
- RUBIN Donald L., 1992, « Nonlanguage factors affecting undergraduates' judgments of nonnative English-speaking teaching assistants », *Research in Higher Education*, n°33, pp. 511-531.
- RUCH Hanna, 2018, « The Role of Acoustic Distance and Sociolinguistic Knowledge in Dialect Identification », *Frontiers in Psychology* n°9, p. 818.
- SERTLING-MILLER Jessica, 2007, *Swiss French Prosody: Intonation, Rate, and Speaking Style in the Vaud Canton*, PhD thesis, Illinois University, Urbana-Champaign.
- SICHEL-BAZIN Rafèu, BUTHKE Caroline, MEISENBURG Trudel, 2012, « La prosodie du français parlé à Lacaune : influences du substrat occitan », in A. C. Simon (éd.), *La variation prosodique régionale en français*, De Boeck, Bruxelles, pp. 137-157.
- SINGY Pascal, 1996, *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, L'Harmattan, Paris.
- VENABLES Bill & RIPLEY Brian D., 2002, *Modern Applied Statistics with S*, Springer, New York.
- YAN Qingyang, 2015, « The perceptual categorization of Enshi mandarin regional varieties », *Journal of Linguistic Geography*, n°3, pp. 1-19.
- WALTER Henriette, 1988, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris.
- WILLIAMS Angie, GARRETT Peter & COUPLAND Nikolas, 1999, « Dialect recognition », in D. Preston (Ed.), *Handbook of Perceptual Dialectology*, Benjamins, Philadelphia, pp. 345-358.
- WOEHLING Cécile, 2009, *Accents régionaux en français. Perception, analyse et modélisation à partir de grands corpus*, Thèse de doctorat, Université Paris Sud, Orsay.
- WOERHLING Cécile & BOULA DE MAREÜIL Philippe, 2006, *Identification d'accents régionaux en français : perception et analyse*, *Revue PArôle*, n°37, pp. 25-65.
- ZAMACOÏS Miguel, 1910, *La fleur merveilleuse*, pièce en 4 actes, en vers, Comédie française, Paris.

CACHEZ CET ACCENT QU’ON NE SAURAIT ENTENDRE : LA LANGUE DU DOUBLAGE FAIT AU QUÉBEC¹

Kristin Reinke
Université Laval

Luc Ostiguy
Université du Québec à Trois-Rivières

Louis Houle
Université du Québec à Trois-Rivières

Caroline Émond
Chercheuse

L’accent québécois : variabilité sociale et homogénéité cinématographique

Contrairement au français écrit qui est, en grande partie, le même au Québec et en France (Tremblay, 2001), le français parlé présente, aux deux endroits, des différences notables. Ces différences touchent la morphosyntaxe, le lexique, et tous ces mots du discours dont la signification ne s’interprète souvent que dans l’interaction verbale (marqueurs d’ouverture ou de fermeture d’un échange, interjections, etc.²). Il y a également ce que les locuteurs ordinaires perçoivent souvent comme l’« accent », c’est-à-dire l’ensemble de traits phoniques et prosodiques³ propres à une variété géographique ou sociale qui constitue « un “indicateur” d’identité » (Gasquet-Cyrus, 2010 : 181). En raison de telles caractéristiques linguistiques

¹ Le présent article s’inscrit dans le cadre d’une recherche subventionnée, intitulée *La langue du doublage québécois : usages et perceptions*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (#110168). Les auteurs tiennent à remercier Émilie Carpentier, Frédérique Corbin, Maude Gromko-Vallée, Marjorie Simard et Julie-Anne Veilleux, étudiantes en linguistique à l’Université Laval, pour leur excellent travail en tant qu’assistantes de recherche.

² Voir Reinke et Ostiguy (2016) pour une synthèse des traits principaux.

³ La prosodie concerne le fonctionnement suprasegmental des énoncés, c’est-à-dire l’intonation, l’accentuation, le rythme et les pauses.

partagées par la majorité des Québécois et différentes de celles que l'on entend habituellement en France, il est généralement possible d'identifier un locuteur comme étant québécois ou français.

Cependant, comme toute langue ou toute variété géographique d'une même langue, le français québécois (désormais FQ) n'est pas homogène ; les nombreuses études sociolinguistiques réalisées depuis les années 1970 montrent que les Québécois ne le parlent pas tous et pas toujours de la même façon. Le FQ présente des variations dans l'usage des mots, des prononciations et des structures morphologiques et syntaxiques qui sont en corrélation avec des facteurs extralinguistiques, à savoir les circonstances dans lesquelles les Québécois prennent la parole (variation diaphasique) ainsi que les caractéristiques sociales de ces derniers (variation diastratique). Il faut ajouter à ces facteurs l'origine régionale du locuteur (variation diatopique), dont les manifestations, peu nombreuses comparativement à d'autres francophonies, se font remarquer au niveau du lexique et de la prononciation. On évoque souvent les anciennes régions linguistiques de l'est et de l'ouest du Québec, avec divers isoglosses, surtout lexicaux, dont beaucoup étaient situés plus ou moins à mi-chemin entre Montréal et Québec⁴. Il y a également la région de Montréal en elle-même, dont la dynamique linguistique a dû toujours être un peu différente de celles des autres régions. Elle a vu, tout au long du XX^e siècle, sa population s'accroître de nombreux Québécois francophones venus de partout au Québec pour trouver du travail : avec eux sont entrés des usages régionaux dont l'évolution au sein de l'usage montréalais est mal connue. De même, Montréal et sa région a vu, dès le début du XX^e siècle, sa population s'enrichir de nombreux immigrants (Blondeau *et al.*, 2016 : 160-161) venus surtout d'Europe et qui, jusqu'avant les années 1980, choisissaient en majorité l'anglais comme langue d'usage. Ces dernières décennies, Montréal a continué à accueillir d'autres vagues d'immigration, francophones (d'Haïti, du Maghreb, par exemple) ou allophones (d'Amérique latine ou d'Asie, entre autres). Par contre, depuis l'avènement en 1977 de la loi 101 (Charte de la langue française), qui a fait du français la seule langue officielle du Québec, les enfants des néo-Québécois sont scolarisés en français ; toutefois, beaucoup sont bilingues français et anglais (voire trilingues), en raison de la présence de l'anglais sur l'île de Montréal et des contacts nombreux qu'ils entretiennent à l'école et en milieu de travail avec des francophones et des anglophones, et avec des allophones eux-mêmes bilingues. Cette situation a comme effet de créer de nouveaux espaces de variation linguistique, dont celui, par exemple, décrit par Blondeau et Friesner (2014 : 83). Les auteurs observent en effet, chez des Montréalais issus de l'immigration, une variation sociophonétique attribuable à leurs affiliations culturelles, selon qu'ils revendiquent une appartenance plus grande au groupe anglophone qu'au groupe francophone. La situation démographique, ancienne et récente, est telle que des franges de la population montréalaise présentent aujourd'hui quelques singularités de prononciation, moins entendues ailleurs au Québec, qui seraient perçues par d'autres Québécois comme étant des marques de l'accent montréalais (Remysen, 2016). Quoi qu'il en soit du caractère variable du français parlé au Québec, on peut tout de même parler d'un accent québécois, caractérisé par des prononciations et des aspects prosodiques typiques.

Les prononciations typiques du FQ ont déjà fait l'objet de nombreuses études, tant sous l'angle de leurs occurrences dans les productions verbales des Québécois que sous celui des représentations et des attitudes entretenues à leur égard par la population. Ces études ont montré que, socialement, certaines prononciations sont évaluées positivement et d'autres négativement ou moins positivement, du moins en certaines situations (Lappin, 1982 ; Tremblay, 1990 ; Reinke, 2002 ; Ostiguy et Tousignant, 2008 ; Chalier, 2018). Ces attitudes se reflètent dans les usages : la langue étant une marque de l'identité sociale, on ne doit pas

⁴ Voir Remysen (2016) pour une courte synthèse de ce qui a été écrit à ce sujet.

s'étonner d'entendre plus fréquemment les prononciations mieux évaluées chez les locuteurs dont le statut social est valorisé, c'est-à-dire ceux occupant des emplois supposant un niveau de scolarité élevé, comme c'est le cas pour bien des membres de l'élite culturelle, notamment les personnalités des médias d'information. Leurs usages sont sentis comme la façon socialement correcte de prononcer les mots.

Jusqu'à tout récemment, les Français cultivés de la région parisienne ont été la référence pour ceux qui cherchaient à aménager la langue parlée au Québec (Gendron, 2014). Les prononciations qui détonnaient par rapport à l'usage parisien étaient évitées par les professionnels de la parole, notamment ceux de la radio et de la télévision d'État, à savoir Radio-Canada, devenue la Société Radio-Canada (SRC). Dans l'annexe A du bulletin *C'est-à-dire* (vol. XVIII, n°4, 1989, repris dans Dubuc, 1990) portant sur la norme du français parlé à Radio-Canada, on recommandait explicitement à ceux qui allaient en ondes « d'atténuer la couleur trop régionale [des] prononciations [...] ». Cette norme s'inspirait, entre autres, du *Dictionnaire de la prononciation française dans sa forme actuelle* de Warnant, qui rend compte des prononciations des « Parisiens cultivés » s'exprimant en situations surveillées. Si, de nos jours, l'alignement sur ce modèle est moins strict, y compris dans la langue de l'information, jusqu'aux années 1970, elle s'appliquait à presque tous les genres. On peut penser que la langue de ce média national, en faisant entendre des prononciations alignées plus ou moins sur la norme parisienne, a joué et joue encore en partie un rôle dans les représentations que les Québécois ont aujourd'hui des unes et des autres.

Depuis au moins deux décennies, certaines prononciations typiques se sont invitées progressivement dans la langue de ceux qui présentent l'information, p. ex. l'affrication (assibilation) des consonnes *t* et *d* (Cox, 1998). En revanche, d'autres prononciations typiques, évaluées négativement, sont tenues à l'écart de la langue de l'information, p. ex. la diphtongaison (Reinke, 2005). En observant l'ensemble de l'offre télévisuelle produite au Québec de nos jours, on constate que la variation linguistique du FQ dans la vie quotidienne y est tout de même omniprésente, quoique dosée selon la valeur sociale de chaque variante (Reinke, 2004 ; 2005 ; Ostiguy et Tousignant, 2008 ; Martel *et al.*, 2010).

Pour ce qui est de la prosodie, aspect important de ce qui est appelé accent, on ne sait trop l'effet que cet alignement sur la norme parisienne a pu avoir chez certaines personnalités des médias d'information. Des recherches sont à mener. Certes, plusieurs chercheurs rapportent que les Québécois ont l'impression générale que les voix québécoises sont plus graves et plus monotones que les voix françaises (Bissonnette, 2003 : 17 ; Demers, 2003 : 88) ; cette perception ne semble cependant pas toujours correspondre aux résultats obtenus au moyen de l'analyse instrumentale de la production verbale. Bien que les résultats des rares études ne concordent pas toujours, ils confirment tous que les stratégies prosodiques ne sont pas les mêmes d'un groupe à l'autre (Bissonnette, 2003 : 29). L'étude perceptuelle de Ménard (2003 : 52) va également dans ce sens : la chercheuse arrive à la conclusion que la hauteur de la voix est le marqueur primaire et l'étendue de celle-ci, un marqueur secondaire de l'accent permettant l'identification d'un locuteur comme étant Québécois ou Français.

Les usages réels des Québécois ont depuis longtemps leur place dans les œuvres de création artistique. Dans les années 1960-1980, écrivains, gens de théâtre, réalisateurs de films et compositeurs-interprètes ont senti le besoin de faire voir et entendre les usages réels des Québécois. Certains d'entre eux, dans le but de dénoncer la situation d'aliénation dans laquelle vivaient alors les Québécois francophones (Bouchard, 2002 : 240-44), ont choisi de faire entendre la variété la plus dévaluée, à laquelle on avait donné le nom *joual*, variété familière urbaine du FQ. Ces artistes marquaient ainsi plus ou moins une rupture avec les pratiques de ceux qui les avaient précédés, et qui faisaient entendre soit une langue rurale stylisée dans des œuvres évoquant la vie des paysans québécois d'autrefois (p. ex., le radio-feuilleton *Les belles histoires des pays d'en haut*, de Claude-Henri Grignon, diffusé sur

Radio-Canada de 1959 à 1970), soit, plus souvent, un français corrigé qui s'alignait sur la norme parisienne (p. ex., les œuvres du dramaturge Marcel Dubé, dont *Zone* ou *Un simple soldat* qui, respectivement, ont vu le jour en 1953 et 1957).

À partir des années 1970, l'industrie québécoise du doublage a connu une grande effervescence. En 1980, le gouvernement du Québec a déposé une loi contraignant les propriétaires des salles de projection à présenter les films en version française au plus tard 45 jours après la sortie de l'original, notamment pour atténuer la concurrence entre les langues anglaise et française dans les salles de cinéma (Loi Bacon). Comme les versions doublées faites en France (désormais VF) prenaient parfois plus de six mois à parvenir au Québec, le milieu culturel québécois, par l'intermédiaire de l'Union des artistes (UDA), a relevé le défi de réaliser les doublages dans les délais. Cette loi québécoise est en partie à l'origine du double doublage, français et québécois, des mêmes films étrangers, notamment américains. Rappelons, de plus, que cette pratique s'est inscrite dans un contexte où le Québec avait du mal à exporter ses produits en France puisque, depuis 1947, cette dernière avait fermé son marché à la distribution en salle de films étrangers doublés hors de ses frontières (Plourde, 2000a : 26)⁵. Les courts délais de production et le désir allégué des Québécois de se « reconnaître » dans les doublages ont aussi contribué à justifier les demandes du milieu culturel québécois de se doter d'une industrie du doublage.

En raison de l'émancipation linguistique et culturelle des Québécois depuis les années 1970, on aurait pu s'attendre, dans une perspective sociolinguistique, à ce que la langue privilégiée dans les doublages faits au Québec, avec des comédiens québécois et pour un public québécois, soit, sur le plan linguistique, un peu la même que celle qui est représentée dans les séries et les films québécois qui font entendre, suivant l'origine sociale et géographique, le sexe ou l'âge des personnages, les usages réels du FQ portés par des accents résolument québécois. Nos études préliminaires (Reinke et Ostiguy, 2012 ; Ostiguy et Reinke, 2015 ; Reinke *et al.*, 2017) suggèrent cependant que la langue des versions québécoises (désormais VQ) se trouve passablement éloignée des usages lexicaux, morphosyntaxiques et phonétiques réels des Québécois. Ce décalage est attribuable au fait que les artisans de l'industrie du doublage, réunis autour de l'UDA, ainsi que les dirigeants des maisons de production de films demandent que les doublages soient produits dans un « français apparenté au français international » (désormais FI), une langue française qui serait délocalisée, donc la plus neutre possible. Ce choix s'inscrit d'ailleurs dans l'histoire du doublage québécois où la norme parisienne était, dès 1950, la norme du *synchronien*, langue du doublage dont l'appellation met en évidence l'importance de la synchronisation entre les mots et le mouvement des lèvres⁶. L'existence de ces doublages réalisés en « français de France » a sans doute réjoui une certaine élite québécoise qui a vu là un coup de main indirect donné à leurs campagnes de correction linguistique mises sur pied durant la période de l'Après-Guerre et qui visaient le rapprochement du français parlé au Québec de celui de l'élite française ; toutefois, cette question reste à documenter (Lacasse *et al.*, 2013 : 38). En revanche, l'analyse du discours épilinguistique contemporain des cinéphiles, des doubleurs et des commentateurs avertis a révélé que cette pratique est souvent commentée de façon polémique. Bien que le public n'apprécie guère visionner les VF des films américains, parce qu'il juge leurs traductions déconnectées de la réalité nord-américaine et parce qu'elles comportent des mots typiquement français qui l'agaceraient, les VQ ne lui plaisent pas davantage (Ostiguy et

⁵ Le marché français a été ouvert de nouveau en 1996, mais seulement à la communauté européenne (Paquin, 2000 : 127). Seuls les doublages québécois des films canadiens-anglais peuvent être montrés en France, suivant un décret de 1961.

⁶ Terme utilisé, selon von Flotow (2009 : 84), par les doubleurs français et québécois pour évoquer « [...] the artificial version of spoken language that they talk in film which the translators assemble under the direction of the studios and with clear instructions from the distributors. »

Reinke, 2015). Les commentateurs avertis critiquent également les VQ, notamment en raison du français artificiel qu'elles feraient entendre (Roy-Décarie, 1997 ; Le Blanc, 1999).

En dépit du nombre important de films doublés projetés sur les écrans québécois, la langue qui y est entendue n'a pourtant pas été étudiée avec autant d'attention que celle de la parole publique à la télévision. Les recherches traductologiques sur la langue du doublage québécois (Plourde, 2000b ; 2003 ; Caron, 2003 ; von Flotow, 2009 ; 2010) ont montré que l'équivalence stylistique entre les versions originales et les doublages n'était pas toujours assurée, avec, comme résultat, une faible inscription du doublage dans la culture cible. Cependant, elles n'ont pas permis de saisir ce qui caractérise, au-delà des choix de traduction, la langue du doublage québécois. En effet, le doublage ne peut être réduit à la traduction à proprement parler. L'enregistrement de la voix en constitue une étape cruciale ; en conséquence, la prononciation et des aspects prosodiques contribuent à l'inscrire dans la culture cible et à influencer la perception du public.

L'objectif du présent article découle de ce constat : il s'agit de vérifier si des éléments phonétiques et prosodiques susceptibles d'inscrire le doublage dans la réalité québécoise sont entendus. Pour atteindre cet objectif, le poids relatif de la présence de caractéristiques phonétiques et prosodiques typiques du FQ dans les doublages sera déterminé.

Méthodologie

Corpus

L'analyse phonétique repose sur un corpus composé des 45 premières minutes des versions québécoises et françaises de onze films appartenant à trois genres cinématographiques différents, à savoir des films d'animation, des suspenses et des comédies. Étant donné la portée identitaire de l'accent, il se définit généralement plus ou moins par rapport à une autre façon de parler, celle « sans accent » (Gasquet-Cyrus, 2010 : 184) ; notre analyse inclut alors également les versions françaises comme représentantes de cette altérité.

Animation	Suspense	Comédie
<i>Astro Boy</i> (2009)	<i>Hemlock Grove</i> (2013)	<i>Bad Teacher</i> (2011)
<i>Penguins of Madagascar</i> (2014)	<i>Sin City</i> (2005)	<i>Hangover 3</i> (2013)
<i>Planes</i> (2013)	<i>The Interpreter</i> (2005)	<i>Knocked up</i> (2007)
	<i>The Tourist</i> (2010)	<i>Orange Is the New Black</i> (2013)

Tableau 1 : Films et genres

À ce corpus principal s'ajoute un corpus de comparaison : il s'agit d'un extrait de 30 minutes du premier épisode de la télé-série québécoise *Les hauts et les bas de Sophie Paquin* (2006) (désormais *Sophie*), qui représente un FQ spontané relativement neutre, du moins chez plusieurs personnages, et qui fournira des indications sur l'usage langagier dans une production locale récente.

Des étudiants en linguistique, qui ont reçu une formation spéciale en phonétique du français parlé au Québec et en France, ont transcrit les énoncés de près de 400 personnages des VQ et des VF, pour une durée totale d'environ 1500 minutes. Une vérification des transcriptions a été réalisée par accord interjuge ainsi que par les auteurs de l'article.

⁷ Cette télé-série a été diffusée au Québec entre 2006 et 2009 sur la chaîne Radio-Canada. Sophie Paquin, le personnage principal, est trentenaire et directrice d'une agence artistique montréalaise. Cette comédie dramatique se déroule dans un milieu urbain et met en scène les membres de sa famille et des amis et collègues associés à ce type d'entreprise. Compte tenu du milieu social de la plupart des personnages, la langue parlée comporte peu de prononciations ou de mots de vocabulaire que les Québécois dévaluent ou estiment être d'un niveau trop familier.

Dans le but de vérifier l'effet de la formalité des situations dans lesquelles les personnages mis en scène s'expriment sur les taux d'occurrences des éléments phonétiques et prosodiques étudiés, les extraits ont donné lieu à un découpage en séquences identifiées comme présentant des situations formelles, plus ou moins formelles ou informelles, selon des critères adaptés du continuum proximité/distance de Koch et Oesterreicher (2001).

Pour ce qui est de l'analyse prosodique, réalisée au moyen du logiciel Praat⁸ pour le traitement de la parole, elle a été faite à partir d'un sous-corpus constitué de 198 paires d'énoncés déclaratifs tirés des VQ et des VF, soit un total de 396 énoncés. Ces derniers ont été produits par 44 personnages par version, à savoir 14 féminins et 30 masculins, ce qui correspond à un total de 88 observations. Les énoncés sélectionnés correspondent toujours à un tour de parole. Le déséquilibre entre les voix des personnages masculins et féminins ainsi que le nombre relativement limité de voix féminines s'explique par le fait qu'il y avait considérablement moins de personnages féminins (118) que masculins (265) dans l'ensemble des films analysés. De plus, il s'est trouvé que, dans ces extraits de voix féminines, il y a eu de nombreux chevauchements de parole, de la musique ou d'autres bruits de fond qui nous ont empêchés d'étudier plus d'énoncés. En effet, afin de pouvoir effectuer l'analyse acoustique avec Praat, une qualité sonore optimale constitue un prérequis.

Variables phonétiques

Nous avons relevé toutes les occurrences des variantes phoniques des sept variables phonétiques que nous avons retenues. Dans notre étude, une *variable phonétique* fait référence à une unité phonique (voyelle ou consonne) présentant une ou plusieurs variantes phoniques (prononciations) en concurrence plus ou moins marquée dans la dynamique linguistique québécoise. Pour ce qui est de la *variante phonique*, elle est définie comme étant l'une des différentes formes linguistiques référant à une même réalité. Les variables retenues pour l'analyse sont présentées avec leurs variantes phoniques québécoises et françaises respectives⁹. Les variables phonétiques présentent deux cas de figure. Dans le premier, leurs variantes phoniques caractérisent surtout des variétés géographiques différentes. Dans le deuxième, les taux d'occurrences dans le discours de l'une ou de l'autre des variantes sont en relation avec les caractéristiques sociales des locuteurs québécois, dont le niveau de scolarité, le sexe et l'âge ; de plus, l'une d'elles est jugée plus convenable dans certaines situations de prise de parole. Lorsqu'une variable linguistique présente une variation sociale et situationnelle, elle est dite variable sociolinguistique (Labov, 1976). Dans ce qui suit, chaque variante phonique reçoit un commentaire relatif tout d'abord à sa valeur sociale dans les représentations des Québécois, c'est-à-dire à son caractère neutre (non marqué) ou familier (marqué), ensuite à la place qui lui est donnée dans la langue de l'information québécoise, perçue comme modèle de référence pour la majorité des Québécois (Bouchard et Maurais, 2001).

Affrication des consonnes /t/ et /d/

- V₁ : Affrication (ou assibilation) des consonnes /t/ et /d/ devant les voyelles et les semi-voyelles /i/, /y/, /j/ et /ɥ/ : petit [pə.t̪si], tu [t̪sy], dieu [d̪jø], produit [pʁɔ.d̪ɥi]. Prononciation *neutre*, entendue dans la langue de l'information et ne faisant pas l'objet d'une évaluation négative (Cox, 1998 ; Reinke, 2002). Il s'agit d'une prononciation normale dans le français de la majorité des Québécois, autrefois écartée de la langue des médias (Dubuc, 1990 : 147). De nos jours, les variantes affriquées [t̪s] et [d̪z] sont

⁸ Disponible gratuitement en ligne : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>.

⁹ Pour une présentation de la plupart de ces variantes, voir Ostiguy et Tousignant (2008) et Côté (2012).

entendues en toutes situations chez les locuteurs de tous les groupes sociaux (Dumas, 2006 : 101). Au mieux sont-elles un peu moins appuyées chez certains chefs d'antenne.

- V₂ : Non-affrication. Aux oreilles des Québécois, les variantes non affriquées [t] et [d] sont perçues comme caractéristiques d'un français d'ailleurs, notamment de France, ou de l'ancienne norme phonétique à l'antenne de la SRC.

Voyelle nasale « un »

- V₁ : [œ̃] : *un* [œ̃], *emprunt* [ã.pœ̃]. Prononciation *neutre* et très stable dans le français d'une majorité de Québécois, entendue dans la langue de l'information (Cox, 1998 ; Dumas, 2006 : 103).
- V₂ : [ɛ̃]. Prononciation parisienne concurrente à V₁ (Hansen, 2001).

Ouverture des voyelles hautes

- V₁ : Ouverture des voyelles /i/, /y/ et /u/ en syllabe finale, fermée par les consonnes non allongeantes : *riche* [ʁiʃ], *vitre* [vitʁ], *ligne* [liɲ], *luxe* [lyks], *bulbe* [bylb], *rhume* [ʁym], *soupe* [sɔp], *boule* [bɔl], *pourpre* [pɔʁpʁ]. Prononciation *neutre*, entendue souvent dans la langue de l'information (Cox, 1998), mais qui, selon Dumas (2006 : 102), ne semble pas encore faire autant l'unanimité que l'affrication dans la conscience linguistique des Québécois.
- V₂ : Non-ouverture. Prononciations [i], [y] et [u] caractéristiques de la norme parisienne et, dans le passé, du modèle de norme de la SRC.

Allongement des voyelles brèves

- V₁ : Allongement et stabilité des voyelles /i/, /y/, /u/, /œ/, /ɔ/, /ɛ/ et /a/ en syllabe finale fermée par les consonnes allongeantes /ʁ/, /v/, /z/ ou /ʒ/ sous l'accent de fin de groupe rythmique : *bonjour* [bɔ̃.zu:ʁ], *retard* [ʁə.ta:ʁ] ~ [ʁə.ta:ʁ], *enclave* [ã.kla:v], *fleuve* [flœ:v], *éloge* [e.lɔ:ʒ], *effluve* [ɛ.fly:v]. Prononciation *neutre*, entendue dans la langue de l'information (Ostiguy et Tousignant, 2008).
- V₂ : Voyelles non allongées.
- V₃ : Diphtongaison des voyelles /œ/, /ɔ/ et /ɛ/ en syllabe finale fermée par la consonne /ʁ/ sous l'accent de fin de groupe rythmique : *beurre* [ba^œʁ], *transport* [tʁãs.pa^ɔʁ], *rivière* [ʁi.vjə^ɛʁ]. Prononciation familière rarement entendue dans la langue de l'information (Reinke, 2005).

Voyelles longues étymologiques

- V₁ : Longueur et stabilité des voyelles longues étymologiques /ɑ:/, /ɜ:/ (toujours longue, plus centrale et ouverte que [ɛ]) ainsi que /o:/ et /ø:/ en syllabe fermée sous l'accent de fin de groupe rythmique : *Jacques* [ʒɑ:k], *lâche*, [la:ʃ], *passe* [pa:s] ; *fête* [fɛt], *maitre* [mɛtʁ], *beige*, [bɛʒ] ; *côte* [ko:t], *écloze* [e.klo:z], *pauvre* [po:vʁ] ; *meute* [mø:t], *affreuse* [a.fʁø:z]. Prononciation *neutre*, entendue dans la langue de l'information (Ostiguy et Tousignant, 2008).
- V₂ : Voyelle brève et de timbre différent : [a], [ɛ], [o] et [ø]. Caractéristique de la norme parisienne.
- V₃ : Diphtongaison des voyelles longues orales /ɑ:/, /ɜ:/, /o:/ et /ø:/ : *Jacques* [ʒa^ɔk], *lâche* [la^ɛʃ], *passe* [pa^ɔs] ; *fête* [fa^ɛt], *maitre* [ma^ɛtʁ], *beige* [ba^ɛʒ] ; *côte* [kɔ^ɔt], *écloze* [e.klɔ^ɔz], *pauvre* [pɔ^ɔvʁ] ; *meute* [mœ^ɔt], *affreuse* [a.fʁœ^ɔz]. Prononciation *familière*, rarement entendue dans la langue de l'information (Reinke, 2005).

Voyelle nasale « an »

- V₁ : [ã] (ou [õ]), voyelle postérieure en syllabe ouverte à la finale de mot : méchant [me.fã], temps [tã]. Prononciation *neutre*, souvent entendue dans la langue de l'information (Émond, 2005) et de plus en plus dans la langue spontanée des Québécois (Remysen, 2014).
- V₂ : [ã], voyelle antérieure : méchant, temps ; [me.fã], [tã]. Prononciation *neutre*, souvent entendue dans la langue de l'information (Émond, 2005).
- V₃ : [õ] (ou [ã] – [õ], prononciation intermédiaire), méchant, temps ; [me.fõ] ou [me.fã-õ], [tõ] ou [tã-õ] (Hansen, 2001). Prononciation entendue à Paris, mais pas au Québec.

Voyelle nasale « in »

- V₁ : [ɛ̃], voyelle fermée en syllabe ouverte : pain [pɛ̃], rien [ʁjɛ̃]. Prononciation *neutre*, entendue dans la langue de l'information (Cox, 1998).
- V₂ : [ɛ̃]. Prononciation autrefois concurrente dans le modèle de norme de la SRC et caractéristique de la norme parisienne.

Variables prosodiques

Dans le cadre de cette recherche, nous étudions certains aspects de l'intonation et du rythme. L'intonation, dans son acception la plus générale, est la représentation par les tons et les contours intonatifs des variations propres aux modulations de la fréquence fondamentale. Elle fait ainsi référence à la mélodie de la voix. Quant au rythme, il se définit par l'alternance et la distribution à intervalles réguliers de syllabes accentuées et non accentuées, ainsi que par la présence de pauses, et comprend les notions de débit (nombre de syllabes par unité de temps) et de tempo (nombre de syllabes accentuées par unité de temps).

À l'instar des études déjà réalisées sur la variation prosodique (Boudreault, 1968 ; Bissonnette, 2003 ; Demers, 2003 ; Ménard, 2003 ; Émond et Ménard, 2010), nous avons retenu les paramètres suivants : pour l'intonation, nous avons examiné à la fois la hauteur moyenne de la voix, c'est-à-dire la fréquence fondamentale moyenne (F₀), et l'étendue de la voix, c'est-à-dire la différence entre les valeurs maximales et minimales de la F₀ tout au long de l'énoncé. Dans Praat, les mesures de F₀ de chaque énoncé ont été prises en Hertz (Hz) pour les paramètres de hauteur moyenne et d'étendue. Pour assurer la comparabilité des données relatives à l'étendue avec celles d'autres études, nous les avons, comme il se doit, converties en demi-tons (dt)¹⁰ selon la formule $F_{dt} = 40 * \log_{10} (F_{Hz} / F_{min})$ (F_{min} : fréquence minimum de 40 Hz). Quant au rythme, nous avons retenu le paramètre du débit et avons calculé, pour tous les énoncés pris en compte, le nombre moyen de syllabes par seconde.

Analyse des résultats

Pour ce qui est des variables phonétiques, nous avons relevé les taux moyens d'occurrences de leurs variantes phoniques en les distinguant selon cinq variables indépendantes : la version (VQ ou VF), le film, le genre du film (animation, comédie ou suspense), le degré de formalité de la situation et le sexe du personnage. Compte tenu de l'objectif du présent article, nous ne rendons compte que de l'effet de la version sur les taux d'occurrences.

Les taux moyens des variantes ont été calculés par rapport au nombre total d'occurrences de la variable. Un intervalle de confiance à 95 % a été calculé à l'aide du logiciel statistique R. La significativité statistique des différences entre les taux d'occurrences a ainsi été établie à partir d'une comparaison simple des intervalles de confiance supérieurs et inférieurs. La

¹⁰ Cette méthode rend compte du mode de traitement des valeurs de fréquence par l'oreille humaine.

comparaison de ces intervalles correspond ainsi à un test d'hypothèses à 5 % sur l'égalité des taux.

Pour ce qui est des variables prosodiques, nous avons comparé la hauteur et l'étendue moyennes de F_0 ainsi que le débit selon la version et le sexe des personnages. Nous avons effectué une analyse de variance à deux mesures répétées (ANOVA) avec les variables indépendantes *sexe* et *version*. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel SAS 9.4.

Nous avons été contraints d'éliminer de l'analyse les versions d'*AstroBoy* puisque, dans la VQ, le personnage en titre, joué par un enfant, a produit un taux anormalement élevé de prononciations typiques du FQ, comparativement à tous les autres personnages du même film ainsi qu'à tous ceux des dix autres VQ analysées. Les taux d'occurrences de ce doubleur constituaient donc des données aberrantes.

Résultats

Variables phonétiques

Comme cela a été dit plus tôt, les résultats concernant les variables phonétiques font état des différences observées entre les VQ et les VF, tous films confondus. Pour avoir une meilleure image de la langue du doublage québécois, les résultats sont comparés à ceux de notre analyse de la langue de la téléserie *Sophie* ainsi qu'aux résultats de recherches portant sur la langue de l'information.

Affrication des consonnes /t/ et /d/

Variante non affriquée *($p \leq 0,05$)

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	968	,943 (909/968)	,928 – ,957
VF	956	,978 (935/956)	,968 – ,987

Les résultats relatifs à la réalisation des variantes non affriquées des consonnes /t/ et /d/ sont présentés ci-dessus. Les résultats montrent que les variantes non affriquées [t] et [d] sont plutôt la norme dans les deux doublages : tous films confondus, nous avons relevé 94,3 % (909/968) de variantes non affriquées dans les VQ et 97,8 % (935/956) dans les VF. Cette mince différence entre les versions, selon les intervalles de confiance affichés, est significative. On constate qu'il y a plus de variantes affriquées [t_s] et [d_z] entendues chez les doubleurs québécois (59/968 = 5,7 %) que chez les doubleurs français (21/956 = 2,2 %). Toutefois, les scores montrent que la présence de cette variante phonique est négligeable en comparaison avec sa fréquence dans les productions verbales des Québécois, ce que montre la comparaison de ce taux avec celui relevé dans *Sophie*, qui s'élève à 97,7 % de variantes affriquées (87/89). Il en est de même pour les douze lecteurs de nouvelles (présentateurs de journaux télévisés ou radiophoniques, aujourd'hui également appelés *anchorman*) étudiés par Cox (1998 : s. p.), qui a relevé un taux de variantes affriquées se situant entre 90 % et 100 %.

La voyelle nasale « un »

Variante [œ̃] *($p \leq 0,05$)

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	744	,892 (658/744)	,870 – ,914
VF	741	,460 (322/742)	,424 – ,496

Les résultats ci-dessus montrent que, dans les VQ, la variante phonique [œ̃] obtient un taux moyen de 89,2 % (658/744) et de 46 % dans les VF (322/742). La différence est significative. On observe donc que la variante [œ̃] est tout à fait stable dans les VQ mais fortement concurrencée par [ɛ̃] chez les doubleurs français. Pour ce qui est de cette variable phonétique, l'usage de [œ̃] par les doubleurs québécois s'aligne sur les usages réels des Québécois. Les observations faites à partir de l'extrait de *Sophie* le confirment : la variante [œ̃] y est produite dans 100 % des cas (20/20). Pour ce qui est de la langue des lecteurs de nouvelles, Cox (1998 : s. p.) remarque qu'ils prononcent « presque toujours » [œ̃] ; dans l'ensemble de son corpus, elle n'a repéré que quatre autres cas où la variable était prononcée [ɛ̃] ou [æ̃].

Ouverture des voyelles hautes /i/, /y/ et /u/

Variante fermée

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	861	,967 (832/861)	,955 – ,979
VF	s. o.	s. o.	s. o.

Les données ci-dessus présentent la réalisation des variantes fermées dans les VQ. Pour cette variable, aucun résultat n'est donné pour les VF, pour la raison qu'aucune variante ouverte [i], [y] ou [u] n'y a été observée, ce à quoi renvoie la note s. o. Seules les variantes fermées [i], [y] et [u] ont été produites. Puisque le taux de variantes fermées est égal à 1 dans les VF, l'évaluation de la significativité d'une différence avec les VQ n'est plus pertinente. Pour ce qui est des VQ, les résultats montrent une claire prédominance des variantes fermées [i], [y] et [u] : tous films confondus, nous avons un taux de 96,7 % (832/861) de ces dernières. Les variantes ouvertes sont donc rarement produites ($29/861 = 3,3\%$). Comme pour les variantes affriquées, rares elles aussi, le taux de variantes ouvertes est négligeable en comparaison avec sa fréquence dans la langue parlée des Québécois. Cette observation est soutenue par la comparaison de ce taux avec celui obtenu dans *Sophie*, qui est de 87 % de variantes ouvertes (39/45). Les variantes ouvertes sont également très répandues dans la langue des lecteurs de nouvelles : Cox (1998 : s. p.) les classe en deuxième position de fréquence dans son corpus. Bien que les taux de variantes ouvertes varient entre 60 % et 97 %, cinq des douze locuteurs montrent des taux dépassant les 90 %.

Allongement des voyelles brèves et voyelles longues étymologiques

Variante brève

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	1197	,835 (1000/1197)	,814 – ,856
VF	1220	,853 (1041/1220)	,833 – ,873

Les résultats ci-dessus rendent compte des données concernant les variantes brèves des variables *Allongement des voyelles brèves* /i/, /y/, /u/, /œ/, /ɔ/, /ɛ/ et /a/ et *Voyelles longues étymologiques* /ɑ:/, /ɜ:/, /o:/ et /ø:/ qui ont été ici mises ensemble puisque l'analyse des VQ ne révèle pas de différence de traitement entre les deux. En effet, on constate que la plupart des voyelles sont brèves, que ce soit celles qui sont étymologiquement longues ou celles qui auraient pu se soumettre à la règle d'allongement par coarticulation. Le taux d'occurrence de voyelles brèves est de 83,5 % (1000/1197) ; il n'y a que 16,5 % (197/1197) des voyelles qui sont allongées ou longues dans les VQ. Ces taux sont comparables à ceux relevés dans les VF : 85,3 % (1041/1220) de voyelles brèves et 14,7 % (179/1220) de voyelles allongées. La mince différence entre les VQ et les VF n'est pas statistiquement significative. Les doubleurs québécois, sur ce point encore, ne se distinguent pas de leurs collègues français : ils

produisent peu de voyelles longues étymologiques et n'allongent pas davantage les voyelles en syllabe fermée par /ʁ/, /v/, /z/ ou /ʒ/.

Ce résultat a comme corollaire que nous n'avons relevé aucune des variantes phoniques familières associées à ces deux phénomènes, à savoir les variantes diphtonguées des voyelles /œ/, /ɔ/ et /ɛ/ allongées par /ʁ/ et celles des voyelles longues /ɑ:/, /ɜ:/, /o:/ et /ø:/.

Pour ce qui est de *Sophie*, le portrait est tout autre, voire inversé : 17,4 % (12/69) des voyelles étymologiquement longues ou allongeables par coarticulation sont brèves ; les autres ont une longueur qui est soit stable (39,1 % ; 27/69), soit diphtonguée (43,5 % ; 30/69). En ce qui concerne la langue des lecteurs de nouvelles, nous n'avons pas de données sur la longueur vocalique à proprement parler. En revanche, Reinke (2005) a analysé la diphtongaison dans les émissions d'information. Bien que le phénomène soit fort peu entendu dans ce contexte, il s'y observe tout de même : pour /œ/, /ɔ/ et /ɛ/ en syllabe finale fermée par /ʁ/ ou pour /ɑ:/ et /ɜ:/, les taux de voyelles diphtonguées se situent entre 5 % et 10 % ; pour /o:/ et /ø:/, ces taux atteignent respectivement 14,1 % et 37,2 %. On voit donc de nouveau que la langue du doublage tait des traits bien vivants dans la réalité linguistique du Québec.

Voyelle nasale « an »

Variantes [ã] (ou [ɲ]) et [ɔ̃] versus [ɑ̃]

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	4079	,996 (4063/4079)	,995 – ,998
VF	4196	,999 (4192/4196)	,998 – 1

Variantes [ã] (ou [ɲ]) et [ɑ̃] versus [ɔ̃] (ou [ã] – [ɔ̃]) *(p ≤ 0,05)

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	4079	,979 (3993/4079)	,974 – ,983
VF	4196	,956 (4011/4196)	,949 – ,962

Les résultats ci-dessus concernent d'abord le taux des variantes postérieures [ã] (ou [ɲ]) et [ɔ̃] (ou [ã] – [ɔ̃]) réunies comparé à celui de la variante antérieure [ɑ̃] (plus associée au FQ) ; ensuite, celui des variantes [ã] (ou [ɲ]) et [ɑ̃] comparé à celui de la variante [ɔ̃] (ou [ã] – [ɔ̃]) (plus associée au FF).

Les doubleurs québécois utilisent presque exclusivement une des variantes postérieures [ã] ou [ɲ] et, dans une bien moindre mesure, [ɔ̃] ou [ã] – [ɔ̃] : pour les trois variantes confondues, nous avons obtenu un taux de 99,6 % (4063/4079) dans les VQ et de 99,9 % (4192/4196) dans les VF. En conséquence, la variante antérieure [ɑ̃], pourtant très fréquente dans la langue parlée des Québécois, est quasi absente des VQ, avec un taux de 0,4 % (16/4079). Pour ce qui est des VF, sans surprise, aucune variante [ɑ̃] n'a été observée. La mince différence pour ce qui est de l'usage de la variante [ã] n'est pas significative. Comme pour d'autres variables de notre étude, la comparaison avec *Sophie* confirme que la présence de cette variante phonique est négligeable : dans les extraits de cette série, on a relevé un taux de [ã] de 71,4 % (10/14). Si on compare ces résultats aux usages langagiers des lecteurs de nouvelles, le portrait est cependant moins clair que pour d'autres variables. Ainsi, Cox (1998) n'a repéré qu'un seul cas de la variante [ɑ̃]. En revanche, Émond (2005 : 46), dans une étude portant sur les lecteurs de nouvelles, observe un usage plus variable : la variante [ã] demeure la plus répandue, les taux de [ã] allant de 14,5 % à 41,8 % selon le lecteur et selon que la voyelle est en syllabe accentuée ou non accentuée. Fait intéressant, la comparaison des situations de lecture aux situations d'interaction démontre que les taux de [ã] sont toujours moins élevés en lecture qu'en interaction, ce qui pourrait indiquer que l'opposition des deux variantes nasales distingue, au Québec, des styles de parole.

En ce qui concerne la deuxième comparaison, le taux des variantes [ã] (ou [õ]) et [ã] confondues est de 97,9 % (3993/4079) dans les VQ et de 95,6 % (4011/4196) dans les VF. La variante [õ] (ou [ã] – [õ]), plus associée au FF, s’observe ainsi plus souvent dans les VF que dans les VQ : dans les VF, nous avons un taux de 4,4 % (185/4196) ; dans les VQ, de 2,1 % (86/4079). Cette différence de taux de production de [õ] (ou [ã] – [õ]) entre VQ et VF est statistiquement significative. Il y a là un trait dans les VF qui les différencie légèrement des VQ.

Voyelle nasale « in »

Variante [ɛ̃] *(p ≤ 0,05)

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	1442	,984 (1419/1442)	,977 – ,990
VF	1541	,997 (1536/1541)	,994 – ,999

Les taux de la variante [ɛ̃], exposés ci-dessus, montrent que cette dernière est largement préférée à la variante [ɛ̃] par les doubleurs québécois et français : tous films confondus, nous avons un taux de 98,4 % (1419/1442) dans les VQ et de 99,7 % (1536/1541) dans les VF. Il en résulte que la variante [ɛ̃], variante pourtant extrêmement courante en FQ, est quasi absente dans les VQ, avec un taux moyen d’à peine 1,6 % (23/1442). Cette mince différence par rapport aux VF est quand même significative. Par contre, en comparaison avec les usages réels des Québécois, la présence de cette variante est négligeable, comme le confirme l’analyse de *Sophie* : le court extrait analysé contient un taux de variantes [ɛ̃] de 97,1 % (34/35). Il en est de même pour les données de Cox (1998), qui révèlent un taux de 88 % de [ɛ̃] chez les lecteurs de nouvelles de son étude.

Variables prosodiques

Les résultats qui suivent font état de nos observations sur la hauteur et l’étendue moyennes de F₀ de même que sur le débit chez certains personnages masculins et féminins des VQ et VF. Aucun des résultats ne montre une différence significative entre les versions. De façon à mieux apprécier nos résultats, nous les mettons en correspondance avec ceux d’autres études sur la prosodie du français québécois et du français de France, tantôt chez des lecteurs de nouvelles (Bissonnette, 2003¹¹), tantôt chez des locuteurs s’exprimant en français spontané dans le cadre d’entrevues semi-dirigées (Demers, 2003¹²).

Hauteur moyenne de la voix

Le tableau 2 affiche les taux moyens de hauteur de la voix des doubleurs et doubleuses dans les VQ et les VF, ainsi que ceux obtenus dans d’autres contextes par Bissonnette (2003) et Demers (2003).

¹¹ Bissonnette (2003) a étudié la prosodie de dix lecteurs masculins de bulletins d’information québécois et français, dont les façons de parler peuvent être considérées comme « standards ».

¹² Les données de Demers (2003) ont été obtenues à partir d’une analyse de 15 voix de femmes et de 15 voix d’hommes, recueillies en situation d’entrevues semi-dirigées, constituant le Corpus Montréal 84. Ces données ont été comparées au même nombre d’énoncés de femmes et d’hommes du Corpus Paris 97, constitué par l’auteure selon les mêmes critères. Voir Thibault et Vincent (1990) pour une description du Corpus Montréal 84.

Source	Hauteur moyenne de la voix (Hz ¹³)					
	Hommes québécois	Hommes français	p ≤ 0,05	Femmes québécoises	Femmes françaises	p ≤ 0,05
Présente étude : films doublés	124	120	Non	204	188	Non
Bissonnette : lecture de nouvelles	117	135	s. o.	s. o.		s. o.
Demers : entrevue semi-dirigée	103	119	Oui	192	187	Non

Tableau 2 : Comparaison entre les hauteurs moyennes de la voix

Voix masculines :

- La hauteur des voix des doubleurs québécois est légèrement plus élevée que celle des doubleurs français, mais cette différence n'est pas statistiquement significative. Sur ce point, les deux groupes ont des pratiques homogènes. La hauteur moyenne de la voix ne semble donc pas jouer clairement dans les différences qui pourraient exister d'après l'origine des comédiens.
- Les lecteurs de nouvelles québécois étudiés par Bissonnette ont, selon l'interprétation que cette dernière fait des valeurs qu'elle obtient, une voix plus basse que celle de leurs collègues français. Bien que nous ne sachions pas si cette différence est significative, on constate tout de même qu'elle va dans le sens contraire de celle concernant les doubleurs.
- Les locuteurs québécois étudiés par Demers ont également une voix en moyenne plus basse que celle des locuteurs français. Cette différence est significative et va également dans le sens contraire de celle observée chez les doubleurs.

Voix féminines :

- La hauteur des voix des doubleuses québécoises est plus élevée que celle des doubleuses françaises, mais cette différence n'est pas significative. Il faut conclure que, sur ce point, Québécoises et Françaises adoptent des pratiques homogènes. Comme pour leurs collègues masculins, cet aspect prosodique ne distingue pas les deux groupes.
- Aucune différence significative n'est observée par Demers entre Québécoises et Françaises, ce qui concorde avec ce qui est constaté chez les doubleuses. Autrement dit, la hauteur moyenne de la voix ne semble pas jouer dans les différences prosodiques qui pourraient exister entre les deux variétés géographiques.

En résumé, la hauteur moyenne de la voix des doubleurs québécois et français n'est pas vraiment différente, ce qui ne serait pas le cas des lecteurs de nouvelles et des locuteurs s'exprimant en situation spontanée. Dans les limites des observations dont nous disposons, on peut suggérer l'idée que cette absence de différence notable est attribuable à une volonté des comédiens québécois de masquer cette dimension de l'accent en utilisant une voix à fréquence plus élevée, donc plus aigüe. En ce qui a trait aux doubleuses, la hauteur moyenne ne serait pas non plus un trait prosodique qui les distinguerait ; ce serait aussi le cas de locutrices s'exprimant en situation spontanée.

Étendue moyenne de la voix

Le tableau 3 présente l'étendue moyenne de la voix des doubleurs et doubleuses dans les VQ et les VF et met ces résultats en parallèle avec ceux de Bissonnette (2003) et de Demers (2003).

¹³ Pour assurer la comparabilité des données, les données de hauteur sont présentées en Hz.

Source	Valeurs moyennes d'étendue de la voix (dt ¹⁴)					
	Hommes québécois	Hommes français	p ≤ 0,05	Femmes québécoises	Femmes françaises	p ≤ 0,05
Présente étude : films doublés	11,2	11,1	Non	22,2	19	Non
Bissonnette : lecture de nouvelles	20,5	18,2	s. o.	s. o.		s. o.
Demers : entrevue semi-dirigée	14,8	16,4	Oui	15,2	14,2	Non

Tableau 3 : Comparaison entre les valeurs moyennes d'étendue de la voix

Voix masculines :

- Les résultats concernant l'étendue des voix dans les VQ et les VF sont quasi identiques. On peut conclure que, sur ce point-là également, les doubleurs québécois et français ont recours à des pratiques homogènes.
- Les voix des lecteurs de nouvelles québécois étudiés par Bissonnette ont une étendue plus grande, et sont donc plus modulées que celles de leurs collègues français. Ce résultat diffère de celui concernant les doubleurs.
- Demers, au contraire, observe une moins grande étendue pour les voix masculines québécoises, et la différence entre les deux valeurs en dt est significative. Ce résultat s'écarte également de celui concernant les doubleurs.

Voix féminines :

- L'étendue moyenne est plus grande dans les VQ que dans les VF : les voix des doubleuses québécoises sont donc plus modulées que celles de leurs collègues françaises. Toutefois, cette différence n'est pas significative, ce qui suggère une grande variabilité entre les unes et les autres.
- La petite différence observée par Demers pour les voix féminines n'est pas significative.

Nos observations s'écartent de celles révélées dans les études déjà évoquées : l'étendue des voix des doubleurs québécois et français n'est pas foncièrement différente, et les voix des doubleuses québécoises tendent, en moyenne, à être plus modulées que celles de leurs collègues françaises, sans toutefois que la significativité statistique soit atteinte. Comme pour la hauteur, ce trait prosodique associé à l'intonation ne singularise pas les deux groupes, contrairement à ce qui a pu être constaté par Bissonnette et Demers. On peut suggérer l'idée que, comme pour la hauteur, cette absence de différence notable chez les doubleuses et doubleurs est là aussi un effet de la tentative des comédiennes et comédiens québécois de masquer cet aspect de leur accent.

Débit

Le débit, ou vitesse d'élocution, est sensiblement le même pour les doubleurs québécois et français, avec des taux respectifs de 6,1 et 6,3 syllabes/seconde ; de même pour les doubleuses québécoises et françaises, avec des taux respectifs de 5,8 et 6,1 syllabes/seconde. Puisque, à notre connaissance, aucune autre étude n'a porté sur ce paramètre prosodique pour différencier Québécois et Français, nos résultats demeurent orphelins. Toutefois, la similarité des taux ne devrait pas étonner, si on considère que les doublages sont réalisés à partir de la même version originale ; la contrainte de la synchronisation des lèvres pourrait alors limiter une éventuelle variation du débit.

¹⁴ Pour assurer la comparabilité des données, les données de Demers ont été converties en demi-tons.

Discussion : Comment expliquer l'effacement de l'accent dans le doublage québécois ?

Les résultats montrent que les variantes phoniques typiques du FQ sont systématiquement évitées, non seulement celles qui caractérisent la langue familière (diphthongaison, par exemple), mais aussi celles qui sont tenues comme normales par les Québécois qui les utilisent en tous contextes de prise de parole. Il faut, par conséquent, conclure que l'accent des Québécois du point de vue des variantes phoniques étudiées est quasi éliminé dans les VQ des films américains analysés. Ce constat rejoint celui qui nous était apparu dans notre première étude de nature plus exploratoire (Reinke et Ostiguy, 2012).

Pour ce qui est des paramètres prosodiques analysés, on constate qu'il n'y a pas de différence véritable entre les doubleuses et doubleurs québécois et français. L'absence de significativité statistique des différences suggère plutôt une variabilité entre les individus. Cependant, les résultats de Demers et de Bissonnette concernant la hauteur et l'étendue des voix québécoises masculines, qui vont à l'encontre des nôtres sur plusieurs points, nous ont amenés à émettre l'hypothèse suivante : l'absence de différence notable entre les deux groupes de doubleurs pourrait aussi s'expliquer par une volonté des comédiens québécois de masquer cette dimension de l'accent en utilisant une prosodie comparable à celle de leurs collègues français, prosodie qui correspond à une étendue moindre et à une fréquence de la voix plus élevée qu'elle ne le serait chez les hommes québécois en général.

Nous sommes cependant conscients des limites de l'étude. Pour dresser un portrait plus complet de la prosodie, il faudra tenir compte d'autres paramètres tels que la distribution des fréquences, le timbre des voyelles, les contours intonatifs et des aspects rythmiques plus subtils (nombre et types d'accents, hauteurs des syllabes accentuées) ainsi qu'élargir le corpus afin de vérifier si les tendances constatées se maintiennent. Pour l'heure, ce qu'il nous est permis de conclure en regard des films doublés analysés et des paramètres prosodiques étudiés, c'est que les Québécois et les Français ne se comportent pas différemment dans ce cadre, contrairement à ce qu'ils feraient dans d'autres contextes de prise de parole.

Comment l'absence de l'accent québécois dans les doublages peut-elle s'expliquer, alors qu'il est présent partout dans les films, les séries, à la télévision ? Les raisons sont diverses, et relèvent de différents points de vue.

D'entrée de jeu, on retrouve à l'origine de cet effacement un choix traductologique posé par l'UDA, qui considère que le doublage doit faire oublier au spectateur qu'il en est un, et qui doit, ce faisant, s'effacer devant l'original. Pour cela, l'UDA privilégie l'usage du FI, sans caractéristiques linguistiques associées à une communauté francophone particulière, autrement dit d'une langue délocalisée :

La langue utilisée en doublage doit satisfaire aux contraintes très techniques et très exigeantes du synchronisme et de la concision. Idéalement, elle ne doit pas être perçue comme telle par le spectateur puisque le doublage en soi vise à la transparence. Au Québec, nous utilisons un français correct, apparenté au français international, qui permet au spectateur de se concentrer uniquement sur le film en oubliant sa traduction¹⁵.

Cette position laisse entendre que l'usage du FQ nuirait à l'atteinte de cet objectif de transparence ; que le public québécois, ou étranger, se laisserait distraire en entendant ses usages réels sur les lèvres d'acteurs étrangers, dans des lieux eux aussi étrangers. La version doublée conserve ainsi la culture source de la VO en ne transposant ni les personnages ni l'action dans un univers nouveau. Le recours à un français exempt des traits phonétiques typiques du FQ, fussent-ils neutres dans la perception des Québécois, servirait la cause : les

¹⁵ <http://www.doublage.qc.ca/p.php?i=171> (03 août 2011).

personnages demeurent ceux d'une autre culture, communiquant dans un français de nulle part, presque exotique. Ce point de vue n'est pas exceptionnel chez les traducteurs (Chaume, 2001, cité dans Fresco, 2006 ; Reinart, 2004).

Derrière cet effacement de l'accent québécois se profilerait aussi, côté pratique, une considération commerciale (Reinke *et al.*, 2017). Cette langue de traduction semble être, aux yeux des clients et des équipes de production, un moyen pour rendre l'industrie québécoise compétitive sur le marché international des films doublés. On remettrait même aux traducteurs et aux comédiens des listes de mots à éviter avec des équivalents à privilégier (von Flotow, 2009). Toutefois, on ne sait trop quoi penser de ce motif, les doublages québécois étant interdits de présentation dans les salles françaises. De plus, les comptes rendus sur les chiffres d'affaires ne sont pas publics. Enfin, il semblerait, selon les commentaires de blogueurs français et belges parus dans différents sites Internet que nous avons consultés, que les doublages québécois laissent tout de même entendre leur provenance, ne serait-ce que par la façon dont certains mots anglais et toponymes nord-américains sont prononcés (Ostiguy et Reinke, 2015).

Cet effacement de l'accent québécois serait aussi un moyen de répondre au marché québécois lui-même : l'usage du FI correspondrait, selon les artisans de l'UDA, aux attentes des Québécois qui souhaitent écouter des films étrangers doublés dans une langue française délocalisée. Sur ce dernier point, il semble que l'UDA ait raison. Nous avons montré, à partir d'une étude des commentaires de cinéphiles et de commentateurs québécois parus dans différents blogs, que même les doublages faits en France ne sont pas toujours appréciés par les Québécois, qui ne sont pas à l'aise avec certaines expressions typiquement françaises, auxquelles ils reprochent d'être trop locales et incompréhensibles (Ostiguy et Reinke, 2015).

Il n'y a pas que les doublages français qui irritent le public québécois : les rares doublages réalisés en FQ, à savoir, entre autres, *Lancer frapper (Slap Shot)* et *Les Lavigueur déménagent, Les Lavigueur redéménagent* et *Les Lavigueur, le retour* (de la série néerlandaise *Flodder Flodder, Flodder in Amerika* et *Flodder 3*), n'ont pas eu une bonne réception. À ce propos, dans Reinke et Ostiguy (2012), nous avons fait la part belle aux attitudes linguistiques des Québécois, notamment à leur insécurité linguistique, pour expliquer cette frilosité à l'égard de leurs usages réels dans ce contexte. En effet, selon nous, la population québécoise n'est toujours pas prête à entendre les acteurs étrangers parler comme elle.

On ne peut non plus sous-estimer l'effet de l'habitude pour expliquer ces attitudes négatives à l'égard des doublages en FQ et de certains doublages français faisant trop entendre des usages locaux. Depuis les débuts du doublage au Québec, les Québécois ont été habitués à entendre, dans ce contexte cinématographique, un français censé être sans accent, aligné sur le FI sur bien des aspects. Ce synchronien québécois est ainsi devenu une variété spécialisée du FQ dont l'espace dans lequel elle évolue est le film ou le dessin animé doublé, un *habitus* culturel rendant presque déviante, dans ce contexte, toute autre variété. Traducteurs, directeurs de production, comédiens doubleurs, tous y ont spontanément recours, par tradition, par formation ou comme réponse aux demandes des producteurs. Tous s'accordent pour reconnaître qu'il s'agit d'une langue parlée forgée pour les besoins, sans vraiment, du moins pour le moment, la remettre en question¹⁶.

¹⁶ Le résultat ne fait pas toujours l'unanimité auprès de certains commentateurs et chercheurs. Pour Le Blanc (1999), le FI du doublage québécois est une langue artificielle. Von Flotow, en parlant de la VQ du film *Chicago*, l'a qualifiée de « aesthetically dubious » (2009 : 96), et la décrit comme suit : « This is a constructed, relatively artificial language, noteworthy for its lack of color, lack of expressiveness, its *woodenness*, its use of repetitive solutions for recurring problems in translating American English, and its often rather high register » (2010 : 28). Le cas n'est pas unique au Québec : beaucoup de doublages réalisés en langue espagnole ont été réalisés au Mexique, à Porto Rico ou en Floride dans un espagnol dit neutre, appelé *español neutro*, exempt des

Les résultats de la recherche soulèvent une autre question, en rapport avec la réception. L'UDA prétend que le doublage réalisé au Québec, tout en faisant oublier qu'il en est un, permet tout de même au public de se reconnaître, notamment par le biais d'éléments phoniques et prosodiques propres au FQ :

Mais plus encore qu'une simple question de vocabulaire, la spécificité du doublage québécois s'exprime dans les structures de phrases utilisées, l'emplacement des accents toniques propres au français québécois, certaines prononciations, certaines inflexions ou résonances de la voix, tout cela dans le but de traduire le plus adéquatement possible les émotions en fonction de nos propres codes culturels.¹⁷

Nos observations ont montré que les quelques traits prosodiques étudiés des doubleurs québécois ne se distinguent guère de ceux de leurs collègues français et que les traits phoniques typiquement québécois sont quasi-absents. Compte tenu de ce contexte, il est justifié de se demander si le public québécois est vraiment capable, comme le suggère l'UDA, de distinguer un doublage fait au Québec d'un autre fait en France ; et si oui, quels traits linguistiques encore présents chez les doubleurs québécois pourraient faciliter cette reconnaissance. Des résultats d'une recherche exploratoire (Reinke et Ostiguy, à paraître), obtenus au moyen de tests de reconnaissance qui mettent en contraste des extraits de doublages québécois et français, tendent à montrer que les Québécois ont bien du mal à percevoir la différence entre les uns et les autres.

Filmographie

- Astro Boy*, 2009, BOWERS, D. (Producteur), et GARGER, M., YAYOKI, K. (Réaliseurs), États-Unis, Hong Kong : Imagi Animation Studios.
- Bad Teacher*, 2011, MILLER, J., HOUSEHOLTER, D. (Producteurs) et KASDAN, J. (Réalisateur), États-Unis : Radar Pictures, Mosaic Media Group.
- Knocked up*, 2007, APATOW, J., ROBERTSON, S., TOWNSEND, C. (Producteurs) et APATOW, J. (Réalisateur), États-Unis : Apatow Productions.
- Penguins of Madagascar*, 2014, SWIFT, M., BREAY, L., HUDSON, T. (Producteurs) et DARNELL, E., SMITH, S. J. (Réaliseurs), États-Unis : DreamWorks Animation, Pacific Data Images.
- Planes*, 2013, BALTHAZOR-FLYNN, T. (Productrice) et HALL, K. (Réalisateur), États-Unis : Walt Disney Pictures, Disneytoon Studios.
- Sin City*, 2005, AVELLÁN, E., MILLER, F., RODRIGUEZ, R. (Producteurs) et MILLER, F., RODRIGUEZ, R., TARANTINO, Q. (Réaliseurs), États-Unis : Troublemaker Studios, Dimension Films.
- The Hangover Part III*, 2013, GOLDBERG, D., PHILLIPS, T. (Producteurs) et PHILLIPS, T. (Réalisateur), États-Unis : Legendary Pictures, Green Hat Films, Benderspink.
- The Interpreter*, 2005, BEVAN, T., FELLNER, E., MISHER, K. (Producteurs) et POLLACK, S. (Réalisateur), Royaume-Uni, États-Unis, France, Allemagne : Working Title Films, StudioCanal, Mirage Enterprises.
- The Tourist*, 2010, KING, G. *et al.* (Producteurs) et von DONNERSMARCK, F. H. (Réalisateur), États-Unis : GK Films, Spyglass Entertainment, StudioCanal.

particularités linguistiques des uns et des autres. Le résultat donnerait l'impression d'un espagnol guindé, peu naturel, presque une variété formelle (Fresco, 2006).

¹⁷ <http://www.doublage.qc.ca/p.php?i=171> (03 août 2011).

Séries télévisées

- Les hauts et les bas de Sophie Paquin*, épisode « La tornade », 2006, BLAIMERT, R. (Créateur) et LAHAIE, R., BOUVIER, F., DESROSIERS, C. (Réalisateurs), Lamothe, M., Deschênes, J., Pellerin, S. (Producteurs), Canada : Radio-Canada.
- Hemlock Grove*, épisode « The Angel », 2013, MCGREEVY B., SHIPMAN, L. (Créateurs) et ROTH, E. (Réalisateur), Roth, E. *et al.* (Producteurs exécutifs), Etats-Unis : Netflix.
- Orange Is the New Black*, épisode « Lesbian Request Denied », 2013, KOHAN, J. (Créatrice) et MCCARTHY, A. *et al.* (Réalisateurs), Tannenbaum N. K., Gray, D. J. (Producteurs), Etats-Unis : Netflix.

Références

- BISSONNETTE Stéphanie, 2003, « Le registre du lecteur de bulletins de nouvelles québécois et français : un reflet de l'idéal vocal de ces communautés linguistiques ? », dans Monique Demers (dir.), *Registre et voix sociale*, Nota Bene, Québec, pp. 17-34.
- BLONDEAU Hélène, FRIESNER Michael, 2014, « Manifestations phonétiques de la dynamique des attributions ethnolinguistiques à Montréal », *Revue canadienne de linguistique*, n°59 (1), pp. 83-105.
- BLONDEAU Hélène, MARTINEAU France, FRENETTE Yves, 2016, « Francophonie montréalaise et globalisation : évolution des pratiques langagières en contexte à Hochelaga-Maisonneuve », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n°2 (10), pp. 159-182.
- BOUCHARD Chantal, 2002, *La langue et le nombril : Histoire d'une obsession québécoise*, 2^e éd., Fides, Montréal.
- BOUCHARD Pierre, MAURIS Jacques, 2001, « Norme et médias. Les opinions de la population québécoise », *Terminogramme*, n°97-98, pp. 11-126.
- BOUDREAULT Marcel, 1968, *Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec*, Klincksieck/Presses de l'Université Laval, Paris/Québec.
- CARON Caroline-Isabelle, 2003, « Translating Trek : Rewriting an American Icon in a Francophone Context », *The Journal of American Culture*, n°26 (3), pp. 329-355.
- CHALIER Marc, 2018, « Quelle norme de prononciation au Québec ? Attitudes, représentations et perceptions », *Langage et société*, n°163, pp. 121-144. DOI 10.3917/lis.163.0121.
- CHAUME Frederic, 2001, « La pretendia oralidad de los textos audiovisuales y sus implicaciones en traducción », dans Frederic Chaume et Rosa Agost (dirs.), *La traducción en los medios audiovisuales*, Castellón, Universitat Jaume I, pp. 77-88.
- CÔTÉ Marie-Hélène, 2012, « Laurentian French (Québec): extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants », dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dirs.), *Phonological variation in French: illustrations from three continents*, John Benjamins, Amsterdam, pp. 235-274.
- COX Terry B., 1998, « Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada », *Revue canadienne des langues vivantes*, n°54 (2), pp. 175-197.
- DEMERS Monique, 2003, « La voix du plus fort. Étude acoustique sur le registre vocal en tant qu'indicateur sociolectal et dialectal en français spontané », dans Monique Demers (dir.), *Registre et voix sociale*, Nota bene, Québec, pp. 79-124.
- DUBUC Robert, 1990, « Le comité de linguistique de Radio-Canada », dans *Dix études portant sur l'aménagement de la langue au Québec*, Service des communications du Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec, Québec, pp. 131-153.

- DUMAS Denis, 2006, « La transcription phonétique du dictionnaire Franqus », *Revue de linguistique de Moncton*, n°37 (2), pp. 99-110. <http://id.erudit.org/iderudit/015841ar>.
- ÉMOND Caroline, 2005, « L'analyse de l'antériorisation de la voyelle nasale "an" chez les présentateurs de bulletins de nouvelles télévisés », dans *Actes des XVIII^e Journées de linguistique (JDL)*, Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), Québec, pp. 45-55.
- ÉMOND Caroline, MÉNARD Lucie, 2010, « Les marques prosodiques des styles de parole dans les téléjournaux québécois », *Communication. Information médias théories pratiques*, n°27 (2), pp. 150-165.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2010, « L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun », dans Henri Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Lambert-Lucas, Limoges, pp. 179-188.
- GENDRON Jean-Denis, 2014, *La modernisation de l'accent québécois. De l'accent traditionnel au nouvel accent : 1841-1960*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- HANSEN Anita Berit, 2001, « Les changements actuels des voyelles nasales du français parisien », *La linguistique*, n°37 (2), pp. 33-47.
- KOCH Peter, OESTERREICHER Wulf, 2001, « Langage parlé et langage écrit », dans Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt (dirs.), *Lexikon der romanistischen Linguistik 1*, Niemeyer, Tübingen, pp. 584-627.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris.
- LACASSE Germain, SABINO Hubert, SCHEPPLER Gwenn, 2013, « Le doublage cinématographique et vidéoludique au Québec : théorie et histoire », *Décadrage*, n°23-24, pp. 28-51.
- LAPPIN Kerry, 1982, « Évaluation de la prononciation du français montréalais : étude sociolinguistique », *Revue québécoise de linguistique*, n°11 (2), pp. 93-112.
- LE BLANC Sylvio, 1999, « Doublage au cinéma : La grenouille québécoise veut être aussi grosse que le bœuf français », <https://voxophile.neocities.org/Livre.Doublage.2016-textes.html> (Consulté le 11-02-2019).
- MARTEL Guylaine, REINKE Kristin, DESHAIES Denise, MÉNARD Lucie, ÉMOND Caroline, 2010, « Variations sociodiscursives dans la mise en scène de l'information télévisée », dans Wim Remysen et Diane Vincent (dirs.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières : mélanges offerts à Denise Deshaies*, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 87-114.
- MÉNARD Lucie, 2003, « Le registre en tant que marqueur prosodique de dialectalité : le cas du français du Québec et de la France », dans Monique Demers (dir.), *Registre et voix sociale*, Nota Bene, Québec, pp. 35-58.
- OSTIGUY Luc, TOUSIGNANT Claude, 2008, *Les prononciations du français québécois. Normes et usages*, 2^e édition mise à jour, Guérin universitaire, Montréal.
- OSTIGUY Luc, REINKE Kristin, 2015, « La langue du doublage québécois : un français idéal fabriqué au Québec », dans Katja Sarkowsky, Rainer-Olaf Schultze et Sabine Schwarze (dirs.), *Migration, Regionalisation, Citizenship : Comparing Canada and Europe*, VS/ Springler, Wiesbaden, pp. 231-252.
- PAQUIN Robert, 2000, « Le doublage au Canada : Politiques de la langue et langue des politiques », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, n°45 (1), pp. 127-133.
- PLOURDE Éric, 2000a, « La vision dédoublée », *Dire*, n°10 (1), pp. 26-27.
- PLOURDE Éric, 2000b, « The Dubbing of The Simpsons. Cultural Appropriation, Discursive Manipulation and Divergences », *Texas Linguistic Forum*, n°44 (1), pp. 114-131.
- PLOURDE Éric, 2003, « Doublage : uniformisation linguistique et manipulation du discours », www.post-scriptum.org, n° 3 (consulté le 28-01-2016).

- REINART Sylvia, 2004, « Zu Theorie und Praxis von Untertitelung und Synchronisation », dans Rainer Kohlmayer et Wolfgang Pöckl (dirs.), *Literarisches und mediales Übersetzen. Aufsätze zu Theorie und Praxis einer gelehrten Kunst*, Peter Lang, Frankfurt et al., pp. 73-112.
- REINKE Kristin, 2002, « Le français québécois : La question de la norme et les attitudes des Québécois par rapport à leur prononciation », dans Kerstin Störl et Johannes Klare, *Romanische Sprachen in Amerika. Festschrift für Hans-Dieter Paufler zum 65. Geburtstag*, Peter Lang, Frankfurt a.M. et al., pp. 29-39.
- REINKE Kristin, 2004, *Sprachnorm und Sprachqualität im frankophonen Fernsehen von Québec. Untersuchung anhand phonologischer und morphologischer Variablen*, Niemeyer, Tübingen.
- REINKE Kristin avec la collaboration d'OSTIGUY Luc, 2005, *La langue à la télévision québécoise : aspects socio-phonétiques*, Office québécois de la langue française, coll. Suivi de la situation linguistique, Étude 6, Montréal.
- REINKE Kristin, OSTIGUY Luc, 2012, « Doublage et sociolinguistique : une étude comparative du doublage québécois et français », dans *Zeitschrift für Kanada-Studien*, n°32 (1), pp. 26-48.
- REINKE Kristin, OSTIGUY Luc, 2016, *Le français québécois d'aujourd'hui*, *Romanistische Arbeitshefte*, n°62, De Gruyter, Berlin.
- REINKE Kristin, OSTIGUY Luc, à paraître, « “C’est-tu un Québécois ou un Français qui parle ?” : Représentations et perceptions à l’égard de la langue dans les films doublés au Québec », dans Kristin Reinke (dir.), *Attribuer un sens : la diversité des pratiques langagières et les représentations sociales*, Culture française d’Amérique, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d’expression française en Amérique du Nord, Université Laval.
- REINKE Kristin, ÉMOND C., OSTIGUY L., 2017, « Le français du doublage cinématographique québécois, en équilibre entre des impératifs commerciaux et sociaux », dans Ursula Wienen, Laura Sergio, Tinka Reichmann, Ivonne Gutiérrez Aristizábal (dirs.), *Translation und Ökonomie*, Frank & Timme (TRANSÜD), Berlin, pp. 115-136.
- REMYSEN Wim, 2014, « Les québécois perçoivent-ils le français montréalais comme une variété topolectale distincte ? Résultat d’une analyse perceptuelle exploratoire », *La Revue canadienne de linguistique*, n°59 (1), pp. 109-135.
- REMYSEN Wim, 2016, « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », dans Dino Gavinelli et Chiara Molinari (dirs.), *Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie : enjeux culturels, linguistiques et géographiques*, numéro spécial *Lingue, culture, mediazioni*, pp. 31-57.
- ROMERO FRESCO Pablo, 2006, « The Spanish Dubbese : A Case of (Un)idiomatic Friends », dans *Journal of Specialised Translation*, n°6, pp. 134-151.
- ROY-DECARIE Mathieu, 1997, « Le doublage des films en français au Québec et en France : Read my lips ! La langue artificielle des doublages faits ici exprime un déni de notre propre identité », *Le Devoir*, 17 octobre, p. A13.
- THIBAUT Pierrette, VINCENT Diane, 1990, *Un corpus de français parlé : Montréal 1984*, CIRAL, Québec.
- TREMBLAY Louise, 1990, « Attitudes linguistiques et perception des variables phonétiques », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, n°9 (3), pp. 199-221.
- TREMBLAY Louise, 2001, « La qualité de la langue et les médias écrits », *Terminogramme*, n°97-98, pp. 13-20.

- VON FLOTOW Luise, 2009, « Frenching the Feature Film Twice: Or le synchronien au débat », dans *New Trends in Audiovisual Translation*, Jorge Díaz Cintas (dir.), Multilingual Matters, Clevedon, pp. 83-99.
- VON FLOTOW Luise, 2010, « When Hollywood Speaks “International French”: The Sociopolitics of Dubbing for Francophone Quebec », *Québec Studies*, n°50 (fall 2010/winter 2011), pp. 27-45.
- WARNANT Léon, 1987, *Dictionnaire de la prononciation française dans sa forme actuelle*, Duculot, Paris.

« LA CH'TITE FAMILLE » : DERRIÈRE LE FILM À ACCENT LOCAL, UN CHANTIER DE POLITIQUE LINGUISTIQUE ?

Liudmila Smirnova, Alain Dawson

**Centre d'Études des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires
(CERCLL - EA4283)**

En 2008, le film de Dany Boon « Bienvenue chez les Ch'tis », qu'un professionnel du cinéma nous a récemment désigné comme « film à accent local »¹, sort sur les écrans des cinémas français et en un laps de temps très court devient un vrai phénomène de société : avec plus de 20 millions d'entrées, le film a été vu en salle par le tiers de la population de France métropolitaine. Dix ans plus tard, le même réalisateur produit « La Ch'tite famille », qui peut être considéré (malgré les dénégations de l'auteur) comme une suite du premier. Nous proposons, à l'occasion de cette sortie, une approche de ce phénomène cinématographique du point de vue du linguiste et du sociolinguiste. Nous reprenons et complétons ainsi le fil d'une réflexion que nous avons initiée séparément² à la sortie de « Bienvenue chez les Ch'tis ».

Nous avons été interpellé.es par ce film surgi dans le paysage cinématographique français traditionnel du film populaire, et qui a éveillé un intérêt inouï auprès du public francophone. Comment expliquer ce succès ? Le film est une comédie, genre propice au succès populaire. Mais y a-t-il eu des causes plus profondes ? Si l'auteur et réalisateur du film cherchait à revaloriser sa région natale, quel a été l'impact sur les habitants de la région, qui apparaissent comme son véritable sujet ? Comment le film a-t-il contribué à renouveler la vision du nord de la France dans le reste de l'Hexagone ? Comment a-t-il influencé la perception des langues régionales en général, et du picard en particulier ? Ces questions ressurgissent aujourd'hui avec le nouvel épisode de la saga familiale « ch'ti ».

Comme le suggère notre titre, nous nous proposons de réinterpréter « La Ch'tite famille », ainsi que « Bienvenue chez les Ch'tis », comme si ces deux films étaient constitutifs d'un projet de politique linguistique. Ce point de vue peut surprendre ; aussi voudrions-nous

¹ Malika Ait Gherbi Palmer, Directrice Générale de PICTANOVO, communication personnelle, 18 avril 2018. Planchenault (2012) parle également à son sujet d' « *accented film* » pour signaler la part idéologique qui s'attache à l'usage de l'accent comme ressort dramatique et d'après la terminologie d'« *accented cinema* », suivant la définition donnée par le site « Migrant and Diasporic Cinema in Contemporary Europe » (www.migrantcinema.net/glossary/terms/accented_cinema/ consulté le 22 septembre 2018).

² Liudmila Smirnova, en tant que professeur de français, avait exploité le film à plusieurs reprises comme support pédagogique avec des étudiants russes en FLE et consacré un article à cette approche didactique (Smirnova, 2012). Alain Dawson avait cherché à analyser l'aspect (socio)linguistique du film, et plus particulièrement ce qu'on pouvait y observer sur les rapports entre le « ch'ti » et le picard comme langue de France (Dawson, 2008).

d'emblée introduire les arguments qui, dans la suite de l'article, nous serviront à justifier notre position. Une « politique linguistique » s'applique nécessairement à un objet identifié comme « langue ». C'est bien ainsi que nous définirons le « ch'ti », comme appellation alternative du picard, lui-même considéré en tant que « langue de France ». Cette conception s'oppose à celle du « ch'ti » comme variété non standard du français, ou, pour le dire autrement, comme accent.

Nous nous autorisons cette interprétation de deux manières. D'une part, les arguments en faveur du « picard-langue » ne manquent pas dans la littérature linguistique (en commençant par Éloy, 1997) et président à certaines politiques publiques (soutien récurrent du ministère de la culture et de quelques collectivités territoriales, dans la lignée du rapport Cerquiglini, 1999). D'autre part, Dany Boon, dans ses films « ch'tis », met en scène deux qualités propres à une langue : elle peut s'apprendre, et elle peut se traduire – ce qui n'est pas le cas d'un accent.

Si l'on veut parler, comme Planchenault (2012), de l'« idéologie linguistique » du réalisateur, il n'est pas certain qu'elle s'exprimerait dans les termes que nous utilisons, mais nous ne pensons pas non plus trahir son projet originel. Sur le site web du film, Dany Boon présentait « Bienvenue chez les Ch'tis » comme une « comédie ethnologique », ce qui ne rend pas incongrue notre idée d'y voir un « film sociolinguistique ». La revalorisation d'une région et de ses habitants (qui est son projet revendiqué) peut aussi s'analyser en termes de valorisation de la diversité linguistique, de combat contre la discrimination linguistique et la stigmatisation par l'accent, de rehaussement du statut de la variété basse, de renversement de la conversion linguistique (*reversing language shift*, Fishman, 1991). Or, c'est justement autour de la notion d'« accent » que peut s'articuler ce chantier : il s'agit, ainsi que nous le verrons, de dépasser le « ch'ti » comme accent des gens du Nord pour le réinsérer, au niveau des représentations, au sein du picard comme langue. Sur ces questions, nous estimons que le linguiste et le sociolinguiste ont toute légitimité pour interroger le travail du cinéaste et humoriste³.

Notre travail sera organisé comme suit. Dans une première partie, nous poserons les termes de la situation sociolinguistique du « ch'ti » et/ou du picard, indépendamment de leur traitement cinématographique. Nous verrons ensuite, dans une seconde partie, comment « La Ch'tite famille » aborde cette situation, voire propose des solutions, et comment l'image que renvoie Dany Boon a évolué depuis « Bienvenue chez les Ch'tis ». Enfin, notre troisième partie confrontera l'œuvre cinématographique à la réalité d'une politique linguistique « par en bas » (Léonard et Djordjevic, 2010) actuellement appliquée au picard.

³ Une controverse récente permet néanmoins de douter de la volonté de Dany Boon de revaloriser la langue régionale du nord. Dans son interprétation de la chanson d'Arthur Wéry « Tout in haut de ch' terril » pour un album collectif intitulé « les gens du Nord », sa prononciation [teril] (au lieu de [teri], qui rime avec « jamais pris » et « Chambéry ») a été critiquée par plusieurs lecteurs dans les pages du quotidien régional *La Voix du Nord*. Il s'en est justifié par la bouche de l'un des promoteurs de cet album : « Dany Boon voulait tout simplement que la chanson soit comprise par le plus grand nombre, et cela, au-delà des frontières de la région. Il le prononce donc “à la française”, en toute connaissance de cause » (« Tout in haut de ch' terril, faut-il prononcer le L ? », *La Voix du Nord* du 5 septembre 2018). Quelques jours plus tard, le chanteur Sylvain Tanière, fils du premier interprète de cette chanson, refuse ces justifications : « Pour le chanteur [...], Dany Boon est trop resté dans son costume de clown quitte à tomber dans la caricature. [...] “Mon père n'aurait pas toléré, ça lui aurait fait mal aux oreilles. D'abord il y a l'accent forcé”. [...] L'humoriste et la production ont eu beau arguer une prononciation “à la parisienne” pour une meilleure compréhension au-delà des frontières des Hauts-de-France... “Il a changé les paroles, ch'caudron à frites est devenu une friteuse à frites, la barrette du mineur, une casquette... Il a aussi rajouté des paroles.” » (« Tout in haut de ch' terril : le fils d'Edmond Tanière réplique à Dany Boon », *La Voix du Nord* du 22 septembre 2018).

La situation sociolinguistique du Nord de la France

Selon la base de données *Ethnologue* du Summer Institute of Linguistics (<https://www.ethnologue.com/language/pcd> consultée le 24 avril 2018), « ch'timi » est une appellation alternative (*alternate name*) du picard, code ISO 639-3 « pcd »⁴. Le picard a bénéficié d'une certaine forme de légitimation par son incorporation dans l'inventaire des « langues de France » établi par Bernard Cerquiglini dans son rapport au gouvernement (Cerquiglini, 1999)⁵. Nous nous proposons, dans un premier temps, de décrire la situation du picard en général (y compris dans son versant nord) en termes de diglossie ; puis nous affinerons cette analyse concernant spécifiquement le Nord-Pas de Calais, domaine du « ch'ti » et terrain d'observation de Dany Boon. Nous terminerons cette partie par une évocation de l'« accent ch'ti ».

Le picard en situation de diglossie

Pour décrire le cadre général, nous nous appuyerons essentiellement sur nos treize enquêtes sociolinguistiques réalisées en domaine picard entre 2012 et 2015 dans le cadre de la thèse « Problématiques des langues minoritaires. Peut-on comparer les situations du picard et du mari ? » (Ivanova-Smirnova, 2016) ainsi que sur seize enquêtes réalisées en 2016 dans le cadre du projet SyMiLa⁶.

Notre constat préliminaire est que la situation de coexistence du picard avec le français se présente comme une diglossie au sens de Ferguson (1959), c'est-à-dire entre variétés apparentées. Les rapports de collatéralité (Éloy, 2004) rendent la position du picard, langue « basse », très incertaine. L'absence de standardisation peut être considérée comme un handicap supplémentaire, même si la variabilité interne du picard, surtout au niveau phonétique et morphologique, est un phénomène banal dans les langues du monde.

Fernand Carton décrit ainsi la situation du picard : « Depuis le XIX^e siècle, l'école et la caserne ont fait reculer la pratique dialectale. Dans les années 80 [...] [l]e picard, dialecte proprement dit, a pratiquement disparu, mais il ne faut pas en déduire l'absence de toute pratique dialectale » (Carton, 1990 : 609-610). Il propose une typologie à quatre niveaux, qui montre que la situation dans la Picardie linguistique n'est pas une simple coexistence de deux variétés linguistiques, mais une hiérarchie complexe d'usages existant en synchronie :

- « 1. français commun (langue)
2. français régional, mélange à dominante de français commun, qui pour un picard est le français tout court (un mot, un tour, un vocalisme apparaissent dans un énoncé tout à fait français par ailleurs)
3. français dialectal (local), mélange à dominante dialectale propre à un « petit pays » : les éléments dialectaux sont nombreux et/ou frappants (c'est ce qu'on appelle au sud parler picard, au nord parler ch'timi)

⁴ Nous considérons comme équivalents le terme « ch'timi » et sa variante apocopée « ch'ti ». Une autre dénomination alternative est « Rouchi », selon *Ethnologue* (dénomination en usage dans la région de Valenciennes).

⁵ Un autre rapport plus récent (Caron, 2013) est venu remettre en cause la reconnaissance du picard comme langue de France, en plaidant pour un traitement différencié des langues à la suite d'un examen critique de la liste Cerquiglini. Ce rapport assigne globalement les langues d'oïl (dont le picard fait partie) à une catégorie de « langues et parlers dont la situation ne permet pas un enseignement scolaire classique », enseignement qui serait dès lors renvoyé à celui de la langue française « dont elles révèlent la pluralité interne » ainsi qu'aux activités éducatives extra- et péri-scolaires (p. 61-62).

⁶ Microvariation syntaxique dans les langues romanes de France, projet ANR-corpus-2011 (<http://symila.univ-tlse2.fr>).

4. ancien patois du village, figé et condamné à terme, survivance isolée d'un groupe social restreint (avec systèmes phonologique et morphologique déterminés, lexique en partie propre, etc.). » (*ibidem*).

Nos enquêtes nous ont permis de constater que les rapports diglossiques « picard vs. français », projetés en forme de hiérarchie par Carton (1990), sont toujours en vigueur, mais aussi que les corrélations entre les niveaux de la hiérarchie, ainsi que les rapports entre les formes de langue à chaque niveau, sont en évolution.

De nombreux témoins parlent du statut social inférieur conféré par l'usage du picard au lieu du français standard. En voici quelques exemples.

<FRA>, 67 ans (au moment de l'enquête) : pour réussir socialement, il fallait parler en bon français. Le rôle des parents a été important, de par leur désir de voir leurs enfants faire un autre métier qu'eux (qui exerçaient souvent un métier ouvrier).

em' mère èle arot voulu ète institutrice / èle a été à l' filature à 12 ans come gramint d' files ichi / et ch' est seur que sin rgret ch' étot d' ète institutrice / alors èle volot que ses. sin garchon i soit in jour instituteur / et in jour j' sus devnu instituteur <joie> [...] ah ben i faut bien parler te pouvos printe in coup de règle sur tes dots [...] les gamins is savotte bien que din l' cour de récréation tu pouvos parler patois et pis t' arintros din l' classe ch' étot in aute monte / ch' étot l' monte du savoir^{7, 8}

<MAR>, 61 ans : l'interdiction de parler picard venait de sa grand-mère paternelle :

« elle était maire de son patelin elle devait bien parler [français] ».

<REG>, 49 ans : « quand j'étais avec mes parents qui faisaient tout pour parler français / mon père était prof de math e_ ma mère n'avait pas fait d'études mais ils essayaient de parler le mieux français possible pour surtout pas faire e__ trop du peuple ».

L'idée que le patois gêne l'apprentissage du français est toujours courante au début du XXI^e siècle :

<MAR>, 61 ans : « il y a des gens qui sont__ allergiques au picard [...] je côtoie beaucoup d'enseignants et ils disent si on écrit picard après on sait plus faire les_ d'orthographe ».

<GER>, 60 ans : « [parler picard aux enfants] socialement ce n'est pas bien / moi je le dis en tant que grand-père [...] il y aurait en seconde une option picard ça serait très bien / vous comprenez ce que je veux dire ? / qu'ils aient les assises en français pour s'en sortir dans la société et après ils ajoutent le breton le basque le corse [...] le picard ».

<SYL>, 52 ans : « à mes enfants j'apprenais le français parce que pour l'école c'est très important parce que moi j'en ai souffert à l'école ».

Nos informateurs ont observé le retrait progressif des pratiques picardisantes des « lieux d'usage » considérés autrefois comme naturels ou traditionnels. Ils se rappellent encore eux-mêmes avoir entendu le picard comme langue de communication quotidienne dans les quartiers populaires des villes, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

⁷ Les citations en picard sont placées *en italique*, et transcrites en graphie dite Feller-Carton. Traduction : « Ma mère aurait voulu être institutrice / elle est allée [travailler] à la filature à 12 ans comme beaucoup de filles ici / et c'est sûr que son regret c'était d'être institutrice / alors elle voulait que son fils soit un jour instituteur / et un jour je suis devenu instituteur <joie> [...] ah ben il faut bien parler tu pouvais prendre un coup de règle sur les doigts [...] les gamins savaient bien que dans la cour de récréation tu pouvais parler patois et puis tu rentrais dans la classe c'était un autre monde / c'était le monde du savoir. »

⁸ Conventions d'écriture dans les transcriptions orthographiques : « e » = *eah* d'hésitation (phonétiquement : [ə]); « _ » = allongement de la voyelle (ce signe peut être doublé ou triplé pour marquer un allongement plus sensible); « / » = pause ; pas de majuscules, pas de signes de ponctuation en-dehors du point de fin de phrase.

<HEN>, 55 ans, se rappelle des années soixante-dix où il venait de s'installer dans le quartier populaire de Wazemmes à Lille :

« je me réveillais le matin en fait à Wazemmes parce que j'ai habité cinq ou six ans à Wazemmes et j'entendais *carbon_ carbon_* [charbon] en fait donc ils_ ils disaient ça en patois il y avait encore des gens qui le parlaient ».

<PMA>, 58 ans, parle du quartier Saint-Leu à Amiens en le considérant comme la « mémoire picarde » :

« on est tenté de parler picard à Saint-Leu [...] il y a des oracles qui nous entendent il y a des liens avec les dieux du picard qui vont nous comprendre / et les lieux s'appellent *l' soupe* à cailloux aux as du Don ».

Les nouvelles générations préfèrent éviter de parler picard, ou de laisser échapper le moindre *schibboleth* qui pourrait les signaler comme « picardophones », ce qui signifierait directement être porteur d'un signe d'infériorité culturelle :

<NIC>, 38 ans : « personne ne parle picard à Lille c'est culturel tu apparais comme un *beubeu* [imbécile] [...] mais dans les villages moi / j'ai quelqu'un qui est à peu près de mon âge qui parle couramment picard et qui parle tout le temps picard [...] la première langue c'est le picard pour eux / ils ne savent même pas que ça s'appelle picard ».

Si, dans l'imaginaire, le « village » devient ainsi le lieu de sauvegarde du picard, nos enquêtes et observations de terrain nous permettent de dire que le « picard de village » (ou « patois de village » : c'est le niveau 4 dans la typologie Carton), dont la situation était déjà condamnée selon Fernand Carton il y a quelques décennies, semble aujourd'hui disparu. En revanche, en nous appuyant sur nos enquêtes, nous constatons que les niveaux 2 et 3 (respectivement, « français régional » et « français dialectal ») sont encore visibles et audibles sur le terrain.

Ch'ti et picard, une diglossie enchâssée

S'il est exact que l'appellation « ch'ti(mi) » désigne, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des parlers que les linguistes identifient sans peine comme étant du picard, les termes « picard » et « ch'ti » / « ch'timi » ne sont pas interchangeables, car porteurs de connotations très différentes (contrairement à ce que pourrait laisser penser la présentation d'*ethnologue* citée plus haut).

Remarquons, en premier lieu, que les termes « ch'ti », « ch'timi » ont mauvaise presse parmi les linguistes. Pooley (1996 : 68) tente de définir le « chtimi » comme une variété hybride, entre français et « vrai patois » (ce serait le niveau 3 dans la typologie de Carton 1990, cf. *supra*)⁹. Devenue langue de la classe ouvrière urbaine, cette variété hybride est, d'après Pooley, stigmatisée à la fois par les locuteurs du français standard et par les « vrais patoisants ».

Landrecies (2002) reste toutefois dubitatif devant cette proposition terminologique et préfère consacrer l'usage exclusif du terme « picard » dans les publications scientifiques. La même défiance prévaut au sein des associations « militantes », comme en témoigne ce jugement du Comité Régional Picard : « Quant au “chtimi”, ce n'est pas une variété du picard

⁹ « Chtimi cannot be defined either in subtractive terms, i.e. patois with most picardisms discarded, or as a simple product of French plus a few regionalisms. Rather it is the result of interaction between speakers whose speech can be characterised to a greater or lesser degree by two linguistic systems – patois and vernacular French – systems which may be characterised by the probabilistic clustering of known markers often perceived to be characteristic of *français familier* and *français populaire* » (Pooley, 1996 : 68).

mais un jargon vulgaire, du français argotique patoisé. Ce faux patois génère un faux folklore, une vraie chienlit qui souille et offense l'éminente dignité des Picards » (cité par Pooley 2004 : 644)

À l'inverse de Landrecies, nous considérons que la grande popularité des termes « ch'ti », « ch'timi » oblige le chercheur à les prendre en compte, et ce à deux niveaux :

- d'une part, en s'interrogeant sur la valeur de ces termes et leurs connotations, en tant qu'ils sont utilisés comme glossonymes ;
- et, d'autre part, dans sa communication avec le grand public (pour qui « le picard » ne désigne en aucun cas les variétés du Nord et du Pas-de-Calais), afin de lui rendre accessibles ses analyses de la situation linguistique régionale¹⁰.

Avec Pooley (2004 : 604, 644 et suivantes), nous considérons donc qu'on ne peut se passer du terme « Ch'ti(mi) » en ce qu'il renvoie explicitement à un espace géographique (le « Pays des Chtimis ») aux contours flous, mais dont le passé industriel et minier a forgé une identité encore très prégnante de nos jours, malgré son intégration administrative dans la vaste région des Hauts-de-France. En revanche, il ne nous paraît pas utile de faire du « ch'ti(mi) » un objet linguistique particulier, une variété hybride¹¹. Si le « ch'ti(mi) » existe, c'est uniquement sur le plan des représentations. Notre position sur ce point sera explicitée dans la suite de notre article.

Pour le public régional, le « ch'ti » est considéré comme un « accent », ou au mieux comme un « patois » (dans le sens vague et péjoratif du terme), mais pas comme une langue, fut-elle régionale. Nous proposons d'analyser cette situation en termes de *diglossie enchâssée* (Calvet, 1987 : 47), avec une diglossie ch'ti-picard emboîtée dans la diglossie picard-français.

Nous illustrerons cette proposition par nos enquêtes. Même s'il n'existe pas de frontière linguistique tranchée entre les anciennes régions Picardie et Nord-Pas de Calais (Dawson, 2018), cette frontière paraît cependant bien réelle dans les représentations des locuteurs.

Pour les habitants de l'ex-Picardie, il ne fait aucun doute que la langue régionale est le picard. Par contre, ce terme est très peu utilisé dans le discours profane des habitants de l'ex-Nord-Pas de Calais, même si ceux-ci ne sont pas imperméables au discours scientifique sur le « vrai » nom de la langue :

<HEN> personne ne dit picard moi j'ai appris récemment [...] c'est-à-dire que pour les gens du Nord la Picardie c'est une autre région / dans l'esprit des gens du Nord la Picardie c'est une autre région / dans l'esprit des gens du Nord e__ il n'y a pas de rapprochement en fait alors que en fait sur le plan linguistique il y a une réelle continuité / donc moi je m'en suis rendu compte parce que je m'y suis intéressé [...] j'ai cherché à me documenter.

On peut ressentir une forme d'insécurité linguistique chez ce témoin qui a le sentiment de ne pas parler « comme un vrai patoisant ». Son « ch'ti » ne lui apparaît pas comme une vraie langue. Il admet qu'au niveau de la grammaire il existe peut-être encore quelques particularités, mais pas au niveau du vocabulaire, car celui-ci a été perdu, ou a été fortement influencé par le français, hormis quelques mots dont « tout le monde sait ce que c'est » :

¹⁰ C'est dans cette logique que nous avons accepté les titres, proposés par l'éditeur Assimil, de nos ouvrages grand public *Le « chtimi » de poche* (2002) et *Parle-moi « chtti »* (2006), tout en obtenant qu'ils fussent agrémentés de guillemets et précisés par une apposition (« parlars picards du Nord et du Pas-de-Calais »).

¹¹ L'hybridation caractérise aujourd'hui la quasi-totalité des usages oraux spontanés du picard, tant dans la partie nord du domaine qu'en Picardie. Le degré d'hybridation est cependant très variable. Selon nos observations, dans la Métropole Européenne de Lille, l'appauvrissement drastique que constate Pooley (2004, 2014) dans les zones urbanisées coexiste avec le maintien de traits phonétiques, morphologiques et lexicaux parfois archaïques chez des locuteurs de zones semi-rurales à quelques kilomètres de là.

mi d'abord j'pinse pas parler comme un vrai patoisant j' suis pas un vrai patoisant / mais e j'parlos come cha quind j'étois tiot e ch'étot_ / in prononçot quelques mots in patois e enfin / en fait ch'étot l'grammaire surtout qui étot vrainment in patois / mais les mots el vocabulaire ech vocabulaire j' diros / on avot déjà l'impression de l'avoir perdu / c'est-à-dire que bon in savot par exemple ch'que ch'étot eune caièle j'sais pas un tas d'mots come cha XX / après un kien c'est quasiment du français un cat_ / tout le monde sait ce que c'est¹²

Le même témoin parle ensuite de sa tante qui vivait à Amiens. Lorsqu'elle parlait en picard, son langage lui paraissait très différent du « ch'ti » ou patois du Nord – « c'était vraiment une langue étrangère », alors que le ch'ti « c'est une forme de français » :

em tante / qui étot d'Amiens / èle quand èle s'y mettot au patois [...] eh ben in comprenot rin ch'étot / ch'étot vrainment eune langue étrangère ch'est pour cha que_ l'picard e_ ch'est pas_ / ch'est pas un_ ch'est pas du ch'ti / nous du ch'ti in est_ / ch'est eune forme ed français quoi / tindis qu'el picard ch'est vrainment eune langue avec des mots qu'in comprint nin ch'étot / ch'est aute cose¹³.

La variété parlée à Amiens et en Picardie – celle qui a droit à la dénomination « picard » – fait ainsi figure de variété légitime, à défaut d'être standard. L'insécurité linguistique de <HEN> nait du sentiment de ne pas être capable de pratiquer cette variété amiénoise, ou tout au moins une variété (peut-être ancienne ?) à laquelle serait attachée une légitimité équivalente.

Un autre témoin est encore plus catégorique :

<FRA> d'abord [...] mettons-nous d'accord question de vocabulaire je n'ai jamais entendu parler du picard de ma vie moi / je veux dire que quand j'étais petit on parlait patois on parlait pas picard [...]

<LIU, enquêtrice> les Picards c'est vraiment une région étrangère ?

<FRA> ah oui / *cha a rin à vir avec nous-autes ichi / là-bas ch'est des cinsiers ch'est des gins qu'is font pousser des bétraches/ nous ichi y-a les mines y-a les filatures tout cha [...] la Picardie quo qu' ch' est qu' cha¹⁴ / j'ai jamais parlé picard alors après il se trouve qu'en Picardie ils sont très actifs [...] leur langue est restée plus vivace*

Le témoin <MAR> exprime lui aussi « la différence entre le picard et le mal parler / on parlait mal ou bien on parlait picard quoi ». Quand on lui demande de définir ce « mal parler », il renvoie bien à l'aspect phonétique, en l'opposant à la grammaire du « vrai picard » :

<MAR> voilà mélanger oublier des lettres ou bien_ / le vrai picard il y a certainement des règles de grammaire très sérieuses très précises

¹² Moi d'abord je ne pense pas parler comme un vrai patoisant je ne suis pas un vrai patoisant / mais je parlais comme ça quand j'étais petit c'était / on prononçait quelques mots en patois enfin / en fait c'était la grammaire surtout qui était vraiment en patois / mais les mots le vocabulaire je dirais / on avait déjà l'impression de l'avoir perdu / c'est-à-dire que bon on savait par exemple ce que c'était *eune caièle* [une chaise] je ne sais pas un tas de mots comme ça XX / après, un *kien* [chien] c'est quasiment du français un *cat* [chat] / tout le monde sait ce que c'est.

¹³ Ma tante / qui était d'Amiens / elle quand elle s'y mettait au patois [...] eh bien on ne comprenait rien c'était / c'était vraiment une langue étrangère c'est pour ça que le picard ce n'est pas / ce n'est pas un_ ce n'est pas du ch'ti / nous du ch'ti on est_ / c'est une forme de français quoi / tandis que le picard c'est vraiment une langue avec des mots qu'on ne comprend pas c'était / c'est autre chose.

¹⁴ Ah oui / ça n'a rien à voir avec nous ici / là-bas c'est des cultivateurs, des gens qui font pousser des betteraves / nous ici il y a les mines, les filatures, tout ça [...] la Picardie qu'est-ce que c'est ?

Vivre à proximité de la frontière virtuelle entre « picard » et « ch'ti » ne réduit pas la fracture, comme en témoigne <PHI>, 50 ans, éleveur de vaches laitières, habitant Maisnil (près de Saint-Pol-sur-Ternoise) où il est né :

<PHI> en fait le picard c'est la Somme / vous voyez / le patois le patois / pour moi le picard c'est la Somme / Amiens la Somme / parce que madame [s'adresse à LIU, enquêtrice] elle dit le picard / le picard // mais c'est le patois en fait parce que en fait si vous parliez à des gens mon grand-père il est mort il y a 7 ans / vous auriez dit à mon grand-père vous parlez picard il aurait été un peu offusqué

<ALA, enquêteur> offusqué carrément

<PHI> ben il aurait dit e_ il aurait dit / enfin il aurait pas dit ça comme ça mais dans sa tête il aurait dit *quoi qu'a m'raconte e_ / j'su pa d'la Some mi j'su du Ternois*¹⁵ / voyez ? le picard c'est la Somme

En réalité, pressé par nous de préciser les différences entre son « patois » et ce « picard de la Somme » distant de quelques kilomètres, le témoin admet qu'il n'a jamais entendu ses voisins de la Somme parler dans leur variété, et ne peut donc juger de la distance linguistique. Il dévie la conversation vers la différence de mentalité entre le monde des éleveurs (le Ternois) et le monde des « patatiers » (la Picardie).

Pourtant, nous avons constaté que les témoins originaires du Nord-Pas de Calais sont tous plus au moins conscients du continuum linguistique entre les deux parties de la Picardie linguistique. <REG>, 49 ans, par exemple, constatant que l'appellation « picard » n'est pas toujours acceptée par le grand public dans la partie Nord-Pas de Calais, « [...] mettai[t] parfois [qu'il] parlai[t] le picard-ch'ti / pour bien rappeler que c'était la même chose ».

L'accent ch'ti stigmatisé

Notre témoin <REG> se remémore son premier examen oral dans une université parisienne, avec un professeur de français « un peu de style parisien pédant » :

il parlait bien la France il parlait très très bien / et en fait moi naturellement je me suis exprimé comme je le savais et au bout d'une demi-heure il m'a arrêté en me disant monsieur de quel pays êtes-vous [...] et je lui ai dit écoutez je ne comprends pas / je suis du Nord-Pas de Calais [rire] il me dit bon ah bon / d'accord ce n'est rien ce n'est pas grave continuez monsieur

C'est donc à Paris qu'on lui a fait comprendre qu' « il ne parlait pas bien français ». Trente ans après, il a redécouvert le fait picard, il s'est réapproprié la langue, et est même devenu un acteur picardisant très actif, avec le projet de faire du picard une langue « classieuse ». Soucieux de retourner le stigmate, et sans doute un peu par provocation, il lui est arrivé d'utiliser le picard dans la correspondance interne de son entreprise, ou encore dans les magasins :

quand j'allais dans des magasins surtout à Lille mon grand plaisir c'était de parler en_ picard enfin en ch'ti ou en picard aux gens / qui me regardaient mais comme si j'étais un Martien je veux dire / mais c'était voilà je_ j' *voudro acater des rabillures*¹⁶ / j' *voudro acater des cauchètes*¹⁷

« Grossier », « moche », « affreux », « brutal », « craché » : ce ne sont là que quelques-unes des épithètes dépréciatrices relevées par Jacques Landrecies (2001) dans une enquête sur

¹⁵ Qu'est-ce qu'elle me raconte / je ne suis pas de la Somme moi je suis du Ternois.

¹⁶ Je voudrais acheter des habits.

¹⁷ Je voudrais acheter des chaussettes.

les représentations de l'accent du Nord dans une population de stagiaires de l'IUFM de Lille. Et il n'est pas sûr qu'il suffise de l'exhiber pour annuler le processus de stigmatisation...

Mais qu'entend-on par « accent ch'ti » ?

Du point de vue phonétique, l'« accent ch'ti » constitue un ensemble de réalisations particulières et une prosodie qui ont été étudiés notamment par Carton (1983), Lefebvre (1991), Dawson *et alii* (2016). Cette dernière étude, réalisée selon la méthodologie de l'enquête PFC auprès de locutrices de la région lilloise¹⁸, contient les observations suivantes dans le domaine de la phonétique et de la phonologie. On remarquera que ces caractéristiques, prises individuellement, ne sont pas forcément l'apanage du français régional du nord, mais peuvent être observées dans d'autres régions. L'« accent ch'ti » se caractérise ainsi par leur conjonction, en contraste avec un français standard que l'on considérera comme une abstraction.

– Vocalisme

- application stricte de la loi de position pour les voyelles orales moyennes, en distribution complémentaire : les voyelles sont mi-ouvertes [ɛ][ɔ][œ] en syllabe fermée (*jeûne* est prononcé comme *jeune*, *rauque* comme *roc*), et mi-fermées [e][o][ø] en syllabe ouverte (exemples : *piquais*, *piquet*, *piquer* et *piqué* sont tous quatre prononcés [pike]).
- Voyelle basse : l'opposition /a ~ ɑ / n'existe pas. En revanche, /a/ possède deux variantes caractéristiques de l'« accent du Nord », contextuellement déterminées :
 - une variante vélarisée et arrondie [ɑ] ou [ɔ] en syllabe ouverte finale : *rat*, *moi*, *quoi*, *ça*, *pas*...
 - une variante antérieure [æ] devant /r/ : *histoire* [istwæʁ]
- Voyelles nasales : neutralisation /ɛ̃/ ~ /œ̃/ en [ɛ̃] (*brin* = *brun*)
- Le schwa est généralement non réalisé.

– Consonantisme

- On observe sporadiquement un dévoisement des consonnes voisées finales : *treize* [tʁɛs]
- Réalisation parfois nettement dévoisée de /r/
- Palatalisation de /t/ devant yod (le groupe est réalisé [tʃ]) + voyelle) : *soutien*, *entier*.
- Simplification fréquente des groupes consonantiques, particulièrement en position finale : *ministre* [minis], *explosion* [ɛsplozjɔ]

– Liaison : La tendance majoritaire est la non-réalisation des liaisons facultatives.¹⁹

Dawson *et alii* relèvent également dans leur corpus oral des traits morphophonologiques proprement picards, insérés dans un énoncé en français régional :

- Formes de l'imparfait en /o/ au lieu du français -ais, -ait : *j'ét/o/ jamais d'accord*.
- /ʃ/ à la place du français /s/ orthographié c, ç : */ʃ/inquante ans*.
- /z/ à la place du français /z/ : *je di/z/o/ « je disais »*.
- Dépalatalisation d'un ancien /ʎ/ final : *cercue/l/*.
- /ɛ̃/ pour « en, em » : *souv/ɛ̃/*
- Adjectifs possessifs féminins m', t', s' pour ma, ta, sa : *t' copine*.

¹⁸ Le projet international PFC (Phonologie du Français Contemporain) vise à offrir une base de données orales sur le français, à vocation pluridisciplinaire. Site web : www.projet-pfc.net.

¹⁹ La simplification des groupes consonantiques et la tendance à la non-réalisation des liaisons facultatives sont en fait deux traits associés dans toute la francophonie à la conversation informelle ou au parler « populaire ».

Les auteurs citent également comme caractéristiques du français régional des lexèmes comme *braire* (pleurer), *wassingue* (serpillière), *bistoule* (café additionné d'alcool). Dans le domaine de la syntaxe, ils observent chez leurs informateurs la généralisation de phénomènes non standards, mais également non spécifiques à la région (comme la reprise du sujet à la 3^e personne par un pronom personnel). On constate donc que les caractéristiques de l'« accent ch'ti » dépassent la phonétique et englobent des traits morphophonologiques, syntaxiques et lexicaux.

En accord avec Gasquet-Cyrus (2012), nous considérons donc l'accent « dans une acception large telle que peut l'appréhender la sociolinguistique [...]. L'*accent* peut ainsi renvoyer à des “façons de parler”, mêlant indifféremment, selon les personnes, prosodie, traits segmentaux, voire (dans certains discours) des expressions ou du lexique. ».

Dany Boon comme « aménageur linguistique » ?

Le synopsis de « La Ch'tite famille »

Valentin D., designer parisien réputé (interprété par Dany Boon lui-même), a bâti sa carrière sur une supercherie : issu d'une famille modeste du Nord, mais désireux de renier ses origines, il s'est inventé un passé d'orphelin auprès de sa femme Constance (Laurence Arné), de son beau-père (François Berléand), et surtout de la jet-set qu'il fréquente assidument, et de la presse « people ». Son vrai passé et sa vraie famille le rattrapent lors du vernissage d'une rétrospective de son œuvre au Palais de Tokyo : sa mère de 80 ans (interprétée par Line Renaud) débarque en compagnie de son frère Gustave (Guy Lecluyse), de sa belle-sœur et ancienne amoureuse Louloute (Valérie Bonneton) et de leur fille Britney. Alors qu'il s'enfuit, il est renversé par la voiture de son beau-père. Le choc provoque une amnésie : Valentin se retrouve mentalement projeté vingt-cinq ans en arrière, et se remet à parler « ch'ti » avec sa famille du Nord, au grand dam de sa femme, de son beau-père et de tout leur entourage parisien. Il finira par retrouver l'usage « normal » de la parole, en même temps que la mémoire ; mais cet épisode lui permettra de se réconcilier avec son passé, sa famille, et... sa langue maternelle, le « ch'ti ».

La langue comme moteur du film

Tout comme dans « Bienvenue chez les Ch'tis » en 2008, la langue, désignée comme « ch'ti », est l'un des éléments moteurs du film, un de ses ressorts comiques essentiels. Dans les deux films, le contraste du « ch'ti » avec le français standard est un puissant moteur comique. L'accident de voiture joue le même rôle de déclencheur de l'intrigue : dans « La Ch'tite famille », c'est cet accident qui provoque chez le personnage principal le changement de langue ; dans « Bienvenue chez les Ch'tis », l'accident marque la rencontre du Méridional (interprété par Kad Mérad) avec le monde patoisant du Nord incarné par Dany Boon.

On peut remarquer tout de suite que, dans les deux cas, le « ch'ti » semble la conséquence de la maladie ou de l'infirmité. En 2008, Kad Mérad, en entendant Dany Boon parler « ch'ti », s'enquiert de sa santé : « Votre mâchoire, vous êtes blessé ? Vous avez mal quand vous parlez ? ». En 2018, le « ch'ti » apparaît suite au traumatisme et à l'amnésie. Le thème du « ch'ti » comme pathologie du langage est ensuite longuement exploité, dans « La Ch'tite famille », par le recours à un orthophoniste censé « guérir » le personnage de Valentin.

Il existe néanmoins une différence importante entre les deux films, qui concerne les lieux d'usage de la langue. Dans « Bienvenue chez les Ch'tis », Dany Boon montrait l'image d'un Nord imaginaire où tout le monde parlerait « ch'ti » (et même, comme le remarque Planchenault (2012), sans aucune variation stylistique). La réalité, on s'en doute, est bien différente : d'après l'exploitation régionalisée des questions linguistiques de l'enquête

« Famille » de 1999 (Blot, Éloy & Rouault, 2004), la proportion d'adultes se déclarant concernés par la langue régionale, indépendamment du glossonyme employé, était de 10 % dans le département du Nord et de 22 % dans le Pas-de-Calais (chiffres cumulant non seulement les locuteurs actuels mais aussi ceux qui déclarent avoir parlé à leurs enfants ou avoir entendu leurs parents parler une langue différente du français, même s'ils ne déclarent pas une pratique active). En revanche dans le film de 2018, le « ch'ti » n'apparaît que dans le milieu familial, ce qui permet d'assigner son usage à un registre familier-populaire. Cette vision est certainement plus réaliste que celle de « Bienvenue chez les Ch'tis » – et en tout cas plus conforme à ce que nous avons relevé dans nos enquêtes.

Un chantier de politique linguistique ?

En quoi les deux films « ch'tis » de Dany Boon peuvent-ils être évoqués dans les termes d'un chantier d'aménagement²⁰ linguistique ? Il peut sembler hardi de rapprocher une œuvre cinématographique populaire dont la seule prétention semble être le divertissement et l'humour (objectifs parfaitement atteints, au demeurant, si l'on en juge par le nombre d'entrées), et le domaine de la politique et de la planification linguistiques tels que les définit, par exemple, Calvet :

« Nous appellerons politique linguistique un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale, et planification linguistique la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte. N'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique [...]. Mais, dans un domaine aussi important que les rapports entre langue et vie sociale, seul l'État a les moyens de passer au stade de la planification, de mettre en pratique ses choix politiques. » (Calvet, 2015 : 110)

Pourtant, on peut relever, dans les films, des éléments qui pourraient, dans un autre contexte, relever de la politique linguistique. Plus précisément, il s'agirait de ce que Léonard et Djordjevic (2010 : 55) définissent comme un aménagement linguistique « par en bas », c'est-à-dire « l'ensemble des activités entreprises et coordonnées par la société civile pour la défense et promotion des langues minoritaires, par opposition à l'aménagement linguistique "de par en haut", qui émane d'organismes officiels ou gouvernementaux ».

L'apprentissage de la langue

Dans les deux films, l'apprentissage du « ch'ti » par les personnages « non ch'tis » constitue un fil conducteur omniprésent. Dans « Bienvenue chez les Ch'tis », le nouveau directeur de la Poste (Kad Mérad) reçoit une formation accélérée de la part de ses collègues « ch'tis » dans un restaurant de Lille, ce qui lui permet de passer commande (hélas, le serveur n'est pas non plus originaire du Nord et ne comprend pas le « ch'ti »). Le traitement du thème de l'apprentissage est plus structuré dans « La Ch'tite famille ». Constance, la femme de Valentin, décide d'apprendre le « ch'ti » pour pouvoir communiquer avec son infortuné mari. Elle fait appel à un collègue du Nord, tout surpris de la requête : « Moi qui fais tout pour perdre mon accent du Nord, j'hallucine ! ». Son but avoué n'est pas d'« apprendre », mais de « comprendre » ; mais, comme le dit son professeur : « *pour comprinte faut aprinte !* ». Première leçon :

- « Les [a] se prononcent [o], il n'y a pas de subjonctif : on dit "*i faut qu'j'y vais*".
- Pas de conjugaison en fait ?
- Non non, un temps, on a un temps. »

²⁰ Dans le cadre de cet article « politique » et « aménagement linguistique » sont utilisés comme synonymes.

Lorsqu'elle croit découvrir que [kɛʁ] peut signifier aussi bien « chercher » que « aimer »²¹, elle conclut : « Très peu de mots en fait. Et pas de conjugaison ». Cette image d'une langue pauvre, dont le lexique est caractérisé par une grande polysémie, la phonologie par un inventaire réduit, et la grammaire par son caractère isolant, renvoie implicitement à certaines descriptions de « dialectes » africains ou asiatiques influencées par l'esprit colonial (Calvet, 1979 : 120-131).

Une autre scène d'apprentissage trouve place dans « La Ch'tite famille » : Constance, la femme de Valentin, utilise une méthode audio-orale de « ch'ti » dans sa voiture et répète des phrases stéréotypées comme « *Ti j' t'arconos, t'es d' min coin !* » (« Toi, je te reconnais, tu es d'ici »). Et cet apprentissage, dans le film, se révèle efficace : Constance devient capable de converser en « ch'ti » avec son infortuné Valentin, parvenant ainsi à renouer une complicité (langagière et amoureuse) que le traumatisme et l'amnésie avaient un temps rompue.

La traduction

L'acte de traduction fait exister les deux langues qu'il met en jeu, par le contraste qu'il établit entre elles (idéalement, en rendant sensible leur inintelligibilité mutuelle). La traduction peut ainsi être un élément déterminant dans une politique linguistique : elle peut servir, par exemple, à rendre disponible dans une langue minorée un ensemble de textes juridiques initialement rédigés dans la langue dominante, ou à rendre possible l'expression en langue minorée dans une administration ou devant un tribunal²².

Dans les films « ch'tis » de Dany Boon, la traduction joue, en outre, un rôle dans la dramaturgie, en rendant compréhensible pour le spectateur francophone certaines répliques en « ch'ti ». Ainsi, dans « La Ch'tite famille », lors de l'arrivée au domicile du couple Valentin-Constance :

La mère de Valentin : *Et mi j' su fin bènache qu'in s' retrouve infin in famille.*

Constance : Qu'est-ce qu'elle a dit, là ?

Valentin : Qu'elle est contente d'être là.

Ou encore, un peu plus loin dans le film :

La mère : *J' cros qu'in va arrêter ch' cirque, hein.*

Constance : Quel cirque ?

La mère : *Faut pas m' prinde pour ène boubourse.*

Constance : *Boubourse ?*

Valentin : Couillon. Couillonne !

Le dialogue suivant a lieu après que Valentin a perdu l'usage du français :

Valentin : *Qu'est-che qu'on est mal assis su ch' caièle*²³ !

Constance : Qu'est-ce qu'il a dit là ?

Britney : Que les chaises elles font mal aux fesses.

²¹ En réalité, c'est le syntagme « avoir [kɛʁ] » (littéralement « avoir cher » < *carum*) qui signifie aimer. [kɛʁ] au sens de « chercher » est un cognate du fr. « quérir » (< *quaerere*).

²² C'est ce que prévoient les articles 9 et 10 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

²³ L'article défini *ch'* est fautif : c'est une forme masculine, alors que le nom *caièle* (chaise) est féminin. La forme correcte serait *l' caièle* ou *chele caièle*.

On peut néanmoins se demander si le procédé de la traduction n'est pas un moyen de créer l'illusion d'une distance interlinguistique là où elle n'existe pas. Que l'on en juge par cette scène où la famille « ch'ti » s'introduit dans le Palais de Tokyo par une porte de service en bernant le vigile :

La mère : *In étot sortis fumer ène clope et l' porte elle s'arclaquot comme cha toute seule.*

Le vigile : Pardon ?

Britney (traduisant) : On est sortis fumer une cigarette et la porte elle s'est refermée toute seule.

Le vigile : Ah OK, allez-y !

Clope est un équivalent argotique, et non picard ou « ch'ti », de « cigarette » ; quant au verbe *s'arclaquer*, il est assez transparent pour éviter de le traduire par « se refermer »²⁴.

Langue ou accent ?

Le « ch'ti » fait l'objet, au tout début du film de 2008, d'une description succincte par la voix du truculent personnage interprété par Michel Galabru :

« Ils font des [o] à la place des [a], des [k] à la place des [ʃ], et les [ʃ] ils les font, mais à la place du [s]. Et quand tu crois tout comprendre, tu apprends que “serpillière” ça se dit *vassingue*. »

Le « ch'ti » est donc défini d'emblée par une énumération de correspondances phonétiques avec le français ; on apprend néanmoins que le contraste s'étend au lexique (*vassingue*). Cette description est parfaitement compatible avec la définition de l'« accent » telle que nous l'avons reprise en *supra*.

C'est d'ailleurs bien d'« accent » qu'il s'agit dans certaines scènes clés du film. À l'hôpital, Valentin sort du coma en s'exprimant en « ch'ti ». Le médecin explique à sa mère (Line Renaud) : « Vous voyez, il ne s'exprime pas encore bien normalement ». La réponse fuse : « *Mais ch'est ti, boubourse, qui parle pas normalmint, avec tin acchent parigot là !* ».

À l'orthophoniste qui se présente à lui « pour [l'] aider à perdre ce vilain accent », Valentin rétorque : « *J'ai pas d'acchent mi, ch'est ti qui cause avec un acchent d'frimeu, là !* ».

Enfin, lors de la scène de dénouement, au vernissage d'une exposition où toute la bonne société parisienne est rassemblée, c'est Constance, la femme de Valentin, qui met à profit ses leçons de « ch'ti » pour répliquer, à celui qui se moque de son mari qui « parle avec une patate chaude dans la bouche » :

Quo qu' cha peut t' foute espèce ed boubourse ? Te t'intins nin parler, ti, avec et'n acchent boubourse ed Parigot ? T'as vu t'guife ti ? Te sais quo ? Et' mère, elle t' vérot aujourd'hui elle aurot invie d' braire ! Ferme et' bouke, hein, tin nez i va kèr eddin !²⁵

À son père qui s'offusque qu'elle parle « chlipse » (comprendre « ch'ti ») elle aussi, elle rétorque : « Mais c'est sa langue maternelle, Papa ». Langue ou accent ?

On peut également noter que cet « *acchent boubourse ed Parigot* » coexiste, dans les lieux où il se manifeste, avec l'accent anglais de certains visiteurs – comme si le cinéaste voulait nous montrer qu'on est toujours le « *boubourse* » d'un autre. On en arrive ainsi, au début du

²⁴ Par contre, l'usage de l'imparfait dans ces phrases (*étot, arclaquot*) est un hyperpicardisme fréquent chez les locuteurs inexpérimentés.

²⁵ Qu'est-ce que ça peut te faire, espèce d'imbécile ? Tu ne t'entends pas parler, toi, avec ton accent imbécile de Parigot ? Tu as vu ta gueule, toi ? Tu sais quoi ? Ta mère, si elle te voyait aujourd'hui, elle aurait envie de pleurer ! Ferme la bouche, ton nez va tomber dedans ! [Cette dernière phrase est reprise de la méthode audio-orale utilisée par Constance dans une scène précédente, cf. *supra*]

film, à une réjouissante stigmatisation au carré, lorsque Louloute répond en anglo-ch'ti : « *Ah, you speak english ? Mi auchi, I speak...* »²⁶.

Une politique linguistique en faveur du « ch'ti » est-elle possible ?

Comment, en ré-endossant les habits du sociolinguiste, interpréter les propositions de « politique linguistique » que nous venons d'évoquer ? Comment, par exemple, envisager l'apprentissage ou la traduction avec un objet linguistique qui ne serait qu'un « accent » ? Tentons donc, parvenus à ce point, un retour dans la réalité sociolinguistique.

« Bienvenue chez les Ch'tis » et « La Ch'tite famille » souffrent tous deux, disons-le d'emblée, d'un défaut rédhibitoire. La vision caricaturale, très appauvrie, du « ch'ti » comme accent, entre en contradiction avec le projet d'une défense et illustration de ce même « ch'ti ». Tout se cristallise autour du vocable « ch'ti », porté en étendard, au prix d'un anachronisme langagier que beaucoup ont remarqué dans le titre du second film²⁷. Le « ch'ti », dans la conscience des locuteurs picardophones, est une « non-langue », un patois, un « accent ».

Ce cadre étant posé, nous suggérerons quelques pistes, étant entendu que nous n'avons l'intention ni de réécrire les films de Dany Boon, ni de proposer une politique linguistique clés en main pour le « ch'ti »-picard...

L'apprentissage

Les scènes d'apprentissage du « ch'ti » présentes notamment dans le second film sont tout-à-fait crédibles, même si l'impression qui en ressort reste caricaturale. Ces scènes suggèrent non seulement qu'il est possible d'apprendre le « ch'ti » comme n'importe quelle langue, mais qu'il existe des outils pour cela. Elles constituent donc un démenti bienvenu à la croyance tenace selon laquelle le picard serait réservé aux seuls locuteurs natifs, qu'il devrait nécessairement être « tété avec le lait de la mère », comme l'expriment nombre d'écrits à sa gloire²⁸.

Il existe plusieurs manuels d'auto-apprentissage du picard, notamment aux éditions Assimil. Parmi ceux-ci, nos *Guide de conversation « chtimi » de poche* (2002) et *Parle-moi « chti »* (2006) tentent de résoudre la quadrature du cercle « ch'ti » (langue/accent). Pour nous, ce terme pouvait être utilisé comme un outil pédagogique transitoire destiné à introduire le lecteur-apprenant à la connaissance du picard dans toute sa dimension régionale. Cet objectif a-t-il été atteint ? Il nous faut reconnaître que *Parle-moi « chti »*, dont la structure est proche d'une vraie méthode de langue, accompagné d'un enregistrement des textes sur CD, a reçu un accueil mitigé. Nous proposons d'y voir une désaffection du public face à l'effort qui lui était demandé pour accéder à une « vraie » langue, alors que le titre semblait évoquer un ouvrage léger et distrayant. Et la concurrence a été rude face à d'autres publications qui

²⁶ Le pronom personnel *mi* picard (< *mihi*, moi) est homophone de son équivalent anglais *me*, servant de pivot au jeu de mot.

²⁷ L'étymologie couramment admise du glossonyme et ethnonyme « ch'ti(mi) » renvoie à un mot-valise constitué de l'article-démonstratif picard *che* et des pronoms personnels *ti*, *mi* (toi, moi), et/ou au pronom démonstratif *ch(e)ti* (< *ecce-iste*) (Carton, 1979). L'adjectif *ch'tit*, *ch'tite*, au sens de « petit », utilisé dans certaines régions (mais pas dans le Nord), trouve quant à lui son origine dans le latin *captivus* (FEW 2, 330b, 331a). Un croisement des deux est hautement improbable, dans la mesure où l'étymon *captivus* a évolué en (ancien) picard vers des formes de type *caitis*, avec maintien (non-palatalisation) de [k] initial devant *a*.

²⁸ « *O savons pérleu deux langues : no patouo qu'oz ons chuchè aveuc él lait d'no mère, et pi l'français qu'no mèristér i noz a apprins à l'école* » (nous savons parler deux langues : notre patois que nous avons tété avec le lait de notre mère, et le français que notre instituteur nous a appris à l'école). Armelle Depoilly, *Contes éd no forni et pi ramintuvries*, Abbeville, 1998.

n'hésitaient pas à jouer la carte du « ch'ti-accent » en confortant le lecteur dans une vision traditionnelle et patoisante.

La traduction

Il a existé une véritable mode de la traduction de bandes dessinées et de livres de jeunesse en picard, à laquelle nous avons contribué : trois albums d'Astérix²⁹, trois de Tintin³⁰, un de Lucky Luke³¹, Le Chat³², puis le Petit Nicolas³³, P'tit Loup³⁴, un imagier³⁵... Ces albums, généralement produits par des éditeurs ayant pignon sur rue et exposés dans toutes les librairies et les grandes surfaces de la région, ont grandement contribué à la visibilité du picard et surtout à son image « sérieuse » (même s'il s'agit d'œuvres humoristiques ou enfantines). Ils ont également pu être exploités dans une optique pédagogique.

Il reste néanmoins que leur diffusion est entachée d'une certaine ambiguïté. Une partie de ces ouvrages étaient vendus sous l'étiquette « ch'ti ». Les acheteurs ont-ils été conscients qu'il s'agissait de textes en langue régionale, ou ont-ils cru recevoir des livres « à accent local », en français régional agrémenté de quelques modifications phonétiques et de quelques vocables dialectaux courants ? Ainsi, si le premier Astérix est réputé avoir été distribué à plus de 100 000 exemplaires, a-t-il réellement été lu ou s'est-il retrouvé très vite sur les étagères des collectionneurs ?

Dans la même logique, nous pouvons évoquer notre expérience de doublage en picard du film « Au bistro du coin » de Charles Nemes (2010), à la demande du producteur³⁶. Ce film a été doublé en même temps dans six autres langues régionales : l'alsacien, le basque, le breton, le corse, le créole et l'occitan. Dans sa version picarde, le film est sans doute difficilement compréhensible pour un public non-picardophone, contrairement aux deux films « ch'tis » de Dany Boon. Là encore, le succès n'a pas été au rendez-vous, et le film a très vite été retiré de l'affiche des rares cinémas qui l'avaient programmé.

Nous pourrions ainsi appliquer au travail de traduction auquel nous avons, avec d'autres, contribué au cours de cette décennie, la « non-conclusion » à laquelle nous aboutissions dans notre article sur la traduction en picard (Dawson, 2004) :

Tous ces traducteurs ont sans doute été confrontés, plus ou moins consciemment, au même dilemme. Soit prendre le picard « en l'état », comme « langue défective » [...], et accepter de le cantonner à son usage traditionnel, celui d'un « accent ». Soit se projeter dans l'avenir, ou dans une autre dimension, celle où le picard est une langue complète, apte à l'expression de toute pensée humaine. Cette seconde option [...] est difficile. Je doute qu'il existe un public nombreux pour l'apprécier [...]. Ces traducteurs du second type ne traduisent pas en picard : ils créent le picard, ou plutôt ils créent une variété littéraire du picard.

²⁹ *Astérix i rinte à l'école*, 2004. *Ch'vilage copè in II*, 2007. *Astérix pi Obélix is ont leus ages*, 2010, aux éditions Albert René (traducteurs : A. Dawson, J. Dulphy, J.-L. Vigneux).

³⁰ *El' secrét d' La Licorne*, 2005. *El' trésor du Rouche Rackham*, 2005 (traducteur Bruno Delmotte). *Ch' cailleu d'étoèle*, 2007 (trad. J. Dulphy, J.-L. Vigneux). On peut ajouter *Lés pinderleots de l' Castafiore* traduit dès 1980 par Lucien Jardez.

³¹ *Ch' bièle provinç'*, 2006 (trad. F. Maslanka).

³² *El' cat i-ést contint*, 2010 (trad. B. Delmotte).

³³ *Ch' Tchot Colas in picard*, IMAV éditions, 2014 (trad. A. Dawson, B. Delmotte, J. Dulphy, J.-L. Vigneux).

³⁴ *Ch' leu qu'i volot canger d' couleur*, Auzou, 2016 (trad. A. Dawson). *Ch' leu qu'i voloait canger d' couleur*, Auzou, 2016 (trad. J. Dulphy, J.-L. Vigneux).

³⁵ *Mon imagier bilingue français-ch'ti* et *Mon imagier bilingue français-picard*, éd. Piccolia, 2015.

³⁶ En collaboration avec Bruno Delmotte.

Conclusion

La situation de diglossie qui caractérise le paysage langagier des Hauts-de-France nous amène à considérer que le « modèle » de politique linguistique « à la Dany Boon », basé sur la « défense et illustration » de ce qu'il nomme le « ch'ti », aboutit à une impasse. La « langue ch'ti » dont il fait un objet de fierté contredit le sens commun, autant que le résultat de nos enquêtes sociolinguistiques, selon lesquelles le « ch'ti » n'est qu'un accent. Autrement dit, l'« idéologie linguistique » du réalisateur a été mal interprétée par les spectateurs, même si, comme le remarque Planchenault (2012), Dany Boon a joué un rôle dans le changement d'image du « vernaculaire du nord » ainsi que de la région toute entière.

Pour sortir de cette impasse, il n'y a pas d'autre solution que de souligner la solidarité de la zone « ch'ti » avec l'ensemble de l'aire linguistique et historique du picard. Dany Boon, dans « La Ch'tite famille », positionne le « ch'ti » dans le cercle familial, qui est pour cette variété une zone de confort (comme nos enquêtes le montrent). Ceci est plus vraisemblable que de faire croire, comme dans « Bienvenue chez les Ch'tis », que la région entière serait « ch'timiophone ». Mais enfermer le picard dans les sphères du privé et du loisir (la famille, ou... la salle de cinéma, où les spectateurs du Nord de la France se retrouvent au milieu de leur « tribu ») ne fait qu'accroître encore le sentiment de vulnérabilité, voire le stigmat, une fois sorti dans le « grand monde ». Il faudrait, au contraire, nous semble-t-il, privilégier l'idée d'une communauté de langue à l'échelle des Hauts-de-France et du Hainaut belge (6,5 millions d'habitants), montrer les similitudes linguistiques et culturelles des « ch'tis » avec les Picards de Picardie et de Wallonie, tenter d'abolir les anciennes frontières interrégionales. « Bienvenue chez les Ch'tis » esquissait ce cadre pan-picard : le personnage incarné par Kad Merad y était invité à apprendre à « parler le ch'ti, ou le picard : on est cousins avec les Picards ».

Certes, on est dans le cadre de films de comédie, mais Dany Boon est, à notre connaissance, le seul réalisateur qui aborde le sujet d'une langue régionale dans ses films. Or, ce sujet reste très délicat, en particulier dans le cas du picard, dont la situation de collatéralité avec le français demande une approche précautionneuse. Le parcours historique du picard est un parcours du combattant. Il a réussi à survivre aux vicissitudes de l'histoire. Un projet comme celui de Dany Boon mérite donc d'être salué. Néanmoins, en tant que linguiste et sociolinguiste, nous estimons être dans notre rôle en adressant une critique bienveillante sur ce que nous avons analysé comme l'esquisse d'un chantier de politique linguistique concernant le picard.

Bibliographie

- BLOT Denis, ELOY Jean-Michel, ROUAULT Thomas, 2004, « La richesse linguistique du nord de la France », *Insee Picardie*, n° 125.
- CALVET Louis-Jean, 1979 (1974), *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Editions Payot, Paris.
- CALVET Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Éditions Payot.
- CALVET Louis-Jean, 2015 (1993), *La sociolinguistique*, Presse universitaire de France, Collection Que sais-je, Paris.
- CARON Rémi, 2013, *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*, Rapport présenté à la ministre de la Culture et de la Communication, La Documentation française, juillet 2013.

- CARTON Fernand, 1979, « L'origine du mot *chtimi* et son extension », *Plein Nord* n°54, p. 4-41, n° 55, p. 35-36
- CARTON Fernand (en coll. avec M. Rossi, D. Auteserre, P. Léon), 1983, *Les accents des français*, Coll. « De bouche à oreille », Hachette, Paris.
- CARTON Fernand, 1990, « Picardie. Französisch: Arealinguistik. Nördliche Dialekte », *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Max Niemayer, Band 5/1 (326), p.605-615.
- CERQUIGLINI Bernard, 1999, *Les langues de la France*, Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication, La Documentation française, avril 1999.
- DAWSON Alain, 2004, « Le picard dans la traduction : accent-cible ou langue-cible ? », *Ateliers* n° 31/2004, *Argots, langue familière et accents en traduction*, Cahiers de la Maison de la Recherche, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3.
- DAWSON Alain, 2006, *Variation phonologique et cohésion dialectale en picard. Vers une Théorie des Correspondances Dialectales*, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille.
- DAWSON Alain, 2008, « “Bienvenue chez les Chtis” : la langue opaque », *Langues et cité*, n°12, juillet 2008, p. 4.
- DAWSON Alain, AURAN Cyril, BOUZON Caroline, DELRUE Laurence, LOOCK Rudy, O'CONNOR Kathleen M., PATIN Cédric, 2016, « French in Nord (Nord-Pas de Calais): A speaker from La Madeleine », dans Detey Sylvain, Durand Jacques, Laks Bernard, Lyche Chantal, 2016, *Varieties of Spoken French*, Oxford University Press.
- DAWSON Alain, 2018, « Linguistique, interétatique, inter-régionale : le picard dans toutes ses frontières », in Eloy J.-M. (dir.), *De France et d'au-delà : les langues régionales transfrontalières. Carnet d'Atelier de Sociolinguistique*, n°12, pp. 127-143.
- ELOY Jean-Michel, 1997, *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Peeters, Louvain-la-Neuve.
- ELOY Jean-Michel, 2004, « Des langues collatérales : problèmes et proposition », in Eloy J.-M., *Des langues collatérales : Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique, Actes du colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001*, l'Harmattan, Paris, pp. 5-25.
- FERGUSON Charles A., 1959, « Diglossia », *Word*, vol. 15, pp. 325-340.
- FISHMAN Joshua A., 1991, *Reversing language Shift: Theory and Practice of Assistance to Threatened Languages*, Multilingual Matters, Clevedon.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques », *Carnet d'Atelier de Sociolinguistique*, n°6, pp. 227-246.
- IVANOVA-SMIRNOVA Liudmila, 2016, *Problématiques des langues minoritaires. Peut-on comparer les situations du picard et du mari ?*, thèse de doctorat sous la direction de M. le professeur J.-M. Eloy.
- LANDRECIES Jacques, 2001, « C'est laid mais ça me fait rire : les représentations de l'accent du Nord dans une population de stagiaires de l'IUFM de Lille », in M.-A. Hintze, Timothy Pooley, A. Judge, 2001, *French accents : phonological and sociolinguistic perspectives*, London, pp. 196-217.
- LANDRECIES Jacques, 2002, « “Patois” ? “chti(mi)” ? “Picard” ? De quelques appellations régionales bien mal contrôlées », *Mélanges 2*, Maison Saint-Exupéry, pp. 41-50.
- LEFEBVRE Anne, 1991, *Le français de la région lilloise*, Publications de la Sorbonne.
- LÉONARD Jean-Léo & DJORDJEVIC Ksenija, 2010, « Élaboration et aménagement linguistique des langues d'acquesil en France », *Actes du 1^{er} Congrès de Linguistique Appliquée*, Université de Novi Sad, 30/10-01/11/2009, pp. 55-70.

- PLANCHENAULT Gaëlle, 2012, « Accented French in Films: Performing and evaluating in-group stylisations », *Multilingua* 31, pp. 253-275.
- PLANCHENAULT Gaëlle, 2015, *Voices in the Media*, Bloomsbury, London.
- POOLEY Timothy, 1996, *Chtimi: The Urban Vernaculars of Northern France*, Multilingual Papers, Clevedon.
- POOLEY Timothy, 2004, *Language, dialect and identity in Lille*, Edwin Mellen, Lewiston/Queenston/Lampeter.
- POOLEY Timothy, 2014, « Shift beyond shift: On the erosion of the collective memory of Picard among adolescents in Lille », *Journal of French Language Studies*, n°25, 1, pp. 85-114.
- SMIRNOVA Liudmila [Смирнова Людмила], 2012, « Лингвострановедческие заметки к фильму “Добро пожаловать к Шти” », *Иностранные языки в школе*, n°1, pp. 54-60 [« Notice sur la langue et la civilisation pour le film “Bienvenue chez les Ch’tis”, *Les langues étrangères à l’école* n° 1, p. 54-60].

JOUER (DE) L'ACCENT MARSEILLAIS À LA TÉLÉVISION, OU L'ART DE METTRE L'ACCENT EN BOITE

Médéric Gasquet-Cyrus
Aix-Marseille Université

Gaëlle Planchenault
Simon Fraser University

Introduction

Pourquoi porter le regard sur les mises en scène de la diversité linguistique à la télévision ? D'aucuns les jugeront anodines et sans grande conséquence sur les politiques ou pratiques linguistiques. Pourtant, dans un récent ouvrage sur l'impact de ce multilinguisme médiatique, Kelly-Holmes et Milani dénoncent le peu de place attribuée aux locuteurs de cette diversité, ainsi que l'absence de légitimité accordée aux variétés parlées par ces derniers : « *speakers of some languages are chosen and thereby get broadcast and heard, whereas others are not. Moreover, voices may be presented as a 'natural' part of everyday life or highlighted as 'foreign', 'alien', or 'exotic'* »¹ (2013 : 2).

Depuis la célèbre trilogie cinématographique de Marcel Pagnol (*Marius, Fanny, César*) dans les années 1930, l'accent marseillais a fait l'objet de nombreuses représentations au sens théâtral du terme, dans la mesure où il est mis en scène et joué par des acteurs. Au cinéma ou à la télévision – tout comme au théâtre – ces représentations sont fonction des attitudes et idéologies en circulation sur l'accent, et suscitent des tensions qui se cristallisent notamment autour des notions de légitimité et d'authenticité. Plus récemment, la première saison de la série *Marseille*, diffusée sur la plateforme Netflix en 2016, a ainsi été l'objet de critiques prenant entre autres pour cible l'interprétation de l'acteur Benoît Magimel dont l'accent était perçu, tant par les journalistes que par les téléspectateurs, comme « forcé » et « faux » (voir corpus étudié plus bas).

Pour le/la chercheur.e qui étudie les instances de (re)production des idéologies langagières, ces dernières sont à trouver aussi bien dans les pratiques, les processus de production et d'interprétation, que dans les discours épilinguistiques (Woolard, 2008). Selon les chercheur.e.s de l'anthropologie linguistique américaine, l'idéologie linguistique est un

¹ « [L]es locuteurs de certaines langues sont sélectionnés et de ce fait exposés ou entendus dans les médias, alors que d'autres pas. De plus, des voix peuvent être présentées comme faisant "naturellement" partie du quotidien, alors que d'autres seront montrées comme "étrangères" ou "exotiques". »

maillon entre la forme linguistique et la structure sociale (Silverstein, 2003 ; Gal et Irvine, 1995).

À travers l'étude de cette *performance* d'accent marseillais, de la réception et des discours médiatiques tenus sur la série *Marseille*, cet article propose de mettre au jour l'essentialisme des discours sur l'accent, en s'attachant plus particulièrement à deux de ses caractéristiques : l'idéologie binaire de l'authenticité (l'accent est « vrai » / « faux », un individu « a » ou « n'a pas » d'accent) et l'effacement de la variation. Une analyse discursive d'un corpus de 23 articles (extraits des presses et sites de radios nationaux et internationaux) nous permettra de montrer que les représentations médiatiques des accents contribuent à renforcer des catégorisations idéologiques divisées entre des variétés perçues comme naturelles et d'autres jugées exotiques ou factices. Nous n'oublierons pas que, pour Fairclough (1995), toute analyse discursive doit considérer les cadres sociaux et discursifs dans lesquels s'enclasse la production de texte médiatique, et donc s'inscrire dans deux axes d'interprétation : un axe médiatique et un axe sociolinguistique ou glottopolitique.

S'articulant ainsi autour de ces deux axes, cet article fera tout d'abord un survol des performances d'accents marseillais au cinéma avant de présenter les choix de Magimel dans son interprétation du personnage principal de *Marseille*, la réception médiatique et publique de la série, dont la non-perception de l'exercice de stylisation et enfin sa condamnation en tant que « supercherie ». Puis, dans un second temps, nous reviendrons sur les lieux où se déroule la série en présentant les différentes variétés langagières parlées à Marseille, ainsi que les idéologies linguistiques contemporaines qui leur sont associées et qui polarisent des positionnements identitaires. Outre l'analyse des performances elles-mêmes et des articles sur la série *Marseille*, cette étude a été rendue possible par une fréquentation de longue date du terrain marseillais qui nous a donné accès à des discours, débats, interactions ayant pour thème l'accent marseillais.

Axe médiatique

Accents au cinéma : interprétations

Remarquons tout d'abord la double acception du terme *interprétation* dont le sens désigne à la fois la performance et sa réception. On ajoutera à celles-ci une troisième acception : l'interprétation du/de la chercheur.e, comme celle que nous proposons à travers cette étude qualitative et *interprétative*, dans la mesure où nous interprétons le sens social associé aux accents et les débats qu'ils suscitent. Dans le premier sens, à la télévision et au cinéma, les interprétations des variétés langagières sont devenues des genres (Planchenault, 2017) dans lesquels certains traits linguistiques et accents sont joués et compris pour le sens qu'ils indexent : « *Language users everywhere tend to associate particular linguistic forms with specific kinds of speakers or contexts of speaking* »² (Woolard, 2008 : 437).

Les pratiques d'interprétation d'accents remontent au début du cinéma parlant, puisqu'à partir du moment où on a commencé à entendre les personnages parler, on s'est posé la question de quelle langue on allait donner à entendre : ce qu'on comprenait surtout comme la « qualité » de la voix des interprètes. Sous prétexte d'intelligibilité, certaines caractéristiques – dont l'accent – étaient exclues lorsqu'on estimait qu'elles pouvaient compromettre la compréhension des répliques d'un acteur (on pourra arguer que les choses ont peu changé et que cet a priori, notable par exemple dans les pratiques de sous-titrage intralinguistique, existe encore dans les médias). Dans un tel contexte, Pagnol a été un des premiers à imposer des

² « Partout, les utilisateurs sont enclins à associer des formes linguistiques particulières avec des types de locuteurs ou des contextes de communication. »

acteurs qui avaient un accent régional, cherchant avant tout à obtenir une justesse de la langue³.

Le critique André Bazin, notant le caractère exceptionnel d'une telle pratique dans le cinéma de l'époque, remarque : « L'accent ne constitue pas, en effet, chez Pagnol, un accessoire pittoresque [...] il est consubstantiel au texte et, par-là, aux personnages. Ses héros le possèdent comme d'autres ont la peau noire. L'accent est la matière même de leur langage, *son réalisme*. » (Bazin, [1958] 1985 : 181). Plusieurs décennies plus tard, en 2013, et lors de la sortie en salle de la reprise de la trilogie de Pagnol, on trouve les critiques suivantes de l'interprétation de Daniel Auteuil (acteur pourtant originaire du Vaucluse et donc potentiellement porteur d'un accent « méridional ») : « faux accent marseillais » (*Nouvel Observateur*), « accent forcé » (*Marianne*), « *avé l'assent* » (*Le Monde, Le Point*)⁴. Deux ans auparavant, quelques critiques avaient déjà éreinté sa reprise de *La fille du Puisatier* de Pagnol et un blogue du journal *Télérama* crucifiait l'accent qui y était mis en scène dans un article intitulé « Les pires accents du cinéma français » : « La diction, comme le vocabulaire désuet et les tenues pouilleuses, y est un *artifice* parmi tant d'autres ». Ainsi, les discours tenus sur l'accent sont-ils traditionnellement fonction d'un échelon binaire de l'*authenticité* et de l'*artifice* (en notant que le premier critère est généralement mentionné quand on estime que l'accent en manque, plus rarement pour louer le réalisme d'un accent).

Plus récemment encore, le film *Cézanne et moi* (Thompson, 2016), dont l'action se situe en partie à Aix-en-Provence, a fait l'objet de telles critiques à travers l'interprétation du comédien Guillaume Gallienne. Pourtant, l'accent était le résultat de réflexions préliminaires sur lequel l'acteur, pensionnaire de la Comédie française, s'est expliqué dans les médias. Dans un entretien, il résume ainsi ses discussions avec la réalisatrice Danièle Thompson :

Je vais chez elle et avant de commencer à lire, elle me dit : « Bien sûr, c'est avec accent. – Avec accent ? Quel accent ? – L'accent d'Aix, Cézanne avait l'accent d'Aix. » Or moi, je suis nul en accent du sud. Autant les accents du nord, les accents russes, allemand, anglais, je sais faire, mais les accents du sud... Je ne lui ai rien dit et je me suis lancé tel que je le sentais, sauf qu'au bout d'un moment, j'avais l'impression de faire tellement l'accent que je n'entendais plus ce qu'il disait mais seulement son accent. « Fais-en moins », m'a dit Danièle.⁵

Dans une émission télévisée (*Vivement dimanche*, France 2), Gallienne explique qu'il a cherché non pas à prendre un accent « marseillais » qu'il jugeait prototypique ou stéréotypé mais plus précisément « l'accent aixois »⁶. Mais là encore, malgré des considérations fines de la part de la réalisatrice et du comédien sur l'accent à jouer, les critiques ont pointé un manque d'authenticité : « un accent sudiste à couper au couteau et qui n'est guère convaincant »⁷, une « reproduction de l'accent provençal qui sonne parfois faux et abîme la

³ Ainsi la chef monteuse du réalisateur témoignait-elle : « Pagnol passait tout son temps dans le camion du son. Ce qui l'intéressait, c'était d'entendre le texte pendant que l'on tournait. **C'était d'écouter si les acteurs parlaient juste** [...] » (*Les Cahiers du Cinéma*, 1965 : 57-58).

⁴ Notons que l'usage du cliché *avé l'assent* accompagne en général des critiques négatives, qui dénigrent tantôt l'interprétation tantôt l'interprète en vue de les ridiculiser.

⁵ <http://www.commeaucinema.com/notes-de-prod/cezanne-et-moi,351215>

⁶ A une trentaine de kilomètres de Marseille, ville cosmopolite et populaire, Aix a l'image d'une cité bourgeoise, plus ancrée dans le terroir provençal et surtout associée à une façon de parler qui serait plus « distinguée » que l'accent marseillais. Aucune description n'a cependant jamais permis de circonscrire « l'accent aixois » comme une variété possédant des traits spécifiques. C'est sûrement plus la rivalité historique entre les deux villes et leurs profils sociologiques contrastés qui expliqueraient cette opposition d'accents ; comme l'expliquait Le Douaron (1983), la reconnaissance des accents locaux est liée « à un certain nombre de *clichés* appartenant à la sociologie de chaque ville » : Aix-en-Provence, la ville bourgeoise, aurait une prononciation « normative », et Marseille, plus « populaire », aurait alors un accent plus « vulgaire ».

⁷ <http://destimed.fr/Cinema-Quand-Cezanne-et-Zola-se-rencontrent-et-se-separent-au-Cezanne-d-Aix-en>

beauté des dialogues placés dans la bouche de comédiens fabuleux »⁸, un accent « douteux »⁹, « faussement chantant »¹⁰. Cette interprétation supposée ratée est même considérée comme l'un des éléments ayant contribué à la mauvaise qualité du film : « Cézanne étant d'Aix, Gallienne se devait de prendre l'accent du midi. Déjà, il est ridicule en le faisant et, ensuite, il oublie de le faire 3 fois sur 5 »¹¹.

Les films, téléfilms et séries tournés à Marseille font régulièrement ressortir la question de « l'accent », qui fait parfois l'objet de débats dont la presse se fait écho en donnant la parole aux professionnels, aux critiques et au public. La série *Plus belle la vie* est à ce titre exemplaire. Diffusée depuis 2004 en première partie de soirée sur France 3 et suivie par des millions de téléspectateurs, elle est bien ancrée dans le paysage urbain et culturel marseillais puisque les scènes hors studio sont tournées en ville, souvent en lien avec des événements locaux et nationaux. Pourtant, comme l'écrit la journaliste L. Mildonian (2012), « [p]lus personne ne s'étonne de voir aujourd'hui un feuilleton quotidien tourné à Marseille par des équipes locales sans qu'un accent du coin soit perceptible à l'écran ». Cette « absence d'accent » (ou la volonté de ne pas marquer un accent local) notamment chez les principaux personnages (à part le patron d'un bar, joué par un acteur originaire de l'Hérault) est souvent pointée du doigt pour montrer le décalage entre la série, qui obéit à un cahier des charges particulier, et la réalité marseillaise, à la fois sociale, économique, culturelle¹² et donc sociolinguistique. C'est pour cela que Peraldi et Samson (2006 : 219) affirment que la série affiche une « vision pastel » de Marseille, autrement dit, une vision qui atténue les couleurs plus crues de la ville, qui édulcore la réalité plus marquée, plus *accentuée* de Marseille.

L'évaluation critique des interprétations d'accents est un exercice discursif qui ne date pas d'hier et qui n'est pas l'exclusivité des Français. Si nombre d'acteurs/actrices britanniques et américains ont été la risée des spectateurs/spectatrices et des critiques¹³, ils et elles sont rompus à la pratique et ont recours à des « *dialect coach* » et des manuels d'instruction des accents régionaux et nationaux (Herman et Herman, 1997 ; Blumenfeld, 2002). Notons qu'en France ces discours critiques sont aussi le site de conflits où se joue davantage qu'une simple évaluation de la compétence d'un.e acteur/actrice à jouer un accent. Ce qui est en jeu est plutôt la négociation des droits à faire entendre des voix authentiques sur des scènes médiatiques où prévalent des voix faussement perçues comme « non-accentuées » (voir le « mythe du non-accent » décrit par Lippi-Green, 2012 et traduit en français dans ce numéro).

Réception médiatique de la série *Marseille*

Marseille est saluée à sa sortie en 2016 comme la première série française financée par le géant des plateformes de vidéos à la demande sur abonnement, l'entreprise américaine Netflix. Budget à la mesure et têtes d'affiche promettaient un accueil plus que favorable. Pourtant dès les avant-premières, la presse est unanime : la série est mauvaise. Dans notre corpus¹⁴, nous comptons une majorité de critiques négatives (soit 14, sur un total de 23)¹⁵.

⁸ <http://mondocine.net/cezanne-et-moi-de-daniele-thompson-la-critique-du-film/>

⁹ <http://lebillet.ch/cezanne-et-moi/>

¹⁰ publikart.net/cezanne-moi-biopic-enthousiasmant-2-monuments-de-culture-francaise/

¹¹ <http://cinephilia.fr/blog/critique-cezanne-et-moi-de-daniele-thompson/> [dernier accès septembre 2018 ; lien perdu à ce jour]

¹² Roux (2008) analyse le déséquilibre entre les catégories sociales mises en scène dans la série, qui sur-représente les cadres et les professions intellectuelles à l'exclusion presque totale de la classe ouvrière.

¹³ Nous relevons outre-Manche des arguments similaires à ceux étudiés ici, comme c'est le cas dans cette critique d'une série diffusée par la BBC et qui reproche le manque de justesse dans l'accent régional qui y est interprété : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2014/apr/23/jamaica-inn-bbc-cornish-accents-ropey>

¹⁴ Ces articles des presses et radios nationales et internationales sont, pour la plupart, parus dans l'espace de deux semaines, suite à la diffusion de la série sur Netflix, et étaient alors accessibles sur Internet (sur les sites des quotidiens et magazines ou encore dans des blogues affiliés).

Citons ces articles : « une bouse » (*Le Monde des séries*), « un franc ratage », « un navet maison » (*Télérama*), « un nanar » (*Libération*). Mais si tout dans la série est éreinté, ce qui attire les foudres des critiques comme des spectateurs (via les médias sociaux) est l'incohérence de l'accent marseillais qui y est mis en scène, en particulier l'interprétation d'un personnage « grotesque » (*Télérama* 5 mai 2016) dont Benoît Magimel se rendrait coupable : « un accent forcé » ou « une caricature d'accent » (*France Bleu Provence*, 12 mai 2016). En voici quelques extraits représentatifs sélectionnés parmi les 23 articles du corpus :

Benoît Magimel, en roues libres, yeux plissés sous le fond de teint, atteint des sommets de grotesque en séducteur libidineux, qui saute sur tout ce qui bouge – en changeant d'accent comme de chemise. (Pierre Langlais, *Télérama*, 5 mai 2016)

Magimel, portant sa libido à la main, utilise un accent prononcé en fonction de ses interlocuteurs : pas d'accent avec les gens comme lui, un accent quand il veut faire « peuple ». Le problème est que parfois il se trompe. (Pierre Sérisier, *Le Monde des séries*, 28 avril 2016)

[...] le faux accent marseillais intermittent de Benoît Magimel contribue grandement au flop [...] (W.P., *20minutes*, 10 mai 2016)

Si Leonardo Di Caprio a obtenu la statuette en passant 2h30 à grogner dans le dernier *Iñárritu*, la star française peut bien accéder à la gloire en imitant l'accent marseillais. (Nicolas Dufour, *Le Temps*, 5 mai 2016)

Dans nombre de ces articles, l'interprétation est évaluée selon deux critères :

- La qualité et l'authenticité de l'accent ;
- La légitimité (ou l'illégitimité) de l'acteur à le jouer.

Si la responsabilité de juger de ces deux aspects est généralement laissée aux critiques, on voit dans certains cas ces derniers déléguer cette responsabilité, souvent dans le but de renforcer leur propre crédibilité :

On a vu «Marseille» avec des Marseillais. Et ils ne sont pas convaincus non plus (Amandine Schmitt, *Télé Obs*, 6 mai 2016)

Ainsi, dans le cas de la série que nous étudions, l'autorité (et l'expertise) est-elle temporairement allouée aux spectateurs marseillais. Notons aussi que les articles qui font intervenir la parole du public pratiquent alors un exercice de bricolage où sont mis en page des textes extraits de médias sociaux qui se réapproprient également des images et dialogues de la série pour mieux la tourner en dérision (par exemple dans l'article de *20minutes* intitulé « La série «Marseille» raillée sur les réseaux sociaux... » ou dans celui de *Grazia* dont on présente un extrait ci-dessous). Il n'y a pas de linéarité du discours mais une mise en scène de l'intertextualité via l'utilisation de l'hypertexte.

¹⁵ Les autres sont des articles plus factuels (qui annoncent la diffusion de la série ou la production d'une 2^{ème} saison) ou quelques très rares critiques positives qui font néanmoins mention des discours largement négatifs tenus sur la série – citons pour l'exemple le blogue du journal suisse *Le Temps* : « Cible de critiques virulentes, la série française Marseille diffusée sur Netflix est pourtant une source inépuisable de bonheur. » (Jendly, 12 mai 2016).

À lui tout seul, le vrai-faux accent marseillais qui s'en va et qui revient au gré des répliques de Benoît Magimel vaut le détour :



Grazia, « Revue de tweets : alors, c'est comment "Marseille", la première série Netflix made in France ? » (Jordane Guignon, 6 mai 2016)

Avec ou sans l'accent : les personnages de la série Marseille

Pourquoi s'interroger sur la manière dont les voix de personnages de fiction sont mises en scène au cinéma et à la télévision ? Les linguistes qui, depuis deux décennies, étudient les pratiques langagières dans les médias, ont souvent pour but de démontrer qu'elles contribuent à la construction d'idéologies langagières aussi bien sur les locuteurs que sur les variétés : « One of the foundational premises of this literature is that media productions about language simultaneously produce (or constitute) ideologies about the nature of language as well as about the people who produce, consume and/or are represented by... media texts »¹⁶ (Jaffe, 2011 : 563). Dans son étude des dialogues au cinéma, Kozloff (2000 : 26-27) souligne la nécessité de s'intéresser à l'*audibilité* des personnages : « Who gets to speak about what ? Who is silenced ? Who is interrupted ? Dialogue is often the first place we should go to understand how films reflect social prejudices »¹⁷. Et pour Planchenault (2015), il est indispensable de mettre en lumière ces phénomènes de différenciation langagière, en particulier dans les cas où les mises en scène d'accents contribuent à stigmatiser les communautés qu'elles représentent.

Dans la continuité de ces travaux, notre propos est donc de montrer que dans la série *Marseille* le fait d'accorder une audibilité à un personnage plutôt qu'à un autre n'est pas anodin. Nous nous basons ainsi sur la prémisse qu'au cinéma, l'accent par défaut est celui qui est considéré comme non marqué, l'accent « standard », alors que par contraste tout autre accent dénote, dans un premier niveau d'indexicalité (Silverstein, 2003), une appartenance sociale, géographique et des traits dramaturgiques qui sont fonction de cette audibilité ainsi que de la variété mise en scène (personnages secondaires, plus ou moins négatifs, comiques, etc. cf. Culpeper, 2001). Par le fait d'un habitus bourdieusien, tout accent entendu dans une série télévisée ou un film crée un effet de dissonance dans un environnement sonore largement nivelé.

À un deuxième niveau d'indexicalité (Silverstein, 2003), « actors rationalize, explain, and thus inevitably naturalize and ideologize the sociolinguistic associations (indexical relations)

¹⁶ « Une des prémisses fondatrices de cette littérature est que les productions médiatiques sur les langues produisent simultanément des idéologies sur la nature des langues ainsi que sur les gens qui produisent, consomment ou sont représentés par ces textes médiatiques. »

¹⁷ « Qui parvient à parler et à propos de quoi ? Qui est privé de parole ? Qui est interrompu ? Le dialogue est souvent le premier lieu où chercher pour comprendre comment les films reflètent les préjugés sociaux. »

that they have registered at the first order »¹⁸ (Woolard, 2008 : 437-38). Par ces processus, les mises en scène médiatiques des variétés langagières et les traits qui sont idéologiquement associés aux locuteurs de ces variétés sont alors essentialisés et deviennent plus vraisemblables que les réels.

Avant de voir qui, dans *Marseille*, se fait entendre¹⁹ comme un personnage à accent, signalons tout d'abord que la majorité des personnages de la série a un accent « standard », donc perçu comme non audible. Inspirée de la théorie du champ indexical, défini par Eckert (2008, 2012 : 94) comme une constellation de significations idéologiquement reliées, une analyse de l'audibilité des personnages dans la série *Marseille* met en lumière les traits et valeurs associés aux personnages avec et sans accent (figures 1 et 2).

PERSONNAGES PRINCIPAUX	LE MAIRE (Gérard Depardieu) LUCAS BARRÈS (Benoît Magimel) en privé (voir figure suivante)
PERSONNAGES DE POUVOIR (Classes supérieures)	TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX (sauf un, voir figure suivante) et DÉPUTÉS LE DOCTEUR (Hippolyte Girardot)
PERSONNAGES FÉMININS	ÉPOUSE DU MAIRE (Géraldine Pailhas), LEUR FILLE (Stéphane Caillard), SON AMIE (Carolina Jurczak), CONSEILLÈRES MUNICIPALES (Nadia Farès), ETC.

Figure 1. Personnages « sans accent »

Dans la série, Benoît Magimel n'est pas le seul à interpréter un accent, mais ces personnages *accentués* qui y sont mis en scène appartiennent à une minorité bien particulière (figure 2). Dans ce second schéma, les personnages sont indiqués dans des encadrés, l'analyse de leurs rôles et les valeurs qui y sont associées apparaissent en majuscules, hors de ces encadrés.

PERSONNAGES

Acteurs

TRAITS/TYPES

VALEURS ASSOCIÉES

Légende de la figure 2

¹⁸ « Les acteurs rationalisent, expliquent, et ainsi, inévitablement, naturalisent et idéologisent les associations sociolinguistiques (relations indexicales) qu'ils ont remarquées au premier ordre » (Woolard, 2008 : 437-38).

¹⁹ Lors de la relecture anonyme de cet article, un.e évaluateur-évaluatrice a suggéré que des tests de perception auraient permis de mieux soutenir nos catégorisations de qui avait un accent et de qui n'en avait pas. Bien que nous jugions ce commentaire pertinent, il nous a néanmoins semblé problématique dans le sens où les perceptions ne permettent pas systématiquement de mettre au jour des réponses homogènes ou même justes (Boughton, 2006). Ainsi, dans l'analyse, il nous semble prudent de désigner des voix *marquées* sans identifier plus précisément l'accent joué (parfois à l'intersection d'un accent régional et social, comme c'est le cas du personnage de caïd de la cité Félix Pyat, interprété par Hedi Bouchenafa).

FARID, LE DEALER DES
QUARTIERS NORDS

Hedi Bouchenafa

SECONDAIRE

ESCROC

COSINI, LE MAFIEUX

Jean-René Privat

AUTHENTIQUE ?

DOUBLE

HYPERSEXUEL

MASCULIN

LUCAS BARRÈS (en contextes politiques)

Benoît Magimel

LE CONSEILLER MUNICIPAL SOCIALISTE

Gérard Meylan

Figure 2. Personnages avec accent

Nous voyons immédiatement que les connotations associées à ces personnages sont, pour la plupart, négatives. Par ailleurs, l'interprétation de Magimel n'est pas homogène, mais variable (tantôt il a un accent, tantôt il n'en a pas) et fonction d'un choix dramaturgique. Voici comment l'acteur explique son jeu dans un entretien accordé au magazine *Télé-Loisirs* : *Vous prenez l'accent marseillais à plusieurs reprises, mais pas à chaque fois. Pourquoi cela ?*

J'ai voulu forcer l'accent quand j'étais dans la représentation politique, devant des militants, des électeurs, dans les banlieues. C'était comme une sorte de jeu. En revanche, j'ai préféré ne pas trop l'utiliser dans des scènes plus intimes. Je voulais montrer cette différence entre politique et vie privée, grâce à l'accent. Je descends régulièrement dans le sud et on me dit souvent que je prends vite l'accent, ça m'a paru plutôt naturel du coup. (Benoît Magimel, entretiens avec Philippe Husson, *Télé-Loisirs*, 12 mai 2016)

Dans une interprétation d'un acte de démagogie politique, l'accent est mobilisé quand le personnage est dans ses fonctions de premier adjoint au maire : au conseil municipal, en rendez-vous avec ses concitoyens, etc. Lucas Barrès est donc un personnage à double face, mais aussi à double voix. Si la *vraie* voix de l'acteur existe toujours en creux de celle qu'il performe, ce qui est particulier dans le cas du personnage joué par Magimel est que les deux voix coexistent dans la fiction. L'accent est éclairé d'une lumière d'autant plus négative que le personnage est montré comme faux : c'est une *supercherie* d'accent – terme sur lequel nous reviendrons dans un instant.

Paradoxalement, on s'accorde généralement sur le fait que le propre du/de la comédien.ne est de *jouer*, donc de créer un personnage qu'il/elle n'est pas. Ainsi l'anthropologue et spécialiste de la voix David Le Breton dit-il : « Le travail du comédien est non seulement un travail du corps mais aussi un travail de la voix, c'est-à-dire un travail *de la duplicité* où il doit nous faire croire à des sentiments qu'il n'éprouve pas à travers son visage, son corps et sa voix »²⁰. Tel un masque, l'accent du comédien peut aussi être un accessoire. Avec le personnage joué par Benoît Magimel, on songe à la *commedia dell'arte* tant l'interprétation est outrée et carnavalesque, nous amenant ainsi au concept de « stylisation » développé par Coupland (2001, 2004).

²⁰ David Le Breton, « Entretiens avec Aurélie Charon : *L'atelier intérieur* », France Culture, 7 novembre 2011 : <http://www.franceculture.fr/emission-l-atelier-interieur-numero-11-la-voix-a-rose-is-a-rose-2011-11-07>

Stylisation et tromperie

L'interprétation de Magimel n'est donc pas limitée à celle d'un acteur qui interprète un accent, mais bien plutôt à celle d'un acteur qui joue un personnage qui joue un accent, ce que nous interprétons comme un acte de stylisation, dans le sens où, telle que définie par Coupland, la performance verbale est constituée de segments langagiers ouvertement joués (« stylized utterances as bounded moments when others' voices are displayed and framed for local, creative and sociolinguistic effect »²¹ (Coupland, 2004 : 249)). Les actes de stylisation sont des réalisations emphatiques, voire hyperboliques (*op.cit.* : 253), dont la dimension caricaturale est généralement assumée par leur interprète.

Pourquoi les spectateurs n'ont-ils pas su voir ce choix d'interprétation proposé par Benoît Magimel ? Dans les extraits d'entretiens relayés par la presse, il apparaît que certains d'entre eux ont évalué l'accent comme un échec d'interprétation :

Un coup, il a un accent du Sud-Est, un coup du Sud-Ouest et parfois des relents parisiens reviennent. Pourquoi personne ne lui a dit que ça n'allait pas ? (Amandine Schmitt, *Télé Obs*, 6 mai 2016)

« Je vais t'arracher Marseille des mains et tu finiras tout seul sans rien », tonne Benoît Magimel la mèche dans les yeux, l'accent (c'est selon) toulousain ou marseillais. (*Le Figaro*, 7 mai 2016)

D'autres ont dénoncé un acte d'appropriation culturelle :

Il n'y a rien de pire qu'un Parisien qui prend l'accent marseillais (Amandine Schmitt, *Télé Obs*, 6 mai 2016)

Dans de nombreux cas, ce que ces articles mettent en relief est l'indignation des Marseillais :

Marseille avec Depardieu indigné la Toile et les Marseillais. (s.n., *Le Figaro*, 7 mai 2016)

À la première réplique longue de Benoît Magimel, des cris d'orfraie retentissent devant l'accent aléatoire de l'acteur. « Abusé ! », « Scandaleux ! », « C'est pas possible ! ». (Amandine Schmitt, *Télé Obs*, 6 mai 2016)

Dans le sens où, pour Coupland (2001 : 350), « stylisation brings into play stereotype semiotic and ideological values associated with other groups »²², et considérant l'impact des traits largement négatifs indexés par cette performance d'accent, on pourrait se demander si les spectateurs auraient reçu l'interprétation de Magimel de manière favorable si elle avait été associée à des caractéristiques positives.

Ce qui demeure au final est le malaise ressenti lorsqu'un accent qui est joué est perçu comme tel et perd alors en *crédibilité*. Mais notons également la mesure de subjectivité qui entre dans ce sentiment qui est aussi fonction de la volonté du spectateur de *se prendre au jeu* (ce qui a été théorisé en anglais sous les termes de « *willing suspension of disbelief* »), et ainsi d'accorder une légitimité à l'interprète.

À ce point de notre étude, restent ainsi non résolues les questions suivantes :

- Pourquoi la performance de Magimel n'est-elle pas reçue comme un exercice de stylisation ? Alors qu'il s'agit de l'interprétation d'un acte de tromperie (donc un « faux » accent légitime), pourquoi est-elle prise au premier degré, comme une supercherie ?

²¹ « Les énoncés stylisés sont des moments bornés dans lesquels les voix d'autres individus sont exposées et mises en scène pour un effet sociolinguistique localisé et créatif. »

²² « La stylisation met en jeu une sémantique du stéréotype et des valeurs idéologiques associées aux autres groupes. »

Présentant aussi la performance d'accent comme un acte choisi, cette interprétation remettrait ainsi en question les présupposés qui essentialisent l'accent (montré comme subi par ceux/celles qui le portent). Ou perpétue-t-elle au contraire un linguicisme dominant ou une forme de glottophobie (Blanchet, 2016) dans la mesure où elle présente des stéréotypes traditionnellement liés aux accents (stéréotypes de classe) et au genre (personnages secondaires) dans une tradition de stigmatisation et de ridiculisation des accents marseillais ?

Par ailleurs, afin de bien saisir la dimension des enjeux s'opposant sur ces terrains de tension, il est utile de revenir à la notion de marché linguistique, concept mis en place par Bourdieu (1982) et dont Costa (2015) développe les implications vis-à-vis des langues minoritaires :

*Beyond discourses, individuals are constantly evaluated on the linguistic markets in which they take part through the evaluation of their linguistic products. The price of minority languages (or the symbolic rewards for using such languages) is usually very low on unified linguistic markets, but they may receive a higher price on niche markets where they can index a sense of community, solidarity or authenticity.*²³ (Costa, 2015 : 129)

Il faut ainsi s'interroger en termes de prix, mais également sur ce qui est gagné quand un accent est échangé sur un marché médiatique, et possiblement sur ce qui est perdu quand cet accent est approprié par un locuteur extérieur à la communauté linguistique.

C'est dès lors qu'il faut prendre en compte le cadre sociolinguistique et glottopolitique, tout comme l'historique des idéologies vis-à-vis de cette variété.

Axe sociolinguistique

Ambiguïté et ambivalence de l'accent marseillais

Quand on s'intéresse aux représentations sociolinguistiques, l'accent marseillais peut être abordé à différents niveaux. Au niveau national, en tant qu'accent « du sud », il est principalement qualifié de « chantant », « ensoleillé », sympathique, souriant, si l'on en croit les discours épilinguistiques les plus courants ; il se situe ainsi au sommet de la hiérarchie des « français enchantés » auxquels De Robillard (2003) oppose le français « sans saveur de la norme ». Il génère donc plutôt des attitudes positives, dans la mesure où, comme le montre l'étude de Kuiper (2005 : 36), le français parlé en Provence est classé comme « le plus plaisant ». Cependant, à force d'évoquer les vacances, le farniente, le pastis et les parties de pétanque au soleil, il est également perçu comme « pas sérieux » et peut faire l'objet d'une véritable discrimination, notamment à l'emploi (Gasquet-Cyrus, 2012). À différentes échelles (nationale, régionale, locale), ce même accent peut tout aussi bien être associé à des représentations beaucoup plus négatives, et même être perçu comme vulgaire : il faut donc être vigilant à cette ambivalence et ne pas enfermer l'accent marseillais dans un seul cliché.

Les accents de Marseille

L'étiquette « accent marseillais » masque en fait une pluralité d'accents perçus comme différents, que ce soit en fonction de traits linguistiques ou de catégorisations

²³ « Au-delà de leurs discours, les individus sont constamment évalués sur les marchés linguistiques auxquels ils participent à travers l'évaluation de leurs produits linguistiques. Le prix des langues minoritaires (ou les compensations symboliques pour les usages de telles langues) est habituellement très faible sur des marchés linguistiques unifiés, mais il est possible qu'elles reçoivent un prix plus élevé sur des marchés de niche où elles peuvent indexer un sentiment d'appartenance à la communauté, de solidarité et d'authenticité » (Costa, 2015 : 129).

sociolinguistiques. Plus précisément, trois « accents de Marseille » (Binisti et Gasquet-Cyrus, 2003) émergent des enquêtes et des discours : (i) un accent dit « des quartiers » ou « des quartiers Nord », essentiellement attribué aux jeunes et aux jeunes adultes issus des quartiers populaires de Marseille (en particulier d'origine maghrébine mais pas seulement) ; (ii) un accent dit « de la bourgeoisie marseillaise » qui serait un accent « provençal » moins « marqué » (ou plus masqué) que (iii) un accent marseillais populaire, dit « traditionnel » ou « des vieux Marseillais », considéré comme « le vrai accent marseillais », donc comme authentique.

C'est donc entre ces trois polarités qu'oscillent les discours et les références identitaires dans le contexte sociolinguistique local. Et les Marseillais – anonymes ou personnages publics – sont évalués en fonction de leur loyauté (ou non) à ces accents, et de leur faculté à en jouer.

Prenons le cas de la députée Marie-Arlette Carlotti, dont une émission de télévision (*Le petit journal*, Canal +), à travers la diffusion de deux séquences juxtaposées, a mis en avant deux façons de parler en fonction de l'auditoire et du contexte : un accent « standard » (ou « parisien ») sur le plateau de la chaîne d'information LCI, où elle intervenait alors en tant que ministre, et un accent « marseillais » le lendemain, sur un plateau télé en compagnie du groupe de rap marseillais IAM²⁴. Alors qu'elles pourraient être perçues comme des adaptations au contexte ou des formes de convergence (Giles, Coupland et Coupland 1991), ces performances sont considérées comme des formes de reniement de l'identité marseillaise, de trahison ou, c'est le titre de la vidéo précédemment évoquée, de « schizophrénie ».

Un autre exemple, fourni par le maire de Marseille, offre un parallèle pertinent avec l'interprétation de Magimel. Maire depuis 1995, Jean-Claude Gaudin est connu pour son accent marseillais, souvent imité par les humoristes nationaux. Cependant, des archives montrent qu'à une autre époque de sa carrière, à l'Assemblée nationale, il aurait eu lui aussi « moins d'accent »²⁵. Le taxer de populisme, comme c'est le cas du personnage de Lucas Barrès, serait une interprétation douteuse car, aujourd'hui, il est difficile d'affirmer qu'il joue de son accent pour séduire les électeurs locaux²⁶ dans la mesure où lors de ses différentes interventions, publiques ou privées, il s'exprime peu ou prou de la même façon : *avec accent*.

Accent marseillais et authenticité

En 2017, la question de l'authenticité liée à l'identité marseillaise a été reposée dans un contexte politique différent : lors des élections législatives s'affrontaient le Marseillais Patrick Mennucci (Parti socialiste), bien connu lui aussi pour son accent marseillais, et Jean-Luc Mélenchon (La France Insoumise), ayant vécu la majeure partie de sa vie dans la partie nord et est de la France. Dans une joute verbale par médias interposés, Mélenchon a tenté de montrer son ancrage local (alors qu'il avait l'étiquette de « parachuté » dans cette circonscription électorale de Marseille) en affirmant : « Je ne viens pas pour contrarier monsieur Mennucci que je connais très bien et à qui j'offrirai, le moment venu, une bouillabaisse²⁷ » Mais Patrick Mennucci, pour dénier l'authenticité de son adversaire, lui a répliqué : « Il va repartir à Paris et sa bouillabaisse, il se la mangera tout seul [...]. Il a dit

²⁴ « MA Carlotti marseillaise schizophrène assimilée par Paris » ; <https://www.youtube.com/watch?v=d0SrZvhG7R8>

²⁵ Séquences disponibles dans une vidéo diffusée sous le lien <https://www.dailymotion.com/video/x15grjb>

²⁶ Ce qu'il a réfuté dans un entretien diffusé le 20/05/18 à l'occasion d'une émission consacrée à l'accent marseillais, « Dimanche en politique » sur France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur ; <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/dimanche-politique-provence-alpes>, tout en avouant dans une autre vidéo diffusée sur la page Facebook de francetvinfo : « on en joue un peu de l'accent c'est vrai » <https://www.facebook.com/franceinfovideo/videos/19accent-marseillais-en-voie-d-extinction/2036415543264189/>

²⁷ Propos extraits d'une interview radiophonique et télévisée, et recueillis sur France Bleu Provence, mai 2017.

qu'il allait m'offrir une bouillabaisse, c'est juste la démonstration qu'il n'a rien compris, parce que la bouillabaisse, c'est un plat de touristes à Marseille. Les Marseillais n'en mangent quasiment jamais. ».

Cette séquence de la vie politique réelle rappelle avec un certain parallélisme trois scènes de la pièce *Fanny* de Pagnol (mais qui ne figurent pas dans le film du même nom). Dans la scène 5 de l'acte I, entre un homme « déguisé » comme un Marseillais de carte postale, et Pagnol ajoute dans la didascalie : « *Il parle avec un extraordinaire accent de Marseille* » ; autrement dit, son accent, forcé, ne sonne pas comme authentique, ce qui donne des répliques comme :

Le gros homme – Hé biengue, mademoiselle Fanylle, est-ce que votre mère n'est pas ici ?

Fanny – Non, monsieur. Elle vient de partir à la poissonnerie.

Le gros homme – A la poissonnerille ? Ô bagasse tron de l'air ! Tron de l'air de bagasse ! Vous seriez bien aimable de lui dire qu'elle n'oublille pas ma bouillabaisse de chaque jour, ni mes coquillages, bagasse ! Moi, c'est mon régime : le matin, des coquillages. À midi, la bouillabaisse. Le soir, l'aïoli. N'oubliez pas, mademoiselle Fanylle !

La transcription de Pagnol, bricolée pour l'œil, montre l'exagération de l'accent (Gasquet-Cyrus, 2013), et face à ce personnage qui en rajoute, tous les personnages marseillais « se regardent, ahuris » lorsqu'il sort de scène. À la scène suivante, le capitaine Escartefigue demande : « Mais qu'est-ce que c'est que ce fada ? » César (interprété par Raimu) répond : « C'est un Parisien, peuchère. Je crois qu'il veut se présenter aux élections »²⁸. Seul le Lyonnais Monsieur Brun, le croyait Marseillais, en affirmant notamment : « tout le monde croit que les Marseillais [...] se nourrissent de bouillabaisse et d'aïoli ». César réplique alors : « Eh bien, Monsieur Brun, à Marseille, on ne dit jamais bagasse, on ne porte pas la barbe à deux pointes, on ne mange pas très souvent d'aïoli »... ou de *bouillabaisse*, ajouterait Patrick Mennucci à l'encontre de ce « parisien » venu se présenter aux élections, alors qu'il ne possède pas les codes culturels locaux.

La « mauvaise » imitation de l'accent marseillais (doublée d'une volonté pour des « étrangers » de se faire passer pour d'authentiques Marseillais) est un topos qui remonte au moins au XIX^e siècle :

Depuis quelque temps surtout on contrefait beaucoup le Marseillais à Paris. Marseille est à Paris ce que l'Irlande est pour l'Angleterre. On a fait une farce intitulée le Marseillais à Paris, comme on a fait en Angleterre l'Irishman in London. Levassor²⁹ a achevé de nous rendre très comiques et très bêtes. Nous disons tous bagasso et trou de ler ; nous disons tous : Si Paris avait la Canebière, il serait un petit Marseille. (Méry, 1928 [1860] : 41-42)

Depuis les années 1980, c'est la *contrefaçon* de l'accent marseillais/provençal dans des publicités télévisées ou radiophoniques qui irrite nombre de Marseillais/Provençaux (sujet fréquent dans les conversations, sur les radios, dans la presse, les réseaux sociaux, etc.), surtout que les produits vantés avec un accent « du sud » correspondent au cliché « ensoleillé » qui contribue au maintien du stéréotype : lessives à la lavande, huile d'olive, etc. (Boyer 1989, 1991). Ces imitations à la limite de la moquerie (ou carrément perçues comme telles) vont au-delà des performances artistiques ou médiatiques : elles font partie des

²⁸ Quelques traductions des mots locaux employés : *bagasse* : vieille interjection, déjà désuète à l'époque de Pagnol ; *tron de l'air* : interjection (la construction *tron de l'air de bagasse* est tout à fait improbable et marque donc une méconnaissance de la syntaxe locale par le personnage) ; *fada* : « fou » ; *peuchère* : « le pauvre ».

²⁹ Pierre Levassor (1808-1870) était un acteur comique qui, dans les années 1830, imitait sur scène les Marseillais et les Gascons.

discours de discrimination en circulation sur les accents en général, et sur les accents du Sud en particulier (voir le documentaire *Avec ou sans accent* réalisé par Vincent Desombre en 2016³⁰).

Authenticité, purisme et hygiène verbale

L'imitation caricaturale d'un accent posé comme authentique est souvent perçue comme une offense à Marseille, comme nous venons de le voir et comme le corroborent de nombreuses discussions auxquelles nous avons pu assister. Cependant, les configurations sociolinguistiques plus récentes amènent à revoir ce rapport à l'accent de plus près, notamment vis-à-vis des nouveaux résidents.

En effet, depuis les années 2000, Marseille accueille de nouveaux habitants au profil socioéconomique particulier : des cadres supérieurs ou des représentants de la petite et moyenne bourgeoisie, plutôt diplômés, et attirés par « l'authenticité », le cosmopolitisme, et le mode de vie méditerranéen local, tout en conservant un lien avec le global, de par leur position d'agents assez mobiles, ayant déjà résidé ou voyagé dans d'autres grandes villes de France ou d'autres pays. Acteurs d'un processus en cours (mais contesté) de gentrification des quartiers populaires, ceux que l'on classe parfois dans la catégorie émergente des « néo-Marseillais » font l'objet d'une attention toute particulière, notamment au niveau de leur comportement sociolinguistique (Trimaille et Gasquet-Cyrus, 2013 ; Gasquet-Cyrus et Trimaille, 2017).

Porteurs d'une variété de français standard ou nivelée (en raison justement de leur mobilité, qui a souvent estompé toute trace d'un accent régional marqué), ils sont confrontés à des usages locaux parfois bien différenciés aux niveaux prosodique, phonologique et lexical notamment. Les contacts entre ces variétés montrent à la fois une potentielle accommodation (Giles, Coupland et Coupland, 1991) des Marseillais à la variété plus standard (dans certains contextes), mais aussi, pour les nouveaux résidents, des convergences vers le français local, à travers des changements localisés.

Il est encore trop tôt pour savoir de quel côté la « balance sociolinguistique » va pencher (les nouveaux venus vont-ils imposer une norme aux locaux, ou bien vont-ils, pour s'intégrer, adopter les normes endogènes ?). Cependant, dans les discours de certains Marseillais, les usages des nouveaux venus sont parfois dénigrés, lorsqu'on les assimile par exemple à des « Parisiens », catégorie stéréotypée exhibée comme repoussoir et comme cible facile pour la construction d'un discours identitaire local.

De telles critiques se trouvent condensées dans les commentaires suscités par un article publié sur le site Internet de *La Provence*, « Marseille a-t-elle perdu son accent ? »³¹. Les discours des lecteurs pointent du doigt l'arrivée d'une nouvelle population (vécue sur le mode de « l'invasion ») qui serait en train de mettre en péril l'identité marseillaise, dont son accent : « avec la venue des Parigots, l'accent marseillais fout le camp... bientôt, Marseille sera une ville quelconque... » ; « dans la rue, on entend plus de parigot que de marseillais ». Les différences linguistiques (réelles ou perçues) sont énoncées en termes de conflit et de rapports de domination : « tout ce qu'on voit en centre-ville ce sont les nouveaux arrivants qui se prennent pour des Marseillais alors qu'ils ne sont là que depuis quelques années et viennent donner des leçons, Marseille n'est plus Marseille » ; « On devrait obliger les Néo-Marseillais à suivre des cours d'accents ». Et lorsque ces nouveaux venus utilisent des traits locaux, on leur dénie toute légitimité au nom d'une certaine authenticité : « ce nouveau parler, c'est du parler pour les bobos, nouvellement installés qui pensent “faire” marseillais et les touristes ».

³⁰ Disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=qO1QNSOm07c>

³¹ www.laprovence.com/article/a-la-une/marseille-a-t-elle-perdu-son-accent (accès mai 2018)

Ces discours (et de nombreux autres entendus au gré de conversations informelles) participent d'une forme de purisme ou d'hygiène verbale (Cameron, 1995), avec pour objectif de bien délimiter des formes vécues comme légitimes et authentiques afin de les isoler de toute atteinte extérieure, et de dénier toute légitimité à celles et ceux qui oseraient essayer d'en faire usage : finalement, les récriminations au sujet des nouveaux résidents de la ville sont en partie de même nature que les critiques adressées à l'acteur Benoît Magimel : sans légitimité accordée par les discours de la communauté, toute performance, quotidienne ou artistique, se voit mesurée à l'aune d'un accent marseillais supposé homogène et authentique, et parfois rejetée.

Conclusions

Dans les médias, les accents commodifiés sont des raccourcis sémantiques et les stratégies mises en place sont non seulement réductrices, mais contribuent à subordonner ces identités tout en les commodifiant. Les ressources symboliques utilisées s'articulent dans un cadre hégémonique (Hill, 2009) : une hégémonie du standard, la variété favorisée dans les médias, la variété par défaut, faisant de toute autre variété, une variété marquée, *exotique* et indexant des associations sémantiques potentiellement négatives.

Dans les cas de mises en scène de variétés langagières, les traits utilisés pour interpréter des accents sont souvent agencés, combinés, dans un exercice de construction d'authenticité. Ils peuvent également être évalués afin de permettre à un auditoire de distinguer l'expert du novice, le locuteur légitime de l'usurpateur (c'est-à-dire celui ou celle qui essaie de *passer pour*) :

*The range of features that can be employed in identity work in order to produce authenticity can be wide and include a number of different, and sometimes very elaborate semiotic means. However, in actual practice the features that produce recognisable identities can be reduced to a very limited set, and here we encounter something that can be called 'dosing'.*³² (Blommaert et Varis, 2011: 6)

Dans la série *Marseille*, Benoît Magimel interprète un usurpateur qui essaie de se faire passer pour quelqu'un qu'il n'est pas : un Marseillais du peuple – performance ignorée des spectateurs. Ici, ce n'est pas tant la compétence langagière qui est évaluée que la loyauté du locuteur (dans ce cas, l'acteur davantage que le personnage) envers un groupe identitaire de référence, et sa légitimité à parler avec un accent.

Les commentaires des spectateurs montrent ainsi une vue réduite de la variation, celle-ci étant perçue comme une déviation :

- l'acteur qui « prend » un accent est coupable d'appropriation culturelle (à l'inverse l'acteur marseillais qui le « perd » peut être considéré comme un « traître »),
- l'individu qui en varie est au mieux inconstant (Magimel « change d'accent comme de chemise », *Télérama*), au pire un.e hypocrite ou un.e opportuniste (voir les critiques discutées plus haut sur les hommes et femmes politiques).

Comme nous l'avons montré dans cet article, un travail sur les mises en scène d'accent ne doit pas ignorer un cadre sociétal plus large, en particulier celui de la stigmatisation des accents et de ceux/celles qui sont désigné.e.s comme « ayant un accent » : le riche cadre sociolinguistique de Marseille en atteste.

³² « La variété de traits qui peuvent être employés dans le travail identitaire dans le but de produire de l'authenticité est large et inclut un nombre de ressources sémiotiques différentes et parfois élaborées. Toutefois, dans les pratiques actuelles, les traits qui produisent des identités reconnaissables sont réduits à une part limitée, et dans ce cas, nous avons à faire à quelque chose qui pourrait être appelé "dosage". »

Au-delà du cliché ambivalent (plaisant/vulgaire), au niveau national, de l'accent marseillais ensoleillé et jovial, la ville est traversée par plusieurs variétés, plusieurs accents qui peuvent s'opposer les uns aux autres et qui, à partir de quelques spécificités linguistiques et (surtout) de représentations contrastées, polarisent des sentiments d'appartenance à tel milieu social, culturel, générationnel de la ville. Avoir tel accent, c'est être tel type de Marseillais.e, avec tout ce que cela suppose de relations de pouvoir, de ségrégation, de conflit, etc. L'accent de la bourgeoisie marseillaise est souvent tourné en dérision en raison du supposé snobisme de ceux qui l'utilisent ; l'accent « des quartiers » est facilement associé à une identité maghrébine qui fait l'objet (comme à l'échelle nationale) de fortes discriminations ; quant à l'accent « populaire », il est parfois moqué aussi, jugé trop comique ou trop vulgaire. Toutefois, cette pluralité et ces tensions disparaissent sous l'illusion d'une apparente homogénéité lorsqu'il s'agit d'ériger un « authentique accent marseillais » face à une tentative de dépossession extérieure – en tout cas jugée comme telle. Toute interprétation de « l'accent marseillais » peut être suspectée d'être mal réalisée (sur des aspects prosodiques, phonétiques, syntaxiques, lexicaux...), illégitime ou bien la marque d'une trahison envers l'accent supposé authentique.

À défaut d'avoir réussi à interpréter l'accent marseillais, Benoît Magimel a, selon ses dires, essayé de littéralement « jouer » ce qui se produit sur la scène politique, à Marseille (mais aussi dans d'autres sphères, partout ailleurs). Dans leurs interactions quotidiennes, les sujets utilisent les ressources langagières que constituent les accents avec un certain sens de la nuance, un certain *dosage* (cf. supra, Blommaert et Varis, 2011), pour produire des effets de *style*, qu'il s'agisse d'exhiber par l'exagération l'appartenance à un groupe, de camoufler au contraire une association qui serait jugée honteuse en essayant de « perdre l'accent », ou bien tout simplement de converger en fonction de l'auditoire, des enjeux, du contexte, etc. L'absence de reconnaissance de la proposition artistique et sociolinguistique de Benoît Magimel ne repose donc pas seulement sur la performance de l'accent, mais aussi sur les enjeux identitaires portés par les accents.

Pour finir, si un bref regard au titre des articles constituant le corpus étudié montre aussi à quel point les médias se sont autonourris de l'information diffusée autour de la série, rappelant le phénomène de « circulation circulaire de l'information » dénoncée par Bourdieu (1996 : 22), la rétroaction immédiate que permettent les nouveaux médias donne aussi aux participants la possibilité de commenter l'information donnée par les médias et d'échanger leurs vues, éventuellement de les négocier, créant ainsi de nouveaux sites de résistance face aux micro-hégémonies médiatiques. Alors que le magazine *Les Inrockuptibles* signalait à quel point la série aurait bénéficié du « mauvais buzz » en profitant d'un phénomène de « hate-watching » (phénomène qui voudrait que le/la spectateur-spectatrice se délecte d'une émission ou série qu'il/elle méprise), on pourrait se demander dans quelle mesure ces critiques ont eu des répercussions sur le jeu des acteurs dans la saison 2 de *Marseille*. Lors de son lancement, le producteur de la série s'était justifié en ces mots, jouant la carte économique davantage que culturelle :

L'histoire, la carte postale méditerranéenne et les acteurs ont embarqué le grand public (...). La fascination de la planète pour la Provence et pour le jeu d'acteur de Depardieu a porté le titre parmi les blockbusters de Netflix (...). Il était destiné à conquérir des abonnés en France, or il a largement dépassé les frontières de l'Europe. (Pascal Breton, *Les Échos*, 9 janvier 2017)³³

Il est indéniable que, du point de vue de l'accent, l'impact a été notable puisque les épisodes diffusés en 2017 mettaient en scène un Benoît Magimel qui avait plus ou moins

³³ https://www.lesechos.fr/09/01/2017/lesechos.fr/0211674450430_netflix-lance-la-saison-2-de---marseille--.htm#3DMix3Omlejz8G4m.99

abandonné l'accent et des voix marseillaises nettement limitées. Mais le feuilleton était loin d'être clos car lorsque la production de la série annonçait qu'une troisième saison de la série n'aurait finalement pas lieu, le journal *La Provence* liait cet échec aux critiques largement diffusées par les médias³⁴, continuant ainsi de montrer une dialectique du local et du global où se télescopent des discours identitaires situés et des enjeux économiques internationaux.

Marseille (2016) – un corpus d'articles de presse et sites médiatiques

France

20 minutes

« La série "Marseille" raillée sur les réseaux sociaux pour ses dialogues (trop) crus », W.P., 10 mai 2016

<https://www.20minutes.fr/insolite/1842875-20160510-serie-marseille-railee-reseaux-sociaux-dialogues-trop-crus>

BFM TV

« Le scénariste de la série Marseille "effondré" par les critiques », M.R., 4 mai 2016

<http://people.bfmtv.com/series/le-scenariste-de-marseille-effondre-par-les-critiques-971768.html>

Europe 1

« La série Marseille, un House of Cards "avé" l'accent? », Gabriel Vedrenne, 5 mai 2016

<http://www.europe1.fr/economie/5-choses-a-savoir-sur-la-serie-marseille-de-netflix-2737387>

France Bleu

« "Marseille" : clichés ou vérités ? On décortique la série », Anne Jocteur Monrozier, 12 mai 2016

<https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/cliches-ou-verites-decortique-la-serie-marseille-1462803266>

Grazia

« Revue de tweets : alors, c'est comment "Marseille", la première série de Netflix made in France ? », Jordane Guignon, 6 mai 2016

<https://www.grazia.fr/culture/series-television/revue-de-tweets-alors-c-est-comment-marseille-la-premiere-serie-netflix-made-in-france-813907>

La Provence

« Série Marseille – Benoît Magimel : "En politique, on couche beaucoup" », Marie-Ève Barbier, 23 avril 2016

<https://www.laprovence.com/article/sorties-loisirs/3899156/benoit-magimel-en-politique-on-couche-beaucoup.html>

LCI

« Marseille renouvelée pour une saison 2 par Netflix », Metronews, 6 juin 2016

³⁴ <https://www.laprovence.com/article/sorties-loisirs/4959716/pourquoi-netflix-lache-marseille.html>

<https://www.lci.fr/tele/marseille-renouvelee-pour-une-saison-2-par-netflix-1512414.html>

Libération

« “Marseille”, salut, moi c’est nanar ! », Didier Péron et Stéphanie Harounyan correspondante à Marseille, 5 mai 2016

Le Figaro

« Marseille avec Depardieu indigne la Toile et les Marseillais », s.n., 5 mai 2016 [consulté en septembre 2018]

<http://www.lefigaro.fr/cinema/2016/05/07/03002-20160507ARTFIG00039--marseille-avec-depardieu-indigne-la-toile-et-les-marseillais.php>

Le Monde

« Marseille – Et soudain, c’est le drame », Le monde des séries, blogue, Pierre Sérisier, 5 mai 2016

<http://seriestv.blog.lemonde.fr/2016/04/28/marseille-et-soudain-cest-le-drame/>

Les Inrockuptibles

« Pourquoi le mauvais buzz autour de "Marseille" a servi Netflix », Marie Turcan, 10 juin 2016

<https://www.lesinrocks.com/2016/06/10/series/mauvais-buzz-autour-de-marseille-a-servi-netflix-2-11844190/>

M Magazine du Monde

« Netflix : comment Marseille a dit oui », Lisa Vignoli, 6 mai 2016

Nouvel Obs

« On a vu Marseille avec des Marseillais. Et ils ne sont pas convaincus non plus », Amandine Schmitt, 6 mai 2016

<https://teleobs.nouvelobs.com/series/20160506.OBS9959/on-a-vu-marseille-avec-des-marseillais-et-ils-ne-sont-pas-convaincus-non-plus.html>

Télé Loisirs

« Benoît Magimel (Marseille) : “Faire une série est un engagement beaucoup plus lourd” », Philippe Husson, 12 mai 2016

<https://www.programme-tv.net/news/series-tv/85100-benoit-magimel-marseille-sur-netflix-tf1-faire-une-serie-est-un-engagement-beaucoup-plus-lourd/>

« Exclu : Netflix commande une deuxième saison de Marseille », Philippe Husson, 6 juin 2016

<http://www.programme-tv.net/news/series-tv/87477-exclu-netflix-commande-une-deuxieme-saison-de-marseille/>

Télérama

« Carton rouge pour Marseille, le premier navet maison de Netflix », Pierre Langlais, 6 mai 2016. [consulté en septembre 2018]

<http://www.telerama.fr/series-tv/carton-rouge-pour-marseille-la-premiere-serie-francaise-de-netflix,141193.php>

« Aïe, la série “Marseille” se fait aussi flinguer à l’étranger », Jérémie Maire, 6 mai 2016. [consulté en septembre 2018]

<http://www.telerama.fr/series-tv/aie-la-serie-marseille-se-fait-aussi-flinguer-a-l-etranger,142007.php>

Belgique

La Libre

« Mais qu'allait donc faire Netflix à Marseille ? », Karin Tshidimba, 4 mai 2016. [consulté en septembre 2018]

<http://laloidesseries.blogs.lalibre.be/archive/2016/05/03/marseille-serie-netflix-dan-franck-gerard-depardieu.html>

Suisse

Le Temps

« Marseille, événement de Netflix, série déjà vieille », Nicolas Dufour, 5 mai 2016

<https://www.letemps.ch/culture/marseille-evenement-netflix-serie-deja-vieille>

« Marseille, le chef d'œuvre incompris de Netflix, Emilie Jendly, 12 mai 2016

<https://blogs.letemps.ch/emilie-jendly/2016/05/12/marseille-le-chef-doeuvre-incompris-de-netflix/>

Canada

La Presse

« Marseille : autopsie d'un flop », Chantal Guy, 14 mai 2016

<http://www.lapresse.ca/arts/television/201605/13/01-4981360-marseille-autopsie-dun-flop.php>

Journal de Montréal

« Marseille, c'est nul ! », Sophie Durocher, 13 mai 2016

<http://www.journaldemontreal.com/2016/05/13/marseille-cest-nul>

États-Unis

« Netflix's "Marseille" Bow Underwhelms in France », Emilio Moyorga, 5 mai 2016

<http://variety.com/2016/tv/global/netflix-marseille-reed-hastings-ted-sarandos-1201767101/>

Bibliographie

BAZIN André, 1985 [1958], *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Cerf 7e Art.

BINISTI Nathalie et Médéric GASQUET-CYRUS, 2003, « Les accents de Marseille », *Cahiers du Français contemporain* 8, Lyon, ENS Editions, pp. 107-129.

BLANCHET Philippe, 2016, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, coll. Petite Encyclopédie critique.

BLOMMAERT Jan et Piia VARIS, 2011, « Enough is enough: The heuristics of authenticity in superdiversity », *Tilburg Papers in Culture Studies* 2, Tilburg, Tilburg University.

BLUMENFELD Robert, 2002, *Accents : A Manual for Actors*, New York, Limelight Editions.

- BOUGHTON Zoe, 2006, « When perception isn't reality : Accent identification and perceptual dialectology in French », *Journal of French Language Studies*, n°16, pp. 277-304.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU Pierre, 1996, *Sur la télévision*, Paris, Raison d'agir Éditions.
- BOYER Henri, 1989, « Petit écran et représentations collectives », *Le français dans le monde*, n°222, pp. 66-69.
- BOYER Henri, 1991, *Langues en conflit. Etudes sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- CAMERON Deborah, 1995, *Verbal Hygiene*, London, Routledge.
- COSTA James, 2015, « New speakers, new language : on being a legitimate speaker of a minority language in Provence », *International Journal of the Sociology of Language*, n°231, pp. 127-145.
- COUPLAND Nikolas, 2001, « Dialect stylization in radio talk », *Language in Society*, n°30(3), pp. 345-375.
- COUPLAND Nikolas, 2004, « Stylised deception », dans Adam Jaworski, Nikolas Coupland and Dariusz Galasinski (dir.), *Metalanguage : Social and Ideological Perspectives*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 249-274.
- CULPEPER Jonathan, 2001, *Language and Characterisation : People in Plays and Other Texts*, Harlow (Royaume-Uni), Longman.
- ECKERT Penelope, 2008, « Variation and the indexical field », *Journal of Sociolinguistics*, n°12, pp. 453-476.
- FAIRCLOUGH Norman, 1995, *Critical Discourse Analysis*, Harlow (Royaume-Uni), Longman.
- GAL Susan et Judith IRVINE, 1995, « The boundaries of languages and disciplines : How ideologies construct difference », *Social Research*, n°62(4), pp. 967-1001.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques », dans C. Trimaille et J.-M. Eloy (éds), *Idéologies linguistiques et discriminations*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n°6, Paris, L'Harmattan, pp. 227-245.
- GASQUET-CYRUS Médéric et Cyril TRIMAILLE, 2017, « Etre néo quelque part : la gentrification à Marseille et ses implications sociolinguistiques », *Langage et société*, n°162, pp. 81-105.
- GILES Howard, Nikolas COUPLAND et Justine COUPLAND, 1991, Accommodation theory: Communication, context, and conséquence, dans Howard Giles, Justine Coupland, & Nikolas Coupland (Eds.), *Studies in emotion and social interaction. Contexts of accommodation: Developments in applied sociolinguistics*, New York, Cambridge University Press / Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 1-68.
- HERMAN Lewis et Marguerite Shalett HERMAN, 1997, *Foreign Dialects : A Manual for Actors, Directors, and Writers*, New York, London, Routledge.
- HILL Jane H., 2009, « On using semiotic resources in a racist world : A commentary », dans Angela Reyes and Adrienne Lo (dir.), *Beyond Yellow English : Toward a Linguistic Anthropology of Asian Pacific America*, Oxford, Oxford University Press, pp. 84-89.
- JAFFE Alexandra 2011, « Sociolinguistic diversity in mainstream media: authenticity, authority and processes of mediation and mediatization », *Language and Politics*, n°10 (4), pp. 562-586.
- KELLY-HOLMES Helen et Tommaso MILANI, 2013, *Thematising Multilingualism in the Media*, Amsterdam, John Benjamins.

- KOZLOFF Sarah, 2000, *Overhearing Film Dialogue*, Berkeley, CA, University of California Press.
- KUIPER Lawrence, 2005, « Perception is reality: Parisian and Provençal perceptions of regional varieties of French », *Journal of Sociolinguistics*, n°9/1, pp. 28-52.
- LE BRETON David, 2011, *Éclats de voix : Une anthropologie des voix*, Paris, Editions Métailié, Traversées.
- LE DOUARON Michelle, 1983, *Etude sociolinguistique et phonétique des parlers méridionaux*, thèse, Aix-en-Provence.
- LIPPI-GREEN Rosina, 2012 [1997], *English with an accent : Language, ideology and discrimination in the United States*, London New York, Routledge.
- MERY Joseph, 1928 [1860], *Marseille et les Marseillais*, Marseille.
- MILDONIAN Laurence, 2012, « Marseille, sois belle et tais-toi ? », *Marseille L'Hebdo*, n°586.
- PERALDI Michel et Michel SAMSON, 2006, *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte.
- PLANCHENAULT Gaëlle, 2015, *Voices in the Media : Performing French Linguistic Otherness*, London, Bloomsbury.
- PLANCHENAULT Gaëlle, 2017, « Doing dialects in dialogues : Regional, social and ethnic variation in fiction », dans Andreas H. Jucker and Miriam A. Locher (dir.), *Pragmatics of Fiction (Handbooks of Pragmatics Series, Vol. 12)*, Berlin, De Gruyter Mouton, pp. 265-296.
- ROBILLARD Didier de, 2003, « Français, variation, représentations : quelques éléments de réflexion », *Cahiers du Français contemporain*, n°8, Lyon, ENS Editions, pp. 35-61.
- ROUX Mathias, 2008, « Vraiment si belle, la vie ? », *Le Monde diplomatique*, décembre.
- SILVERSTEIN Michael, 2003, « Indexical order and the dialectics of sociolinguistic life », *Language & Communication*, n°23 (3-4), pp. 193-229.
- TRIMAILLE Cyril & Médéric GASQUET-CYRUS, 2013, « Sociolinguistic change in the city : Gentrification and its linguistic correlates in Marseille », dans Mari Jones and David Hornsby (eds), *Language and Social Structure in Urban France*, Oxford, Legenda, pp. 132-149.
- WOOLARD Kathryn A., 2008, « 'Why dat now?': Linguistic-anthropological contributions to the explanation of sociolinguistic icons and change », *Journal of Sociolinguistics*, n°12(4), pp. 432-452.

**DIRE (AVEC) L'ACCENT EN FORMATION LINGUISTIQUE
OBLIGATOIRE POUR ADULTES ALLOPHONES
L'ACCENT COMME INDICATEUR D'IDENTITÉ LINGUISTIQUE
ASSIGNÉE, SUBIE OU CHOISIE**

Myriam Dupouy

**Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne
Occidentale**

Mener une recherche sur les représentations de l'accent revient tout d'abord à définir la polysémie de ce mot. Pour ce faire, il est nécessaire de le conceptualiser non pas en tant que phénomène partiellement ou totalement figé et hermétique (l'accent selon la phonétique/phonologie, la dialectologie, la didactique des langues-cultures...) mais l'inscrire dans un paradigme plus global. Ainsi, dans ma recherche doctorale¹ (Dupouy, 2018), j'envisage l'accent comme étant à la fois un terme qui fait partie des usages des locuteurs.trices, et comme un terme fécond représentant un potentiel de recherche en développement. Le périmètre dans lequel s'inscrit le concept d'accent ici renvoie à la fois à la spécificité du terrain de la formation linguistique pour adultes allophones et aux travaux récents (Baratta, 2016 ; Boyer, 2015 ; Candea & Trimaille, 2015 ; Gasquet-Cyrus, 2010, 2012 ; Levis & Moyer, 2014 ; Lippi-Green, 2012), dont la définition proposée par Moyer :

All of these points underscore the salience of accent on multiple levels. In purely linguistic term it delivers semantic content ; at the level of discourse it controls the flow of interaction and signals our communicative intentions ; socially and psychologically it situates the speaker in terms of group belonging and affirms personal identity and stance in an immediate way. The following definition reflects these complexities :

¹ L'enquête s'est déroulée de 2014 à 2016 dans des centres de formation pour adultes labellisés FLI par l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Le public d'apprenants rencontré (au total 152 stagiaires) est constitué d'adultes extra-européens signataires d'un Contrat d'Intégration Républicaine. Lors de l'enquête (dont l'ancrage est qualitatif), j'ai utilisé des questionnaires à visée exploratoire pour les stagiaires et les formateurs, des entretiens (stagiaires et formateurs) et des notes de type ethnographique prises lors de mes nombreuses heures passées en formation (observation participante sur 34 journées puis pratique professionnelle durant neuf mois), l'enregistrement ou la captation filmique n'ayant pas été autorisés au sein des organismes de formation. Le matériau brut de cette enquête se divise donc entre les notes du terrain exploratoire constituant un carnet ethnographique, les questionnaires et les entretiens. Les analyses développées dans la thèse sont construites au fil d'aller-retours entre la théorie et le terrain. Ainsi, les extraits d'entretiens constituent des éléments d'étayage et d'illustration plus que le support de l'analyse elle-même.

*Accent is a set of dynamic segmental and suprasegmental habits that convey linguistic meaning along with social and situational affiliation.*² (Moyer, 2013 : 11).

Le terrain de formation linguistique pour adultes en situation de migration est un lieu de rencontres et d'expression d'idéologies langagières, où les accents sont l'objet de nombreux discours dans lesquels on retrouve les questions liées à l'identité et à la norme, avec la mise en place de mécanismes d'adhésion/tension/discorde. Ces discours relèvent de conceptions emblématiques d'un système de représentations dans lequel se côtoient affirmation de soi, demande d'authenticité et rejet de toute différence par rapport au français standard et donc à un système de normes.

Étudier les discours épilinguistiques relatifs aux accents consiste dans ce travail à :

- considérer l'accent comme empreinte d'une appartenance identitaire (appartenance à un groupe, changement d'appartenance...);
- comprendre l'accent comme marqueur d'un apprentissage en langue ayant un impact sur la progression;
- placer l'accent dans une problématique plus large dans ce que l'on pourrait qualifier de « questions de discrimination » en situation de migration.

Le contexte de l'étude est circonscrit au terrain de la formation linguistique obligatoire pour adultes, c'est-à-dire les organismes de formation labellisés Français Langue d'Intégration (FLI) par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), qui dispensent des contenus linguistiques (entre autres) dans le cadre de la signature d'un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR).

Le public de ces formations est constitué de stagiaires extra-européens, dont l'âge varie de 18 à 60 ans environ, et dont les niveaux de formation et de scolarisation sont hétérogènes. Enfin, le public est, dans son ensemble, largement plurilingue puisque chaque stagiaire rencontré lors de l'enquête possède en moyenne un répertoire langagier d'environ trois à cinq langues.

Les stagiaires sont suivis par des formatrices diplômées de Français Langue Étrangère (FLE) et sont dans l'obligation d'honorer leur prescription linguistique (de 50h à 200h actuellement, de 200h à 400h antérieurement) dont le cadre spécifique est régi par le Référentiel FLI et les contenus thématiques de formation précisés par l'OFII.

La langue française, dans le dispositif institutionnel et politique du FLI, est présentée comme un facteur essentiel (voire premier) de l'intégration en France (principalement dans les domaines professionnel et d'accompagnement des enfants dans leur scolarité), et comme une langue vouée à devenir la langue du quotidien. Il n'est pas (ou peu) question des langues présentes dans les répertoires des stagiaires (alors même que le FLI se réclame du CECRL³), ni même de la diversité de profils des stagiaires et de leurs aspirations. L'absence de prise en

² « Tous ces points soulignent la prépondérance de l'accent à de multiples niveaux. En termes purement linguistiques il transmet du contenu sémantique ; au niveau du discours il contrôle le flux d'interaction et signale nos intentions communicationnelles ; socialement et psychologiquement il situe le locuteur en termes d'appartenance au groupe et affirme l'identité et le positionnement personnel de manière immédiate. La définition suivante reflète ces complexités : l'accent est un ensemble d'habitudes segmentales et suprasegmentales dynamiques qui véhiculent du sens linguistique ainsi que des affiliations sociales et situationnelles » [traduction de l'auteure].

³ CECRL dans lequel la promotion d'une approche plurilingue est présentée comme principe fondamental dès les premières pages, et outillée par le Portfolio européen des langues : « Bien au-delà, l'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. » (Conseil de l'Europe, 2005 : 11).

compte de la variation en français, le rapport présenté comme intrinsèque entre langue et intégration, la volonté de proposer des formations FLI spécifiques et obligatoires (entre autres éléments) ont entraîné de vives critiques de la part de nombreux enseignants chercheurs et acteurs de terrain⁴.

Lors des différentes phases de mon enquête, les discours épilinguistiques produits contenant l'entrée « accent » sont nombreux et variés, permettant à la fois d'illustrer les multiples facettes du terme et de donner à comprendre les domaines évoqués *supra* auxquels ils font référence. Les résultats présentés ci-après inscrivent cette contribution dans une réflexion sur l'articulation des notions d'authenticité, de légitimité, d'appropriation et de transmission. L'agentivité observée des locuteurs-stagiaires invite fortement à repenser les schémas parfois rigides d'un apprentissage perçu comme linéaire, sans résistances et dénué de traces des langues premières et donc d'accent.

Le rapport à la norme monophonique du français via le prisme des accents

Avoir un accent régional dans un pays marqué par une idéologie centralisatrice et monolingue, c'est être enfermé (par ceux qui dénieient avoir un accent) dans une altérité sinon dégradante, du moins folklorique, risible et peu sérieuse. (Gasquet-Cyrus, 2012 : 241).

La catégorisation des accents fait partie d'un processus par lequel les locuteurs sont catégorisés et se catégorisent eux-mêmes, marquant et/ou produisant ainsi une altérité. Cette catégorisation, qui relève de jugements préconstruits et de classifications à priori, peut cependant être mise en contexte afin de saisir les enjeux et tensions qu'elle soulève. Ainsi le rapport aux accents en formation linguistique en France sous-tend un rapport spécifique à l'« idéologie du standard », au monolinguisme (Milroy & Milroy, 1985) et au poids de la norme du français, que l'on pourrait alors d'un point de vue des accents qualifier d'« entité monophonique » pour reprendre les termes de Billiez et Millet (2001) et de Meyer (2011). Le contexte français particulier permet de comprendre en quoi les variations et les perceptions différentes sont considérées comme des déviations et non des composantes du patrimoine linguistique du locuteur.

Éléments sur la norme et le statut du français

Dans l'histoire sociolinguistique de la langue française sur le territoire français, le rapport à la normativité linguistique est particulièrement déterminant et influent. Alors que l'hégémonie de la norme (Boyer, 1991 ; Gardy & Lafont, 1981 ; Marcellesi, 2003) est forte, et que l'appareillage méthodologique du FLI est établi par le biais des politiques linguistiques, il est nécessaire de questionner ce que les représentations des variations linguistiques indiquent des stratifications sociales. En effet, la position idéologique de la France quant à la domination de la langue de la nation est tellement ancrée dans le paysage de l'enseignement/apprentissage qu'il est finalement logique (pour l'État) de l'adapter à la situation particulière du FLI.

La volonté de faire de la langue française une langue de tous les jours, une langue d'intégration, est une situation spécifique qu'il est tout de même possible de rapprocher d'autres situations déjà existantes en France, comme par exemple les rapports problématiques de l'État avec des langues régionales.

⁴ Voir à ce propos la tribune « Flic ? Le français, langue d'une immigration contrôlée » publiée sur Médiapart le 9 novembre 2011 et signée par plus de soixante-dix universitaires.

Le français tel qu'il est décrit dans le Référentiel FLI est à la fois une « langue familière », une « langue d'usage pratique » et une langue destinée « à devenir la langue courante ». Sur notre terrain, le FLI est aussi présenté comme étant une variété permettant de comprendre et de se faire comprendre rapidement et efficacement dans une grande variété de situations, un français commun à tous les citoyens, à rapprocher du domaine du disparitaire⁵ (Le Dû & Le Berre, 1996). Cette construction institutionnelle est indissociable du rapport à la norme, impliquant alors qu'il serait possible de considérer comme déviant et hors-norme de ce qui relève de considérations régionales, socialement non valorisées ou ignorées (domaine du paritaire⁶ (Le Dû & Le Berre, 1996), comme peuvent être considérées les langues constituant le répertoire des personnes issues de la migration. Il ne s'agit pas ici d'assimiler la situation des langues des migrations et celle des langues régionales en France, mais force est de constater que les questions d'accent en formation linguistique (notamment le volet enseignement) sont connectées à la question de la norme et donc de l'acceptabilité des formes liées aux spécificités régionales notamment (Baratta, 2016, 2017).

Le français de référence pour le FLI implique donc une certaine neutralisation des traits marquant une différence vis-à-vis de la norme afin de préserver une langue symbole de l'unité de la France. Cette *bonne langue* constitue alors un point de départ et un objectif pour les stagiaires de la formation FLI.

FLI et vision hégémonique du français

Si la charge symbolique de la langue française « [...] permet alors la reproduction de l'idéologie dominante homogène et affirme la légitimité de la République comme État-nation » (Moïse, 2009 : 237), le FLI, dans une visée d'intégration-assimilation, actualise, alimente et renforce cette vision hégémonique. Les représentations des stagiaires et des formatrices sont donc à mettre en lien avec cette position idéologique particulière. En effet, ce qui est dit des accents peut être interrogé à la lumière du rapport à la variation et donc à la norme.

Cependant, il est difficile de penser le FLI par rapport au standard tel qu'il est envisagé par l'État, alors même que le cadrage évoque une langue du quotidien (registre paritaire). Cette langue du quotidien devrait relever à la fois d'un standard partagé, mais également d'une langue simplifiée, dégagee de certains aspects mineurs aux yeux de l'institution. La langue à enseigner apparaîtrait alors comme une sorte de langue véhiculaire émanant elle-même d'un français institutionnel (registre disparitaire). Ces contradictions touchent un point particulièrement sensible car non explicité : quelle langue enseigner en formation FLI ? La langue neutralisée est mise sur un piédestal dans le Référentiel, pointée comme nécessaire et obligatoire sans qu'il y ait de justification concrète pour les apprenants et formateurs, ni de moyens pédagogiques pour y parvenir. Aucune réflexion officielle ne semble disponible au sujet du statut particulier du français pour les stagiaires, ces derniers venant de zones/pays où la situation sociolinguistique et les places accordées aux variétés sont souvent distinctes du schéma français centraliste.

Les traits régionaux et/ou étrangers semblent indésirables dans l'enseignement du FLI tant la volonté affichée relève d'un schéma de langue unique. Ce rejet peut s'exprimer par le fait de ne pas vouloir accorder de place aux langues constituant le répertoire des stagiaires, mais

⁵ « Le registre de la disparité en est symétriquement le versant froid. C'est celui de l'autorité, de l'officialité, de la représentativité, de la formalité, de la régularité, de l'institution. Sa capacité de communication est universelle (dans l'ensemble des locuteurs de la langue) et fondée sur l'écriture. » (Le Dû & Le Berre, 1996 : 20).

⁶ « Le registre de la parité est le versant chaud de cette dualité. [...] C'est le langage de l'intimité, de la fraternité, de la solidarité, de la familiarité, de l'égalité, de la liberté de l'individu ou du groupe dans l'ensemble social. Son rayon de communication est géographiquement ou socialement restreint et limité à l'oralité. [...] (Le Dû & Le Berre, 1996 : 20).

également par le fait de considérer que les autres langues et variétés ont un statut d'emblée minoritaire par rapport à la langue française puisqu'elles sont destinées, selon le cadrage institutionnel, à passer *après* la langue française. La langue parlée⁷ joue un rôle important dans les mécanismes de reconnaissance et de sélection.

Ce discours peut produire chez les stagiaires une surestimation⁸ de la norme prescriptive (Rey, 1972). Ces représentations viennent à leur tour alimenter la dévalorisation par les apprenants de leurs propres ressources langagières. Il y a donc là une relation à la langue hégémonique qui génère des sentiments et attitudes en partie négatifs vis-à-vis du répertoire plurilingue. Ces attitudes et sentiments ne sont pas déconstruits en formation, ce qui aurait permis de proposer une situation bienveillante portée sur l'équité à l'égard de la diversité. Au contraire, ils sont renforcés par l'injonction d'atteindre les objectifs communicatifs⁹.

Statut du français et du plurilinguisme chez les stagiaires

De ce fait, il est possible d'imaginer que pour les stagiaires ce sentiment d'illégitimité soit renforcé. On retrouve dans leur propos un même jugement dépréciatif sur leurs langues premières face à la langue française considérée, pour les raisons évoquées plus haut, comme belle, raffinée, voire « intelligente » pour reprendre un terme utilisé par un stagiaire.

D'autres représentations de langues des stagiaires, comme l'arabe ou le russe, peuvent renforcer le prestige associé au français normé et au discours qu'il sous-tend. Ainsi, les stagiaires ont eu de nombreux échanges et ont accepté volontiers de répondre à mes questions au sujet des différences et similitudes entre les variétés de langues en présence dans la salle¹⁰. Lors de ces discussions, une partie importante des échanges ont eu lieu autour des variétés d'arabe, en lien avec les langues premières et pays d'origine de nombreux stagiaires, alors majoritaires au sein du groupe observé. Certains stagiaires répondaient en mettant en évidence une distinction entre soi et l'autre, comme par exemple un stagiaire syrien qui expliquait que l'arabe syrien était le plus proche de l'arabe classique et que la prononciation en Syrie était excellente, ce qui expliquait selon lui le nombre d'enseignants d'arabe syriens à travers le monde. Par ailleurs, ce même stagiaire certifiait que le stagiaire marocain, parce que venant de l'extrême ouest du Maghreb, présentait un certain « défaut » (terme que j'ai compris au sens de « déformation ») dans l'usage de la langue arabe, mais que cela ne le dérangeait pas, compte tenu du nombre important de Marocains autour de lui. Il établissait une autre frontière avec deux stagiaires soudanais, arguant du fait que les Soudanais parlent arabe comme des Africains, c'est-à-dire bien différemment des Maghrébins et des Moyen-orientaux. Après ma demande d'explicitation, il m'a expliqué que ce n'était pas du racisme (terme employé par le stagiaire pour préciser sa pensée suite à une marque d'étonnement de ma part), mais une réalité, l'arabe du Soudan étant trop mélangé avec d'autres langues (vernaculaires), selon ses dires. En discutant plus encore, il a également dit que la télévision en arabe ne montrait que très rarement les vidéos de Soudanais parlant arabe, et que si c'était le cas, leurs propos devaient être traduits pour être compris. Les réactions ont été nombreuses, parfois virulentes, tant chacun souhaitait être légitime en arabe, langue de communication « de tous les musulmans » selon un autre stagiaire du même groupe.

⁷ Ainsi que l'écrit, bien qu'il en soit moins question dans le cadre du FLI. Le Référentiel FLI insiste en effet sur l'importance de compétences essentiellement orales, notamment pour les stagiaires les plus en difficultés dans le domaine de la littératie.

⁸ Cela peut se traduire par des attitudes (sur)normatives, rejoignant ainsi le concept de surnorme défini comme un « ensemble de phénomènes linguistiques relevant d'une norme, au-delà des exigences du système » (François, 1980 ; Gadet, 2007 : 177).

⁹ Selon le livret d'accueil *Venir vivre en France* (p. 22), « Le niveau A1 en langue française permet de communiquer dans la vie de tous les jours ».

¹⁰ Je fais référence par la suite à des variétés de l'arabe comme la darija, l'arabe soudanais ou encore l'arabe syrien – encore appelé arabe levantin septentrional.

Cette affirmation indiquant la prégnance d'une représentation diglossique a également été brandie lors des moments où les difficultés en français étaient partagées par l'ensemble des stagiaires arabophones. À la fin d'une activité de compréhension orale, lors de laquelle la consigne était d'écouter un dialogue et de noter un certain nombre d'informations sur un document avec quelques questions à choix multiples, les réactions ont été unanimes : le débit était trop rapide, l'intonation trop faible et l'accent « comme du chinois ». L'accent « chinois » était en fait celui d'un Québécois en mobilité étudiante se présentant à sa nouvelle voisine. Après quelques échanges au sujet de zones francophones (dont les stagiaires ignorent parfois l'existence, faute de temps imparti à une sensibilisation aux variétés du français à un niveau international dans les programmes de l'OFII), le stagiaire syrien mentionné plus haut a modifié son discours vis-à-vis de la variation en arabe, présentant alors la langue arabe comme un symbole d'unité où ce genre de situations problématiques en français (ne pas se comprendre alors qu'il s'agit de français) était heureusement inexistant ou extrêmement rare. Cette affirmation, contradictoire avec les premiers arguments énoncés, illustre une volonté de mettre en avant l'existence d'une unité, s'appuyant sur une uniformisation fantasmée, en lien avec un sentiment de fierté vis-à-vis d'une langue dotée de prestige similaire à celui de la langue française mise en avant en FLI : la langue vue comme le lien permettant la communication entre un très grand nombre de locuteurs.

Dans ces discours épilinguistiques, la question de l'accent occupe une place de choix, tantôt brandi pour signifier une distinction, tantôt pour illustrer des similitudes, mais principalement pour exhiber un rapport à l'altérité dans lequel les jugements de valeur sont fortement marqués. Les accents peuvent être à la fois perçus comme des indications de déviance par rapport à une norme, ou bien un signe d'appartenance à un autre groupe ne partageant pas les mêmes normes. Il n'en demeure pas moins que ces constructions ne peuvent être détachées du contexte français où les représentations liées au bon français, exempt de tout accent, sont légion.

Ces discours épilinguistiques indiquant la prédominance d'une « conception normative, voire sur-normative » (François, 1976 : 111) rencontrent et corroborent ceux d'autres stagiaires comme on peut le constater avec l'extrait d'entretien ci-dessous. La stagiaire russophone s'y montre très sensible au respect des règles de grammaire, elle ne « supporte » pas de parler un « mauvais français » car, selon ses propos, elle a fait suffisamment d'études pour parvenir avec brio à une bonne « maîtrise » de la langue. Au cours de la formation (en classe et hors classe), à de nombreuses reprises, cette stagiaire a fait montre d'hypercorrection et a indiqué vouloir travailler deux fois plus que la moyenne des autres stagiaires pour montrer ses capacités. Cette femme âgée de cinquante ans (au moment de l'enquête) a expliqué à plusieurs reprises en formation qu'en Russie il y avait des dialectes mais qu'ils ne comptaient pas, seul le russe étant officiel.

B2G2A6F sur le vrai russe et le dialecte

- B2G2A6F : [rires] ah bon. Il reste les règles. Bien sûr il reste les règles et la langue restent. Euh, dans ma région, c'est le russe. Vrai russe.

- Enq.M : d'accord [...]

- B2G2A6F : et nous, nous parlons seulement en russe

- Enq.M : d'accord, hum

- B2G2A6F : il y a beaucoup de dialectes. Il y a, euh, par exemple ma région est très proche de l'Ukraine

- Enq.M : d'accord

- B2G2A6F : Ukraine. Et les gens qui habitent dans ma région, ils parlent entre eux. Le russe et l'ukraine¹¹
- Enq.M : d'accord, mais c'est...
- B2G2A6F : c'est un dialecte !
- Enq.M : mais c'est [...] à l'école qu'on apprend ça ?
- B2G2A6F : ah non, non, non, non, non. C'est du dialecte !

Acceptation de l'hétérogénéité (et) ... des accents ?

Dans le contexte de la formation pour adultes migrants, la question de l'accent se pose en termes d'attitudes et de discours face aux *autres* et face à la norme. Les accents mobilisés dans les discours peuvent refléter les positionnements des uns par rapport aux autres et leurs représentations d'eux-mêmes. Nous pouvons ainsi distinguer, dans la manière dont les stagiaires et les formateurs mentionnent et commentent les accents, un positionnement personnel ainsi que des indicateurs d'ouverture ou de fermeture face à certains accents et à ce qu'ils représentent.

Discours et représentations des accents au cours de l'enquête

Lors de notre enquête, une stagiaire marocaine (Q2G2B4F), en cours d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, nous a raconté avoir appris à parler français avec son mari français et sa belle-famille. Selon elle, pour compenser ses « problèmes » (à l'écrit), elle se devait de parler un français parfait, un « français 100% » selon son expression.

Plus tard au cours de l'entretien, cette femme revient sur ses paroles et précise qu'il n'est finalement pas possible d'atteindre les 100 %, n'étant pas française mais marocaine, et que, comme toute sa famille du Maroc parle uniquement arabe, il est nécessaire pour elle de rester comme eux. Cette position de maintien, finalement, de son accent semble faire écho ici à une forme de loyauté ou de conflit de loyauté envers les siens (du Maroc et de France), mais aussi peut-être à une forme de fatalité face à la difficulté d'adopter/ de se séparer d'un accent. Une autre piste d'interprétation se situe certainement dans le questionnement sur une identité plurielle liée à la situation de migration, et constitue peut-être un élément de réponse à une situation complexe où les langues, les accents, les identités sont présentés comme opposés plutôt que complémentaires.

- Q2G2B4F : Hein, quelquefois, y a des difficultés un peu, on n'arrive pas à sortir des mots mais je parle vite comme au Maroc, comme ici. « Mainnant », mais je parle à l'envers quelquefois [rire]
- Enq.M : Mais moi, j'ai pas entendu, j'ai pas fait attention [rire], t'as des exemples, de quand tu parles à l'envers ?
- Q2G2B4F : Oui, y en a qui me disent par exemple, ma belle-sœur elle est toujours, en train de me corriger
- Enq.M : D'accord et t'as... t'aimes bien ça ?
- Q2G2B4F : Euh oui, oui
- Enq.M : c'est bien...
- Q2G2B4F : c'est bien mais elle, elle est jamais content de, de...
- Enq.M : [rire]

¹¹ La stagiaire veut dire « ukrainien ».

- Q2G2B4F : [rire] de, qu'est-ce que je fais [rire] elle a toujours voulu que j'a ... mais ça c'est bien parce qu'elle, elle voulait que j'avance plus mais on est en France, par exemple on n'est pas d'origine française, on peut pas savoir la, la langue tout à fait cent pour cent quand même, non ? [rire]
- Enq.M : Euh, euh [rire]
- Q2G2B4F : pour circuler, bah, c'est déjà pas mal
- Enq.M : D'accord, elle, elle voudrait que tu sois cent pour cent, que t'aies la langue cent pour cent comme tu dis ...
- Q2G2B4F : non, mais, il faut, ça veut dire y a des...pour les verbes, pour les choses, pour parler, ça veut dire pour plein...mais moi, je parle toujours comme ça. Je fais pas des verbes, des euh, c'est elle, elle voulait que je parle des verbes, doucement, et comme ça, comme si [...] née ici en France
- Enq.M : D'accord...
- Q2G2B4F : Mais je pourrais pas parler français à cent pour cent avec l'accent quand même, je viens du Maroc.

Pour un autre stagiaire, mexicain âgé de vingt ans (B2G2A3M), perdre son accent espagnol-mexicain et prendre le même accent que son conjoint français est une question de respect, un moyen selon lui de faire honneur au pays d'accueil. La posture de ce jeune homme illustre une volonté forte d'intégration (à tendance assimilationniste), ses représentations face à l'accent indiquent une envie de se conformer, afin de ne pas paraître « irrespectueux ». Cette relation spécifique accent/respect semble alors indiquer un rapport intériorisé à la norme, à la fois directement lié à sa trajectoire personnelle mais aussi comme élément moteur constitutif de sa vision de l'apprentissage du français.

- Enq.M : que [...] Pourquoi tu trouvais bizarre de devoir ouvrir la [...] pour [...]
- B2G2A3M : la bouche, parce que je me sentais ridicule mais maintenant je me suis habitué et j'ai compris que si je veux parler français avec son accent parce que je veux apprendre la langue, le français mais en plus avec l'accent français
- Enq.M : ah oui
- B2G2A3M : parce que je pense que je vais rester en France
- Enq.M : tu vas rester ici ouais
- B2G2A3M : je veux apprendre le français avec l'accent parce que je trouve que c'est comment déjà ? que c'est respectueux d'apprendre le français avec l'accent, parce que par exemple [...] je trouve un peu, un peu irrespectueux les Anglais qui parlent français mais ils n'essaient pas de prendre l'accent français, parce que, je sais pas, je trouve qu'ils sont un peu irrespectueux et pour ça je veux apprendre le français et apprendre [...] prendre l'accent français
- Enq.M : et comment tu penses que [...] on peut prendre, apprendre l'accent français ?
- B2G2A3M : en train d'écouter la radio la télévision...
- Enq.M : oui, j'ai vu que tu mettais que tu écoutais la radio, la télé [...]
- B2G2A3M : oui, la télé, la musique, j'écoute beaucoup de musique antique de la France, Yves Montand
- Enq.M : hummm des chanteurs français

Cependant, prendre un accent est source d'interrogation pour ce jeune stagiaire.

- B2G2A3M : oui ça a coupé parce que les Bretons ils prononcent pas tous les mots [...] ils coupent quelques mots, bah je commence à faire la même chose
- Enq.M : d'accord [rire]. Et tu disais, si tu vas à Paris tu penses que tu vas avoir l'accent breton ?
- B2G2A3M : oui je pense avant je dis bah c'est... si je... quand j'étais au Mexique je dis si je voyageais à la France je dois avoir l'accent de Paris, l'accent parisien, parisien...
- Enq.M : parisien
- B2G2A3M : mais maintenant je pense que j'aime l'accent de la Bretagne je me sens bien en Bretagne je me sens un petit peu breton
- Enq.M : ça y est t'es un petit peu breton ?
- B2G2A3M : voilà je pense que je dois pas changer mon accent

La fréquentation du terrain m'a conduite à me poser des questions telles que « pourquoi vouloir parler sans son accent ? “Effacer” (ce terme renvoyant à une parole de stagiaire) un accent ? Refuser une forme de prononciation ? S'efforcer de calquer un modèle ? ». Dans les discours, apparaissent de manière récurrente des représentations liées à une langue française prestigieuse. Ainsi, les termes « poli », « joli », « moderne », « douce », « comme s'ils [les Français] étaient dans une bibliothèque », « comme si ils [les Français] chantaient », « intelligente », appliqués à la langue française viennent étayer une hypothèse selon laquelle certains stagiaires dévalorisent leur(s) langue(s) et nourrissent un sentiment d'illégitimité, alors que d'autres semblent plus factuellement rendre compte de leur apprentissage du français. En effet, certains opposent le français « doux », « intelligent », à leurs langues « fortes », « pas correctes », « qui sortent comme ça ». Si cette opposition est présentée comme telle, il est également possible d'envisager une forme de complémentarité entre des registres disparitaire et paritaire (Le Dû & Le Berre, 1996), renvoyant alors à un partage des usages en fonction du contexte (formel/informel). Il s'agit ainsi d'un enjeu social : ce que l'on constate chez les stagiaires (hiérarchisation des accents) rejoint des conclusions plus générales (Blanchet, 2016). Par exemple, tous les accents ne se valent pas, tant au niveau affectif qu'au niveau professionnel. L'analyse du corpus montre que, dans le contexte particulier de la formation linguistique obligatoire pour adultes migrants, cette hiérarchisation est renforcée par le caractère injonctif du FLI, ce qui impacte à la fois le processus d'apprentissage et les dynamiques de reconstructions identitaires amenant les stagiaires à se positionner par rapport aux accents (les leurs, ceux des autres).

Ces perceptions des accents ont également été mentionnées par les formatrices qui ont notamment évoqué leurs difficultés à faire le lien entre la diversité des accents des apprenants et les pratiques d'enseignement adoptées. Ainsi, certains accents, décrits par les formatrices comme « incompréhensibles », et d'autres comme « agréables » ou qui « font du bien » à tous les autres stagiaires du groupe, ainsi que les difficultés qu'elles ont énoncées nous amènent au volet « didactique et formation » de ce travail.

Une des formatrices FLI a indiqué dans ses réponses écrites aux questions¹² liées à l'accent (définition, intelligibilité, appropriation) que son oreille s'était habituée aux accents des

¹² Le protocole d'enquête comprenait un questionnaire à destination des formateurs (un autre distinct à destination des stagiaires) dans lequel était abordé, en dernière partie, une série de six questions (sur un total de quarante-trois) ouvertes sur le thème des accents et de leurs représentations. Ces questionnaires ont servi à

stagiaires, mais que ce n'était pas le cas des personnes n'ayant pas « l'habitude et la concentration nécessaires en début d'échange ». Plus loin, à la question « est-il possible de perdre un accent », elle répond : « plutôt non parce qu'il y aura toujours des sons difficiles à prononcer qui vont nous « trahir »¹³, ou qu'on n'arrive pas à assimiler malgré un travail quotidien ». Cette formatrice n'a pas la langue française pour langue première¹⁴, elle est arrivée en France à l'âge adulte pour faire ses études et y est restée. C'est de son parcours qu'il est question lorsqu'elle écrit que certains stagiaires souhaitent parler « comme elle » parce qu'ils s'identifient à son parcours, d'autres non car ils ne souhaitent pas avoir ce qu'elle définit comme son accent (elle a expliqué qu'il était surtout question de sa prononciation du [r] roulé). Elle souligne également la difficulté et le paradoxe de la question de l'accent en inscrivait qu'il est possible de s'approprier l'accent du français « avec un énorme travail sur la phonétique, la prononciation, la diction, sans que cela paraisse forcé ».

Questionnement sociolinguistique et contexte d'apprentissage

Tout comme la prononciation, la musicalité d'une langue peut faire l'objet d'un contenu à visée didactique, non pas dans le but de parler avec une « bonne » musicalité ou le « bon » accent, mais en proposant de répondre à des besoins d'amélioration de l'intercompréhension (Henderson, 2014). Dans cette optique, il semble alors possible de rapprocher notre questionnement sociolinguistique de l'un des axes de l'enseignement/apprentissage d'une L2 : la correction phonétique et prosodique, qui concerne la prononciation tant en production qu'en perception. Il s'agit de prendre en compte les difficultés des apprenants aux niveaux segmental et suprasegmental, de partir de ce constat, nommé parfois prononciation défectueuse, afin de proposer des exercices et activités de remédiation. Bien souvent dans l'enseignement du FLE, la phonétique correctrice (notamment pour le niveau suprasegmental) est le parent pauvre des manuels et méthodes; elle est perçue par les enseignants comme étant difficile à enseigner et à évaluer, et lourde en termes de préparation (Lauret, 2007), alors même que la musicalité et le rythme sont essentiels à la réalisation des énoncés et influencent directement ces derniers. Notre enquête de terrain montre qu'il n'y a pas ou très peu de remédiation, ni même de réflexions autour des accents. Ces derniers sont pourtant source d'interrogations et de réflexions chez les stagiaires et les formatrices, ce qui soulève des questions : les formatrices y voient-elles un enjeu pédagogique ou éventuellement un enjeu transversal de formation ? Ont-elles été sensibilisées et formées aux questions liées à l'importance de cet aspect de l'apprentissage de l'oral ? Il est vrai que, dans un contexte où les prescriptions d'heures diminuent et où le niveau d'exigence en termes de compétences et de contenu augmente, elles manquent de temps à consacrer à ces questions. Mais cela peut arriver et il est intéressant de questionner leurs pratiques et leurs représentations en situation d'enseignement. Cela nous amène à questionner leur rapport à la notion sous-jacente de bonne prononciation, comme par exemple l'accent de Paris ou de la région de Tours souvent présentés, dans les cours de FLE et également¹⁵ dans les enregistrements accompagnant les manuels et méthodes utilisés en formation, comme prononciation authentique, typique du « berceau¹⁶ » de la langue française.... Or, cette norme, imposée par une certaine classe

amorcer (ou à poursuivre) des échanges avec les formatrices, mais aussi à recueillir des réponses parfois très personnelles sur le sujet.

¹³ Je reproduis ici les guillemets présents dans la réponse manuscrite au questionnaire.

¹⁴ Il s'agit du roumain.

¹⁵ De plus en plus de manuels présentant une diversité linguistique, il serait intéressant de creuser cette thématique en s'interrogeant par exemple sur les évolutions diachroniques des rapports au « bon accent » du français dans l'enseignement du FLE.

¹⁶ Terme de la citation d'Alfred de Vigny : « Leur langage est le plus pur français, sans lenteur, sans vitesse, sans accent ; le berceau de la langue est là, près du berceau de la monarchie. » (Vigny, *Cinq-Mars ou une conjuration sous Louis XIII*, Librairie Nouvelle, 1861 (13^{ème} édition), p.12). Cette citation est par exemple employée dans la

sociale, dotée d'un capital symbolique fort, semble justement constituer un des nœuds de la problématique. En effet, cette forme orale visée, survalorisée, codifiée et d'une certaine manière relayée par des institutions d'État, semble difficile voire impossible à atteindre pour des stagiaires qui doivent atteindre le niveau A1.1¹⁷ du CECRL en fin de formation linguistique. Et comme la norme semble rassurante pour les enseignants ainsi que pour les apprenants, même si on ne la nomme pas expressément, elle est donc intimement intégrée aux pratiques. Ainsi, l'observation participante a révélé un écart entre les pratiques pédagogiques et les discours, et plus particulièrement une tension entre la norme prescriptive qui véhicule une langue française d'ordre monophonique (Billiez & Millet, 2001 ; Meyer, 2011) et les usages réels des stagiaires et des formateurs. Les perceptions qu'ont les stagiaires d'eux-mêmes en tant que locuteurs et apprenants, ainsi que les pratiques formatives constituent le contexte de cette tension. Les réponses aux questionnaires exploratoires à destination des formateurs, discutées lors des entretiens, ont fait l'objet d'une analyse sociolinguistique montrant que les rapports aux langues génèrent également chez les formateurs des sentiments d'insécurité et d'illégitimité linguistique.

La représentation des accents en tant que marqueurs identitaires dans le processus de construction/déconstruction d'identités linguistiques

Bien que la définition de l'accent soit loin de faire consensus, l'accent a pourtant été désigné à plusieurs reprises, nous l'avons vu, comme indicateur d'identité linguistique, c'est-à-dire comme un indicateur permettant à un ensemble de locuteurs de se reconnaître (et/ou d'être reconnus), explicitement et/ou implicitement. En situation d'interaction l'accent permet une double reconnaissance : il indexe une origine reconnue et partiellement identifiée et signale un locuteur non natif du français, donc il porte une marque de différenciation par rapport à une certaine communauté.

Les indicateurs d'identité linguistique comme l'accent (il pourrait également s'agir d'une spécificité lexicale par exemple) peuvent être porteurs d'inégalité. Contrairement aux accents français régionaux, les accents étrangers dans le contexte spécifique de la migration peuvent impliquer un sentiment d'inégalité double : le premier vis-à-vis de la langue du pays d'accueil, le second vis-à-vis des langues premières. Les questionnements liés à la transmission des langues sont des terrains favorables à l'identification de marqueurs identitaires, avec des avis divergents sur ce qui peut/doit être conservé et/ou abandonné, et selon quels critères. Les migrations sont différentes : si anciens et nouveaux migrants n'ont pas tous connu les mêmes expériences de migration, les stagiaires rencontrés (considérés alors comme nouveaux migrants) étaient en train de vivre des questionnements identitaires et linguistiques similaires. Les discours sur le terrain présentent l'accent, la prononciation, le rythme (mais également les mélanges transcodiques) sur des plans très différents. Ils représentent tantôt une marque de progrès, une forme d'authenticité et de légitimité par rapport au pays d'origine, tantôt un abandon à marche forcée de certains traits, afin de donner à voir de la bonne volonté et une adhésion à la formation FLI. Même si des convergences ont pu être mises en lumière, ce qui ressort des enquêtes de terrain c'est la pluralité d'avis et de stratégies mises en place pour réussir à dire qui l'on est dans un contexte de formation linguistique.

communication des écoles de FLE de la région de Tours ou de l'Université de Tours. Voir à ce propos : <https://international.univ-tours.fr/accueil-international-255124.kjsp> (page consultée le 25 novembre 2018).

¹⁷ Au moment de l'enquête de terrain, le niveau cible était le A1.1, aujourd'hui, il s'agit du A1.

De plus, la question identitaire est prépondérante lors de l'apprentissage d'une nouvelle langue (Marx, 2002 : 265), particulièrement chez les adultes en situation de migration (à la différence des jeunes). Certaines étapes du développement en L2 engagent une « recomposition des répertoires linguistiques et identitaires » (Billiez & Lambert, 2005) afin de mener à bien une reconstruction de l'identité prenant en compte les nouvelles compétences, et donc une redistribution des marqueurs linguistiques d'identité. En effet, l'adulte migrant en formation FLI obligatoire traverse une période durant laquelle, socialement, culturellement et linguistiquement, il voit ses repères changer, évoluer en fonction de contextes sociaux pluriels.

Construction identitaire dans le contexte de l'enquête

S'il est vrai que chacun doit négocier et renégocier des identités mouvantes, le contexte de migration et d'installation dans un nouveau pays et une nouvelle culture vient amplifier cette négociation permanente et met en évidence le dynamisme du processus de (re)construction et de déconstruction d'identités.

Dans cet extrait d'entretien, parler d'accent est un moyen de parler des réflexions et des doutes quant à la transmission des langues, et donc de donner à voir ce qui constitue des marqueurs d'identité à un niveau sociolinguistique. Cet extrait est par ailleurs révélateur de la conséquence de représentations négatives associées au plurilinguisme, ici de la part d'acteurs de l'institution scolaire. En effet, cette stagiaire s'interroge sur une éventuelle « contamination » linguistique dont sa fille serait victime, ce qui indique une vision soustractive du plurilinguisme, perçu alors comme constituant un frein sérieux à l'épanouissement de son enfant.

L'accent comme porte d'entrée :

Entretien avec une stagiaire chinoise (B2G2A11F) dont la fille est scolarisée dans une école bilingue français-breton :

- B2G2A11F : Oui parce que mon mari dit que la façon dont je le prononce n'est pas facile à comprendre à cause de l'accent chinois.
- Enq.M : Il dit que tu as l'accent chinois c'est ça ?
- B2G2A11F : Oui oui.
- Enq.M : En français quand tu parles français ? C'est ça ?
- B2G2A11F : (rires) c'est ça
- Enq.M : (rires) Et qu'est-ce que tu penses toi ?
- B2G2A11F : Je pense... hum je ne sais pas comment faire pour mieux parler français.
- Enq.M : Tu ne sais pas comment faire ?
- B2G2A11F : Oui parce que mes enfants... hum... ils ne parlent pas comme les autres enfants, les autres enfants parlent bien français. Parce que je dérange un peu le langage de mes enfants.
- Enq.M : Alors attends, tu vas me dire si j'ai bien compris, ta fille elle n'est pas comme les autres parce que elle ne parle pas français comme les autres ?
- B2G2A11F : Voilà, c'est très doucement, elle est un peu timide, elle... elle ne parle pas beaucoup avec les autres enfants
- Enq.M : D'accord, mais elle est timide...? Elle parle français ?
- B2G2A11F : Oui elle parle français. Les professeurs de ma fille disent que le cantonais peut déranger la façon dont elle parle le français, le langage français.

- Enq.M : Elle a des difficultés pour apprendre le français ?
- B2G2A11F : Oui parce qu'elle parle... comment... elle a 6 ans, elle est très très timide
- Enq.M : Oui mais ça c'est sa personnalité... Il y a des enfants timides qui parlent très bien français !
- B2G2A11F : Oui parce que je... (hésitation) il y a beaucoup d'enfants français qui parlent très bien français.
- Enq.M : Oui mais elle a beaucoup de chance, elle parle français, breton et cantonais !
- B2G2A11F : Oui et après peut-être le mandarin oui.
- Enq.M : Et après le mandarin et après au collège l'anglais. Et toi tu penses que c'est un problème pour ta fille de parler cantonais ?
- B2G2A11F : Oui parce que je pense que c'est peut-être que je la contamine hum... elle apprend plus doucement que les autres enfants.

L'accent peut au contraire être brandi par d'autres stagiaires comme une marque identitaire en dehors de leur identité d'apprenant du français et en mettant en avant une volonté de s'affirmer en tant que non francophone natif. Ceci a été le cas d'un stagiaire pakistanais qui souhaitait que les gens « voient » (selon ses termes) qu'il était du Pakistan, un pays et une culture dont il vantait les mérites dès qu'il en avait l'occasion. Ces discours très positifs ont eu une répercussion sur son rapport aux accents et à sa manière de s'approprier le français. Selon lui, la langue française était seulement utilitaire, il ne lui importait pas de « bien » parler mais de se faire comprendre et de comprendre dans des situations précises. Une fois cette vision explicitée, il a pu expliquer devant l'ensemble des stagiaires présents dans la classe à ce retour de pause qu'il ne fallait pas abandonner son accent, sa manière de parler, parce que les Français devaient savoir qui ils étaient vraiment (il a ensuite listé les quelques nationalités des stagiaires pour étayer son propos). Il a établi une comparaison entre les Français qui selon lui étaient fiers de leur langue et lui, qui l'était tout autant. Cette volonté marquée de garder son accent semblait alors vouloir dire son attachement à sa langue première, l'ourdou. Ce discours a pris en revanche une autre dimension lorsque le stagiaire a raconté son parcours de vie et les différents pays dans lesquels il avait vécu. Son départ du Pakistan datait de douze ans au moment de l'enquête, et il avait vécu un temps à Dubaï, puis six ans en Grèce, où il avait appris à parler le grec. Cette singularité de parcours permet d'envisager un rapport à la langue d'appartenance comme marqueur d'autant plus fort que son identité a été modifiée, a évolué au gré de tous les moments vécus en dehors de son pays. Il est également plus aisé de comprendre l'idéalisation du pays et de sa culture lorsque la personne n'a pas eu la possibilité d'y retourner depuis plus d'une dizaine d'années. Brandir ces marques reviendrait alors à s'affirmer comme un Pakistanais légitime et fier de l'être malgré le temps écoulé depuis son départ du pays. La crainte de perdre une part de son identité sociale et linguistique n'était pas mentionnée comme telle, mais la volonté de ne pas être dissocié d'une communauté s'est ressentie dans la relation à la langue française.

Accent, visibilité et identification

Les représentations liées aux accents véhiculent l'idée qu'être identifié par son accent, c'est être « pris » en flagrant délit (avec une première alternative : déception ou fierté d'être distingué), mais aussi l'idée selon laquelle ne pas être en capacité de s'approprier une nouvelle langue renvoie à des problèmes d'acculturation, avec tout ce que cela sous-tend en contexte FLI notamment.

Cette dernière idée a été travaillée depuis le point de vue de la didactique et de l'acquisition des langues étrangères, avec un intérêt certain pour l'accent en tant que point

révélateur des tensions liées aux enjeux de l'apprentissage d'une nouvelle langue, tout comme le souligne Schumann cité dans Moyer (Moyer, 2013 : 63).

Much needed attention was thereby paid to the social context of SLA and the difficulties implied by acculturation – the process of adopting certain values and traits of the target-language culture while still maintaining ties to the native language group. (Schumann, 1978 : 78)¹⁸.

Nous verrons ci-dessous à travers quelques exemples à quel point certains stagiaires ont le sentiment d'être réduits à leur statut d'étrangers à cause de leur accent (ce qu'ils perçoivent comme étant leur accent dans l'interaction), mais également par le biais d'autres marqueurs comme le nombre d'enfants, le voile pour certaines stagiaires ou la couleur de leur peau. Même si d'un côté, ils sont fiers d'être reconnaissables, de l'autre côté, ils sont gênés par cette reconnaissance perçue comme défavorable et stigmatisante dans des situations qu'ils ont décrites comme embarrassantes (l'école, les administrations, conversations téléphoniques...). On remarque donc une contradiction entre, d'une part, la volonté de se fondre dans une nouvelle communauté linguistique et, d'autre part, celle de faire ressortir une forme de différence pour enrayer la crainte de ne plus être soi-même, de perdre sa langue, et donc un pan de son identité.

À ce propos, une stagiaire s'est confiée sur des situations problématiques à ses yeux quant au refus de certains interlocuteurs de vouloir savoir d'où elle venait. Elle a ainsi raconté qu'elle avait voulu expliquer au propriétaire de son logement qu'elle avait une belle demeure en Albanie, avant de venir en France sous la protection d'un statut de réfugiée. Elle souhaitait lui faire comprendre qui elle avait été afin de minimiser la violence du déclassement social (Peugny, 2009) vécu par nombre de personnes en situation de migration. Mais son propriétaire n'avait pas voulu l'écouter, lui signifiant que son accent le dérangeait et qu'il n'y comprenait rien. Dans son discours, le fait de mobiliser l'accent comme problématique participait, dans une dynamique dialogique, à renforcer le rôle de l'accent comme marqueur linguistique identitaire. Cette stagiaire a poursuivi l'échange en indiquant qu'une de ses voisines refusait de converser avec elle sous prétexte des « fautes » et de l'accent qui empêchaient d'aller plus loin. Elle a également rapporté que sa voisine lui aurait dit : « quand tu termines ton école de français, on pourra prendre le café ». Ces situations permettent de comprendre l'isolement généré par la crainte de certains stagiaires (notamment des femmes) vis-à-vis d'échanges quotidiens.

Enfin, la recherche d'authenticité (Boudreau, 2016) apparaît comme une forme de rempart aux rapports inégalitaires. En effet, les aspects dévalorisés par des stagiaires qui indiquaient un manque de reconnaissance se transforment en illustrations de sincérité. Savoir si ces discours rejoignent des formes d'authenticité valorisées dans un espace globalisé (Duchêne & Heller, 2012) s'avère être une tâche complexe dans ce contexte particulier. En effet, chaque parcours étant singulier, et le rapport à l'authenticité n'ayant pas été explicité en tant que tel dans l'enquête, je ne peux qu'interpréter des discours en lien les uns avec les autres. Il en ressort néanmoins que l'affichage d'une forme de « retour aux sources » est un moyen pour certains stagiaires de détourner les stigmatisations. Le jeune stagiaire mexicain cité plus haut m'a indiqué à quel point il serait respectueux selon lui de prendre l'accent (du) breton, ce qui paraît relever d'un autre désir que celui d'une authenticité liée à son pays et sa langue première (acculturation et reconnaissance par exemple dans ce cas) : le fait que les Bretons

¹⁸ « De ce fait, une grande attention a été portée au contexte social de l'acquisition des langues secondes et aux difficultés inhérentes à l'acculturation – à savoir le processus d'adoption de certaines valeurs et caractéristiques de la culture de la langue cible tout en maintenant des liens avec le groupe de langue maternelle » [traduction de l'auteure].

ont été chaleureux avec lui est revenu de manière récurrente dans nos échanges sur les temps de pause et lors de l'entretien. Il oppose alors son « gros accent », celui qu'il percevait comme tel lors de son arrivée en France, à celui qu'il a quelques mois après, proche, selon lui, de l'accent qu'il décrit comme breton.

Une autre stagiaire, dominiquaise, m'a indiqué lors d'un déjeuner que son « accent anglais » ne s'entendait pas autant que son « accent créole » en français, et que cela lui semblait être relativement problématique car selon elle, les Français « adorent », et donc valorisent cet accent anglais. Ce discours épilinguistique axiologique démontre à quel point les locuteurs, ici les stagiaires, peuvent éventuellement transposer les sentiments d'insécurité linguistique entre les différentes langues de leur répertoire. Cette stagiaire, face à de nombreuses incompréhensions quant à son origine (Dominiquaise et non Dominicaine de la République dominicaine), a souvent dit qu'elle était américaine, anglophone, comme on pouvait l'entendre à son accent. Cette stratégie est visiblement une réponse à une situation gênante, et contribue également à indiquer par quelle(s) caractéristique(s) premières on souhaite se définir dans un contexte comme celui de la formation FLI (vis-à-vis des stagiaires et vis-à-vis de l'institution).

En revanche, peu de stagiaires ont indiqué avoir eu des retours positifs quant à leurs accents, comme cela peut être le cas dans d'autres contextes (des accents considérés comme charmants ou sexys par exemple). Cette évaluation forcément négative permet de mieux comprendre en quoi l'authenticité devient un rempart et un refuge sécurisant. La thématique esthétique ne reposant sur autre chose qu'un système de représentations et des jugements de valeurs, il semble possible de la déplacer stratégiquement pour en faire une valeur originelle dans un système où la sacralisation de la langue française est perçue comme excluante.

Du mythe du « non-accent » au mythe du « bon accent, non étranger »

Dans les parties précédentes, nous avons pu voir à quel point la notion d'accent, bien que chargée de sens, est peu ou pas questionnée en formation du point de vue pédagogique¹⁹. Les objectifs d'apprentissage liés à l'accent sont peu ou pas définis, laissant libre cours à un sentiment de norme sacralisée et inaccessible pour l'apprenant. C'est parfois même l'idée de « ne pas avoir d'accent » qui est évoquée ou présentée en référence dans le contexte des formations et dans les textes de cadrage, sans concrètement savoir à quoi cela peut se rapporter, ou plutôt sans qu'il y ait consensus chez les acteurs de l'apprentissage. Cela dit, cette approche est tellement généralisée et présente dans les discours communs qu'elle apparaît comme opératoire dans le cadre des formations : la référence du non-accent (ou du « moins d'accent possible ») est acceptée comme système d'explication et parfois brandie comme argument d'autorité. Dans ce cadre, il me semble intéressant, à l'instar de Lippi-Green (2012) d'associer les représentations liées à l'accent à la notion de mythe et de proposer, sur la base des éléments de mon enquête, une variante du « mythe du bon accent » en classe de langue, tout particulièrement en contexte FLI.

Le rôle du non-accent en tant que mythe est selon Rosina Lippi-Green celui d'un opérateur de compréhension. Elle rejoint en cela Barthes (1957), ou encore Lévi-Strauss 1983 pour qui le mythe contribue à la compréhension d'une réalité nouvelle en mobilisant des moyens de compréhension préexistants : si les uns ont un accent et un statut d'étranger, l'objectif idéal (devenir français) passe par la perte de l'un et de l'autre, l'un assimilé à l'autre par le jeu du mythe.

Bien que le « bon accent » ne corresponde à aucune réalité tangible, l'avoir, l'apprendre, l'acquérir, ou du moins l'approcher serait un moyen de s'approprier une logique qui, malgré

¹⁹ Alors même que le terme « accent » est utilisé dans les exercices de répétition et de reproduction de modèles, assorti parfois des adjectifs « juste » et « bon ».

les faits avérés, permettrait d'expliquer ce qui est difficile à saisir pour de nouveaux apprenants. Ne pas exister réellement mais donner le sentiment d'être pourtant bel et bien réel, sans pour autant être défini, voilà la particularité du mythe du bon accent :

People are quite comfortable with the idea of a standard language, so much they have no trouble describing and defining it, much in the same way that most people could draw a unicorn. (Lippi-Green, 2012 : 53)²⁰.

Pour les stagiaires en formation FLI, se représenter le bon accent est un critère plausible de la maîtrise idéale de la langue qui peut être presque « vérifiée » et confortée (avec/par la formatrice, les collègues, les commerçants) et presque consensuelle, ce qui contribue à établir le mythe du bon accent, voire à le légitimer. Ce qui renforce son importance est le fait qu'en formation il n'est pas présenté comme une notion critériée, mais comme une réalité qu'on ne questionne pas. Ce mythe propose une explication assez simple d'une réalité complexe, et le bon accent prend la forme d'une étape vers une compréhension et appropriation plus fine de la langue française en situation d'apprentissage.

Ce bon accent est à mettre en opposition avec ce qu'on entend communément par accent étranger, puisque c'est en partie de cela qu'il s'agit ici : l'accent étranger, identifié par contraste avec le « bon accent », celui qu'on cherche à acquérir, mais dont on ne veut pas dans toutes les situations, ou avec tous les interlocuteurs. Les points de vue de la réception et de la production se sont révélés dans l'enquête réellement complémentaires mais parfois paradoxaux, comme la volonté de certains stagiaires de cacher leur accent et montrer une forme de détachement ou au contraire l'envie de l'afficher pour affirmer une identité, et une certaine forme de fidélité.

Synthèse et perspectives

Au terme de notre enquête nous avons indiqué l'intérêt de la prise en compte de l'accent étranger comme d'un outil qui participe à la définition de l'identité, avec la pluralité et l'évolutivité que suppose le concept d'identité. À titre d'illustration, certains stagiaires ont dit être « victimes » d'une méconnaissance de leur accent par les Français. Ces derniers ont tendance à « effacer » des différences tout en maintenant une opposition avec les « autres ». Ainsi, comme il est bien souvent difficile de différencier les accents farsi, syrien, soudanais ou encore vietnamien lorsqu'on n'est pas familier de locuteurs de ces pays, on perçoit clairement que le locuteur est étranger mais on ne sait pas d'où il vient. On le définit donc par un critère générique — la reconnaissance d'un accent sans être en mesure de l'identifier — qui le rend étranger. Les analyses menées dans mon travail de thèse impliquent de penser l'insécurité linguistique pour les adultes et l'acceptation de l'hétérogénéité comme une dynamique où les accents, dans leur sens commun, nous donnent des éléments de compréhension. Ces éléments peuvent alors être considérés comme des indicateurs pertinents et féconds pour contribuer à définir les enjeux et contours de la formation linguistique obligatoire tout en invitant à la repenser dans une perspective de langue d'accueil.

Les discours et les attitudes liés aux accents en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones invitent, dans une perspective interactionniste et une visée formative, à s'interroger sur la question du rapport à la langue française et à ses variations du point de vue à la fois des apprenants et des enseignants-formateurs. En effet, les sentiments

²⁰ « Les gens sont plutôt à l'aise avec l'idée de langue standard, à tel point qu'ils n'ont aucun problème pour la décrire et la définir, à peu près de la même manière que la plupart des gens pourrait dessiner une licorne » [traduction de l'auteure].

d'appartenance, d'affiliation, mais également les résistances et obstacles ne peuvent s'entendre sans solliciter une démarche réflexive des acteurs du terrain de la formation des enseignants de FLE/S (parmi eux, les futurs formateurs FLI). Un enjeu particulier réside dans la prise en compte du poids des représentations liées aux accents – ainsi que dans la déconstruction des stigmatisations de ce qui est considéré comme « déviant ».

Cela invite fortement à poursuivre le travail de conceptualisation et de problématisation par lequel les termes d'altérité et d'insertion prennent tout leur sens. C'est en cela que les recherches en didactique des langues-cultures et en sociolinguistique sur ce que sous-tend le terme de « natif », peuvent par exemple contribuer à alimenter les recherches sur les accents (mettant en jeu langues, variations, identités) et réciproquement. C'est en ce sens également que les travaux menés par Baratta (2017, 2018) en contexte anglo-saxon permettent de dépasser des frontières épistémologiques et d'envisager le rapport aux accents comme contenu de formation des enseignants. De plus, envisager les questions d'accent, de migration, d'identité, de loyauté linguistique (Lüdi & Py, 1986, 1989) au prisme des enjeux de la globalisation (Duchêne & Heller, 2012) permettrait d'ancrer le champ de la formation linguistique pour adultes migrants dans une approche résolument critique, loin de l'approche actuelle en FLI qui pose un lien non questionnable entre intégration et l'apprentissage de LA langue française.

Bibliographie

- BARATTA Alex, 2016, « Keeping it real or selling out », *Pragmatics and Society*, n°7(2), pp. 291-319.
- BARATTA Alex, 2017, « Accent and Linguistic Prejudice within British Teacher Training », *Journal of Language, Identity & Education*, pp. 416-423.
- BARATTA Alex, 2018, « “I Speak How I Speak” : A Discussion of Accent and Identity Within Teachers of ELT », dans *Criticality, Teacher Identity, and (In)equity in English Language Teaching* (Vol. 35), Springer, Cham.
- BARTHES Roland, 1957, *Mythologies*, Seuil, Paris.
- BILLIEZ Jacqueline, & LAMBERT Patricia, 2005, « Mobilité spatiale : dynamique des répertoires linguistiques et des fonctions dévolues aux langues », dans C. Van Den Avenne (dir.), *Mobilité spatiale: dynamique des répertoires linguistiques et des fonctions dévolues aux langues*, L'Harmattan, Paris.
- BILLIEZ Jacqueline, & MILLET Agnès, 2001, « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », dans *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, pp. 31-49.
- BLANCHET Philippe, 2016, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Textuel, Paris.
- BOUDREAU Annette, 2016, *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Classiques Garnier, Paris.
- BOYER Henri, 1991, *Langues en conflit études sociolinguistiques*, L'Harmattan, Paris.
- BOYER Henri, 2015, « “Vous venez d'où pour avoir cet accent ?”. La communauté linguistique comme marché soumis à l'imaginaire de la communauté », *Lengas – Revue de sociolinguistique*, n°77.
- CANDEA Maria, & TRIMAILLE Cyril, 2015, « Introduction. Phonétique, sociolinguistique, sociophonétique : histoires parallèles et croisements », *Langage et société*, n°151(1), pp. 7-25.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2005, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, Paris, Strasbourg.

- DUCHÊNE Alexandre, & HELLER Monica, 2012, *Language in late capitalism : Pride and profit* (Vol. 1), Routledge, Londres.
- DUPOUY Myriam, 2018, *Dire (avec) l'accent. Représentations et attitudes liées aux accents en formation linguistique obligatoire pour adultes migrants allophones*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université de Bretagne Occidentale, Brest.
- FRANÇOIS Denise, 1976, « Réflexions sur la formation des moniteurs d'alphabetisation de travailleurs immigrés », *Langue française*, pp. 108-115.
- FRANÇOIS Frédéric, 1980, « Analyse linguistique, normes scolaires et différenciations socio-culturelles », *Langages*, n°59, pp. 25-52.
- GADET Françoise, 2007, *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris.
- GARDY Philippe, & LAFONT Robert, 1981, « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », dans *Langages*, n°61, pp. 75-91.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2010, « L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun ? », dans *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Lambert-Lucas, Limoges, pp. 179-189.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques », *Carnets d'Ateliers de Sociolinguistique*, n°6, pp. 227-246.
- HENDERSON Alice, 2014, « Takes Two to Tango : Research into Accent, Comprehensibility and Intelligibility and the Implications for CLIL », *Language Learning, Discourse and Communication*, Springer, Cham, pp. 63-80.
- LAURET Bertrand, 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Hachette, Paris.
- LE DÛ Jean, & LE BERRE Yves, 1996, « Parité et disparité: sphère publique et sphère privée de la parole », *La Bretagne linguistique*, n°10, pp. 7-25.
- LEVIS John, & MOYER Alene, 2014, *Social dynamics in second language accent* (Vol. 10), Walter de Gruyter, Boston.
- LÉVI-STRAUSS Claude, 1983, *Le regard éloigné*, Plon, Paris.
- LIPPI-GREEN Rosina, 2012, *English with an accent : language, ideology and discrimination in the United States*, Routledge, Londres, New York.
- LÜDI Georges, & PY Bernard, 1986, *Être bilingue*, Peter Lang, Berne.
- LÜDI Georges, & PY Bernard, 1989, « La Suisse : un laboratoire pour l'étude de la dynamique des langues en contact », *Langage & société*, pp. 87-92.
- MARCELLESI Jean-Baptiste, 2003, *Sociolinguistique : épistémologie, langues régionales, polynomie* (T. Bulot & P. Blanchet, Éd.), L'Harmattan, Paris.
- MARX Nicole, 2002, « Never Quite a "Native Speaker": Accent and Identity in the L2 - and the L1 », *Canadian Modern Language Review*, n°59.
- MEYER Jeanne, 2011, « Accents et discriminations : entre variation linguistique et marqueurs identitaires », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n°1(1), pp. 33-51.
- MILROY James, & MILROY Lesley, 1985, « Linguistic change, social network and speaker innovation », *Journal of Linguistics*, n°21(2), pp. 339-384.
- MOÏSE Claudine, 2009, « Le poids de la langue française, entre sentiment de menace et dynamiques langagières », dans Gasquet-Cyrus, M. & Petitjean, C.(éds), *Le Poids des langues*, L'Harmattan, Paris, pp. 237-253.
- MOYER Alene, 2013, *Foreign accent the phenomenon of non-native speech*, Cambridge University Press, Cambridge, New York, Melbourne.
- PEUGNY Camille, 2009, *Le déclassé*, Grasset, Paris.
- REY Alain, 1972, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française*, n°16, pp. 4-28.

LE MYTHE DU NON-ACCENT

« **The Myth of Non-Accent** » (chapter 3), in *English with an accent : Language, Ideology and Discrimination in the United States*, Routledge, pp. 58-67 © 2012 (1st edition 1997), reproduced by permission of Taylor & Francis Books UK.

Rosina Lippi-Green

Traduit de l'anglais par Gaëlle Planchenault¹

*Les poètes ne furent pas les seuls à approuver les mythes, car longtemps avant eux, les états et les législateurs les avaient approuvés comme des moyens utiles et efficaces... Ils avaient besoin de contrôler le peuple à l'aide des peurs que suscite la superstition, et celles-ci ne pouvaient être provoquées sans les mythes et merveilles. Strabo (64 av. J.-C.-26 après J.-C.), *Geographia*²*

Vous aussi, vous en avez un

Un mythe se comprend en général comme une histoire ayant globalement une signification culturelle. Dans l'étude du mythe, la véracité vient en second, après la manière dont l'histoire symbolise plus généralement l'expérience humaine. Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est la manière dont on utilise les mythes pour justifier l'ordre social et encourager, ou forcer, la participation consensuelle à celui-ci³.

En général, les linguistes pensent à la langue standard et à son corollaire, le non-accent, comme à des abstractions. En fait, il y a là une relation logique, comme le souligne la définition du *Dictionnaire Oxford* : « [une abstraction renvoie] à quelque chose qui n'existe

¹ [ndlr] Les droits de traduction et de publication de ce texte ont été financés par l'IRIHS (Institut de recherche interdisciplinaire Homme et Société ; Université de Rouen Normandie), dans le cadre d'un projet de Gregory Miras. Nous tenons également à remercier Clara Mortamet de sa contribution importante à ce texte. Sans cette dernière, cette traduction n'aurait sans doute jamais vu le jour.

² [ndlr] Afin de faciliter la lecture du texte, les citations en anglais provenant d'autres ouvrages ont également été traduites.

³ Le *Dictionnaire anglais Oxford* divise l'utilisation du mythe en 3 domaines : 1) des narrations totalement fictives qui servent à illustrer et à expliquer des phénomènes naturels ou sociaux (La légende d'Hercule, L'Arche de Noé) ; 2) des personnes, objets ou endroits fictifs (le Yeti, le Père Noël, Shangri-La) ; 3) des contrevérités ou rumeurs.

pas de façon indépendante ; quelque chose qui n'existe que comme une idée, une utopie ». De ceci, découle clairement la suggestion de Milroy et Milroy qu'une langue standard ne devrait être comprise comme aucune langue en particulier, mais comme « une idée plutôt qu'une réalité – un ensemble de normes abstraites auxquelles l'usage courant se conforme plus ou moins » (1985 : 22-23).

Pour les fins de notre étude, il est utile de considérer *langue standard* et *non-accent* tous deux comme des mythes. C'est seulement à cette condition que nous pouvons parvenir à comprendre comment la conscience collective s'est formée. Les mythes sont des constructions magiques et puissantes ; ils peuvent motiver un comportement social et des actes qui seraient autrement contraires à la logique et à la raison.

Nous sommes allés assez loin dans cette discussion sans avoir défini le terme d'*accent*. La raison en est sans doute claire maintenant : du point de vue des linguistes, le terme n'a pas de réalité technique ou spécifique. Toutefois, il est largement utilisé par le public, et ce dans des usages intéressants.

Dans son sens le plus technique, *accent* est utilisé pour distinguer l'accent tonique des mots (l'accent tombe sur la deuxième syllabe du mot *baNAna* en anglais) ou l'intonation des phrases (« Tu nous as ENCORE mis dans de beaux draps ! ») ; il peut être utilisé comme un signe diacritique, mais c'est le plus souvent le cas par ajout au système graphique d'une autre langue. Plus généralement, l'accent est une référence vague à une *manière de parler* spécifique. Il n'existe pas de caractéristiques officielles ou techniques de ce que cela veut dire en termes linguistiques, bien qu'il y ait deux éléments largement reconnus qui servent à distinguer une variété de langue d'une autre dans l'esprit des locuteurs :

1. *Traits prosodiques*. L'étude de la phonologie d'une langue inclut la considération de l'intonation, ou des motifs des contours intonatifs. Ceci comprend les contours de l'accent tonique, au niveau du mot et de la phrase, mais aussi d'autres facteurs tels que le rythme de la parole. Par exemple, les locuteurs de l'anglais ont tendance à appeler des langues « cadencées », chantantes, les langues ou variétés d'une langue qui remontent à la fin des mots ou appeler certaines langues romanes des langues « en rafale ». Il existe actuellement, en anglais américain, un point de variation très dynamique qui a à voir avec l'accent tonique d'une petite série de mots tels que *Thanksgiving*, *insurance*, *adult*, *cement*.
2. Il apparaît qu'un accent tonique de première syllabe a été documenté pour ces mots dans le Sud [des États-Unis], alors que partout ailleurs dans le pays, l'accent tonique tombe sur la seconde syllabe : *INsurance* (Sud) ou *inSURance* (ailleurs). Cette variante de la première syllabe a été observée hors du Sud et de manière fréquente depuis au moins vingt ans, c'est-à-dire au moins depuis que j'ai commencé à relever ces variantes. Les autres mots qui suivent ce motif dans le Sud n'ont pas semblé avoir erré du côté Nord, ma recherche informelle n'ayant jamais découvert d'usages de *THANKSgiving*, *A-dult*, *CEment* ou *UMbrella* sur la côte ouest, le Midwest ou sur la côte est⁴.
3. *Traits segmentaux*. Nous acquérons, en même temps que notre langue première, les sons d'une langue qui tombe dans deux catégories majeures : les voyelles et les consonnes. Chacun de ces sons existe en relation à d'autres dans une structure phonologique. Pour faire suite à la discussion précédente, certains locuteurs de l'anglais américain distinguent entre les mots *caught* et *cot*, tandis que pour d'autres ce sont des homophones. Ceci résulte naturellement du fait qu'il existe nombre de systèmes phonologiques possibles pour l'anglais américain.

⁴ Pour une discussion plus longue et très intéressante au sujet de THANKSgiving, voir Language Log à la page <http://goo.gl/sYOju>.

Perspective

Les linguistes ont peiné à trouver une définition exacte du mot *accent*, et pour la plupart y ont échoué. De manière générale, l'*accent* ne peut être compris et défini que s'il y a quelque chose auquel il peut être comparé. Vous voyagez dans une petite ville du Kansas, et (à moins que vous ne soyez de cette région), votre accent sera vu en termes de différences entre votre discours et le discours local. Ces différences peuvent être examinées et identifiées, de telle sorte qu'un linguiste pourrait faire une étude de la manière dont vos traits prosodiques et votre phonologie vous marquent comme quelqu'un qui vient d'ailleurs. Cet « ailleurs » peut être un autre état, un autre pays ou groupe social.

Ceux qui travaillent sur l'accent comme un phénomène phonétique et sociolinguistique semblent être arrivés à la conclusion que bien que ceci soit exact, ce n'est finalement pas si important. En réalité, dans l'étude sérieuse de l'accent, l'objet n'est pas ce qui vient de la bouche d'une personne, mais ce que les auditeurs entendent et comprennent. Derwing et Munro expliquent ceci très simplement : « selon notre point de vue, le jugement des auditeurs est la seule façon pertinente d'appréhender la question de l'accent et de l'intelligibilité » (2009 : 478).

Pourtant, il est important de distinguer entre deux catégories majeures d'accent : l'accent de langue 1 (L1) et l'accent de langue seconde (L2).

Accents de L1 et L2

Ce que nous appelons accent de L1 n'est en réalité rien de plus que ce dont nous avons discuté jusqu'à maintenant : la variation structurée de la langue. Le plus souvent, nous utilisons la géographie comme ligne de démarcation : un accent du Maine, un accent de la Nouvelle Orléans, un accent des Appalaches, un accent de l'Utah. Mais il y a également un groupe de traits socialement associés qui se superpose au géographique : l'accent autochtone américain, les accents noirs, les accents juifs. Le genre, la race, l'ethnicité, le revenu, la religion – ceux-ci ainsi que d'autres identités sociales sont souvent clairement marquées à l'aide d'un choix de variantes linguistiques.

La L1 est alors la variété native de l'anglais américain parlé : tous les locuteurs de l'anglais américain ont un accent de L1, quel que soit le degré auquel leur langue semble être marquée ou non marquée. Ceci inclut alors des personnes comme Rachel Maddow, Steven Colbert, Bill Maher, Bill O'Reilly et Ann Coulter, les présentateurs et commentateurs des actualités dont on pense généralement qu'ils sont locuteurs de l'anglais américain standard.

Dès lors, où l'accent finit-il et où le dialecte commence-t-il⁵? Pour être plus précis, pourquoi le hollandais est-il considéré comme une langue séparée de l'allemand tandis que le suisse allemand ne l'est pas? Pourquoi les gens appellent-ils la variété d'anglais parlée par beaucoup d'Africains-Américains *Black slang* (ou accent noir ou anglais africain-américain) mais appellent le Cockney et le Gullah des dialectes? Max Weinreich est fréquemment cité pour sa suggestion qu'une langue est un dialecte avec une armée et une marine; j'aimerais ajouter à cette observation qu'un dialecte n'est peut-être rien de plus qu'une langue qui n'est pas respectée. Tout ceci pour dire que ces questions relèvent en réalité de l'histoire et de la politique. Les traits des langues discutés sont secondaires. Toutefois, s'il est nécessaire de

⁵ Dialecte est un terme que les linguistes utilisent principalement pour parler des différences de langues dans l'espace géographique. C'est toutefois une question assez épineuse. Les non-initiés associent souvent le mot dialecte à quelque chose de moins développé, de moins puissant ou de moindre valeur, et ainsi le subordonnent à la « vraie » langue. C'est un usage malencontreux du terme et, pour cette raison, j'évite généralement le terme dialecte et lui préfère, comme beaucoup de linguistes, celui de *variété*.

distinguer entre accent et variété langagière en termes purement linguistiques, on peut alors suivre cette division approximative :

- Deux variétés d’une même langue se distinguent par leur accent quand ces différences se limitent principalement sur le plan de la phonologie (traits prosodiques et segmentaux).
- Si deux variétés d’une même langue diffèrent aussi sur le plan de leurs structures morphologiques, de la syntaxe, du lexique, et de la sémantique, alors elles sont des variétés distinctes, ou dialectes, de la même langue.
- Si deux variétés d’une même langue mère diffèrent de toutes ces manières, et en plus possèdent des histoires littéraires distinctes, des orthographe distinctes et/ou des frontières géopolitiques, alors elles sont généralement nommées comme des langues différentes.

Le style ou l’alternance codique sont des termes qui reflètent la compétence d’un locuteur à alterner entre les langues ou les variétés de langue en fonction d’un nombre important de facteurs. C’est un processus complexe qui a été amplement étudié. Pour satisfaire à nos besoins, il est suffisant de dire que si un locuteur alterne entre des variétés de langue qui sont relativement proches l’une de l’autre, il sera parfois approprié de parler d’« accent », parfois de « variété ». Bien qu’il soit utile de retenir le terme *accent* pour parler de phonologie, il est important de se souvenir qu’il s’agit d’une catégorie fluide.

L’accent de L2 est très différent. Quand un locuteur natif d’une autre langue apprend l’anglais, le mot *accent* est utilisé pour faire référence à l’émergence de la phonologie de la langue native dans la langue cible. Ainsi pouvons-nous dire qu’un individu a un accent gallois, ou un accent Tagalog, parce que les phonologies de ces langues influencent la prononciation de l’anglais américain, et tout effort pour empêcher cet accent de L2 sera entrepris avec différents degrés de succès.

Il a donc été proposé que :

- toutes les langues humaines parlées sont nécessairement et fonctionnellement variables ;
- une fonction de cette variation est de communiquer du sens social, stylistique et géographique ;
- la majorité du travail emblématique de variation est réalisé inconsciemment.

Compte-tenu de ce qui précède, qu’est-ce qu’un non-accent ? Et compte-tenu du fait qu’*accent* est un raccourci pour langue variable (qui est d’une certaine manière une expression redondante), qu’est-ce que l’anglais américain standard pourrait être d’autre qu’une abstraction ?

Malgré toutes les preuves irréfutables que toutes les langues changent, les gens continuent de croire dur comme fer qu’une langue homogène, standardisée, universelle est non seulement souhaitable, mais aussi une vraie possibilité. Ceci nous ramène à notre scénario de science-fiction du début dans lequel les conséquences positives d’un monde où nous serions tous de la même taille et du même poids seraient si attrayantes, si séduisantes, que nous en ignorerions les réalités biologiques et les lois de la physique.

Avant d’en arriver à se demander comment nous sommes capables de nous leurrer aussi complètement à propos des langues, nous devons tout d’abord prêter davantage d’attention à la question d’une langue parlée homogène mythique. Tant que l’impossibilité d’une telle chose ne sera pas établie de manière irréfutable, les gens continueront d’en rêver, ou pire encore, de la pourchasser.

Est-il alors possible de perdre un accent et de le remplacer par un autre ? Le premier réflexe du linguiste serait de répondre à cette question tout simplement par la négative. Il n’est pas possible pour un adulte de substituer sa phonologie native (son accent) par une autre, et ce

avec constance et de manière permanente⁶. Mais le non-linguiste objectera ! Que dire de ma tante Magda, qui venait de l'Ukraine et n'avait pas du tout d'accent ? Et de Gwyneth Paltrow, qui peut passer de l'anglais américain à l'anglais britannique sans un moment d'hésitation ? Et il y a aussi la femme de Joe qui vient juste d'abandonner son accent de Brooklyn parce qu'il lui causait des problèmes à l'école de médecine.

Qu'est-ce que perdre un accent ? Sommes-nous en train de parler de remplacer une manière de parler par une autre ou bien d'ajouter un nouveau système phonologique au répertoire existant d'un individu ? Demandons-nous que la voix de cette personne s'entende d'une certaine manière pendant une brève période de temps, ou qu'elle s'entende toujours de cette manière ? Prenez en considération la situation d'un homme qui postule pour une promotion et à qui on dit que son accent est trop populaire pour le travail qu'il veut faire.

James Kahakua, natif de Hawaï, voulait présenter des bulletins météo à la radio. On lui a refusé cette promotion sous prétexte que son anglais le marquait comme un locuteur du créole hawaïen. Quand il a traduit la radio en justice, celle-ci a fait appel à une orthophoniste spécialisée dans l'atténuation des accents pour témoigner en leur faveur. La spécialiste n'a pas mâché ses mots : l'accent anglais de Kahakua était médiocre, incorrect, inacceptable. Même en tenant compte des exigences du poste en question – une prononciation rapide de noms longs et complexes de localités hawaïennes, la spécialiste (et le juge) ont trouvé que le bilinguisme de M. Kahakua était un inconvénient que l'employeur ne pouvait tolérer (on peut trouver un reportage télévisé de l'affaire *Kahakua Title VII* sur la page <http://goo.gl/k12Bp>.)

Les orthophonistes spécialisés dans l'atténuation des accents, comme celui qui a témoigné dans le procès Kahakua, ne sont pas des tierces parties objectives. De telles personnes ont un intérêt marqué pour l'idée d'accent et de standard. Si une telle spécialiste peut convaincre la cour que l'accent hawaïen de M. Kahakua est mauvais et inapproprié, qu'est-ce que cela signifie pour sa carrière ?

Répondre à ces questions requiert des connaissances approfondies dans l'acquisition d'une langue. Commençons par quelques généralisations qui font partie de la réalité linguistique :

- Il y a un nombre fini de sons potentiellement vecteurs de sens (voyelles, consonnes, tons) qui peuvent être prononcés par l'appareil vocal humain. Cet ensemble est entièrement universel, disponible à tous les êtres humains sans handicap physique.
- Chaque langue utilise certains de ces sons (pas tous) disponibles.
- Les sons sont organisés dans des systèmes, pour lesquels chaque élément agit en relation avec les autres éléments (phonologie). Le même inventaire de sons peut être organisé en un nombre possible de systèmes. Les enfants sont nés avec l'habileté de produire l'ensemble des sons possibles, puis ensuite se limitent à ceux qu'ils entendent autour d'eux.
- Les enfants exposés à plus d'une langue pendant la période d'acquisition langagière peuvent acquérir plus d'une langue, si les conditions sociales indispensables sont favorables.
- À un certain moment de l'adolescence, la capacité à acquérir une langue avec la même aisance que les jeunes enfants s'atrophie⁷.

⁶ Pour un aperçu accessible de la recherche sur l'acquisition d'une langue seconde et l'hypothèse de la période critique, en relation à la question de l'accent, voir Hyldenstam and Abrahamson (2000).

⁷ Il existe une controverse parmi les linguistes au sujet de ce qui a été appelé période critique ou hypothèse de la période critique. Certains linguistes rejettent le concept complètement tandis que d'autres ont proposé quelques ajustements. Dans le chapitre de son livre « Baby Born Talking – Describes Heaven », Pinker résume la perspective de la majorité des linguistes : « Pour résumer, l'acquisition d'une compétence langagière normale est garantie pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, est progressivement compromise entre cet âge et après la puberté, et devient rare ensuite. Les changements physiologiques de croissance, tels que le déclin du niveau métabolique et du nombre de neurones durant les premières années de la scolarité, et la stabilisation du nombre de synapses ainsi que le métabolisme à l'âge de la puberté, en sont des causes plausibles. On sait que le circuit

- Il reste des éléments cognitifs et perceptifs encore mal compris qui concernent le degré de succès avec lequel un adulte parvient à acquérir un nouveau système phonologique, ou un accent. En résumé, le phénomène qu'on appelle accent étranger est un aspect complexe de la langue qui touche les locuteurs et auditeurs tout à la fois dans la perception et la production, et par conséquent, dans l'interaction sociale (Derwing et Munro, 2005 : 379).

Ceux-ci sont les faits bruts. Abordons-les sous un autre angle.

La Maison Sonore

Considérez tout d'abord tous les sons qui peuvent être produits par l'appareil vocal humain comme une gamme de matériaux de construction. Les matériaux de base, tels que les consonnes et les voyelles, sont les briques. Les autres matériaux (bois, mortier, plâtre, pierre) représentent des choses comme les tons, harmonies vocaliques, longueur, qui font partie de l'articulation des voyelles et des consonnes, mais fournissent un autre niveau sonore porteur de sens dans beaucoup de langues. Jusqu'à présent, nous parlons de phonétique : la production et la perception de toute une panoplie de sons possibles.

Les enfants sont nés avec deux choses : une série de schémas langagiers précablés dans leur cerveau qui leur donnent la compréhension intuitive des règles de base de la langue. Ils ont aussi une série d'outils qui accompagnent ces schémas.

Considérons maintenant le processus d'acquisition langagière d'un nouveau-né qui commence à construire sa Maison Sonore. La Maison Sonore est le « foyer » de la langue, ou ce que nous avons appelé l'accent – la phonologie – de la langue première de l'enfant. À la naissance, l'enfant est dans l'entrepôt de la Maison Sonore où un inventaire complet de tous les matériaux possibles sont à sa disposition. Elle⁸ observe les Maisons Sonores construites par ses parents, ses frères et sœurs, par toutes les autres personnes de son entourage, et elle commence à sélectionner ses matériaux, les briques qu'elle a vues utiliser dans ces Maisons Sonores. Il se peut qu'elle expérimente avec d'autres briques, avec un peu de bois, mais à la fin, elle finira par reproduire les Maisons Sonores qu'elle a vues autour d'elle. Elle établit l'inventaire des sons en relation les uns aux autres ; elle érige les murs, organise l'espace : elle structure sa phonologie.

Ses schémas lui disent qu'elle doit construire certaines structures porteuses ; elle le fait. Elle explore la Maison Sonore de ses parents et regarde comment ils ont fait les choses. Elle fait des erreurs et les répare. Dans ce processus, elle fait aussi de petites innovations.

Peut-être que cette enfant a des parents qui parlent anglais et gaélique, ou bien qui sont nés à Cincinnati et parlent ce qu'ils pensent être un anglais américain standard, ou bien un anglais vernaculaire africain-américain (AVAA). Ses parents ont chacun deux Maisons sonores, ou peut-être une Maison Sonore avec deux extensions. Elle doit construire deux Maisons Sonores à la fois. Alors parfois, elle mélange les matériaux et doit ensuite les trier. Peut-être qu'elle construit un pont entre les deux structures, peut-être une cour intérieure que les réunit.

L'enfant commence ensuite à se socialiser avec d'autres enfants. Son meilleur ami a un agencement légèrement différent, bien qu'il ait érigé sa Maison Sonore avec le même inventaire de matériaux de construction. Un autre ami a une Maison Sonore qui n'a pas

d'apprentissage langagier du cerveau est plus malléable dans l'enfance ; les enfants apprennent et peuvent retrouver des langues quand l'hémisphère gauche du cerveau est endommagé ou même retiré chirurgicalement (quoi qu'à des niveaux pas tout à fait normaux), alors que des dommages comparables chez l'adulte entraînent généralement une aphasie permanente. » (2007 : 293))

⁸ En anglais américain, sans doute pour compenser l'usage dominant du masculin générique, il est parfois d'usage d'utiliser le pronom féminin pour parler d'un bébé sans référence de sexe. [note de la traductrice]

d'escalier à l'arrière. Elle veut être comme ses amis, alors elle entreprend des rénovations dans sa Maison Sonore. Celle-ci commence d'une certaine manière à être différente de celles de ses parents ; davantage la sienne. Peut-être a-t-elle négligé la part gaélique de sa Maison Sonore, il y a un trou dans le toit ou un plancher qui s'effondre. Peut-être qu'elle est en désaccord, parce qu'elle aime sa Maison Sonore AVAA, mais d'autres la trouvent affreuse et pas digne d'être appelée maison. Il se peut qu'éventuellement elle abandonne sa Maison Sonore AVAA et prétende qu'elle n'ait jamais existé. Imaginez maintenant la chose suivante.

À l'âge de 20 ans, cette enfant remarque un autre type de Maison Sonore qu'elle admire, construite par des hispanophones. Elle aimerait construire une extension comme la leur pour sa propre Maison Sonore. Elle cherche ses schémas et ses outils, mais ils ont disparu. Perplexe, elle se tient dans la rue, regardant ces Maisons Sonores espagnoles. Qu'est-ce qui fait qu'elles sont différentes ? Ce balcon par exemple, comment le construit-on ? Pourquoi ces escaliers ont-ils cet air-là ?

À mains nues, elle entreprend de construire cette extension à sa Maison Sonore originale. Elle voit les briques qu'elle n'avait pas dans son propre inventaire, mais comment retourner à l'entrepôt ? Il lui faudra improviser. C'est une femme intelligente, elle peut faire les briques, abattre un arbre. Elle examine les Maisons Sonores construites par les locuteurs espagnols, pose des questions. Il y a des choses évidentes qu'elle voit d'emblée : ouah, ils ont des cheminées. Mais aussi des choses moins évidentes : la largeur des portes, par exemple, lui passe tout d'abord au-dessus de la tête. Elle se lance dans un long processus. « Comment avez-vous construit cette cheminée ? », demande-t-elle. « Je ne sais pas, lui dit son informateur, un locuteur natif de l'espagnol. J'étais un enfant à l'époque et j'ai perdu mes schémas depuis ».

Si elle a de la chance, elle a un guide – un instructeur de langue informé – qui peut lui indiquer la différence entre l'extension qu'elle essaie de construire et sa propre Maison Sonore. « Regarde, lui dit son guide, tu mélanges les briques bleues et bleu marine ! Nous utilisons des briques bleues pour ce type de mur, bleu marine pour celui-ci. Et il ne faut certainement pas mettre des briques rose pâle à côté des celles de couleur fuchsia ».

« Oh », dit la femme qui construit sa nouvelle Maison Sonore, « je n'avais pas remarqué ». Ainsi commence-t-elle à porter plus d'attention, par exemple, à deux voyelles très similaires mais qui sont très distinctes dans la langue qu'elle apprend.

Elle travaille très très dur sur cette extension. Mais elle a beau travailler dur, le balcon ne prend pas la bonne forme, il reste branlant. Il y a des interstices entre les lattes du plancher et les gens qui les remarquent ricanent.

À son grand étonnement, elle voit sa petite sœur construire exactement la même maison sans aucun effort, et elle est parfaite. Elle en parle à son guide qui lui dit : « Mais ta sœur a encore ses schémas et tous ses outils ». Elle voit alors un inconnu, plus âgé qu'elle, construire la même extension et lui aussi prend moins de temps et semble s'en tirer sans grand effort. Pour elle, sa Maison Sonore espagnole ressemble à l'originale.

« Non, non », lui dit son guide. « Elle est très bien faite, pas de doute, mais regarde là – ne vois-tu pas que les fenêtres sont un peu trop proches l'une de l'autre ? Presque tout le monde s'y tromperait, mais ces fenêtres le trahissent. ».

Elle se bute et emménage dans l'extension, bien que le toit continue de fuir. Elle abandonne sa Maison Sonore d'origine pendant des mois d'affilée, des années, car elle s'est investie dans cette tâche afin d'y arriver. Elle ne retourne plus que rarement dans sa Maison Sonore anglaise et sa maison gaélique est désaffectée. Quand il lui arrive de retourner dans sa Maison Sonore anglaise, celle-ci lui semble étrange. C'est pourtant la clé de voûte de sa Maison Sonore, et elle tient toujours debout, même si elle est un peu poussiéreuse. Assez vite, elle s'y sent chez elle de nouveau.

Quand elle reçoit des visiteurs dans sa Maison Sonore espagnole, ils sont surpris de découvrir que ce n'est pas sa première construction. Ils examinent tout très attentivement. Il se peut que certains d'entre eux remarquent quelques détails infimes, mais ils ne disent rien. Ils lui parlent de ce type qui habite en bas de la rue et qui a travaillé sur la même extension depuis des années, sans jamais y arriver.

Ceci n'est pas une parfaite analogie ; elle ne prend pas en compte l'acquisition de la syntaxe et de la morphologie, ni l'utilisation ou la production langagière. Une maison ne produit rien. Mais c'est une analogie qui a son utilité néanmoins, une fois ces limitations reconnues.

Les apprenants adultes ont tous le même handicap dans leur apprentissage d'une langue seconde : les schémas se sont estompés, au point d'en être presque illisibles, et les outils sont rouillés. Nous devons tous construire nos Maisons Sonores à mains nues. Quand le Juge a affirmé qu'il n'y avait aucune raison physiologique pour laquelle James Kahakua ne réussissait pas à parler l'anglais journalistique que la radio lui demandait, il avait simplement tort⁹.

Il est crucial de signaler que l'intégrité structurale de cette deuxième Maison Sonore – qui symbolise ici l'accent – est distincte de l'actuelle habileté de l'apprenant de langue à utiliser la langue cible. L'accent n'a que peu à voir avec ce qui est plus généralement connu sous le nom de compétence de communication, c'est-à-dire la capacité d'utiliser et d'interpréter efficacement la langue dans un large éventail de contextes¹⁰.

Il existe une longue liste de personnes célèbres qui parlent l'anglais comme une langue seconde et qui n'ont jamais perdu leur accent. Ils n'ont jamais réussi à construire une Maison Sonore anglaise qui puisse faire croire à qui que ce soit qu'ils en sont des locuteurs natifs, bien que leur compétence à utiliser l'anglais soit évidente. Ce groupe inclut des gens comme Isabel Allende, Derek Wolcott, Andriana Huffington, Arnold Schwarzenegger, le notoire John Simon, et Zbigniew Brzezinski, qui représentent le courant politique et socio-culturel dominant, et ce dans un anglais accentué. Est-ce que des gens comme eux choisissent de parler anglais avec un accent ? N'ont-ils pas travaillé suffisamment dur, ou suffisamment longtemps, pour parler anglais américain ? Ne sont-ils pas assez intelligents ?

Les mêmes questions valent pour les locuteurs natifs d'un anglais régional marqué ou stigmatisé, ou pour les accents sociaux. Quand vous songez à Jimmy Carter, Jessie Jackson ou Rosie O'Donnell, pensez-vous à des gens qui ne réussissent pas à s'exprimer ? Que vous aimiez ou non ces individus, il y a peu de doute qu'ils sont d'excellents communicateurs. Ont-ils sciemment refusé d'abandonner leur accent géorgien ou africain-américain, ou les variétés d'anglais de New York pour quelque chose de socialement moins marqué, ou est-ce plutôt qu'ils sont incapables d'en faire autant ?

Parce que deux phonologies sont similaires, nous nous imaginons qu'il doit être plus simple de construire deux Maisons Sonores. Pourquoi M. Kahakua, qui a pourtant une Maison Sonore anglaise au départ, ne peut-il pas faire quelques ajustements qui la transformeraient pour lui permettre de passer pour une Maison Sonore anglaise ? Si Stephen Moyer, qui est britannique de naissance, fait un vampire louisianais tout à fait convaincant dans *True Blood*, M. Kahakua devrait sûrement être capable de sonner moins hawaïen.

La réponse est que les acteurs ne pourraient automatiquement adopter un accent étranger, même si cela a l'air si facile pour eux. Lors du tournage, la caméra filme pour de courtes périodes de temps et dans des contextes limités. L'acteur a probablement bénéficié de séances de formation de la part d'un coach qui reste sur le plateau, prêt à intervenir si l'accent de

⁹ Pour un récit à la première personne au sujet des difficultés liées à l'accent dans l'acquisition d'une langue seconde, voir Marx (2002).

¹⁰ J'évite ici une discussion approfondie sur la compétence de communication, parce que cela soulèverait la question des formes appropriées sur les plans culturel et stylistique, des points qui seront traités plus tard.

celui-ci commence à faillir. Si l'acteur se trompe, on s'arrête et on recommence. Au vu de circonstances si favorables, beaucoup de gens pourraient imiter une autre variété d'anglais de manière admirable – mais pour d'autres, cela reste impossible.

Il y a de nombreux exemples d'acteurs qui ont été vertement critiqués pour ne pas avoir réussi à interpréter un accent, en dépit de leçons particulières coûteuses et de la possibilité de faire de nombreuses prises de la même réplique. Dans les deux cas, qu'on soit un très britannique Hugh Laurie qui, à l'écran, donne véritablement l'impression d'être un docteur grincheux né aux États-Unis (*Dr House* sur Fox), ou encore un Dominic West – né dans le Yorkshire – mais qui échoue à nous convaincre qu'il est un détective coriace de Baltimore (*The Wire*, sur HBO), nous ne parlons pas d'une Maison Sonore permanente. Ces accents sont une fausse devanture qui ne tiendrait pas contre une brise un peu forte et persistante. Et cela demande un talent exceptionnel (un sujet sur lequel nous reviendrons sous peu) pour réussir même à ce niveau limité.

À une conférence de sociolinguistique il y a quelques années, une collègue qui étudie le changement vocalique des villes du Nord [des États-Unis] est venue à ma présentation. Elle m'a ensuite dit : « Tu sais, c'était vraiment fascinant de t'écouter parler – et ta présentation était aussi très bonne ». Pendant tout le temps que j'avais présenté mon travail, elle avait écouté mes voyelles attentivement en prenant des notes pour elle-même. Elle m'expliqua que, quand je lisais un texte préparé à l'avance, mes voyelles ne bougeaient pas, mais quand je levais le nez de mes notes et parlais spontanément, mes voyelles commençaient à changer : le glissement vocalique entraînait en action. Plus je portais attention à mon discours, moins je participais à ce changement, ceci indiquant que quelque chose en moi se sentait obligé de m'éloigner de mes origines quand je parlais comme une universitaire. Mais quand j'étais prise par mon propos, quand j'oubliais de contrôler si soigneusement mon discours, mes origines reprenaient le dessus : je suis de Chicago et je ne peux prétendre le contraire. Ceci m'a été signalé par de nombreux non-linguistes, des gens qui sont fiers de pouvoir m'écouter quelques instants (ou d'écouter d'autres personnes) et de me situer sur une carte.

Tout cela arrive malgré le fait que ma formation professionnelle m'a rendu consciente du moindre des choix à ma disposition, et en dépit du fait que quelque fois je n'ai pas particulièrement envie de montrer au monde d'où je viens. Je n'ai pas d'autre option que de vivre dans la Maison Sonore que j'ai tout d'abord créée étant enfant, et qui porte les caractéristiques structurelles de l'individu social que je suis devenue.

Il est toutefois vrai que certains sont meilleurs que d'autres à associer leur deuxième, ou même troisième et quatrième Maison Sonore à l'âge adulte. Pas des Maisons Sonores parfaites, mais de très bonnes imitations. Les différences dans les compétences à faire ceci est quelque chose qui est encore mal compris, mais des preuves circonstancielles indiquent que cela n'a rien à voir avec l'intelligence et pas beaucoup plus avec l'intensité à laquelle vous travaillez pour apprendre la langue cible. D'un autre côté, cela aura certainement à voir avec la cognition et avec – faute d'un terme meilleur ou plus précis – une oreille pour les langues.

De nombreuses études ont été publiées qui mettent en évidence la pertinence et l'importance de l'âge (et donc la période de l'âge critique) pour un apprentissage réussi d'une langue seconde avec un accent natif (Marx, 2002 ; Munro *et al.*, 2008 ; Munro et Mann, 2005 ; Piske *et al.*, 2001). L'importance d'autres facteurs – la durée du séjour (c'est-à-dire de l'exposition à la L2), le genre, l'instruction formelle, et la motivation – n'a pas été suffisamment étudiée pour en tirer des conclusions solides. Peut-être que le facteur le plus intéressant est celui qui ne peut être étudié dans des circonstances contrôlées : celui que l'on pourrait appeler « talent ». Les premières études sur les liens possibles avec une habileté musicale n'ont pas démontré de connexion, tandis que d'autres études « ont montré que la capacité de mimétisme est un indicateur utile pour prédire le degré d'accent étranger en L2 » (Piske *et al.*, 2001 : 202).

Une formation ciblée – le processus d’attirer l’attention de l’apprenant adulte sur les éléments sonores du discours qu’il n’aurait autrement pas remarqués – peut avoir des résultats. Il est possible d’ajuster un accent jusqu’à un certain point. On peut travailler sur cette Maison Sonore, avec des indications et des conseils. Mais il n’est pas possible de substituer une deuxième Maison Sonore à l’originale. Les cours visant à atténuer un accent, s’ils sont bien faits, par des personnes qui ont reçu une formation approfondie en phonétique et phonologie, peuvent aider ceux qui apprennent l’anglais comme une langue seconde à obtenir une meilleure prononciation.

La vraie capacité à construire une deuxième ou troisième Maison Sonore, une fois le stade d’acquisition atteint, reste non documentée. Elle peut exister : certaines rumeurs circulent à propos de tous ces gens qui ont acquis une autre langue à un niveau natif à l’âge adulte. Une personne qui est capable de ceci ne laissera jamais la phonologie de sa première langue interférer avec sa langue seconde, quel que soit le sujet de discussion ou le montant d’émotion en jeu. Une telle personne devrait être capable de défier une analyse phonétique approfondie de son langage, non seulement menée par des phonéticiens mais aussi par des locuteurs natifs qui sont tout particulièrement sensibles à la moindre variation dans le discours. Plus important peut-être, une telle personne devrait avoir un contrôle total de la variation existant dans la langue cible.

Pour comprendre l’importance de tout cela, imaginez que vous êtes dans un pays étranger et que vous parlez la langue que vous avez apprise pendant des années à l’école. Vous devez non seulement vous assurer de garder la forme correcte de subjonctif, mais aussi d’interpréter le ton de voix et le choix lexical. Si vous n’êtes pas capable d’interpréter de tels signaux langagiers, vous n’aurez aucun moyen de savoir si on vous prend au sérieux ou si on vous mène en bateau.

S’il existe des adultes qui sont capables d’apprendre à substituer complètement et minutieusement un accent par un autre, ils sont aussi rares que les individus qui peuvent faire mentalement et instantanément de longues divisions ou encore que ceux qui ont une mémoire photographique. S’ils existent, il serait important de les étudier, parce qu’ils paraissent être des adultes pour qui l’acquisition langagière – le précâblage du cerveau – n’a pas cessé de fonctionner à l’âge habituel.

Si une personne est très dévouée, travaille dur et suit les bons conseils, il se peut qu’elle réussisse quelquefois à faire illusion. Mais il reste une question cruciale qui n’a pas encore été posée :

À qui demandons-nous de sauter à travers ces cerceaux et pourquoi ? Si l’anglais américain standard est parfois demandé aux journalistes qui présentent les informations, pourquoi est-il requis de la part de James Kahakua, et non pas de Peter Jennings (du Canada) ou de Dan Rathers (du Texas) ?

Une question plus difficile encore : est-ce bien ou mal de demander à M. Kahakua de faire semblant ? S’il est capable de feindre un accent, pourquoi son employeur ne pourrait-il pas lui demander de le faire, pour ces quelques minutes durant lesquelles il présente le bulletin météo à la radio ?

Un lecteur attentif et cynique de mes arguments – il y en aura de nombreux – notera que j’ai fait deux déclarations qui semblent se contredire. Je me suis efforcée d’établir que toutes les langues parlées sont variables et que toutes les langues changent. Ainsi les Maisons Sonores que nous construisons changent tout au long de notre vie. Et en même temps, je parais être en train de soutenir que les Maisons Sonores ne changent pas. J’ai même été critique des orthophonistes qui prétendaient le contraire.

Une Maison Sonore est un produit de nos pensées, vivant et évolutif, le miroir de notre être social changeant. Nous redécorons constamment, avec un œil averti pour ce que nos voisins font. Petit à petit, il se peut que nous bougions un mur, réarrangions les briques, ajoutons une

fenêtre. Une personne construit un patio, et peut-être que la mode prend, de la manière dont, quelque part un jour (et d'une façon que les sociolinguistes n'ont jamais été capables d'observer), des centaines d'autres changements deviennent à la mode et commencent à être adoptés linguistiquement et socialement.

Nous sommes tous assujettis au vieillissement ; personne n'est exempt de ces changements. Les Maisons Sonores changent donc au fil du temps, mais dans des manières qui échappent à notre contrôle direct.

Questions de discussion et exercices

- Quel impact l'idée de changement de registre (*Style-shifting*) a-t-elle sur l'analogie de la Maison Sonore ? Beaucoup de gens sont bilingues ou multilingues, et pour chacune de leur langue, ils ont également des styles multiples. Y a-t-il moyen d'adopter une métaphore qui rendrait compte de cela ? Ou est-ce que le concept s'effondrerait ?
- À combien de personnes célèbres (politiciens, acteurs, décisionnaires, éducateurs, personnalités médiatiques, etc.) qui parlent leur L2 avec un accent pouvez-vous penser ? Quel impact est-ce qu'un accent étranger a sur la vie d'un individu ?
- Interrogez vos amis ou des membres de votre famille – en groupe de 3 ou 4 – et essayez de les faire parler de ce qu'ils ressentent à propos des différentes variétés d'anglais et des différents accents de L2. Prenez des notes. Sur quoi sont-ils d'accord (Un pourra par exemple trouver un accent x sympathique alors qu'un autre le trouvera fruste) ? Pouvez-vous expliquer ces différences, ou ce manque de différences ? Est-ce que cela vous surprend ?
- Y a-t-il un accent que vous n'aimez pas ou qui vous agace ? Décrivez une situation dans laquelle vous avez réagi à une autre variété que la vôtre. Après ce que vous venez de lire, quel éclairage jetez-vous sur vos propres réactions ?
- Considérez la déclaration suivante : La discrimination ne justifie pas la discrimination. Comment est-elle reliée au sujet dont nous venons de parler ?
- Faites une recherche sur Internet aux mots « atténuation d'accent » et « perdez votre accent ». Quels types d'articles ou d'annonces ressortent ? Quelles qualifications ont les personnes qui offrent ce type de cours ? Y voyez-vous des schémas préétablis ?

Pour aller plus loin

Le livre de Derwing et Munro, *Putting Accent in Its Place: Rethinking Obstacles to Communication* (2009), fournit une excellente vue d'ensemble de la recherche en sociolinguistique sur l'accent étranger, accompagnée d'une bibliographie étendue.

Parmi d'autres articles qui compléteront ce chapitre :

FINEGAN E., 2004, « American English and its Distinctiveness », dans E. Finegan et J. Rickford (dir.) *Language in the USA: Themes for the Twenty-First Century*, Cambridge, Cambridge University Press.

SIEGEL R., 1999, « Commentary: Foreign Accent May Be a Detriment to an Immigrant », dans une transcription de *All Things Considered*, National Public Radio, 26 Octobre.

TAGLIAMONTE S., 2001, « Come/Came Variation in English Dialects », *American Speech*, n°76, 42-61.

- TAN A., 1990, « Mother Tongue », *The Threepenny Review*, n°43, 7-8.
 WOLFRAM W. et SCHILLING-ESTES N., 2006, « Social and Ethnic Dialects », dans
American English: Dialects and Variation, Oxford, Blackwell.

Références

- DERWING T. M. et MUNRO M. J., 2005, « Second Language Accent and Pronunciation Teaching : A Research-Based Approach », *TESOL Quarterly*, n°39(3), 379-398.
 DERWING T. M. et MUNRO M. J., 2009, « Putting Accent in its Place: Rethinking Obstacles to Communication », *Language Teaching*, n°42(04), 476-490.
 HYLSTENSTAM K. et ABRAHAMSSON N., 2000, « Who Can Become Native-Like in A Second Language ? All, Some, or None ? on the Maturational Constraints Controversy in Second Language Acquisition », *Studia Linguistica*, n°54(2), 150-166.
 MARX N., 2002, « Never Quite A “Native Speaker” : Accent and Identity in The L2 – and the L1 », *Canadian Modern Language Review/La Revue Canadienne Des Langues Vivantes*, 59(2), 264-281.
 MILROY J. et MILROY L., 1985, « Social Network and Social Class : Toward An Integrated Sociolinguistic Model », *Language in Society*, 21, 1-26.
 MUNRO M. et MANN V., 2005, « Age of Immersion as a Predictor of Foreign Accent », *Applied Psycholinguistics*, n°26(03), 311-341.
 MUNRO M., FLEGE J. et MACKAY I., 2008, « The Effects of Age of Second Language Learning on the Production of English Vowels. », *Applied Psycholinguistics*, n°17(03), 313-334.
 PINKER S., 2007 [1994], *The Language Instinct*, New York, W. Morrow and Co.
 PISKE T., MACKAY I. et FLEGE J., 2001, « Factors Affecting Degree of Foreign Accent in an L2: A Review », *Journal of Phonetics*, n°29(2), 191-215.

COMPTE RENDU

Robert Nicolaï, 2017, *Signifier, essai sur la mise en signification (parcours dans l'espace épistémique et dans l'espace communicationnel ordinaire)*, ENS éditions. Collection Langages, Lyon, ISBN-13978-2-84788-924-6.

François Gaudin

Université de Rouen Normandie

L'ouvrage de Robert Nicolaï se présente sous la forme d'un opus de 323 pages regroupant dix chapitres, encadrés par une ouverture et un final. Ancré, comme son titre l'indique, sur une réflexion sémantique, le texte propose au lecteur une réflexion épistémologique nourrie par une longue expérience de la recherche et une abondance de lectures dont la bibliographie rend compte.

Ce n'est pas un essai de sémantique, ni sur la sémiotique, que nous donne l'auteur mais une réflexion sur la mise en signification, à travers les disciplines et les théories. Celles-ci ne sont pas sorties tout armées de la tête de certains auteurs mais se sont déployées selon des schémas de pensée, souvent métaphoriques, dont sont retracés la genèse et le déploiement.

Une des images qui guide le propos est celle de la frontière. Pour parler de langues, il faut pouvoir circonscrire des domaines dans lesquels ces pratiques langagières se répartissent, d'où l'intérêt paradoxal pour la linguistique des langues mêlées, l'iscamtho et le michif, pris en exemple, constituant deux cas de figure différents (p. 13). Nul doute que la nécessité de penser de tels cas de figure ne se développe avec le double phénomène mondial d'urbanisation et de diasporisation qui suscite la genèse de nouveaux codes difficiles à catégoriser.

La première partie s'intéresse aux métaphores conceptuelles qui se proposent au descripteur de langues. Le classement des langues s'est longtemps appuyé sur le darwinisme avec lequel Michel Bréal rompra pour l'étude du sens, son idée étant de faire de la langue une réalité non naturelle mais toute humaine. Geste salutaire qui permet de rompre avec l'idéologie selon laquelle les « mélanges informes de deux langues » caractérisent des « populations inférieures » (p. 31) comme l'écrivait Schuchardt – dans des propos contemporains de ceux de Jules Ferry parlant de « populations de races inférieures » pour justifier la colonisation. La métaphore de l'organisme pas plus que celle de structure ne permet de penser le mélange.

Des perspectives différentes sont ouvertes, dans le chapitre 2, par les théories contemporaines de Croft, Mufwene et Lass. William Croft conçoit les langues comme produites par des *mèmes*, équivalents des gènes dans le monde culturel, qui se répliquent en se modifiant. On retrouve ici l'idée d'épidémiologie des représentations qui offre un intérêt

heuristique stimulant mais présente l'inconvénient de neutraliser les rapports de pouvoir dans l'univers sémiotique et de réduire la dignité des formations culturelles à celle de virus. Dans cette perspective, toute évolution repose sur les contacts interpersonnels, le social occupant la place qu'occupe l'écologie pour les espèces naturelles – ce qui est différent de l'écologie des langues, qui étudie pour elles-mêmes les langues prises dans leur environnement. Chez Croft, l'implantation ne s'étudie pas dans des corpus mais réside dans les esprits, porteurs de grammaires variables (p. 40). Les métaphores biologiques sont de longue date porteuses d'un danger réductionniste. Salikoko S. Mufwene recourt pour sa part à l'analogie parasitaire, les langues n'existant pas sans locuteurs. Il explique les évolutions par les ajustements des locuteurs qui puisent aux ressources linguistiques leur permettant de satisfaire leurs besoins de communication, en changeant de code au besoin. Les langues sont alors une population d'idiolectes utilisées pour se comprendre. Toujours cette centration sur l'individu qui sélectionne et accommode des ressources qu'il rencontre, le modèle visant surtout les situations multilingues. La langue, cette abstraction, est alors conçue comme un système adaptatif complexe (p. 44) résultat d'une extrapolation d'idiolectes variés. Chez Lass, la métaphore génétique conduit à envisager les langues comme des espèces dont la variété résulte de répliquations infidèles. Or les individus ne sont pas qu'éléments d'une population. On le voit, toutes ces influences de la génétique présentent une vertu heuristique pour penser des phénomènes de genèse jadis laissés dans l'ombre, mais un effet de mode ne doit pas faire perdre de vue la spécificité des formations culturelles, historiques et sociales que sont les langues.

La question des modélisations métaphoriques occupe le chapitre suivant. Leur application peut dépasser la simple stimulation heuristique si l'on croit que les phénomènes relèvent de la même approche et d'un fonctionnement analogue (p. 59). La construction d'un modèle risque d'éloigner des réalités empiriques pour favoriser la cohérence théorique, et l'auteur met en garde contre les dangers de parallèles qui oublieraient la spécificité de la sémiotisation. Réfléchissant également sur les métaphores de la filiation et de l'héritage (p. 83), il termine sa première partie par une mise en garde sur l'importation de modèles. Il s'interroge sur les conséquences de ces transferts entre champs disciplinaires sur la production de connaissances, la domination ponctuelle de certaines façons de penser devant conduire à la vigilance envers tout réductionnisme.

La deuxième partie est consacrée aux questions du point de vue et du contexte. La construction contextualisée concerne l'élaboration théorique des faits et, dans ce processus, le point de vue, s'il n'est pas questionné, peut devenir un obstacle épistémologique. Il faut donc se demander comment l'on parle du réel pour se demander comment on le pense. Une illustration en est donnée à propos des travaux d'Hugo Schuchardt sur la généalogie et le mélange des langues. Il n'existe pas, selon lui, de critère décisif pour démarquer une langue A d'une autre langue B ; toutes les langues sont mélangées et les situations de bilinguisme présentent une diversité extrême (p. 106). Il a aussi l'intuition – en 1884 ! – de la rétroaction des parlars bilingues sur les pratiques des monolingues, les contacts entre langues occupant une place centrale dans la genèse continue de ces langues elles-mêmes. Il en conclut que les langues sont des ensembles flous, qu'elles ne connaissent « pas de cloisons étanches » (p. 111). L'auteur développe dans le chapitre 7 des réflexions épistémologiques à propos du songhay, ensemble de langues apparentées dont la généalogie pose problème. Greenberg crée une famille nilo-saharienne qui l'inclut, thèse validée au plan académique qui va servir ensuite de cadre aux autres hypothèses et exercer, dit l'auteur, un *effet de fondation*. Il faudra attendre une génération pour que cet apparentement soit remis en question et pour que le songhay soit considéré comme le résultat d'un mélange de langues non apparentées à cette famille (p.122).

Le conformisme académique privilégie parfois la compatibilité de théories sur celle des faits, c'est pourquoi la réflexion critique doit être nourrie tôt chez les chercheurs en formation.

La troisième partie, d'un chapitre, s'interroge sur la notion kantienne de phénomène dans une réflexion nourrie de Karl Popper et reposant sur une tripartition entre matérialités, évidences et construits, influencées par les trois mondes du célèbre épistémologue. Les matérialités sont des données de l'expérience ; les évidences, nos représentations stabilisées ; les construits, des représentations en construction. Les exemples font voyager le lecteur avec les djinns, une Land rover et Marcel Proust. L'auteur conclut que ces trois ordres sont constitués de « résultants de catégorisation » (p. 140), l'important résidant dans leurs interactions. Nous sommes pris dans elles, chercheurs d'objectivité prisonniers de leur subjectivité.

Les deux chapitres de la quatrième et dernière partie sont consacrés à la dynamique sémiotique et aux apports de l'ethnométhodologie. « Procès général de mise en signification » (p. 146), la dynamique sémiotique ne peut se limiter à une approche structurale (mais qui y songerait ?). Elle concerne les pratiques d'acteurs-locuteurs. L'interactionnisme est défendu comme premier, l'auteur sociolinguiste rejoignant ici ceux pour qui la langue est reconstruction incessante par des locuteurs situés. Il se retourne vers les devanciers, une fois encore : Philip Wegener (1848-1916), précurseur de Tesnière, Karl Bühler (1879-1963), dont la *Théorie du langage* (1934) est un des classiques de la linguistique du XX^e siècle, et son exact contemporain, l'égyptologue Alan H. Gardiner (1879-1963). Ces trois-là ont influencé nombre de linguistes ultérieurs : Mathesius, Firbas, Šabršula les connaissaient. Ils ouvrent la voie aux réflexions de Bally et Meillet. Tous ont mis l'accent sur le rôle des locuteurs dans la formation des langues. L'auteur insiste ensuite sur les prérequis de la sociolinguistique interactionnelle ; le sens est produit à partir de matériaux que les locuteurs utilisent et modifient tout uniment, comme dans le circuit glottopolitique. Dans leur rapport aux ressources langagières, les acteurs peuvent relever du séculier ou du régulier (p. 154), selon qu'ils agissent par la langue ou agissent aussi sur la langue de façon délibérée. L'usage des langues est fonction de la situation qui détermine l'efficacité de la communication, action éminemment coopérative. Et cette coopération est d'autant plus centrale qu'elle permet de dépasser l'hétérogénéité et la variation qui sont centrifuges alors que le désir de partage, plus fort, rapproche. Cette communication n'existe pas pour elle-même, elle prend place dans un univers qui la suscite et qu'elle contribue à construire – un monde partagé. Dans ce monde partagé, l'histoire humaine prend place, l'héritage que nous reconduisons, et qui nous dépasse, véhiculant des valeurs dont la langue témoigne à travers nous. Nos pratiques sont historiques car les langues sont des formations culturelles où sont sédimentées des pensées qui nous ont précédés. La labilité des mots et leur puissance d'expressivité en témoignent. Nous utilisons à travers les mots des accumulateurs d'énergie, d'expériences et de savoirs. L'auteur sait gré à l'ethnométhodologie d'avoir apporté un cadre méthodologique à l'exploration de ces dimensions interactionnelles (p. 164). (Elle en a aussi suscité la mode.) Mais si les évidences partagées facilitent l'échange, la focalisation sur le niveau du locuteur fait courir le risque de l'irénisme. D'où l'importance de la conflictualité que prend en charge la notion de négociation (171).

En clôture (chapitre 10), Robert Nicolaï retrouve Marcel Proust pour illustrer ses sept étapes de sémiotisation avec l'exemple fameux des « cattleyas », exemple de co-construction lié à l'intimité, qui s'oppose ici aux réflexions sur le langage totalitaire et le politiquement correct, bref le langage objet de manipulations collectives (p. 187). Poursuivant les réflexions de Dewitte, il met au jour le consensus normatif qui lie les interlocuteurs, tenus de respecter le

pacte social – en fait sociolangagier. Par ce pacte implicite, noué au cœur des échanges, les locuteurs s'accordent sur une certaine valeur de vérité, héritage et base de consensus, qui fait que, malgré tout, les mots ont un sens et qu'une parole peut être donnée. Et tenue.

Les conclusions enchâssées de l'ouvrage en reprennent les thèmes en insistant sur les obstacles et pièges épistémologiques qui guettent le chercheur. Au fond, la théorie, nous dit l'auteur, n'a pas de sens. Tout est bon, disait Feyerabend. La théorie est là pour permettre une mise en cohérence des données et l'on ne souhaite que la prendre en défaut par la falsification puisque c'est ainsi que la connaissance avance. En passant les vitesses, quitte à faire craquer la boîte !

Robert Nicolaï a tiré de sa longue expérience cet ouvrage riche et stimulant, explorant de nombreuses pistes dont on ne donne ici qu'un aperçu rapide et dont la lecture, elle, aura du sens pour les chercheurs débutants comme confirmés.

COMPTE RENDU

Cécile Van den Avenne, 2017, *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire.

Doyle Calhoun

Yale University

Nous avons fait le travail d'un mineur, qui ayant découvert une mine précieuse, a fouillé, déterré, étalé, classé, collationné les trésors qu'il a trouvés enfouis. (p. iv)

Écrire la grammaire d'une langue nouvelle, ce n'est pas créer les principes d'après lesquels cette langue doit être parlée, ni adapter à cette langue les règles grammaticales d'une langue connue, et encore moins la soumettre arbitrairement à de semblables règles. (p. 1)

A. Kobès, *Grammaire de la langue volofe* (1869)

Ces deux extraits, issus de la célèbre *Grammaire de la langue volofe* (1869) du jeune missionnaire alsacien Aloys Kobès (1820-1872), montrent bien les enjeux de la description d'une langue dite étrangère ou « exotique » dans le contexte colonial. La métaphore filée du « mineur » nous livre l'image d'un système grammatical à la fois précieux et « caché » qui ne prend forme que par le biais des efforts classificatoires de l'européen. Ce paradoxe (à savoir que les premières connaissances sur les langues d'Afrique ont été fournies par des étrangers alloglottes) fait que la réalité sociolinguistique en Afrique occidentale avant et pendant l'entreprise de conquête coloniale reste peu connue. L'ouvrage de Cécile Van den Avenne cherche à combler cette lacune en envisageant les pratiques langagières et les rapports sociolinguistiques qui ont pu caractériser et *racialiser* les échanges linguistiques en Afrique coloniale¹. Plus précisément, l'auteure vise à retracer l'histoire complexe de la multiplicité linguistique vertigineuse en contexte colonial. En parcourant la période qui correspond aux premières tentatives d'exploration jusqu'à la mise en place du système administratif français et en arpentant la région qui va du Sénégal à la Côte d'Ivoire, Van den Avenne met en

¹ Pour caractériser ce contexte, cet espace social qui fut le lieu d'une rencontre entre cultures disparates, l'auteure emprunte à Mary Louise Pratt (2008 : 6-7) la notion de zone de contact (« contact zone »), concept qui permet de décrire cet « entrechoquement » de cultures et les « relations extrêmement asymétriques de domination et de subordination » qui en découlent (voir la note 16, p. 213, Van den Avenne, 2017).

évidence les enjeux de traduction et de transcription, les modalités d'interaction, les diverses attitudes langagières, ainsi que le morcellement linguistique de l'Afrique, afin d'esquisser à grands traits les modes de communication en œuvre dans les contacts afro-européens.

Les historiens et historiographes de la conquête européenne du continent africain se sont intéressés, au moins depuis les années 1980, à l'instar de l'analyse sociologique d'Henri Brunshwig (ouvrage qui paraît fort désuet aujourd'hui), aux diverses figures d'intermédiaires qui ont été engagées dans la « rencontre coloniale ». Cette catégorie d'intermédiaire ou de « collaborant », selon la typologie de Brunshwig (1983), regroupe les différents acteurs qui ont servi « d'interfaces entre explorateurs, conquérants, administrateurs, européens et populations locales » (Van den Avenne, 2017 : 7). On pourrait citer, entre autres, les interprètes, les informateurs, les clercs, les domestiques, et éventuellement les concubines. Or, s'il est vrai que ces figures qui permettaient de nouer le contact initial entre Européen et Africain, entre colon et colonisé, ont été l'objet de plusieurs études récentes², nous ignorons cependant en grande partie la manière précise par laquelle ce contact a pu s'établir.

Il s'agit évidemment d'un corpus peu défriché et en grande partie inédit, étant donné que ces figures d'intermédiaires ont laissé peu de traces dans les archives européennes. La pénurie de documents donnant accès direct à ces voix subalternes – voix souvent reléguées aux marges, voire exclues, des témoignages écrits dont la plupart sont rédigés par des auteurs allochtones – exige donc une approche largement transdisciplinaire. Ainsi, Van den Avenne se penche sur des sources primaires hétéroclites, telles que des récits de voyages, des romans coloniaux, des manuels de langue, des grammaires descriptives, des carnets de routes, des correspondances, des journaux de presse, des traités de protectorat et ainsi de suite. L'auteure tâche donc de faire entendre ces voix indigènes, autant que possible, en reconstituant une « histoire par en bas ».

Cette étude s'inscrit dès lors dans un cadre de recherches plus étendu, qui focalise non seulement sur la constitution progressive des savoirs linguistiques sur les langues africaines – développement à situer davantage dans le sillage de l'entreprise coloniale – mais tout particulièrement sur la *politique* de la scripturalisation et de la grammaticalisation des langues d'Afrique : la réduction des langues orales à l'écrit en passant par la transcription et la traduction (« reducing languages to writing », Van den Avenne, 2015). À cet égard, l'ouvrage de Van den Avenne vise à dialoguer avec les ouvrages pionniers de Johannes Fabien (1984, 1986), sur la situation linguistique du swahili au Congo Belge, ainsi qu'avec les travaux de plusieurs chercheurs anglophones tels que Joseph Errington et Judith Irvine (Errington 2007, Irvine 2008). L'ouvrage se fonde également sur l'œuvre colossale de l'auteure même, travail qui comprend des études sur le français-tirailleur et son développement au sein de l'armée coloniale (Van den Avenne, 2005) ; sur le statut de l'indigène informateur dans les premières descriptions des langues d'Afrique (Van den Avenne, 2012a) ; et sur la politique de la transcription (Van den Avenne, 2012b ; 2015). Or, la présente étude adopte un style beaucoup plus accessible, et moins technocratique que ces études préalables ; elle intéressera donc sans doute non seulement les linguistes et les ethnologues, mais également ceux qui étudient la production littéraire francophone issue de ce cadre.

Les langues, autant que les locuteurs qui les emploient, jouent les rôles principaux dans cette histoire. Trois langues en particulier occupent une place centrale. D'abord, la langue mandingue : langue véhiculaire de commerce qui fut davantage utilisée dans le cadre de la traite esclavagiste. Plus particulièrement, il s'agit d'une variante dialectale de la langue mandingue, à savoir le bambara (*bamanankan*). Ensuite, le français, langue coloniale (et colonisante), y compris ses variétés différenciées et *pidginisées*, à savoir le « français-

² Notamment la collection dirigée par B. Lawrance, E.-L. Osborn, et R. Roberts (dir.), *Intermediaries, Interpreters, and Clerks. African Employees and the Making of Colonial Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 2006.

tirailleur » et le « petit-nègre ». Enfin, l'arabe, langue favorisée comme médium écrit dans les territoires à majorité musulmane en Afrique de l'Ouest (p. 12). L'auteure traite également du peul, de l'hausa, et du wolof, sans trop entrer dans le détail cependant.

L'ouvrage se divise en neuf chapitres, encadrés d'une courte introduction et d'une conclusion ; une carte des langues mandingues dans l'Afrique Occidentale Française complète l'ouvrage (p. 205)³. Van den Avenne opte pour une démarche essentiellement chronologique, sinon linéaire, et commence avec les langues de l'exploration (ch. 1) ; elle passe ensuite aux langues de la conquête et aux modes de communication en usage au sein de l'armée coloniale, véritable « laboratoire » linguistique (ch. 2-3). Nous parcourons l'œuvre linguistique des missionnaires (ch. 4) – notamment celle des Pères Blancs et des Spiritains (les missionnaires de la Congrégation du St. Esprit) – ainsi que la cartographie des groupes de population, la définition des catégories ethniques, et l'entreprise conjointe de la fixation de leurs langues (ch. 5). Les quatre derniers chapitres sont consacrés aux pratiques langagières des autochtones. Le chapitre six présente les cas extrêmement rares à l'époque de deux Africains scolarisés qui ont entamé la description ethnographique de leur propre langue : à savoir David Boilat, métis de Saint Louis qui publie en 1853 les *Esquisses sénégalaises*, et Moussa Tavélé, interprète malien qui a publié un manuel bilingue français-bambara ainsi qu'un recueil de proverbes et de contes bambara. Van den Avenne consacre un chapitre entier à l'histoire du petit-nègre (ch. 7) pour ensuite passer aux pratiques du français en tant que langue transmise par l'école et par les élites lettrées (ch. 8). En clôturant l'ouvrage, l'auteure se tourne vers la possibilité d'un « contre-discours » en exposant « comment les anciens colonisés se sont saisis des langues européennes coloniales, faisant bouger depuis la périphérie les codes linguistiques et littéraires du centre » (p. 183).

Van den Avenne (2017) nous livre donc un aperçu panoramique des négociations linguistiques et des pratiques langagières entre Africain et Européen à l'époque coloniale. Elle parvient à mener une sorte de vagabondage linguistique qui permet de mieux comprendre la réalité complexe de la perspective monolingue de l'entreprise coloniale française – c'est-à-dire, à la différence du pouvoir colonial belge ou allemand, le choix du français comme seule langue officielle de la domination coloniale. Nous rencontrons en chemin des figures bien connues – des écrivains et romanciers tels que Ahmadou Kourouma et Ousmane Sembène – ainsi que des figures jusqu'ici très peu connues (tels que David Boilat et Moussa Tavélé). Cet ouvrage, nourri de recherches méticuleuses, a pour avantage – et pour but essentiel – de nous rappeler que la conquête de l'Afrique de l'Ouest et l'imposition du français ne se sont pas faites que par les armes. En revanche, en tenant compte des avatars plus subtils de l'administration coloniale, l'auteure nous fournit une histoire beaucoup plus complexe – histoire dans laquelle les mots, les langues, et les voix occupent une place centrale.

Bibliographie

- BRUNSCHWIG Henri, 1983, *Noirs et blancs dans l'Afrique noire française, ou comment le colonisé devient colonisateur (1870–1914)*, Paris : Flammarion.
- ERRINGTON J. Joseph, 2007, *Linguistics in a colonial world : a story of language, meaning and power*, New York : Blackwell.
- FABIAN Johannes, 1984, *Language on the road : notes on Swahili in two nineteenth-century travelogues*, Hambourg : Buske.
- FABIAN Johannes, 1986, *Language and colonial power : the appropriation of Swahili in the former Belgian Congo 1880-1938*, Berkeley : University of California Press.

³ Un index de noms propres et un glossaire des langues mentionnées font cependant défaut.

- IRVINE Judith, 2008, « Subjected words : African linguistics and the colonial encounter », *Language & Communication*, n°28 (4), pp. 323-343.
- KOBES Aloys, 1869, *Grammaire de la langue volofe*, Saint Joseph de Ngasobil : Imprimerie de la Mission.
- PRATT Mary Louise, 2008, *Imperial eyes : travel writing and transculturation*, New York : Routledge.
- VAN DEN AVENNE Cécile, 2005, « Bambara et français-tirailleur. Une analyse de la politique linguistique au sein de l'armée coloniale française : la Grande Guerre et après », *Les documents de la SIHFLES*, n°35, pp. 123-150.
- VAN DEN AVENNE Cécile, 2012a, « De la bouche même des indigènes : le statut de l'informateur dans les premières descriptions de langues africaines à l'époque coloniale », *Glottopol* n°20, pp. 123-144.
- VAN DEN AVENNE Cécile, 2012b, « Le petit manuel français-bambara à l'époque coloniale, entre description et appropriation pratique », *Canadian Journal of African Studies / La Revue canadienne des études africaines*, n°46 (2), pp. 251-270.
- VAN DEN AVENNE Cécile, 2015, « Reducing languages to writing : the politics of transcription in early colonial French Bamanan handbooks », dans *Colonialism and Missionary Linguistics*, dir. Klaus Zimmermann et B. Kellermeier, Berlin : De Gruyter, pp. 155-174.
- VAN DEN AVENNE Cécile, 2017, *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris : Vendémiaire.

COMPTE RENDU

Thomas M., Blanchard N. (dirs), 2017, *La Bretagne Linguistique n°21*, CRBC, UBO/UBL, Brest, 320 p., ISBN : 979-10-92331-31-8

Catherine Adam

Unité de recherche Formation et apprentissages professionnels (FAP)- UR 7529, ENSTA Bretagne

Ce 21^e numéro de la Bretagne linguistique est constitué de 14 contributions. Elles émanent de 16 auteurs différents, et sont issues de leurs communications effectuées lors des trois journées de séminaire de la Bretagne linguistique organisées par le GRELB (Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne) du CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique), entre le printemps 2015 et le printemps 2016. En l'absence d'introduction à cet ouvrage, la découverte des titres de ces articles et des ancrages disciplinaires de leurs auteurs, invite à s'interroger sur la convocation concomitante de ces différents travaux dans le cadre de ces journées d'étude et d'un ouvrage collectif. Outre la richesse de chacune de ces recherches, prises individuellement, la lecture détaillée de ces articles révèle les liens et les intérêts évidents de ces regroupements. En effet, l'ensemble de ces contributions, rassemblées chronologiquement en trois grandes parties dans cet opus, est à l'image des objectifs que s'est fixé ce groupe de recherche, être à la fois « un espace d'échange » pluridisciplinaire, centré sur les questions relatives aux pratiques linguistiques en Bretagne et leurs représentations, en particulier de la/des langues bretonnes, et ouvert aux comparaisons avec d'autres travaux de recherche, menés au niveau national et international, pouvant venir éclairer leur propres questionnements. Ce compte-rendu se veut aussi un exergue des transversalités perçues qui pourraient intéresser le lecteur.

La première partie de cet ouvrage est entièrement dédiée à des travaux de jeunes chercheur-e-s, rattaché-e-s scientifiquement au laboratoire du CRBC, qui font état de leurs recherches en cours ou passées en études bretonnes et celtiques.

Au travers d'analyses linguistiques **Gaëlle Le Corre** présente comment Lewis Jones, auteur, très engagé politiquement notamment pour la défense de la cause des mineurs aux Pays de Galles, emploie le dialecte anglo-gallois, dans son roman social *Cwmardy* (1937), pour distinguer socialement ses personnages et les affilier à une communauté (socio)linguistique particulière. Puis, par le biais d'une étude comparative des variations linguistiques du vernaculaire anglo-gallois usitées dans ce roman avec les pratiques effectives de cette langue, attestées dans d'autres travaux de recherches empiriques, elle met en lumière des décalages entre les pratiques linguistiques dépeintes dans ce récit et la réalité linguistique au Pays de Galles au début du XX^e siècle, tant du point de vue structurel que des contextes

d'emploi de certaines variables. La standardisation des discours, que la chercheuse qualifie d'« *hyperdialectisme* », particulièrement dans la deuxième partie du roman, est perçue comme le reflet des propres représentations de l'auteur quant à la valeur des langues en présence et en conflit à cette époque, en lien avec son vécu et son engagement politique, au-delà de formes de stylisation de son récit

À partir d'un cas d'étude particulier – celui de la variation linguistique en breton en Basse-Bretagne – le second article traite d'évolutions possibles en dialectologie contemporaine, en dialectométrie plus particulièrement, grâce, entre autres, à des outils informatiques. De manière novatrice sur le terrain breton, la recherche doctorale de **Tanguy Sollic** se concentre ainsi sur la nature de la distance linguistique entre les différents points relevés par le *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne* (Le Dù, 2001), à partir d'outils informatiques de calculs de données (algorithme de Damereau –Levenshtein). Dans cet article, il décrit une phase exploratoire de son travail dans laquelle il a non seulement confirmé la variation phonétique inhérente au breton dans l'échantillon analysé mais aussi répondu à des questionnements d'ordre méthodologiques, techniques et épistémologiques qui lui permettent à présent d'étendre sa démarche à un corpus plus vaste. En outre, il affirme sa volonté de développer des modèles, des outils de mesure de la composition de ces variations, reproductibles, pour compléter la dialectométrie quantitative existante, par un volet dit qualitatif.

Lee Fossard, doctorante en Sciences du langage, présente l'approche pluridisciplinaire (toponymie, littérature, sémantique, etc.) et la méthodologie plurielle qu'elle développe, tant au niveau du recueil des données que de leur analyse, pour étudier la fréquence et les représentations associées par les locuteurs au motif « vieille » dans l'aire et la périphérie celtique. Elle met ainsi en lumière des « concordances entre différentes aires linguistiques et culturelles » mais aussi « la trace d'une mémoire collective à l'échelle de l'Europe ». Comme dans l'article précédent, la jeune chercheuse appelle de ses vœux la transférabilité de sa démarche à d'autres cas d'étude en toponymie.

L'article suivant est rédigé par un étudiant en Master 2 de breton, qui traite d'un sujet cher aux sociolinguistes au-delà des frontières de la Bretagne, à savoir les usages, et les instrumentalisation, des langues en politique. Sur le terrain breton, **Julien Meffre**, a rencontré 11 figures du paysage politique régional actuel afin de tenter de déterminer les fonctions attribuées à leurs usages du breton dans le cadre de campagnes électorales. Cet apprenti-chercheur s'essaye à appliquer une méthodologie ethno-sociolinguistique, qui, malgré des connaissances théoriques encore en ébauche, livre déjà des éléments de réponse intéressants concernant les pratiques et représentations de la langue bretonne en politique. La *Bretagne Linguistique* laisse ainsi la place à des écritures scientifiques plus jeunes, qui donnent à voir, au-delà des failles de l'expérimentation, une pensée scientifique en construction, l'appropriation de concepts théoriques et méthodologiques par un jeune chercheur, mais aussi des essais de catégorisations nouvelles, l'émergence de nouveaux terrains à explorer en lien avec la langue bretonne, et c'est là également une valeur ajoutée non-négligeable de cet article.

Partant de l'étude d'un objet de recherche ethnographique particulier, les vanneries natives en Bretagne en tant qu'outil possible de délimitation d'aires culturelles en Armorique ancienne, **Roger Hérisset**, docteur en ethnologie, soumet également aux lecteurs les bénéfices d'une approche pluridisciplinaire pour une meilleure compréhension d'un phénomène complexe. Par des analyses ethnographiques, linguistiques, sociolinguistiques et archéologiques complémentaires, il expose comment l'étude de techniques en général pourrait devenir « un matériau transactionnel » entre chercheurs de disciplines connexes en sciences humaines et sociales pour la délimitation et une meilleure compréhension d'espaces (socio)culturels.

Cette première partie de l'ouvrage, portée par de jeunes chercheurs, laisse transparaître au-delà de leurs disciplines (linguistique, dialectologie, littérature, sociolinguistique, ethnologie) et de leurs objets de recherche respectifs, des perspectives épistémologiques et méthodologiques communes, ouvertes à la pluralité, aux dialogues entre disciplines, jusqu'au développement de démarches interdisciplinaires pour appréhender des phénomènes sociaux complexes, passés et présents. Ils semblent se situer dans des dynamiques de complémentarité des travaux de recherche déjà effectués dans leurs domaines mais aussi de volonté de transférabilité de nouvelles approches, de renouveau de la pensée scientifique.

La deuxième partie de l'ouvrage compte quatre contributions, résultant du séminaire du 16 novembre 2015. Elles ont toutes un ancrage fort en sociolinguistique (Cavalli, Bretegnier, Dupouy) ou en sociologie du langage (Barré). Les spécificités de cet ensemble se situent à la fois au niveau de l'ouverture et de la dimension comparative à d'autres terrains (le Val d'Aoste) et d'autres objets de recherche (la traduction, les représentations des accents en Formation FLI), portés par des chercheurs majoritairement extérieurs au laboratoire du CRBC. Elles résident aussi dans la place importante laissée au développement de réflexions théoriques et épistémologiques revisitées par des chercheurs confirmés (Cavalli, Bretegnier).

La description détaillée de **Marisa Cavalli** renseigne, en premier lieu, sur la situation sociolinguistique historique et actuelle, et les politiques linguistiques du Val d'Aoste de l'après-guerre à nos jours. Ces éléments font sans nul doute écho aux travaux menés depuis plusieurs années en Bretagne, sur la langue Bretonne, sa pratique sociale, le développement de son enseignement, des politiques linguistiques à son égard, etc. Des comparaisons plus approfondies permettraient, comme cela a été effectué dans d'autres contextes, de discerner en creux comment les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets, notamment en matière de pratiques des langues dites régionales ou minoritaires. Marisa Cavalli interroge également avec justesse les rôles attribués à l'école via ces politiques linguistiques, et les effets qui en découlent ou non. Au-delà de renseigner sur les différentes pratiques linguistiques et la perception des langues et du bilinguisme dans les représentations des locuteurs Valdôtains, elle montre ainsi l'inextricable inertie de politiques linguistiques non comprises ou non applicables, si elles ne sont pas accompagnées d'aménagements linguistiques adaptés, compréhensibles de tou-te-s et répondant à une demande sociale réelle.

L'article de **German Barré**, sociologue, étudie les phénomènes de traductions linguistiques au niveau mondial, de 1979 à 2002, et ce que cela nous dit des rapports aux langues dans différents pays pendant cette période, en ne s'arrêtant pas simplement sur les aspects quantitatifs. Il met ainsi en lumière de grandes variations dans les choix de langue de traduction effectués par les états en fonction de quatre aspects incontournables : les histoires politiques des états et leurs rapports aux autres sur la scène mondiale, leurs places géographiques, les dimensions économiques, et leurs tailles. Il souligne enfin l'importance de la prise en compte du critère de « *centralité* ». Ce travail n'est pas sans rappeler les notions de « *marché linguistique* » et de « *valeurs des langues* » développées par Bourdieu (1982), comme critères de sélection, qui se situent bien loin de la « question de la qualité » de tel ou tel écrit pour justifier de la reconnaissance ou non d'une langue.

Au cœur de cette deuxième partie et au centre de l'ouvrage, l'article d'**Aude Bretegnier**, dans une réflexion épistémologique structurée et structurante, réinterroge les sens donnés et la pertinence de mobiliser la notion de « communauté linguistique » en sociolinguistique aujourd'hui. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'histoire même du développement de cette discipline depuis sa volonté de démarcation de la *linguistique structurale*, en tant que *linguistique de terrain*, jusqu'à ses évolutions contemporaines, *critique* (J. Boutet, M. Heller) et de la *complexité* (P. Blanchet). Elle retrace les fondements pluriels de cette discipline au sein des sociolinguistiques variationnistes (Labov, Fishman, Bourdieu), et interactionnelles (Gumperz, Hymes) ainsi que leurs manières d'avoir recours à cette notion. Au travers de cet

article, Aude Bretegnier ne plaide pas directement pour un renoncement à cette notion qui peut éclairer des chercheurs quant aux besoins de « faire langue, faire communauté » mais interpelle quant à la nécessité de « problématiser » et d'explicitier la manière dont elle est mobilisée et les enjeux de tel ou tel positionnement, notamment du point de vue des « enjeux socio-politiques de la recherche ». Cet article s'achève sur des questionnements épistémologiques à poursuivre à propos des possibilités et des finalités de penser des appartenances, des identifications et revendications d'identifications, regroupements socio-langagiers, comme pouvant à la fois reposer sur la pluralité et faire unité. Ces interrogations essentielles sont éminemment d'actualité en sociolinguistique mais aussi dans d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie de l'éducation, sociologie politique, socio-didactique pour ne citer qu'elles), comme sur le terrain, en lien avec des problématiques relatives à « *l'intégration* », aux identités, et à leurs (re-)connaissances.

Enfin, **Myriam Dupouy**, doctorante au CRBC au moment de rédiger cet article, mène un travail sur un nouvel objet de recherche en Bretagne, celui des rôles et du poids des représentations et attitudes relatives aux accents de la langue française en formation FLI (Français langue d'insertion/Intégration pour adultes en situation de migration) pour les apprenants comme pour les formateurs. Dans cet article en forme d'ouverture, elle montre à voir comment des difficultés et questionnements relatifs à la méthodologie à adopter pour la transcription de ses entretiens lui font prendre conscience d'enjeux épistémologiques sous-jacents aux choix qu'elle effectuera en la matière. Elle dépasse alors certains de ses à priori méthodologiques par la découverte du concept de « stylisation vocale » développé par Cyril Trimaille (2007), qu'elle s'approprie et adapte à son objet de recherche. Cela lui permet de mieux définir sa démarche et de mieux appréhender ses données.

Les cinq derniers articles qui constituent la troisième partie de cet ouvrage proviennent des communications effectuées lors de la *Bretagne linguistique* du 26 avril 2016.

Michel Byrne, maître de conférences de gaélique et de celtique, professeur invité au CRBC en 2016, présente ses travaux sur l'œuvre de George Campbell Hay, poète écossais, qui se singularise notamment par son trilinguisme littéraire (gaélique-scots-anglais) et la convocation dans son écriture de traits culturels du Maghreb. Ces recherches sur la littérature gaélique développent, elles aussi, la thèse de l'influence de la socialisation d'un écrivain sur ses écrits. Plus particulièrement ici, l'ouverture culturelle vécue par Hay, principalement au Maghreb, marque ses textes au service de « *questions culturelles et existentielles* ». Elle l'aide à penser différemment la culture de son pays à une époque, les années 1940, où la pratique du gaélique tend à disparaître et où ses usages font l'objet de dévalorisations et stigmatisations. Ce volet relatif à la socialisation des auteurs de littérature fait écho aux travaux de Gaëlle Le Corre (cf. *supra*) et aux questions de recherche développées par le projet PRELIB présenté dans le dernier article de l'ouvrage.

Malo Morvan, en repartant des modes de socialisation linguistique de différents auteurs des dictionnaires de breton, analyse les types de discours tenus sur la langue bretonne, son « *bon usage* », qu'il met en lien, entre autres, avec leurs engagements politiques divers, leurs définitions des notions de *langue* et d'*authenticité*. Il se prête ici à un exercice audacieux, à savoir livrer les résultats d'une partie de son travail doctoral sur des discours épilinguistiques sur la langue bretonne, à des chercheurs qui pour certains d'entre-eux sont eux-mêmes initiateurs de ces discours et, de surcroît lors de la communication, sur l'un des terrains où peuvent naître et se développer ces polémiques perçues par le chercheur. Au fil de son argumentation scientifique et de ses analyses, il parvient à démontrer l'intérêt de « *dépassionner les débats* » en appliquant une démarche analytique qui permette aux différents acteurs de mieux comprendre les positionnements de l'autre et de soi-même quant à certains usages. Il prône judicieusement une approche réflexive des situations sociolinguistiques conflictuelles.

Au moment de la refonte des régions administratives par l'état français (2016), englobant l'ensemble de l'aire linguistique picarde dans une seule et même région, sans en faire état dans sa dénomination (cf. Les Hauts-de-France), **Jean-Michel Eloy** vient (re-)dessiner les contours de ce qu'ont été et pourront être la recherche sur les études picardes à l'avenir, partant de ses propres interrogations et des problématiques qui l'animent encore. Il propose ici d'aborder deux grands pans de ces recherches, par deux entrées complémentaires et interdépendantes, celles des locuteurs et celles des formes de picard usitées aujourd'hui. Pour ce qui est des pratiques de la langue, il aborde une question d'ordre méthodologique quant à la connaissance des pratiques effectives du picard par les locuteurs, tant du point de vue quantitatif que qualitatif par la connaissance des profils sociolinguistiques de ces derniers. Sans dénigrer l'intérêt des études sociolinguistiques déjà menées s'appuyant sur le mode déclaratif des enquêtés pour une meilleure compréhension des représentations, il souligne l'intérêt de développer de nouvelles enquêtes sociolinguistiques qui portent sur les pratiques effectives et qui s'appuient sur les lieux de pratique de la langue. Il propose alors la mise en place d'enquêtes à grande échelle dans le cadre d'une approche comparative entre régions de France reposant sur des définitions communes de lieux de pratique à observer. De manière connexe, J-M Eloy aborde ensuite les difficultés de description et de standardisation du picard dans ses formes actuelles, réellement pratiquées, qu'il compare au créole, et auxquelles il aspire pour la pérennité de sa pratique, voire son développement via l'enseignement.

L'article de **Fanny Martin**, ingénieure de recherche impliquée dans le projet RESTAURE (RESSources informatisées et Traitement Automatique pour les langues régionales), vient illustrer les avancées de la recherche sociolinguistique pour le picard, appelées des vœux de J-M Eloy. Par le recours aux outils informatiques de traitements automatiques des données, ce projet, qui concerne également le catalan et l'occitan, a pour objectif de collecter et d'analyser des ressources dans ces langues. Pour le picard, il s'agit de définir un « *corpus de référence* » et de donner une autre visibilité à la langue picarde sur le terrain. Cet élément apparaît comme central pour le maintien de sa pratique et sa pérennité alors même que cette jeune chercheuse a consacré une partie de ses travaux de recherche aux représentations du picard chez les locuteurs et non-locuteurs de cette langue et mis en évidence l'*invisibilisation*, consciente ou non de la langue par les locuteurs eux-mêmes.

Cet ouvrage se referme par la présentation des questions épistémologiques principales soulevées par l'un des projets phare du CRBC depuis 2012, PRELIB (Projet de recherche en littérature de langue bretonne) porté par Nelly Blanchard, Mannaig Thomas et Jean-Baptiste Pressac, tous chercheurs au CRBC, et membres du GRELB. Ce travail de recherche interdisciplinaire (littérature, sciences sociales et science informatique) a pour visée d'« ouvrir de nouvelles voies de compréhension » de la littérature en langue bretonne par la constitution d'une base de données ouverte sur les lieux et réseaux de socialisation des acteurs-auteurs et producteurs de ces œuvres littéraires. Passées les questions techniques, les interrogations mises en lumière dans cet article sont d'ordre notionnel, conceptuel, de catégorisation (« qu'est-ce qu'une œuvre ?, qu'est-ce qu'une relation » ?, comment définir et quelles sont les limites d'une catégorie ? Comment attester d'une relation et de ses effets sur une œuvre ?, etc.). Nous ne pouvons alors nous empêcher d'y voir, sans doute par déformation disciplinaire, la large place octroyée dans ce travail, ainsi que dans l'ensemble de *La Bretagne linguistique* n°21, à des interrogations anciennes et chères à la sociolinguistique: « qui [...] quoi, à qui, pourquoi, où, sous quel statut légal, avec [...] quelles méthodes ? » (Marcellesi, 1975 : 4) – en s'attardant sur le « pourquoi », entendu comme « le problème de la finalité [...] : qui ou quoi sert-il ou est-il destiné à servir ? » (*ibid.*). Nous aurions bien entendu apprécié en complément une introduction qui nous guide au sujet des choix effectués, de la sélection des interventions en lien avec les thématiques traitées et/ou questionnements scientifiques des membres du GRELB au moment d'organiser ces séminaires. Ils peuvent être

perçus comme des jalons de l'histoire et de la production scientifique de ce groupe de recherche, et par là-même d'un pan des travaux du CRBC, alors même que le laboratoire fêtera ses 50 ans en cette année 2019. Cependant, cela n'enlève rien à la richesse de cette publication, qui convoque de nombreux terrains, de nombreuses disciplines, de nombreux objets de recherche qui se suffisent à eux-mêmes et acquièrent une autre dimension au travers des liens et enrichissements perceptibles lors d'une lecture croisée. Saluons également la place importante accordée aux dialogues entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés. La volonté de co-constructions de la recherche, de co-réflexions scientifiques, tant au niveau épistémologique que méthodologiques, dessine les contours de nouvelles perspectives de recherches complémentaires mais pas uniquement. L'ensemble de l'ouvrage témoigne de la vivacité des recherches menées, de la persistance de questionnements théoriques, épistémologiques et méthodologiques fondamentaux sur les pratiques et représentations linguistiques, en Bretagne et ailleurs. La nécessité de leurs renouvellements, ainsi que la volonté de ces chercheurs actuels de les éclairer par des comparaisons, des approches pluri-/interdisciplinaires, complexes et réflexives, témoignent de leur ambition d'une meilleure compréhension des phénomènes sociaux à étudier.

COMPTE RENDU

Michelle Auzanneau, Luca Greco (dirs), 2018, *Dessiner les frontières*, ENS Editions.

Fabienne Leconte

Université de Rouen Normandie

Fin janvier 2019, les États-Unis vivent le plus long *shutdown* de leur histoire. En cause, un conflit entre le 45^e président des États-Unis et l'opposition majoritaire au Congrès concernant le financement de l'érection d'un mur que d'aucuns voudraient « infranchissable » entre les États-Unis et son voisin du sud, le Mexique. Plus proche de la France, il est aussi question de frontières dans l'actualité internationale. La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, le Brexit, est aussi un débat sur les frontières, de l'Europe, du Royaume-Uni, de l'Irlande, peut être demain de l'Écosse. L'actualité illustre l'importance d'une réflexion en sciences humaines et sociales autour de la thématique des frontières.

L'ouvrage « *Dessiner les frontières : une approche praxéologique* » sous la direction de M. Auzanneau et L. Gréco regroupe une dizaine de contributions interrogeant la thématique de la frontière suite à une journée d'étude qui s'est déroulée à l'ENS en janvier 2014. Les éditeurs de l'ouvrage précisent en introduction le projet scientifique de l'entreprise. Ils soulignent la dynamique et les contradictions actuelles dans un monde globalisé et urbanisé, entre d'une part un certain effacement des frontières, cause et conséquence d'une mobilité accrue, et d'autre part une forte charge symbolique de la notion de frontière qui englobe et rassure.

L'ambition est de combler au moins en partie une lacune dans la recherche en SHS en France où il n'existe pas de domaine de recherche reconnu et identifiable concernant cette thématique contrairement au monde anglo-saxon où les *border studies* structurent un champ de recherche pluridisciplinaire. Outre les sciences du langage, sont convoquées la géographie, l'anthropologie, la sociologie... Un certain nombre de partis pris de départ sont visibles dans le titre même. Les frontières sont *dessinées*, elles sont donc constamment, construites, déplacées, reconfigurées par les acteurs ou les analystes. L'approche revendiquée est praxéologique, on sera donc attentif aux processus générés par les acteurs sociaux, ceux-ci étant historiquement situés et émergeant dans des pratiques et des discours spécifiques.

Les différentes contributions des auteurs sont regroupées en trois parties: « Frontières : mises en tension et en perspective » ; « Tracer des frontières et ordonner le monde » « Isoler, franchir, effacer les frontières ». Dans la majorité des contributions, la thématique de la frontière ne se trouve ni dans les propos des témoins ni dans l'objet de recherche mais sont

une proposition de l'analyste pour rendre compte de phénomènes divers qui peuvent être des catégorisations et des représentations.

C'est le cas du texte de Médéric Gasquet-Cyrus qui analyse le contexte d'une vallée alpine considérée comme zone de transition entre deux grands ensembles romans : occitan et franco-provençal. À partir d'une analyse de discours des locuteurs, qu'ils soient institutionnels, militants ou non, l'auteur montre que les catégorisations, les mises en frontières linguistiques servent à la construction d'autres catégorisations linguistiques, géographiques ou métaphoriques, à traduire diverses représentations du monde, de l'ordre social et des valeurs. Ce faisant, on sépare un *nous* d'un *eux*. L'auteur conclut sur les relations de pouvoir qui sont toujours en jeu lorsqu'il s'agit de (re)dessiner des frontières.

La contribution de Marko Tocilovac s'intéresse à une frontière bien réelle : celle entre les États-Unis et le Mexique et plus précisément le *friendship park* (parc de l'amitié) situé à l'Ouest de la Californie / Alta California. L'évolution de cet espace de sociabilité, à l'origine à cheval sur la frontière mais désormais coupé en deux par un mur de barbelés, rend compte des effets produits par la politique migratoire des États-Unis. Dans ce cadre, le *friendship park* est investi par des activistes pour contester la politique fédérale et produire un discours de « défrontiérisation ». L'auteur montre ainsi comment une entité géographiquement périphérique se situe au cœur du politique.

À partir d'une réflexion sur le franchissement des frontières par des sportifs de haut-niveau, Niko Besnier propose une réflexion qui distingue l'indexicalité de la non-indexicalité des frontières. Pour ces jeunes migrants, le plus souvent footballeurs ou rugbymen, traverser les frontières est une réalité inhérente à leurs desseins professionnels. Néanmoins si les frontières peuvent devenir des espaces d'opportunité, elles sont régies par toutes sortes d'autorités (professionnelles, étatiques) qui se chevauchent et se contredisent. Les frontières ont ainsi un caractère d'imprévisibilité, ce qui d'une part renforce le pouvoir des structures dont dépendent ces jeunes sportifs et d'autre part entrave la capacité d'action, de décision, de projection.

Dans la seconde partie de l'ouvrage « Tracer des frontières et ordonner le monde », la thématique de la frontière est surtout métaphorique. C'est le cas de la contribution de Marianne Blindon qui interroge la thématique à partir de trois cas. Il s'agit d'abord de la médiatisation des agressions sexuelles du nouvel an à Cologne le 31 décembre 2015, puis de la critique d'une lecture cartographique des frontières et en troisième lieu des effets d'un dispositif spatial (la séparation genrée des toilettes publiques). La notion de frontières est mobilisée et questionnée en tant que dispositifs politiques mobilisés par les acteurs sociaux pour établir des catégorisations entre un eux et un nous, entre des entités distinctes qui excluraient tout tiers et tout espace intermédiaire.

Il est aussi question de catégorisations dans le propos de German D. Fernandez Vavrik qui rend compte d'une recherche menée en Argentine sur un programme de lutte contre les inégalités scolaires destiné aux Amérindiens et aux populations afro-descendantes. Plus précisément, l'auteur propose la notion d'*étrangeté* pour caractériser la situation de jeunes étudiants originaires de villages ruraux et appartenant à des peuples originaires bénéficiant d'un programme de bourse pour poursuivre des études universitaires en ville. Un faisceau d'emblèmes et de signes lexicaux est alors mobilisé par le groupe majoritaire pour marquer une « frontière d'étrangeté » envers les personnes appartenant au groupe minoré. Les catégorisations locaux / non locaux peuvent être rendues pertinentes par les interactants et créer une frontiérisation culturelle.

Il s'agit aussi d'un usage métaphorique proposé par la chercheuse dans le chapitre de Véronique Traverso. Elle utilise le terme de « frontières à l'intercompréhension » à partir de l'analyse interactionnelle d'une réunion professionnelle regroupant des participantes de

plusieurs pays autour de la construction d'un hammam. Il s'agit ici de constructions catégorielles et de formats participatifs qui contribuent à construire hic et nunc des lignes de partage ou de similitude entre « pratiquer ou non le hammam ». Les catégorisations ne sont pas posées d'emblée mais construites de façon progressive dans l'interaction.

La troisième partie « Isoler, franchir, effacer les frontières » regroupe trois contributions de linguistes qui questionnent la pertinence de la notion de frontière linguistique.

Isabelle Léglise s'interroge sur les choix d'analyse opérés par les linguistes lorsqu'ils traitent de contacts de langues. Elle poursuit une réflexion entamée il y a une quinzaine d'années (Léglise, 2004). La frontière linguistique ou la ligne d'isoglosse a été envisagée comme ligne de démarcation d'ensembles linguistiques distincts et homogènes dans une certaine tradition d'analyse linguistique ou dialectologique. Pour l'auteure, travaillant sur des corpus multilingues en Guyane et au Suriname, la construction des frontières linguistiques par l'analyste ressortit à une linguistique de l'invariant, inadaptée pour rendre compte de corpus recueillis dans des situations de fort plurilinguisme. L'analyse montre qu'à l'inverse, des frontières linguistiques peuvent aussi être construites par les jeux des locuteurs dans l'interaction. Elle souligne alors l'intérêt de concepts tels que *translanguaging* ou *polylanguaging* pour l'analyse de corpus plurilingues et plus largement pour appréhender la complexité de ces pratiques. En confrontant les frontières du linguiste et celles des locuteurs engagés dans l'interaction, Isabelle Léglise rejoint les préoccupations de Médéric Gasquet-Cyrus présentées en début d'ouvrage.

Lorenza Mondada a étudié, à partir d'enregistrements vidéos, les stratégies communicatives mises en place à la frontière suisse entre douaniers et camionneurs transitant entre l'Europe centrale et orientale et la partie occidentale du continent. Les répertoires des uns et des autres se recouvrent rarement. Ici l'analyse permet l'identification des frontières linguistiques et la focalisation autour de leur dissolution. La nécessaire efficacité communicative est propice aux bricolages linguistiques libérés des bornes et catégories. La construction du sens dépend de l'exploitation de ressources multimodales et plurilingues au cœur d'une « infrastructure praxéologique ».

Enfin, l'article de Claudine Moïse traite d'une frontière avant tout symbolique puisqu'interne à l'individu. L'attention est portée sur l'énonciation afin de révéler les franchissements de frontières intérieures ou de lignes symboliques entre identités multiples ou évolutives exprimant des mises en scène de soi.

L'ouvrage se clôt par une post-face de Robert Nicolaï qui souligne l'importance épistémique de la frontière : elle permet d'introduire du sens dans la réalité perçue. Il développe deux aspects fondamentaux de la frontière qui est à la fois entité objectivable mais aussi éminemment subjectivée et socialisée donc mouvante et soumise à variations.

La thématique des frontières, de leur rétablissement ou de leur renforcement, l'accueil des migrants et réfugiés est au cœur des discussions et préoccupations politiques dans la majeure partie des États occidentaux en cette fin de décennie. Vu l'importance sociale et politique de cette thématique aujourd'hui, on ne peut que saluer l'initiative d'une réflexion sur ce sujet. L'ouvrage s'inscrit aussi dans un courant plus large où la spatialité est convoquée en sciences du langage et plus spécifiquement en sociolinguistique (entre autres Bulot, 1999 ; Gadet, 2018 ; Moreau, 2004). Toutefois, le lien entre les objets de recherche investigués dans l'ouvrage et la thématique de la frontière est plus souvent construit par les chercheurs qu'inhérent aux projets de recherche. Le lien peut alors être ténu. On regrettera également que les recherches présentées soient dans cet ouvrage aussi diverses, affaiblissant l'émergence d'une réflexion générale sur cette notion de frontière. Enfin, on aurait parfois aimé que les

auteurs soulignent davantage ce que les notions de frontières ou de frontiérisation apportent comme plus value pour analyser certaines interactions ou situations sociales présentées.

À l'inverse, les préoccupations sociales autour de la notion de frontière ne sont que peu abordées. Dans le contexte actuel de crispations autour des frontières nationales, il aurait été éclairant d'interroger l'emploi du praxème « frontière » tant dans des corpus de presse que dans des usages de locuteurs/citoyens. La mise en regard de l'usage du terme frontière par des locuteurs ordinaires et par des chercheurs aurait, je pense, contribué à mieux cerner la notion.

Bibliographie

BULOT Thierry (dir.), 2001, *Langue urbaine et identité*, Paris, L'Harmattan.

GADET Françoise (dir.), 2018, *Les métropoles francophones européennes en temps de globalisation*, Paris, classiques Garnier.

LEGLISE Isabelle, 2004, « Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane française : pratiques et attitudes d'enfants scolarisés en zone frontalière », *Glottopol*, n°4, http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_4/gpl407leglise.pdf, p. 108-124.

MOREAU Marie-Louise, 2004, *Langues de frontières, frontières de langues*, *Glottopol* n°4, http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_4.html.

COMPTE RENDU

Monica Heller et Bonnie S. McElhinny, 2017, *Language, capitalism, colonialism – toward a critical history*, University of Toronto Press, 336 pages, ISBN-13: 978-1442606203

Anaïs Delabie

Université de Rouen Normandie

Ce livre publié par Monica Heller et Bonnie Mc Elhinny sonne comme un avertissement. Bonnie Mc Elhinny, originaire de Pennsylvanie, issue d'une famille nombreuse, rurale, petite fille d'immigré slovaque ; Monica, dont la famille juive ashkénaze polonaise, pour fuir l'Allemagne nazie, migra en Suisse puis en France pour enfin s'installer au Canada. Toutes deux ont été témoin de discriminations liées à l'usage des langues ce qui marqua profondément leur carrière, leur façon de mener leur recherche. Cette vérité est rendue palpable par l'intacte vigueur de leur engagement. Ce qu'elles disent d'elles-mêmes pour expliquer l'angle de chercheur qu'elles ont adopté, elles vont aussi le chercher dans la biographie des autres pour comprendre les hommes et les femmes à l'initiative de concepts, de modèles en linguistique et en sociolinguistique. En redonnant aux auteurs la chair dont les pages qui nous parviennent aujourd'hui sont dépourvues, elles contextualisent, humanisent la théorie en ne manquant pas aussi de la critiquer.

Le livre débute en retraçant la naissance de la philologie comparative en Europe. L'idéologie du déclin civilisationnel qui accompagnait souvent les recherches avalisait le bien-fondé de l'avancée des pouvoirs coloniaux. La théorie darwinienne vit le jour à la fin du XIX^e siècle avec l'ouvrage *La descendance de l'homme* dans lequel Darwin introduisit l'idée de sélection naturelle et d'évolution humaine. Les idées de Darwin se sont propagées dans de nombreuses disciplines dont la linguistique. Le lien fut établi entre langue et race, langue et espèces, ce qui conduisit à la hiérarchisation des langues qui accompagnait la hiérarchisation des groupes humains comme le suggéra Schleicher. L'idée d'un unique tronc commun originel de l'homme laissait alors place à la théorie *polygenesis* qui consistait à dire que les différents groupes humains, au vu de leurs différences, devaient nécessairement avoir différentes origines. Nous voyons ainsi les liens entretenus entre la linguistique et d'autres sciences humaines fondamentales et la manière dont elles se nourrissent l'une l'autre.

Cette idée fit son chemin tout particulièrement en linguistique comme l'indiquent les auteures. Les langues ont été étudiées, comme l'a écrit Errington dont les travaux sont cités, comme on étudiait l'anatomie. En sciences, la mode est aux classifications ; à leur tour les linguistes élaborèrent des catégories, se lancèrent dans un travail de classement des langues. Apparurent les catégories de langues dites « organiques » et de langues dites « mécaniques ». Humboldt, classa quant à lui les langues en quatre catégories (agglutinante, flexionnelle,

synthétique et isolante), toujours enseignées à l'heure actuelle pour expliquer le fonctionnement des langues, pour identifier les langues. Schleicher, à partir des travaux d'Humboldt réalisa une catégorisation des langues comme des espèces biologiques. Les « espèces humaines » présentant le plus de potentiel avaient élaboré, parlaient les langues présentant le plus de potentiel.

En abordant la colonisation, les auteurs dépeignent les missionnaires linguistes qui choisirent des langues, pour mener à bien l'évangélisation sur les territoires placés sous la tutelle des leurs. Les langues les plus répandues, les plus vivaces furent souvent retenues afin d'assurer la diffusion du message d'amour biblique tandis que les langues jugées moribondes furent écartées. Comme le rappellent les auteurs « *la missionnarisation parfois signifiait choisir une langue* ». Nous voyons là un autre exemple des liens nets entre doctrine, hégémonie et langue. Encore aujourd'hui, les activités d'analyse et de traduction menées par le *Summer Institute of Linguistics* dans le but assumé de traduire la Bible dans toutes les langues du monde, nous semblent par certains aspects faire balbutier l'histoire. Autre influence de la religion chrétienne sur l'étude des langues du monde : la construction des liens de parentés entre les langues. Les représentations sous forme d'arbres, les listes de mots de base furent fondés toutes deux sur la doctrine chrétienne faisant état d'une origine commune des langues. Le fait que les linguistes de l'époque aient été formés par des établissements religieux n'y est pas étranger.

La place accordée aux langues est prépondérante dans la construction identitaire associée à ces systèmes. La façon dont les chercheurs ont pu ou peuvent théoriser les langues, vient par endroit légitimer l'idéologie de systèmes politiques s'appuyant sur la discrimination des êtres humains, sur leur hiérarchisation pour exister. Cet ouvrage rend au linguiste sa dimension politique. Au XIX^e siècle, les liens entre anthropologie et linguistique furent féconds. Un exemple en est la place qu'a pu prendre un outil comme l'écriture en anthropologie évolutionniste au XIX^e siècle dans la catégorisation des êtres humains en tant que sauvage, barbare ou civilisé. L'anthropologue Lewis Henry Morgan, dans son modèle de classification des humains, s'appuya en effet sur l'utilisation de certains types d'outils. Dans les critères utilisés, l'étude linguistique venait asseoir les intuitions puisque, selon lui, l'écriture était un moyen indiscutable qui permettait de trancher entre *barbarie* et *civilisation*. Bien sûr, plus le système d'écriture était complexe, plus ses utilisateurs étaient perçus comme élevés.

Le traitement des pidgins et des créoles fut également remarquable. Associés à la bâtardise parce qu'issus du contact de différentes populations, de différentes races, de langues, ils furent et le sont toujours dans certains cas, perçus comme des hybridations non seulement à cause de leur mode d'élaboration et du métissage biologique de leurs locuteurs. Les auteurs rappellent que les prises de positions et le regard du linguiste ont participé de manière évidente dans la compréhension et dans la représentation de ce que sont les créoles. Elles présentent ainsi le linguiste Hugo Schuchardt qui, au XIX^e, argumenta que les créoles et pidgins étaient non pas le résultat banal du contact de deux langues mais la résultante élaborée et construite d'un mélange de langues issues de différentes familles et soumis à la variation. La représentation théorique de la parenté des langues sous forme d'arbre prit notamment sous l'influence de Schmidt la forme de cercles concentriques. Ici aussi nous notons l'impact de l'idéologie sur la représentation des modèles théoriques en linguistique car le modèle généalogique représenté par des arbres laisse place à la métaphore naturaliste des cercles concentriques.

Au sein des pays européens et particulièrement en France, le traitement des langues rentre dans le paradigme de la construction d'Etat-Nation basée sur le modèle une langue, une culture, une histoire, un territoire. Ce modèle a pour but d'unifier et d'uniformiser le marché et les pratiques économiques tout autant que de créer une unité identitaire par le langage. Le monde moderne, l'industrialisation a marqué une limite nette entre les centres villes et les

campagnes et, dans le même temps, cette limite géographique se transforme en limite linguistique. Dans cette projection, les langues parlées à la campagne sont bannies.

L'exemple pris dans le livre est le « *symbole* », ce long pendentif de métal porté autour du cou, images des violences physiques et morales infligées aux enfants du Morbihan après la seconde guerre mondiale pour marquer et humilier les enfants qui parlaient une autre langue que celle de l'école. L'industrialisation et le prolétariat massif furent accompagnés par l'imposition brutale du monolinguisme. Le cas du *symbole* est une illustration extrêmement poignante de la violence exercée vis-à-vis d'une population dont les pratiques linguistiques ne sont pas considérées comme illégitimes et illégales. Nous sommes dans l'application de l'hégémonie telle que Gramsci la définit c'est-à-dire comme l'action de l'Etat centralisé d'imposer son idéologie par des moyens coercitifs et la mise en place d'un mécanisme poussant à l'acceptation de l'idéologie. La France, en imposant la standardisation du français notamment par le biais d'un discours hégémonique, a fait accepter aux dominés ces nouvelles résolutions comme étant logiques et raisonnables. L'utilisation du symbole fut largement répandue.

Nous avons là l'illustration de l'impact de l'association de critères linguistiques à la construction identitaire propre à l'État Nation. Ce discours hégémonique à l'endroit de la linguistique a aussi eu pour répercussion de catégoriser les variations linguistiques en y accolant un discours épilinguistique souvent péjoratif dans le but d'une minorisation. Il en va de même des critiques émises à l'endroit du bilinguisme qui furent battues en brèche par le travail d'Andrée Tabouret-Keller.

Le parcours de Frantz Boas a permis de porter un autre regard sur l'étude sociolinguistique de la communauté noire américaine. Juif allemand, émigré aux Etats-Unis à la moitié du XX^e siècle, ayant subi des discriminations dues aux discours impérialistes et fascistes de l'Allemagne nazie, il est allé à contrecourant de l'idéologie dominante nord-américaine, qui consistait à défendre la suprématie blanche américaine et la ségrégation afin de dénoncer les discriminations sur des critères associant la race et la linguistique. Son travail fut aussi bien anthropologique que linguistique. Toutefois Boas, considérant les noirs américains comme des américains à part entière, ne les a jamais associés à ses études portant sur les natifs américains bien que certaines similarités pouvaient y être perceptibles. Nous voyons ici que les auteurs montrent une fois de plus que le vécu l'identité du chercheur vont nécessairement modifier l'appréhension qu'il a de son objet. De la même manière, les critères utilisés pour circonscrire les groupes sociaux amènent une catégorisation divisant des individus dont la situation sociale et les discriminations dont ils sont l'objet devraient être rapprochées.

L'idéologie ne se fait pas sentir aux hommes et aux femmes de son temps. Dans la large discipline de la linguistique, la sociolinguistique en s'attachant à décrire des phénomènes discriminants, des tendances conflictuelles donne un regard empreint de la réalité sociale aux mains méticuleuses. Savoir que des tendances idéologiques existent ne suffit pas pour nous en soustraire. Cette désillusion est d'autant plus dommageable lorsqu'elle est pensée par ceux qui ont pour tâche de construire le savoir et la connaissance. En nous rappelant les mécanismes idéologiques du système capitaliste et communiste plus proche de nous, le cas de l'URSS est bien sûr cité dans le livre, où l'hégémonie joue un rôle prépondérant pour huiler le mécanisme dans lequel nous naviguons sans parfois en être totalement conscient. Les enquêtes menées par la CIA sur les recherches de Roman Jakobson à la fin des années cinquante, illustrées dans le livre par un cliché de sa fiche de renseignements, disent quelque chose de profond sur le risque linguistique qu'il représentait à l'époque.

À notre époque, la marchandisation du langage, des langues conduit à la valorisation de certaines autres sur des critères discutables, leur réservant un sort funeste. Les langues ne sont pas des bébés phoques, certes, mais leurs locuteurs sont bel et bien des hommes et des femmes et pour eux, les répercussions des choix linguistiques sur leurs identités, leurs

existences sont réelles. Les pratiques langagières s'adaptant à ce système par la force coercitive hégémonique, il est difficile en tant que sociolinguiste de faire fi de ce nuage d'idées et de discours, incolore et inodore, car il a un impact véritable. Ce livre en est la démonstration.

Par un travail de contextualisation, Monica Heller et Bonnie McElhinny désacralisent les modèles de référence en les contextualisant historiquement, idéologiquement, sociologiquement : humainement pour ainsi dire. Les analyses et les retours historiques proposés permettent, salutairement, de remettre en question les concepts et les représentations des langues utilisés en linguistique. Elles rappellent au fond une réalité simple : le savoir, la connaissance que nous avons sur le monde se bâtit dans la tête d'hommes et de femmes, et que ces mêmes têtes sont soumises à des influences que les linguistes et sociolinguistes se doivent de prendre en compte.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickael Abecassis, Michelle Auzanneau, Annette Boudreau, Zoe Boughton, Zsuzsanna Fagyal, Françoise Gadet, Stéphanie Galligani, Marie-Noëlle Guillot, Philippe Hambye, Patricia Lambert, Gregory Miras, Tim Pooley, Wim Remysen.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425